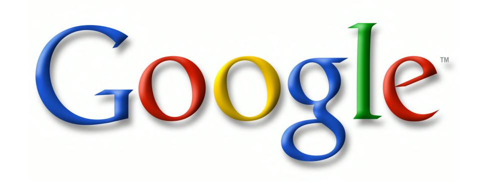







STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES
LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891



CLAUDIUS MADROLLE




# EN GUINÉE

OUVRAGE

ILLUSTRÉ D'UN PORTRAIT

PAR

J. F. RAFFAËLLI

DE 300 DESSINS

PAR

L. CAHOURS

ET DE 22 PLANS OU CARTES





PARIS

LIBRAIRIE H. LE SOUDIER, 174, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 174

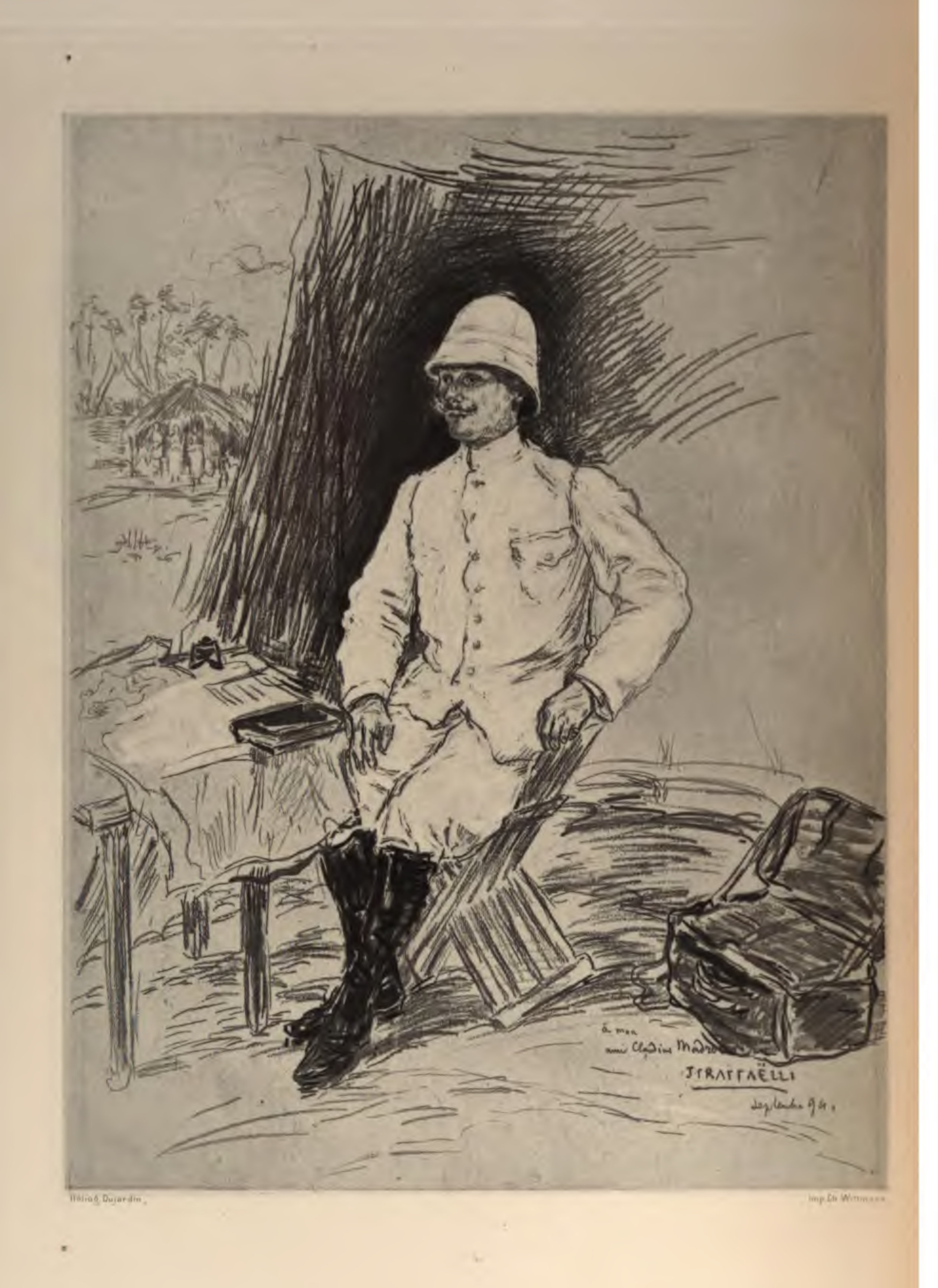
1895



# EN GUINÉE

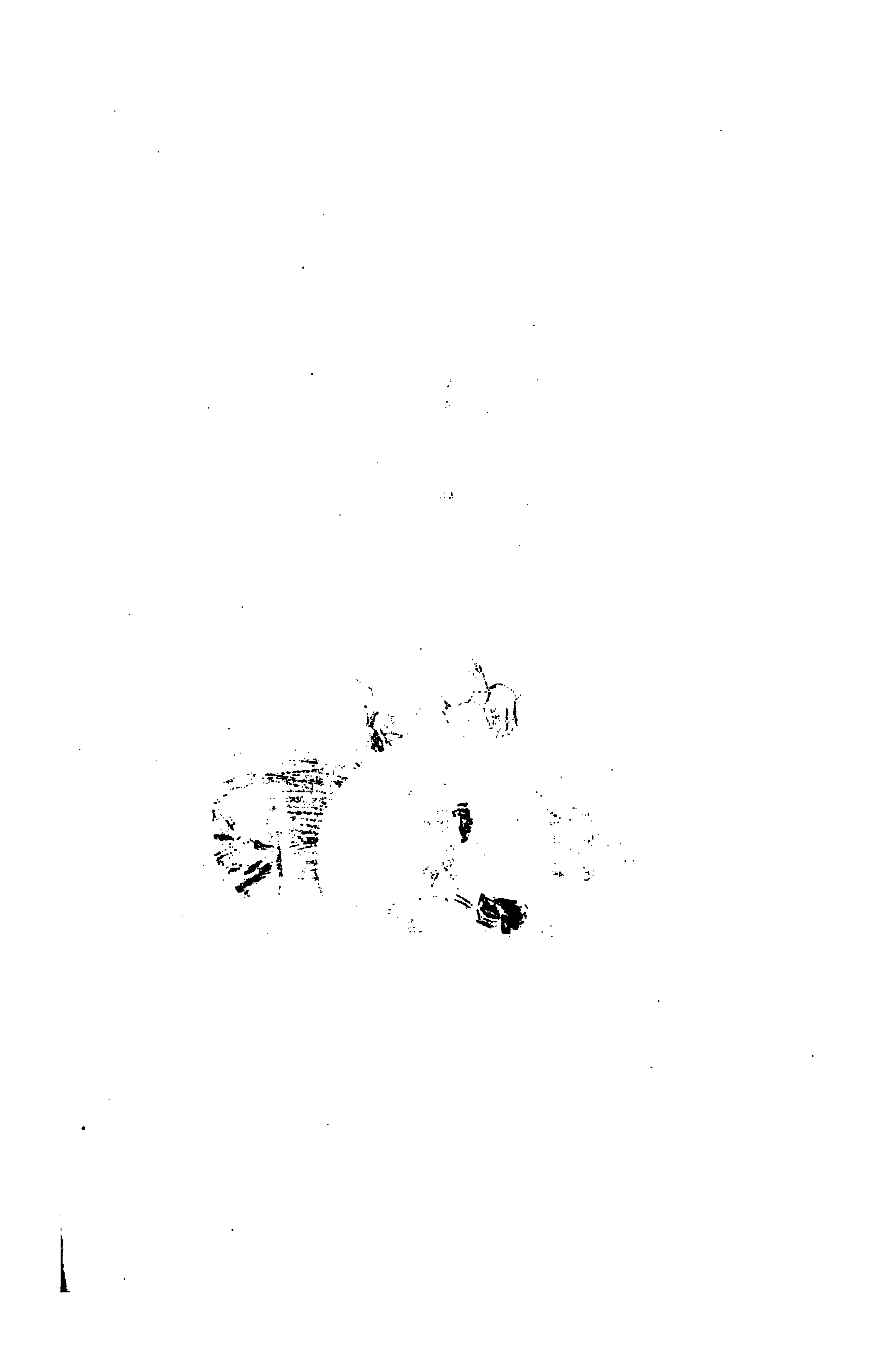
*Il a été tiré sur papier de luxe 60 exemplaires numérotés*

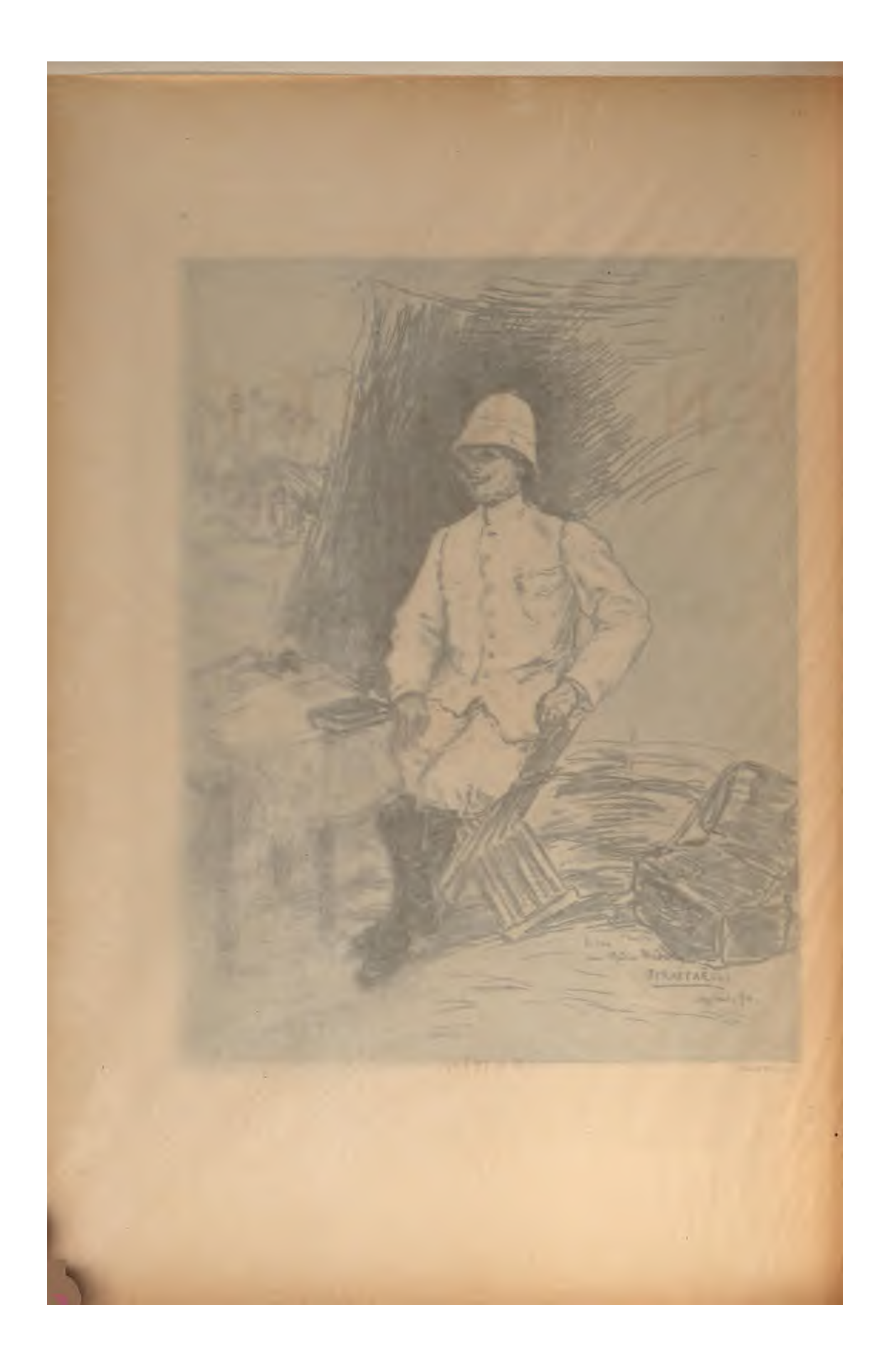
**PRIX : 20 francs.**




Héliog. Dujardin,

Imp. Ch. Wittmann





CLAUDIUS MADROLLE

# EN GUINÉE

OUVRAGE ILLUSTRÉ D'UN PORTRAIT PAR J. F. RAFFAËLLI

ET DE 300 DESSINS PAR L. CAHOURS

ACCOMPAGNÉS DE 22 PLANS OU CARTES



PARIS

LIBRAIRIE H. LE SOUDIER, 174, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—

1895

TK

# INTRODUCTION

Une excursion sur le littoral africain est, de nos jours, relativement facile; mais il n'en est pas toujours de même si l'on veut pénétrer dans l'intérieur. La marche est alors plus pénible, la route se hérisse d'obstacles et, à moins d'avoir préparé son voyage, il est impossible de le terminer sans de grandes difficultés.

C'est dans ces conditions que j'ai visité l'intérieur de l'Afrique. J'étais parti dans le but de longer le littoral africain jusqu'au Congo, mais dès la première escale, je fus retenu plus d'un mois : la singularité des habitants, l'originalité de leurs mœurs, la nouveauté du paysage, tout m'invitait à prolonger mon séjour. Je compris, dès lors, que pour arriver jusqu'au Congo, il me faudrait plusieurs années; je résolus donc de ne visiter que la partie occidentale qui s'étend depuis le cap Blanc jusqu'à l'île Sherbro, parcourant ainsi huit degrés de latitude.

J'ai gagné à ce changement de faire une étude sérieuse sur la région peu explorée des pays qui s'étendent du Sénégal aux frontières du Sierra-Léone.

Pendant la première période de mon voyage, j'ai d'abord visité le Sénégal et la Gambie, et j'ai fait une longue course dans les pays de la Casamance et du Cachéo portugais. Dans la seconde partie, j'ai parcouru les Guinées portugaise et française et longtemps séjourné dans les montagnes du Fouta Diallo. Le Sierra-Léone fut ma dernière étape en Afrique.

Un tel voyage ne m'aurait rien appris sur ces pays, si les longues observations, les notes prises à chaque moment et le tracé constant de l'itinéraire de chaque jour, ne m'avaient fait connaître les peuples de la région peu explorée qui s'étend du Sénégal au Sherbro. Je présente donc aux lecteurs un travail qui n'a d'autre mérite que celui de la vérité. C'est une relation contrôlée avec soin, mais dans

laquelle j'ai cependant cité quelques-uns de mes devanciers et explorateurs, tant pour montrer la hardiesse de leur voyage, les conséquences heureuses de leurs fatigues, l'extension de nos connaissances géographiques, que pour faire constater que les explorateurs des siècles passés et les explorateurs actuels. devanciers ou successeurs sont tous d'avis communs : Extension de leur patrie, civilisation des Noirs, étude des productions africaines, débouchés pour l'industrie nationale.

Enfin. je ne veux pas oublier l'accueil cordial que j'ai reçu, tant auprès des gouvernements coloniaux que dans nos comptoirs de commerce. J'ai toujours trouvé dans nos concitoyens établis sur la côte, une sympathie chaleureuse, une aide intelligente et une franche hospitalité.

Je rends hommage à la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, à la Compagnie Agricole et Commerciale de la Casamance, à la Compagnie Agricole et Commerciale des Iles Tristao et à la Compagnie Blanchard, établies sur les cours navigables des rivières du sud du Sénégal et qui portent là-bas, si haut et si ferme le drapeau de la France et y étendent si énergiquement sa renommée.

A toutes ces maisons françaises et à tous leurs courageux et intelligents agents, mes plus sincères remerciements!



# GUINÉE

---

La région qui est l'objet de notre étude, est connue sous différents noms. Au Sénégal on l'appelle *Rivières du Sud*, à Sierra-Léone, au contraire, *Rivières du Nord*, mais le nom qui semble prévaloir davantage paraît être le terme *Guinée*.

Ce mot est bien encore de nos jours une expression générale qui indique des côtes et des pays compris entre le Sénégal, au nord, et le Congo au sud, mais ce terme, *Guinée*, est bientôt une antiquité; il date du XIVe siècle.

Lorsque, à cette époque, les navigateurs reconnurent le littoral africain, ils recueillirent, sans doute de la bouche des Maures, quelques notions sur les peuples de l'intérieur. Ils crurent comprendre qu'il pouvait exister une contrée qui répondait au nom de Gingia ou Gineva; qu'elle était habitée par les Bambaras et qu'elle avait pour capitale Djenné, située sur un affluent du moyen Niger.

Léon Africain dit que cette région était appelée Genni par ses habitants, et Ginéa par les Portugais; ceux-ci qui capturaient souvent des Noirs et des chefs indigènes, recevaient souvent comme rançon, de l'or de Guinée et des esclaves ouolofs du Oualo; aussi, soit que les Portugais aient cru à une prépondérance sérieuse sur tous les peuples africains du prétendu royaume de Djenné, qu'ils appelaient Guinée, soit qu'il y eut méprise à cet égard, les Portugais se sont habitués à donner le nom de Guinée à tous les pays et aux côtes encore peu connues ou supposées qui avaient pour point de départ la rive gauche du Sénégal En 1485, le navigateur portugais Diego Cam, qui reconnut la côte du Congo jusqu'au cap Negro, étendit encore jusqu'à ce point la Guinée, dont les limites devaient subir plusieurs modifications. Cette dénomination de Guinée fut d'abord appliquée rigoureusement à une partie de l'intérieur de l'Afrique, mais au

XVIe siècle on commença à en détacher le littoral septentrional qui fut baptisé du nom de Sénégambie. Puis, peu à peu, les côtes furent dénommées d'après le commerce qui s'y faisait principalement, et on eut les côtes des Graines, de




Poivre, de l'Ivoire, de l'Or, des Esclaves, etc., et le pays de Guinée fut divisé en Guinée occidentale et Guinée orientale. De nos jours, le terme Guinée ne désigne plus que le vaste golfe, au fond duquel débouche le Niger et deux territoires plus occidentaux, appartenant l'un au Portugal, l'autre à la France.

de ces régions appartient réellement aux Français ; ce sont des Dieppois qui ont navigué dans ces lieux plus de soixante ans avant que les Portugais en aient eu la connaissance. (1)

Quelques étrangers cependant visitèrent certains points des côtes occidentales d'Afrique, comme le majorquain Jacques Ferrer, qui partit en 1346 à la recherche de la " Rivière de l'Or " (2) ; — mais où aborda-t-il ?

Les Vénitiens qui, grâce à leurs relations d'amitié avec Tunis et ses caravanes, connaissaient au quinzième siècle le nom de Timbouctou et de d'autres villes du Soudan, ne sont pas plus précis.

Une carte catalane de 1375 montre les pays peuplés qui s'étendent au sud du désert.

Deux noms surtout étaient devenus fameux, celui de Ginya (Ginéna, Ghenni, Ginéa, Guinoye), la ville riche en or, que la plupart des géographes confondent avec Djenné, et la "Rivière de l'Or" qui est le Sénégal.

Les Dieppois abordèrent sur les côtes de Guinée en 1339, fondèrent en 1364, de véritables comptoirs commerciaux sur toute la côte d'Afrique (3). Mais la Guinée fut cependant leur pays préféré : Petit Dieppe, Petit et Grand Paris (4), la Mine d'Or, etc., furent leurs premiers établissements.

Quatre ans après, en 1368, des bâtiments normands allèrent en Guinée commercer avec ces nouveaux établissements, quelques-uns s'arrêtèrent à Petit Dieppe, où ils achetèrent du poivre (malaguette), d'autres allèrent au Grand Sestos (Petit Paris), puis se rendirent jusqu'au Niger. "En 1380, la "Notre-Dame de Bon Voyage" vint à la Côte d'Or, en ramena une riche cargaison de poudre d'or.

En 1381, trois autres bâtiments faisaient escale à la Moura et à Accra. En 1383, on vit arriver à la Mine trois vaisseaux chargés du matériel nécessaire, armes, munitions, pour occuper militairement la côte. La Mine fut pendant quelque temps un comptoir commercial français de quelque importance.

Mais le xv[e] siècle devait nous être funeste : peu à peu les guerres civiles qui ensanglantaient la France, ralentirent ce trafic : la Mine fut délaissée, les Portugais s'en emparèrent (1433), mais les naturels, comparant leur brutalité à la douceur

---

(1) *Relations des côtes d'Afrique, appelées Guinée*, Villant de Bellefonds.

(2) d'Avezac, Codine, Gravier, etc.

(3) *Nouvelles Annales des Voyages*, mai 1846. Les Dieppois établirent une suite de comptoirs commerciaux, depuis le cap Vert jusqu'au fond du golfe de Guinée. " Leurs affaires prospérèrent ; en échange d'objets de valeur minime, ils obtenaient des peuples sauvages, la gomme, le poivre, l'indigo, l'encens, l'or, l'ivoire, toutes les marchandises de haut prix.

" C'est de cette époque que date l'industrie de l'ivoire sculpté, qui fait encore aujourd'hui la fortune de Dieppe. — J. Ancelle. Les Français au Sénégal. (*Revue de Géographie*, mars 1883).

(4) Aujourd'hui sur le littoral du Libéria.

et à la souplesse normandes, les massacrèrent et détruisirent leurs forts (1476) " (1).

Le règne des Portugais commençait en 1434, Gil-Eannès dépassait les écueils redoutés du cap Bojador, et en 1443, Nuno Tristao doublait le cap Blanc et longeait la côte à vingt-cinq lieues plus au sud... Toute une flottille partit de Lagos en 1444, pour l'archipel d'Arguin (2), les " armateurs s'emparèrent de cent soixante-cinq têtes (hommes, femmes et enfants) (3). L'année suivante, les négriers portugais furent moins heureux. Gonçalo de Cintra ayant échoué sur un banc de sable, fut soudainement attaqué par les indigènes et massacré avec ses compagnons.

L'année 1445 est une des dates glorieuses du siècle des découvertes. Un marin..., Diniz Dias ou Diniz Fernandez..., cinglant au large de la barre du Sénégal, doubla le promontoire extrême de l'Afrique du côté de l'occident : c'était le cap Vert, qui porte en effet quelque verdure et au-delà duquel commence la région tropicale des grands arbres touffus, entremêlés de lianes. Ainsi fut démontrée la fausseté de cette théorie aristotélienne, si décourageante pour les navigateurs précédents, d'après laquelle les rayons du soleil devaient brûler le sol dans le sud du monde et y rendre impossible la germination des plantes, et empêcher l'éclosion de toute vie, animale et végétale. L'analogie des climats dans les deux hémisphères était désormais démontrée (4).

Une des vingt-six caravelles qui partirent du Portugal en 1445 pour les côtes d'Afrique, découvrit la bouche du Canaga, ce fleuve de l'or, que l'on prenait en même temps pour un bras du Nil égyptien. L'année suivante, Nuno Tristao, celui qui le premier avait doublé le cap Blanc, pénétrait au sud de l'île désignée actuellement par son nom, dans une petite rivière où il trouva la mort avec presque tous ses compagnons. Cette rivière est très probablement celle qui a reçu l'appellation de rio Nunez. Un autre Portugais, Alvaro Fernandez s'avança la même année jusque dans le voisinage de Sierra-Léone, qui ne devait être

---

(1) Lanier, l'Afrique.

(2) Les Portugais commencèrent par construire un magasin fortifié dans l'île principale de l'archipel et des relations commerciales s'établirent entre les Européens et les marchands de l'Adrar. Ce fort, situé sur la terrasse nord-orientale de l'ile, passa successivement aux Espagnols, puis aux Hollandais, aux Anglais, pour retomber entre les mains des Français en 1678. Plus tard, une compagnie particulière, dite " prussienne " à cause de son drapeau, mais ayant ses armateurs à Emden et n'employant que des commis hollandais, fit de cette île le siège de ses opérations pour le commerce des gommes : les navires de toutes les nations y étaient admis, moyennant une redevance fixe. Grâce à ce libre échange, Arguin prit une grande importance commerciale ; mais de nouvelles fautes la lui firent perdre bientôt. Les Français en chassèrent les Hollandais, puis en furent à leur tour expulsés par une armée de Maures et durent, par deux reprises, revenir à l'attaque avant d'en être définitivement les maîtres.

Elisée Reclus, *Afrique occidentale*, 1887, Tome XII.

(3) Azurera, *Chronica de Guine.*

(4) Oscar Peschel, *Geschichte des Zeitalters der Entdeckeingen.*

dépassé qu'une quinzaine d'années plus tard. En trois ans tout le littoral Sénégambien avait été exploré et la plupart des estuaires avaient été reconnus ". (1)

**XVI$^e$ SIÈCLE.** — Après la découverte du Nouveau-Monde (1498), nous arrivons au XVI$^e$ siècle.

Tandis que les Espagnols sont entièrement occupés à reconnaître l'Amérique, les Hollandais, les Français et les Portugais luttent entre eux en Afrique pour s'arracher les comptoirs commerciaux de Guinée.

Les Normands reprennent Accra, Cormentin, Takoray (1575). Repris et réoccupés plusieurs fois, ces comptoirs furent définitivement perdus à la fin du siècle.

En 1582, une des premières compagnies françaises fondait à l'embouchure du Sénégal le comptoir de Saint-Louis, mais quelques années plus tard il n'en restait même plus un vestige.

**XVII$^e$ SIÈCLE.** — Au XVII$^e$ siècle, les Anglais apparaissent en Afrique, et par le traité de Bréda (1667), ils s'y implantent définitivement. La Côte de l'Or leur est cédée par les Hollandais : Discowe, Secondee, Commendah, Anamaboé, Winebah, Accra, deviennent désormais des comptoirs anglais.

Le cardinal Richelieu était arrivé au pouvoir, et désireux de donner à la France la prépondérance maritime, il avait constitué de fortes compagnies qu'il avait placées sous son patronage.

En 1634, Richelieu forma une compagnie pour faire le commerce de l'Afrique occidentale ; il lui accorda des privilèges étendus et sa protection spéciale. Il envoya même une escadre de la marine royale, commandée par le maréchal de Rasilly, pour protéger la compagnie sur les points où elle devait trafiquer.

La ville de Saint-Louis fut fondée à cette époque, à l'embouchure du Sénégal. A côté de cette compagnie, il s'en forma successivement (de 1633 à 1635) trois autres avec privilèges, une dieppoise et rouennoise, une malouine, et une parisienne, qui se partagèrent les côtes de l'Afrique occidentale, depuis le cap Vert jusqu'au cap Lopez.

La mort de Richelieu laissa les compagnies commerciales sans secours. Mazarin, trop occupé aux guerres de Fronde, ne put renforcer nos postes menacés ; nos compagnies trop faibles pour lutter contre les étrangers, succombèrent et disparurent.

Dans la seconde partie du XVII$^e$ siècle, sous le règne de Louis XIV, la France devenue plus forte à l'intérieur, se rappela ses anciennes colonies.

---

(1) **Elisée Reclus, *Afrique occidentale*, 1887. Tome XII.**

En 1664, Colbert créa la compagnie des Indes occidentales, qui acheta, moyennant 15,000 livres tournois, les possessions de l'association normande en Afrique. La compagnie eut le privilège exclusif du commerce pendant quarante ans, depuis le cap Vert, jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; elle y joignit bientôt une nouvelle branche d'exportation ; c'est au Sénégal qu'on recruta les esclaves destinés aux travaux agricoles des colonies françaises d'Amérique.

La troque commerciale du sud fut remplacée par le trafic des négriers, qui ne formaient aucun établissement durable. Les populations suspendirent même la recherche de l'or et de l'ivoire pour commencer entre elles ces guerres que l'avidité des blancs rendit interminables. Les chefs barbares ne purent résister à l'attrait du gain. Ils traitèrent avec les nations qui leur offraient les bénéfices les plus considérables, comme l'Espagne qui, ayant à couvrir de travailleurs ses immenses possessions d'Amérique, déjà dépeuplées, ne reculait devant aucune dépense. Aussi la traite rendit aux négociants d'énormes bénéfices.

Cette compagnie fut pendant longtemps très florissante. De son temps elle occupa le premier rang par son importance et marcha avant les compagnies hollandaises, portugaises, danoises et anglaises.

La France était vraiment une grande puissance, et dans un grand nombre de pays africains, des ambassadeurs français firent connaître le nom du grand roi.

Un commissaire de la marine française, nommé d'Elbée, qui visitait les côtes des esclaves vers 1670, se rendit à la cour du roi d'Ardres, à Offra ; " le roi le fit boire dans un verre, témoignage de considération et d'amitié qui n'a rien d'égal dans la nation. D'Elbée, en sortant de la tente, jeta quelques poignées de cauris qui excitèrent beaucoup d'acclamations. Depuis ce moment, le commerce fut ouvert et les Français eurent la liberté de traiter avec les sujets du roi " (1).

Malheureusement la mauvaise administration dans les compagnies qui se succédèrent, rendit lés traités inutiles ; le déficit arriva et la ruine le suivit de près.

Par un arrêt du conseil, en date du 9 avril 1672, une compagnie dite " du Sénégal ", essaya de reprendre la succession, mais les fautes et les imprudences menèrent cette compagnie à la banqueroute.

De 1626 à 1694, quatre compagnies avaient fait faillite.

Une nouvelle société commerciale fut formée en 1695 sous le nom de " Compagnie des Indes ". Elle releva plusieurs comptoirs et sut tirer grand profit de ses établissements.

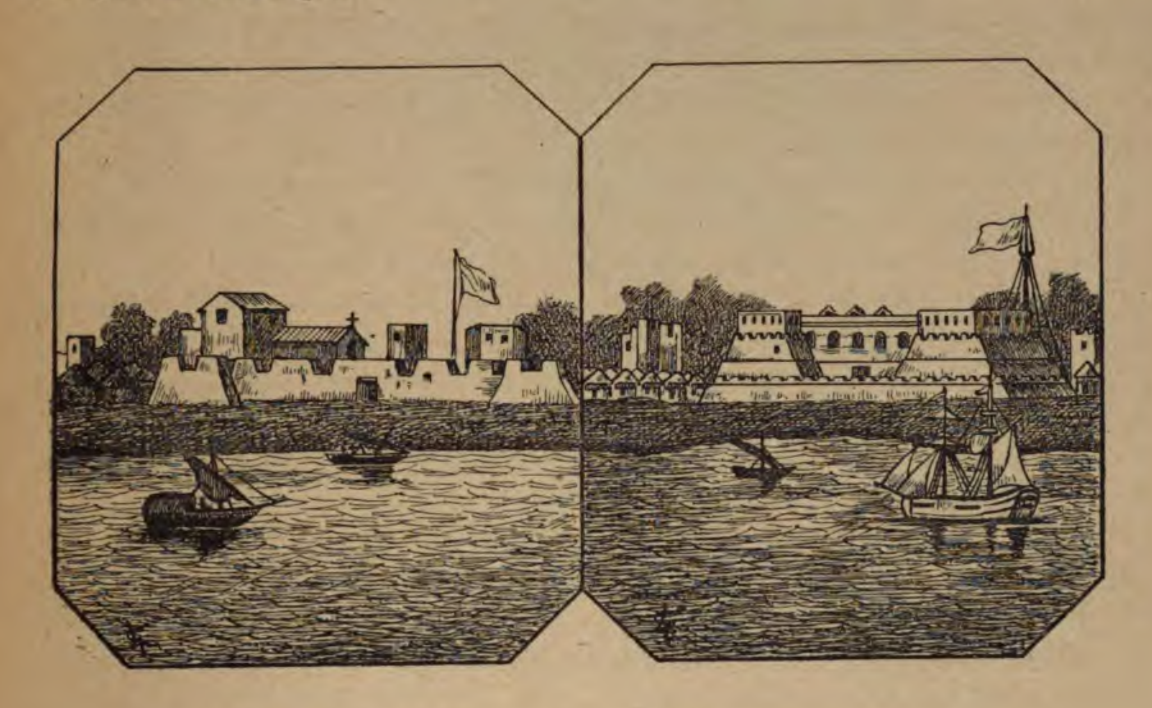
Deux ans après sa fondation, on plaça à la tête de la compagnie un homme intelligent, ferme et grand administrateur ; nous voulons dire : André Brüe.

A cette époque, " rien n'était plus misérable que le poste de Saint-Louis.

(1) Chevalier des Marchais. — *Voyage en Guinée.*

L'île, de nature sablonneuse, manquait d'eau potable et n'avait d'autre verdure qu'un bouquet de palétuviers. Le fort consistait en quatre tours, construites autrefois par les Normands, et reliées entre elles par une muraille. Une enceinte en bois, quatre bastions et trente canons en complétaient les défenses. Tout autour, quelques huttes servaient d'habitation aux serviteurs et aux employés de la compagnie; mais on n'y voyait rien qui ressemblât à une ville, ni même à un village " (1).

L'île contenait une centaine de Noirs, et tout autour de Saint-Louis, les royaumes indigènes se faisaient payer des redevances ou coutumes, pour la navigation du Sénégal.



VUES DU FORT DE SAINT-LOUIS AU XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLE

Parti l'année même de sa nomination, André Brüe entra immédiatement en relations avec les princes indigènes. Dès l'année 1697, il pénétrait dans l'empire des Fouls, gardiens de la vallée du Sénégal, et y préparait un accès au commerce français.

Brüe gagna bientôt les bonnes grâces du Siratik en lui offrant en sus des coutumes, des épées, une paire de pistolets, des lunettes et des verres ardents, puis signa avec le Siratik un traité de commerce et d'amitié, " qui accordait à la

(1) Berlioux

compagnie l'autorisation d'établir des comptoirs et des forts dans toute l'étendue des domaines de Siratik. C'est alors que le comalingue ou premier officier, lui apprit que les Maures approvisionnaient les Fouls et leur fournissaient le coton, les maroquins, la quincaillerie, en échange de l'or et de l'ivoire. Il résolut d'enlever aux Maures ce riche marché et de le donner à la compagnie française. Malheureusement, comme le remarque M. Berlioux, les marchands introduisirent en même temps dans le pays les liqueurs alcooliques ; et les gros bénéfices de cette vente toujours assurée, effacèrent à leurs yeux l'immoralité d'un pareil commerce.

... En 1697, Brüe arma et approvisionna les deux forts de Gorée, et prépara la soumission du Cayor. Les indigènes de cette côte étaient vicieux, méchants et paresseux, et gouvernés par d'odieux tyrans. L'un d'eux, le damel ou roi de Cayor et du Baol, Latir-fal-Soukabé, d'abord ami de Brüe, se montrait d'une insupportable exigence (1).

En 1698, Brüe entreprit une grande expédition vers le haut Sénégal. Il revit le Siratik, renouvela avec lui son alliance et détruisit l'influence hollandaise que les marchands d'Arguin essayaient d'étendre. Il pénétra dans le Galam, pays des mines d'or, au confluent du Sénégal et de la Falémé; rencontra les Sarracolets et les Mandingues, peuple actif et industrieux qui faisait alors tout le commerce de l'Afrique occidentale. Il visita les cataractes du Félou, et forma le projet qui l'occupa pendant toute la durée de son administration, et qu'il a exécuté en partie, d'échelonner une ligne de postes fortifiés le long du Sénégal, pour assurer une protection constante aux voyageurs et aux marchandises.

Il songeait aussi à ouvrir une route commerciale jusqu'au Niger. Ce second projet n'a été repris qu'en 1863...

**XVIII° SIÈCLE.** — Le directeur entra ensuite en relation avec les voisins de la colonie française : les Anglais et les Portugais. En 1700, il explora les contrées méridionales : la région de la Gambie, où une compagnie anglaise rivale avait installé ses comptoirs, tandis qu'il envoyait un Frère Augustin, Apollinaire, dans la région du Bambouk, sur le haut Sénégal. Brüe se rendit lui-même à Albréda, et aux îles Bissagos, et fonda un comptoir dans l'île Bissao, à l'embouchure du Rio-Grande ; il visita le Saloum, la Casamance et donna au commerce français un essor inouï. Mais ses agents le trahirent, les Anglais irrités et jaloux excitèrent

---

(1) Berlioux.
" Tantôt, il rampait comme un esclave, tantôt il s'emportait comme une bête furieuse ; un moment il mendiait auprès des Français, et quelques instants après il les insultait. Nous le verrons s'enivrer pendant des journées entières et massacrer dans son entourage tous ceux qui effrayaient sa politique ombrageuse, et dévaster ses propres villages pour grossir le nombre des captifs ".

contre lui le damel du Cayor, Latir, qui, sous prétexte de négociation, attira Brüe à Rufisque et le fit prisonnier. Délivré, moyennant une forte rançon, Brüe rentra à Saint-Louis et reçut tout à coup de France un ordre de rappel (1702). Il était nommé directeur général du bureau central de la Compagnie.

Sous ses successeurs au Sénégal, Le Maître, de la Combe, Mustellier et de Richebourg, ses grands desseins furent abandonnés et son œuvre compromise. La compagnie de Paris fit faillite et vendit ses privilèges à la compagnie de Rouen.

En 1714, Brüe, sur les instances des actionnaires, se décida à retourner en Afrique. Il renoua ses relations avec les chefs indigènes, fit une expédition au lac Cayar, où plus de cinq cents marchands nègres et maures lui apportèrent leurs marchandises, et pénétrant plus avant chez les Maures-Trarza, il développa le commerce des gommes provenant des forêts de Sahel, d'El-Hébiar et d'El-Fatak. En 1716, il envoya à la recherche des mines d'or du Bambouk, le sieur Compagnon qui signala l'existence d'importants gisements aurifères dans le bassin de la Falémé et traça la carte de tous les pays visités par lui. L'année suivante, le gouverneur du Sénégal signa avec les Maures-Trarza un traité de commerce et fit la chasse aux bâtiments interlopes anglais ou hollandais qui faisaient la contrebande sur le fleuve. C'est alors qu'on commença à dresser la carte du Sénégal.

Une expédition scientifique, composée d'ingénieurs, pénétra pour la première fois dans l'intérieur du continent africain ; en même temps, les officiers de la compagnie française relevaient les côtes depuis le cap Blanc jusqu'au Sierra-Léone.

Les renseignements ainsi recueillis, furent remis par les soins de Brüe au géographe d'Anville et trois cartes nouvelles furent dessinées.

La compagnie de Rouen fut dissoute en 1719. Son privilège passa à la compagnie d'Occident, fondée par Law : elle confirma les pouvoirs d'André Brüe. Les mines du Bambouk tentaient l'avidité des actionnaires, mais tant que vécut le directeur du Sénégal, les trésors bien réels de l'Afrique sénégalaise ne firent aucune dupe parmi tant de souscripteurs avides, qui s'arrachaient alors aux guichets de la rue Quincampoix les folles valeurs de l'Eldorado mississipien. Brüe ne cessa pas d'ailleurs de faire explorer le haut Sénégal et de chercher le chemin du Niger.

En 1720, Brüe résigna ses fonctions et revint en France, mais il continua à diriger les affaires de la colonie et en 1723 il y reparut pour la troisième fois. Pendant cette dernière période, il fit la conquête d'Arguin " qui donna à la compagnie, l'exploitation exclusive du commerce des gommes et la domination du littoral, compris entre Saint-Louis et le cap Blanc " (1).

---

(1) Berlioux.

Le poste d'Arguin avait appartenu au Brandebourg, puis à la Prusse de 1688 à 1711 ; à cette date, les Hollandais l'occupèrent ; en réalité Arguin " était un entrepôt et un refuge pour les interlopes qui faisaient de la contrebande au détriment de la compagnie du Sénégal " (1). Après une guerre assez longue et difficile, les Français restèrent maîtres d'Arguin et de Portendick, les deux seuls forts de la côte du Sahara occidental, qui permettent aux indigènes de communiquer avec les marchands européens, et qui pouvaient, à l'occasion, servir de points d'attaque contre le Sénégal, soit aux Européens, soit aux Maures.

André Brüe rentra en France au mois de juillet 1723 et quitta définitivement l'administration de la compagnie. Il avait le droit d'être fier de son œuvre. En 1677, la France ne possédait sur la côte occidentale d'Afrique que les deux forts de Saint-Louis et Gorée. En 1724, elle avait cinq forts : Saint-Louis, Arguin, Saint-Joseph, Saint-Pierre et Gorée ; et six comptoirs : Portendick, Joal, Albréda, Bintan (ou Vintang), Gérèges (ou Marsassou), Bissao. Son influence s'étendait en outre sur les contrées riveraines du fleuve, et si elle n'avait encore ni territoire, ni sujets, ni colons, si le total des bénéfices de la Compagnie ne s'élevait qu'au faible chiffre de 300,000 livres et ses achats seulement à un million (2), du moins elle était la première établie à l'embouchure d'un beau fleuve, et elle tenait la véritable clef du Soudan. (3) "

Pendant tout le dix-huitième siècle on fit peu de choses en Afrique, et le Sénégal fut presque délaissé.

Cependant, pour protéger ses comptoirs, la Compagnie dût construire un petit fortin en 1743, à Podor, sur le Sénégal.

La guerre de Sept Ans ayant éclaté, les Anglais s'emparèrent de Gorée et de Saint-Louis (1758-1763) et en chassèrent les Français. Cependant, au traité de Paris, en 1763, la France recouvra le poste de Gorée et le duc de Lauzun dût reconquérir le reste du Sénégal (1779), qui nous fut reconnu définitivement par les Anglais au traité de Versailles en 1783, après la guerre d'Amérique. (4)

En 1787, le damel du Cayor céda aux Français le cap Vert et les terres voisines avec le petit village de Dakar, où la Compagnie créa un poste commercial.

En 1784, la colonie, toujours entre les mains des associés de la compagnie

---

(1) Berlioux.

(2) Voici quelques chiffres pris de l'ouvrage de Berlioux. — Marchandises exportées : 80,000 cuirs verts, 4,000 ou 4,500 esclaves, 2,500 quintaux de cire, 2,500 quintaux d'ivoire, 500 marcs d'or, 1400 quintaux de gomme, 1,000 pagnes, de l'ambre, des plumes et autres provisions en quantité indéterminée. — Un esclave de premier choix se vendait 30 barres ou 45 livres.

(3) Lanier. — L'Afrique.

(4) Par l'article 9 du traité de Versailles, signé le 3 septembre 1783, le roi d'Angleterre consentait à restituer à la France : Saint-Louis, Podor, Galam, Arguin, Portendick et Gorée.

du Sénégal, fut administrée pour la première fois par un gouverneur nommé par le roi.

En 1791, l'Assemblée nationale constituante décréta la liberté commerciale aux colonies et la compagnie du Sénégal fut dissoute.

Les dernières années du règne de Louis XVI avaient profité à la colonie : des voyages d'explorations avaient été entrepris : le premier par le négrier Lamiral, conduit par les besoins de son commerce jusque dans le pays de Galam, et qui a



UN PONT EN AFRIQUE

donné sur les Maures de la rive droite du Sénégal, de très curieux détails ; le second par le commandant de la corvette *La Bayonnaise*, La Jaille, qui de 1784 à 1785, reconnut les côtes du cap Blanc à Sierra-Léone ; le troisième en 1786, par Rubault, agent de la compagnie du Sénégal, qui traversa la partie septentrionale du Cayor, le Djolof, le Niani, le Boundou, franchit la Falémé, près de Kagnousa et atteignit le fort Saint-Georges, d'où il revint à Saint-Louis par le fleuve ; le quatrième par le capitaine du génie Golberry, qui traversa le Cayor de Saint-

Louis à Dakar, visita les escales du désert, le comptoir d'Albréda et alla jusqu'à la colonie anglaise de Sierra-Léone.

Ce dernier insistait sur la nécessité de s'établir fortement dans la contrée, dont il énumérait les ressources. Il déplorait l'incurie des administrateurs, l'indifférence du gouvernement, le mauvais état des fortifications, mais on ne l'écouta seulement pas. Il faudra de nouveaux désastres pour démontrer le bien fondé de ses réclamations.

Pendant toute la période révolutionnaire, le Sénégal fut à peu près oublié. La métropole ne daigna même pas songer au remplacement du gouverneur. Par une exception peut-être unique dans l'histoire coloniale, le major d'infanterie Blanchot, nommé gouverneur en 1788 par le roi Louis XVI, conservait son commandement sous le consulat de Bonaparte.

Les Anglais eux-mêmes — et pourtant ils étaient les maîtres incontestés de l'Océan — ne songèrent à s'emparer de Gorée qu'en 1800, et attaquèrent Saint-Louis avec tant de mollesse, que toutes leurs attaques furent vigoureusement repoussées.

**XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.** — La paix d'Amiens avait rendu Gorée à la France. Malgré les stipulations formelles du traité, les Anglais ne consentirent pas à rendre ce poste, dont l'importance stratégique ne leur avait pas échappé. On se décida à le reprendre de vive force.

Victor Hugues prit la direction de l'armée et s'empara de l'île.

En 1809 le Sénégal nous fut encore une fois enlevé. Saint-Louis capitula après quelques jours de siège. (14 juillet).

La colonie resta sous la domination anglaise jusqu'aux traités de 1814-15, qui nous rendirent définitivement nos comptoirs de l'Afrique occidentale.

Depuis cette époque, le développement colonial de la France est allé toujours croissant; nos colonies se sont toutes étendues et nos finances ont trouvé dans ces nouveaux pays des débouchés importants.

Dans l'ouest-africain, le Sénégal s'est augmenté, vers l'est du Soudan, jusqu'à Timbouctou et Sikasso et au nord de toute la côte de l'Atlantique jusqu'au cap Blanc; vers le sud, la Casamance, la Guinée française, la Côte de l'Ivoire, le Dahomey, le Congo, sont devenus des colonies différentes, après être restées de longues années des dépendances sénégalaises.

Toutes ces conquêtes préparent donc pour la France de l'avenir, des débouchés certains à notre commerce et à nos produits manufacturiers, en même temps qu'elle assure à notre marine marchande une vitalité inconnue jusqu'à nos jours.

# EXPLORATIONS



**N**UL continent n'a été l'objet de plus de convoitise de la part des peuples européens, que les vastes et mystérieuses régions qui forment le Continent Noir.

Un littoral continuellement hérissé d'écueils et de bas-fonds, sans fleuve navigable permettant aux commerçants de pénétrer dans l'intérieur des terres, des côtes d'un accès difficile, une atmosphère chaude et humide, lourde et froide, une population fanatique, sauvage, quelquefois même inhospitalière, enfin un concours inouï d'obstacles naturels, politiques, religieux avaient jusqu'à ces dernières années laissés affranchis les peuples du centre africain, de tout contact avec les races blanches du vieux continent.

La curiosité, l'ambition, l'intérêt des nations ont présidé à la découverte et à l'évaluation des régions de l'Afrique, et aujourd'hui que tous les peuples se sont jetés à la curée coloniale, il ne reste aucun point de côte dont la possession n'ait eu un ou plusieurs compétiteurs sérieux.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les Européens se sont contentés de parcourir les côtes et les marigots des bas fleuves sans oser visiter l'intérieur des terres. Quelques Européens cependant, les Portugais, ont pénétré dans les régions limitrophes de leurs comptoirs et dans les pays faciles à visiter entre la Casamance et le rio Cachéo, mais leurs voyages furent sans utilité pour la science puisqu'ils gardèrent pour eux seuls leurs découvertes.

Les Français se fixèrent particulièrement à l'embouchure du Sénégal, les Anglais sur les rives de la Gambie, les Portugais dans le Cachéo et à Bissao. Ce fut de ces points côtiers que ces trois nations rayonnèrent et conquirent les pays de l'Afrique occidentale compris entre le Cap Blanc et le Sierra-Léone.

Une trentaine de voyageurs ont laissé, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, des relations intéressantes qu'ils ont offertes au public plus ou moins soucieux de l'avenir politique des pays africains.

Parmi les Français, on peut citer :

Le père Alexis de Saint-Lô (1637) ; Jannequin (1643); Villant de Bellefond (1669) ; le père Gaby (1689); Le Maire (1695) ; André Brüe, puis le père Labat (1728); Adanson (1757); de Manet (1767) ; Pruneau de Pommegorge (1789); Lamiral (1791), et Saugnier (1791).

Les Anglais établis en Gambie ont eu aussi leur part de découvertes :

Hakluyt, Purchus, Jobson (1623), Moore (1738), Schmit (1744), Lindsay (1757), Mathews (1788).

La plus intéressante fut celle de Watt et Winterbottom qui, partis du Rio Nunez, allèrent jusqu'à Timbo (1794) ; cette exploration fut suivie, l'année suivante, de celle de Mungo Park qui découvrit le moyen Niger pour le descendre quelques années après, jusqu'aux rapides de Boussah où il trouva la mort.

Depuis le commencement de ce siècle, toutes les nations européennes se sont fait un devoir d'aller reconnaître l'Afrique.

Sur la côte occidentale, la France tient le premier rang pour le nombre de ses explorateurs. Parmi les principaux voyageurs européens qui ont parcouru l'arrière pays des colonies de l'Afrique occidentale, il faut citer: Mollien, Réné Caillié, Hecquard, Lambert, Zweifel et Moutier, Olivier de Sanderval, Bayol, Noirot, Gaboriaud, Brosselard, Lamadon, Madrolle, Baillat, Paroisse, Briquelot, Alby, etc.

## MOLLIEN

**Saint-Louis à Timbo — 1818**

Mollien était le fils du comte Mollien, ex-ministre du Trésor sous Napoléon Ier. Il arriva au Sénégal par le brick "Argus" qui rencontra le radeau de la "Méduse" (1816) ; il fut chargé par le gouvernement du Sénégal d'une mission au Fouta Diallo.

Son itinéraire fut : Saint-Louis, le désert du Ferlo, le Fouta, le Damga, le Boundou, la Falémé, le Gambie, Labé, Timbo, Porédaka, le Toumini, Kadé, le Rio-Grande, Géba et Bissao.

Il rencontra un grand nombre de peuples : les Ouolofs, les Foulahs, les Mandingues, les Sarracolès, les Biaffades, les Papels et les Manjaques.

" Le temps qui s'est écoulé entre mon retour et le jour où je me suis occupé de rédiger mon voyage, m'a été bien nécessaire pour ne point le composer sous l'influence d'impressions défavorables, mais souvent fausses, que m'avait causées le caractère tracassier des nègres. En effet, rendu à la vie plus calme, j'ai pesé le pour et le contre de leur conduite à mon égard, et j'ai reconnu qu'ils étaient en général moins cruels et plus éclairés qu'on ne les croit communément en France.



LA CHASSE AU BUFFLE

Cette amélioration sociale, dont on rencontre avec surprise, tant de traces sur la vaste étendue de l'Afrique, vient de la partie septentrionale de ce continent, et augmente à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur. Le contact des Européens a été funeste aux peuples qui habitent les côtes, car ceux-ci n'ont puisé que des vices dans leur commerce, non pas que je veuille prétendre que les nations de l'intérieur soient des modèles de douceur et de bonne foi, mais au moins elle ne sont pas portées au libertinage et à l'ivrognerie comme les habitants du littoral de l'Afrique (1).

L'impulsion donnée par Mollien ne se ralentit pas, car bientôt un autre Français allait entreprendre un voyage avec de bien faibles moyens pour se diriger vers la mystérieuse ville de Timbouctou.

## RÉNÉ CAILLIÉ

**Boké à Timbouctou et le Maroc — 1827-29**

Parti de France avec l'expédition de la Méduse, sur la gabare "la Loire", il séjourna au Sénégal et à Sierra-Léone et vint à Boké dans le Nunez d'où il partit pour le Niger. Il voulait arriver à Timbouctou (2); son voyage est encore un des plus merveilleux qui se soit fait en Afrique. Il traversa le Fouta Diallo, gagna Kankan, Djenné, le Niger, Timbouctou, traversa le Sahara, le Maroc, et atteignit Tanger, d'où il fut transporté à Cadix et à Toulon, par les soins du consul français.

Sans fortune (2,000 francs), sans escorte, il dut, pour parvenir au Soudan, se faire passer pour musulman, raconter qu'il était né en Egypte de parents arabes, qu'il avait été emmené en France dès son plus jeune âge par des Français faisant partie de l'armée d'Egypte, et que, depuis, il avait été conduit au Sénégal pour y faire les affaires commerciales de son maître qui, satisfait de ses services, l'avait affranchi. Libre maintenant d'aller où il voulait, il désirait naturellement retourner en Egypte pour y retrouver sa famille et reprendre la religion musulmane.

" ...Depuis le vol que l'on m'avait fait de mon papier, j'étais devenu très soupçonneux, et je ne m'absentais de ma case qu'avec circonspection : je me rendais cependant à la mosquée deux fois par jour, afin de paraître dévoué à la religion ; car j'avais besoin d'en imposer aux nègres ; j'en trouvais toujours qui n'étaient pas disposés favorablement pour moi; ils ne cessaient de dire que j'étais un Blanc : or, les

---

(1). Mollien. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique.* 1822.

(2) On dit aussi Tombouctou.

Mandingues ne nous aiment pas du tout : ils ont horreur du nom chrétien. Cependant ils ne méprisent pas les Européens : le fanatisme seul les porte à nous détester, et s'ils m'eussent connu pour ce que j'étais, il est possible qu'il ne m'eussent fait aucun mal ; mais, sans scrupule, ils m'auraient dévalisé et empêché de continuer mon voyage. Je trouvai les habitants de Kankan aussi importuns et mendiants que ceux de Cambaya...... Après souper, j'eus la visite d'un vieux marabout venant de Ségo ; il me regarda avec curiosité : il ne pouvait s'empêcher de rire de la longueur de mon nez, assurant qu'il n'en avait jamais vu de pareil... ”

Caillié parvint à Djenné et de là descendit le Niger jusque vers Timbouctou.

“... Depuis mon départ de Djenné, je souffrais horriblement de me trouver seul de Blanc avec des nègres dont je n'entendais pas la langue : cette circonstance, jointe à ma qualité d'étranger, presque dépourvu de tout, semblait les autoriser à m'insulter grossièrement ; ils me mettaient absolument au rang des esclaves.

Le jour, la chaleur était très forte ; j'avais une peine infinie à trouver une place pour me mettre à l'abri de l'ardeur du soleil brûlant, qui devient presque insupportable lorsqu'on est obligé de rester dans l'inaction. La nuit, je couchais sur le pont, car il n'y avait pas de place pour moi dans l'embarcation ; j'étais exposé au serein et à toutes les intempéries de la nuit : j'avais cependant le soin de m'envelopper d'une peau de mouton ; mais cette précaution ne m'empêcha pas d'être atteint, le 31 mars, d'une forte indisposition ; j'eus de violents étourdissements, suivis d'une grande faiblesse ; mon estomac ne pouvait plus supporter aucun aliment.

Depuis cette indisposition, on me permit d'habiter l'intérieur de la pirogue ; mais la place qui me fut assignée était fort incommode ; j'étais avec un nègre mandingue et son esclave, qui était une femme ; ils me laissaient si peu d'espace, que je ne pouvais m'étendre : ma tête touchait à mes genoux. J'avais été précisément recommandé aux soins de ce nègre, mais il n'en tenait aucun compte et fut aussi impitoyable pour moi, que tous ceux qui composaient notre embarcation...

... Enfin nous arrivâmes heureusement à Timbouctou, au moment où le soleil touchait à l'horizon. Je voyais donc cette capitale du Soudan, qui depuis si longtemps était le but de tous mes désirs. En entrant dans cette cité mystérieuse, objet des recherches des nations civilisées de l'Europe, je fus saisi d'un sentiment inexprimable de satisfaction ; je n'avais jamais éprouvé une sensation pareille et ma joie était extrême. Mais il fallut en comprimer les élans : ce fut au sein de Dieu que je confiai mes transports ; avec quelle ardeur je le remerciai de l'heureux succès dont il avait couronné mon entreprise ! que d'actions de grâce j'avais à lui rendre pour la protection éclatante qu'il m'avait accordée au milieu de tant d'obstacles et de périls, qui paraissent insurmontables ! Revenu de mon enthousiasme, je trouvai que le spectacle que j'avais sous les yeux ne répondait pas à

mon attente ; je m'étais fait de la grandeur et de la richesse de cette ville une toute autre idée : elle n'offre, au premier aspect, qu'un amas de maisons en terre, mal construites ; dans toutes les directions, on ne voit que des plaines immenses de sable mouvant, d'un blanc tirant sur le jaune, et de la plus grande aridité. Le ciel, à l'horizon, est d'un rouge pâle ; tout est triste dans la nature ; le plus grand silence y règne ; on n'entend pas le chant d'un seul oiseau. Cependant, il y a, je ne sais quoi d'imposant à voir une grande ville élevée au milieu des sables, et l'on admire les efforts qu'ont eus à faire ses fondateurs... " (1).

Pendant vingt-deux ans, aucune expédition ne fut tentée vers le Fouta Diallo. Le Sénégal, non encore pacifié, attirait alors toutes les forces coloniales dont la France pouvait disposer. Cependant, le réveil de notre expansion fut donné, en 1850, par un officier de cavalerie, nommé Hecquard, qui, au péril de sa vie, séjourna plus d'un an dans les pays musulmans du Fouta.

## HECQUARD

**Gambie à Timbo — 1850-51**

Hecquard était lieutenant aux spahis sénégalais et commandant du cercle de Bakel, lorsqu'il reçut du gouverneur du Sénégal mission de gagner Ségou et le Fouta Diallo par la côte de l'Ivoire. N'ayant pu remonter la Comoé, il gagna par navire les comptoirs situés au sud du Sénégal. " Retenu en Cazamance par les vissicitudes de la guerre que se faisaient alors les habitants du Brassou et ceux du Cabou, je profitai de cet intervalle pour visiter le fleuve, ainsi que la rivière Saint-Grégoire (2), dont je pus reconnaître la source. Cependant les hostilités ne cessant pas et ne voyant plus revenir un messager que j'avais envoyé à l'Almani du Fouta Diallon pour lui demander une escorte, je me décidai à changer mon itinéraire et à me mettre en route. Deux chemins s'offraient à moi : l'un, plus court, consistait à aller gagner Géba et à suivre en partie la route prise par M. Mollien à son retour ; l'autre, plus difficile, mais plus intéressant, me permettait de visiter les royaumes du Haut-Cabou, où jamais Européen n'avait mis les pieds. J'optai pour cette dernière voie et, franchissant les plaines inondées qui séparent la Cazamance de la Gambie, je suivis les rives de ce fleuve jusqu'à Fattatenda ; puis, traversant les Etats du Haut-Cabou — qui jamais n'avaient vu d'hommes blancs, — j'arrivai sur les bords du Rio Grande. De là je visitai le Kolli, les villages inconnus des Tiapys (3), et après avoir erré longtemps dans les montagnes arides et désertes du

---

(1). René Caillié. *Voyage à Tombouctou* (1830).

(2). Songrogou ou Marsassou.

(3) Les Londoumans ont encore dans le Rio Grande, plusieurs villages. Ce peuple est appelé Tiapys par les Foulahs.

Bauvès, pour éviter un chef insurgé contre l'Almani régnant, je gagnai Timbo, capitale du Fouta Diallon, où je séjournai quatre mois, attendant vainement des secours que j'avais demandés à Bakel ; mais n'espérant plus les voir arriver, je pris à regret le parti impérieusement recommandé par ma situation de retourner au Sénégal. Alors l'Almani, dont j'avais conquis toute la bienveillance, me donna deux de ses parents pour m'accompagner à Saint-Louis, où j'arrivai le 14 septembre 1851, après une absence de dix-neuf mois, ayant visité les sources du Sénégal, du Rio Grande, de la Gambie et de la Falémé, traversé le Tangué, le Nicolo, le Kaman, le Bondou et exploré quelques contrées sur lesquelles nul Européen que je sache n'avait encore porté ses pas, tels que le Haut Cabou, le Kolli, le Bauvès, le Nicolo, et le Kaman " (1).

Quelques années après, l'officier Lambert préparait un voyage vers Timbo, résidence des chefs du Fouta.

## LAMBERT

**Boké à Timbo — 1860**

Lieutenant d'infanterie de marine, il fut chargé d'aller rendre visite au chef du Fouta Diallo pour le prier d'engager son peuple à descendre commercer vers le Rio Nunez. Lambert s'embarqua à Saint-Louis le 20 février 1860 et arriva à la factorie de Bel-Air, dans le Rio Nunez, le 1er mars. L'explorateur était accompagné de deux noirs de confiance, Cocagne, quartier-maître indigène, et Koly-Coumba, tirailleur sénégalais.

Après s'être rendu à Boké, il quitta ce point le 8 suivant, escorté par un chef indigène, Abdoulaye, et plus tard par l'alpha du Labé, nommé Kikala. Lambert traversa le Cogon, visita les villes de Guémé et de Compéta, suivit le Toumini, puis le Kakrima, et pénétra à Fougoumba, puis à Timbo où Omar venait de céder ses fonctions d'Almamy, à Sori-Ibrahima. Il remit des cadeaux à ces deux chefs et rentra au Sénégal par la province de Labé, de Boundou et Sénoudébou, après un séjour de six mois en pays inconnu.

## ZWEIFEL ET MOUSTIER

**Sierra-Léone au Niger. — 1879-1880**

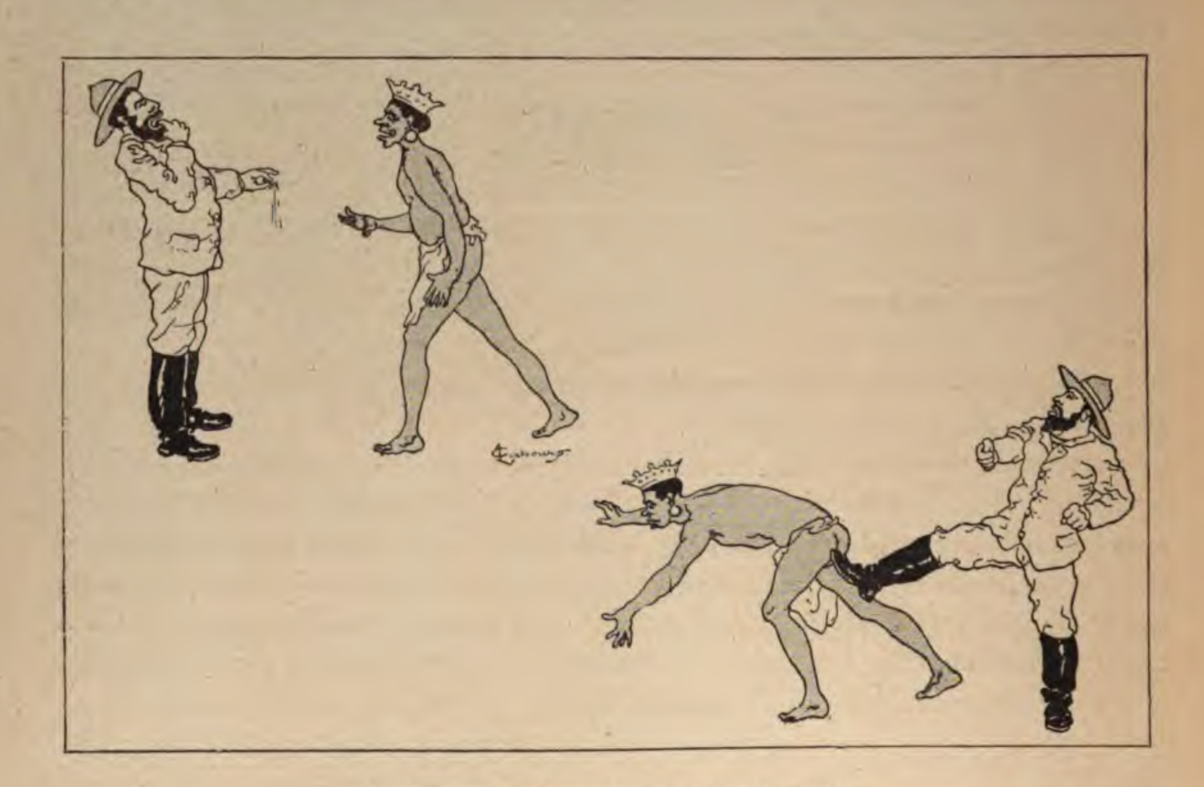
En 1879, sous le patronage de M. Verminck, Zweifel et Moustier (deux de ses agents commerciaux), quittèrent Sierra-Léone en 1879 en pleine saison des pluies pour se rendre à quelques kilomètres des sources du Niger.

---

(1) **Hecquard**, *Voyage sur la Côte et dans l'intérieur de l'Afrique occidentale*, 1853.

La région du Haut Niger n'avait même jamais été entièrement explorée et il n'avait été fait dans cette contrée que de rares tentatives d'explorations isolées, restées infructueuses. En 1822, le major Laing s'était avancé au delà de Falaba, mais n'avait pu gagner les sources du grand fleuve. En 1869 M. W. Reade, que patronnaient MM. A. Swanzy, de Londres, et Ch. Heddle, de Sierra-Léone, tenta par deux fois la même aventure. A son premier voyage il pénétra jusqu'à Falaba et, au second, il entreprit une exploration vers le Bouré, sans pouvoir cependant remonter le Niger dans son cours supérieur.

La gloire de la découverte des sources du fleuve noir revient donc à la France par la générosité de M. Verminck et par la fermeté de caractère et la hardiesse de tempérament de MM. Zweifel et Moustier, le premier Suisse, le second Français.



M. MOUSTIER REÇOIT UN ROI AFRICAIN

Le roi des Belges qui, à cette époque déjà, s'intéressait aux choses d'Afrique, fit exprimer à M. Verminck le désir de s'entretenir avec les explorateurs.

Tous trois se rendirent à Bruxelles et Léopold II s'entretint longuement avec M. Moustier. " Eh bien, lui fit M. Verminck au sortir de l'audience, ça vous a fait quelque chose quand vous avez paru devant le roi? — Moi, reprit

l'autre, qui était de Marseille, me faire quelque chose! Un roi? Non, vous n'y pensez pas! Je sais d'Afrique comment il faut les prendre, les rois : quand j'en étais satisfait, je leur passais mes vieilles chiques, et quand ça ne marchait pas, je leur flanquais mon pied dans le derrière (1) ".

## AIMÉ OLIVIER, VICOMTE DE SANDERVAL

**Boubah à Timbo. — 1880**

En 1880, M. Olivier, vicomte de Sanderval, propriétaire de plusieurs factoreries en Guinée portugaise, résolut d'explorer les routes conduisant vers le Fouta, tant au point de vue commercial que dans l'intention de reconnaître si un chemin de fer reliant Timbo et le Niger à Boubah était d'une exécution possible et peu coûteuse.

A l'aller, la route suivie fut Boubah, Féfiné, Toumini, Labé et Timbo. « ... J'attends les retardataires, près et en vue de Timbo, sur le bord d'un marigot, à l'ombre. J'envoie Diafarou prévenir l'Almamy pour qu'il se prépare à venir me saluer; mais la religion me dit-on défend à ce haut personnage de sortir, si ce n'est pour aller à la guerre ou pour se rendre, le vendredi, à la mosquée.

" Bientôt je reçois une députation de dignitaires : le frère aîné du roi, président du grand conseil, divers vieux, un fils de roi, etc., etc.

On me conduit à ma case, la plus grande du village, c'est presque une maison; la salle carrée a plusieurs compartiments; il y a là de la vraie obscurité, de bons murs de terre, épais de 50 centimètres, hauts de 3 mètres, un plafond fait de grosses branches juxtaposées, plus le toit de chaume. Pas de fenêtres, bien entendu. Je respire à l'aise pour la première fois à l'abri du soleil.

Le fils du roi vient me saluer; il s'assied hors de la case, sous le chaume qui abrite une sorte de galerie. Il suppose que je vais me déranger pour aller lui serrer la main, je le salue de l'intérieur. Viennent les grands dignitaires, je les fais entrer. Le fils du roi se décide à se rapprocher pour me dire bonjour. Je donne l'ordre qu'on ne laisse pénétrer personne qui ne se soit d'abord fait annoncer. Il importe d'inspirer le respect et même une certaine crainte, sinon l'Almamy me prendra pour un pauvre diable et je n'obtiendrai rien. Je sens bien que je suis prisonnier autant que plénipotentiaire chargé de mes propres pleins pouvoirs.

Deux vieillards se présentent; l'un, armé d'une sagaie reste à quinze pas; il escorte l'autre qui est le grand chef de tout (sans doute parce qu'il n'y a rien;

---

(1) Félix Dubois, *La vie au Continent Noir.*

tous d'ailleurs sont grands chefs de quelque chose). Puis d'autres vieux arrivent successivement...

... Une femme d'un certain rang, parente des propriétaires de mes cases, vient me voir. Elle a le type européen, les traits réguliers, le nez mince. Elle est très aimable et a bonne tenue. Elle demande si je ne dois pas rester jusqu'à la fin de l'hivernage; elle a entendu parler de cela... Lugubre, la nouvelle de la brave femme! Il me semble cependant que je dois approcher du diango (demain) final. Je n'ose pas encore, néanmoins, donner l'essor à ma pensée et la laisser libre de traverser les mers pour me devancer auprès des miens.

Après huit jours de soupirs étouffés et d'instances indirectes, Mahmadou-Paté tient enfin entre ses mains le clysopompe de ses rêves. Allah oua-koubarou! Il s'empresse de se faire expliquer le mécanisme de l'instrument et il asperge gaiement les figures impassibles des vieux courtisans qui l'accompagnent. Cette petite expérience de physique intéresse au plus haut point l'expérimentateur, qui ne se lasse point de manifester son ardent désir de posséder un si curieux joujou. L'égoïste sauvage! — Et si je suis malade? — Enfin! l'essentiel est d'avoir ma liberté...

Evidemment le Foutah est une barrière qui empêche le Soudan de nous livrer ses produits. Quel commerce peut-on faire, quelles caravanes peut-on organiser dans un pays qu'il faut traverser mystérieusement, en se divisant par petits groupes, en ne disant jamais où l'on va et en portant assez peu de marchandises pour pouvoir la cacher dans une peau de bouc accrochée en sautoir sur l'épaule — bagage qui n'attire pas l'attention; pareille sacoche étant portée d'ordinaire par les gens du pays?

La foi punique de ces brigands ne paraît pas avoir épuisé ses dernières ressources; il reste encore des diango et des fabé diango en provision. Rien n'annonce le départ. — Mahmadou-Paté est revenu me conter des sornettes; il croit aux balles enchantées et m'affirme qu'une balle arrive toujours au but visé, si l'on a soin de la mordre et de dire bisimillah en l'introduisant dans le canon du fusil... (1). "

M. Olivier de Sanderval, après avoir séjourné à Timbo environ deux mois, regagna le Nunez par le haut Kakrima, Bambaya et Boké. Son voyage avait duré près de huit mois; c'était une exploration nouvelle et intéressante au point de vue géographique. Il l'a relatée dans son livre d'une manière très humoristique.

---

(1) Olivier de Sanderval, *De l'Atlantique au Niger.*

## GOLDSBURY

**Gambie à Timbo. — 1881**

Goldsbury, gouverneur de la Gambie avait été choisi en 1880-81 pour aller présenter à l'Almamy du Fouta un traité d'amitié et de commerce en faveur de l'Angleterre; cent mille francs avaient été votés par le parlement anglais pour couvrir les frais de cette expédition.

La mission Madrolle et Baillat (1893) passant à Doumbiadji, village de la vallée du Rio Grande, surent, par les Anciens du pays, que de nombreux européens (1) étaient passés un après midi près du village, y avaient acheté quelques victuailles, mais n'avaient pas voulu séjourner dans la région.

## GABORIAUD ET ANSALDI

**Boubah à Timbo. — 1881**

Cette mission fut organisée par les soins de M. Aimé Olivier. Partie de Boubah elle gagna Léla, le Toumini et Fougoumba, où elle se rencontra avec la mission Bayol. A force de persévérance, M. Gaboriaud obtint de l'Almamy du Fouta le droit d'établir une voie ferrée et revint à la côte en passant par le Kakrima et le Nunez.

## BAYOL ET NOIROT

**Boké, Timbo, Médine. — 1881**

A cette époque les explorations se succédèrent.

En 1881, une nouvelle mission fut formée à Boké; elle se composait de quatre européens : MM. Bayol, Noirot, Billet et Moustier. Ce dernier revenait des sources du Niger, il se sépara bientôt de ses camarades, et Billet atteint par les fièvres retourna à Boké puis en France, d'où il repartit avec le docteur Crevaux pour le Haut Pilcomayo, où il fut tué par les indigènes.

Bayol et Noirot prirent la route de Timbo par Bambaya, Koussi et Fougoumba où ils rencontrèrent MM. Gaboriaud et Ansaldi. M. Bayol était porteur d'un projet de traité de commerce et d'amitié qui fut accepté par l'Almamy.

" Les cases de Timbo sont coiffées d'un immense chapeau en bambou,

---

(1) Les Noirs assimilent parfois les mulâtres et même les noirs parlant la langue des Blancs, et habillés à l'européenne, à des habitants de l'Europe. Ici c'est un peu le cas, car les indigènes prétendirent qu'il était passé à cette époque une dizaine de Blancs.

recouvert de paille, et entourées de bananiers et d'orangers, ainsi que de petits jardins potagers. Il y a, de plus, entre les cases, une cour immense au milieu de laquelle se trouve un oranger gigantesque. C'est au pied de cet oranger qu'ont lieu les grandes réunions publiques, les palabres, comme on dit. C'est là aussi que l'Almamy me reçut le lendemain de mon arrivée, avec toute ma mission, pour parler des affaires que je voulais traiter. Il y avait environ 200 personnes. Je lui donnai la lettre du gouverneur du Sénégal, la lettre envoyée par le chef des Français et la lettre du chef de la religion musulmane au Sénégal. Vous ne sauriez croire l'effet que produisit cette dernière lettre. Lorsque les chefs l'eurent lue, ils la baisèrent, ensuite tout le monde se prosterna et on fit un grand salam pour que Dieu conservât les jours du Président de la République, qui m'avait envoyé, du Gouverneur du Sénégal, et de tous les musulmans de la Sénégambie. Il me fallut cinq jours de palabres pour expliquer ce que je venais faire. L'Almamy accéda à toutes mes propositions, mais il me dit quelque chose que je tiens à rappeler et que j'ai noté : « Il ne veut pas, actuellement, me disait-il, que l'on améliore les routes, que l'on vienne avec des bateaux, que l'on fasse des chemins de fer. Cette idée le trouble. Il y voit la fin de son prestige. Le Fouta doit être aux Peulhs et la France aux Français. Seulement, ces deux nations, qui ont le même père et la même mère, n'en formeront plus qu'une, et la plus forte prêtera son appui à la plus faible. Le Fout-aDjallon sera sous le protectorat de la France. " Voilà les paroles que me disait cet homme de soixante ans, très sensé; et rappelez-vous que tous ceux qui étaient là savaient lire et écrire l'arabe; tous comprenaient très bien ce que je venais de dire (1) ".

## AIMÉ OLIVIER DE SANDERVAL

**Boké à Timbo. — 1888**

M. Aimé Olivier avait constitué depuis son dernier voyage au Fouta différentes missions commerciales dans le Fouta occidental : Astrié, en 1880, visita les Bissagos; Bonnard alla vers Kadé; Gaboriaud et Ansaldi, en 1881, vers Timbo, Hamadou-Boubou, en 1882, au Bouré, et Cardinet, en 1883-85, remonta le bas Coumpony.

Lui-même, en 1887-88, se décida à retourner dans ces pays africains et reprit le chemin de Timbo, mais, cette fois, par une route peu connue : Guémé, Compéta, le Toumini et Timbi Madina.

" ... Le soleil porte à la colère, il est bon de le reconnaître pour ne pas se fâcher à tort; il vaudrait mieux ne jamais se mettre en colère, rester toujours en possession de soi-même; ici les chefs sont toujours impassibles, en apparence,

(1) Dr Bayol, *Revue maritime et coloniale*, nov. 87.

la vivacité est de très mauvais ton (comme partout ailleurs); mais il est difficile de ne pas céder au climat ou à la nécessité qui exige parfois un peu de manifestation.

Il a fait froid cette nuit, dans tous les enclos j'entends tousser; et comment ne pas s'enrhumer à courir tout nu ou à peu près dès le matin par 12 degrés de température?

Lundi. — Le roi de Médina, Modhi Saga, prétendait que j'aille le voir, lui parler, lui faire ma cour; il m'a envoyé son entourage, les esprits ont tourné contre son obstination, il est venu. C'est un bon vieux qui vaut mieux que ses sujets, comme presque partout les chefs dans ce pays. Il portait la bague que je lui ai envoyée en remerciement de son dîner d'hier soir. Il a beaucoup insisté pour que je dispose de toutes choses à ma convenance dans son royaume; c'est la formule d'une politesse toujours agréable. Je n'ai rien demandé bien entendu, il ne faut pas confondre les affaires souvent orageuses avec les visites de cérémonie dont la quiétude est la caractéristique; je veux seulement remarquer, en passant chez ce nègre, que la politesse, formule de la vie sociale que l'on retrouve partout parmi les hommes, est toujours l'expression généreuse des meilleurs sentiments...

Le village de Daïa Kadé appartient, paraît-il, à ce bon vieux roi, il sait l'histoire de mon excursion sur le touldé Paray et le mécontentement qu'elle a causé dans le pays. Mais lui, me dit-il, n'est pas mécontent, et si le chef de l'endroit m'avait contrarié, il l'aurait fait amarrer et amener ici. Le fait accompli a toujours raison chez ces gens là, il est la démonstration de la force ou du droit, ce qui pour eux est tout un; chez les nègres la force prime le droit! Chez le musulman, c'est la juste conséquence du fatalisme.

Depuis la visite du roi, les gens du village sont moins obsédants de curiosité, ils se tiennent à distance, j'ai la paix sans trop de peine. La population non pas hostile, mais hardie, indiscrète, a obstrué mon repos dès mon arrivée, j'ai pris le parti de renvoyer tout le monde.

Ces gens qui s'imposent ne sont le plus souvent que des gens de peu de chose, inutiles et non des personnages dont on ait à rechercher l'influence; leur mécontentement n'est dangereux que s'il est encouragé par les chefs.

Ouana, noir anglais de Sierra-Léone, au service d'une maison française du Sénégal, vient me dire des bonjours. Il me dit qu'il est Anglais, mais très dévoué à la France; il faut venir chez les nègres pour voir un Anglais dévoué à la France; si je pouvais l'embaumer, ce phénomène, je le rapporterais en Europe, à Grévin ou à Tussaud; les Anglais eux-mêmes voudraient le voir. Il est arrivé sur les talons du roi et n'a pas perdu un mot de ce que nous avons dit, aussi n'avons-nous rien dit.

... Le roi est vieux, ses femmes sont jeunes, presque autant que sa fille

Cependant, après la lecture du traité, dont chaque article est longuement expliqué et commenté, tout ne se passe pas sans encombre. L'Almamy croit de son devoir de résister devant le public, et pendant une grande heure c'est une lutte émouvante contre de misérables objections; puis il renvoie la signature au lendemain matin : les esprits malins volent dans l'air la nuit, et viennent souffler et ternir les lunettes, objecte-t-il.

A quatre heures du matin, une reprise d'hématurie me replongeait dans les misères d'une fièvre assez violente pour inspirer des inquiétudes au docteur. Mais le traité de protectorat de la France sur le Fouta-Diallo était signé en séance publique ce vendredi 30 mars 1888 (1). "

## AUDÉOUD

**Siguiri au Fouta — 1888**

L'année 1888 fut féconde en explorations : tandis que le lieutenant Plat cherchait à Timbo à placer le Fouta-Diallo sous le protectorat de la France, le capitaine Audéoud, avec toute sa compagnie de tirailleurs quittait Siguiri le 25 mars 1888 pour s'assurer que les lieutenants Plat et Levasseur étaient bien traités dans les pays habités par les Mandingues et les Foulahs.

Cette compagnie de tirailleurs sénégalais, forte de 100 indigènes, du lieutenant Radisson et du sous-lieutenant sénégalais Toumané Aïssa, franchit le Tankisso et pénètre dans le Fouta où elle fut reçue avec une certaine crainte mêlée de respect.

" ...Un retard des porteurs nous retient encore au campement pour la matinée. Cela nous vaut le coup d'œil curieux du défilé de la colonne de l'Almamy.

Auparavant Demba est venu trouver mystérieusement le capitaine et, l'obligeant à s'écarter, lui a, plus mystérieusement encore, donné une espèce de plaque en or ! C'est le remerciement du cadeau d'hier : 300 francs en gourdes (pièces de 5 francs) renfermées dans un petit coffret en orfèvrerie, et deux boubous en soie brodée d'or, remis à l'Almamy par ordre du colonel.

Un détachement d'esclaves est parti avant-hier et a préparé la route que l'Almamy doit suivre, faisant des ponts sur les torrents, pratiquant des tranchées dans les forêts.

Il est neuf heures. Voici d'abord les deux fils d'Ibrahima, précédés d'une espèce de bannière et d'un chœur de griots. Cent mètres plus loin et à cent mètres les uns des autres, les groupes de chaque chef, à cheval, entourés de guerriers et de captifs, et précédé de griots chantant ses louanges.

---

(1) Plat, *Tour du Monde*, LIX, 1,537e livraison.

Les armées françaises devaient marcher comme cela du temps de la féodalité, lorsque le roy convoquait ses vassaux. Les chefs sont par ordre d'importance. Enfin voici l'Almamy, ayant devant lui ses bannières, ses griots, ses marabouts, les gens de sa suite ; derrière, une troupe compacte de guerriers. Il marche à pied, suivi de son cheval. Nous allons au-devant de lui pour le saluer. Il s'arrête. Mais les paroles ne s'entendent pas, parmi les vociférations de ses griots, faisant un porte-voix de leurs mains. Puis, il continue sa route, et dans le bruit qui décroît, on n'aperçoit bientôt plus que les longues draperies de ses femmes, ondulant dans une perspective décroissante.

Le mot de la fin sera donné par un fils de l'Almamy : un des officiers lui annonçant le départ de la compagnie pour le lendemain : " Vous partirez si mon père veut " ou bien encore par ce Peul disant à un de nos porteurs : " N'as-tu pas honte de te faire le captif des blancs ! ", ou enfin par ce vieillard défendant à un marchand de vendre des oranges à ces " fils du diable ". (1).

## BROSSELARD

**et la Commission pour la délimitation des territoires entre les Guinées française et portugaise**

Le traité du 12 mai 1886 signé par la France et le Portugal a donné aux Colonies de ces pays : la Casamance, la Guinée portugaise, et, à cette époque, les Rivières du Sud (aujourd'hui Guinée française) des limites acceptées et qui éviteront pour l'avenir des conflits commerciaux, militaires et politiques.

Afin de rendre exécutoire ce traité, des Commissions françaises et portugaises furent nommées pour reconnaître les territoires des deux partis.

Le Portugal nomma M. E.-J. da Costa Oliveira, commissaire du gouvernement royal, tandis que la France plaçait la sienne sous la direction de M. le capitaine Brosselard-Faidherbe.

La Commission française comprenait M. le lieutenant Clerc, M. Galibert, publiciste, M. le docteur Noury et une vingtaine de tirailleurs et de laptots.

Du côté de la Guinée française, M. Brosselard fit reconnaître le bas Coumpony et le cours inférieur du Rio-Grande, parcourut le Foréah et remonta dans le haut pays vers l'ancien Dandoum. L'interprète Ibrahima fut chargé de gagner Kadé et de présenter les cadeaux du gouvernement français au puissant chef du pays, modi Yaya, devenu dans la suite alpha du Labé.

Vers la Casamance, les Commissions franco-portugaise se rendirent à Zighinchor où les Portugais firent remise à la France de cet établissement en échange duquel nous cédions le bassin du Cassini.

---

(1) *Journal de route du lieutenant Radisson. — Tour du Monde.*

Ces explorations furent utiles à la géographie, car, pour la première fois, il y eut une carte assez exacte du pays de la Guinée portugaise et du bassin du Coumpony ou Cogon.

## LAMADON

**De Benty au Lolo — 1890**
**Commission pour la délimitation des frontières franco-sierra-léonaise — 1891-1892**

M. Lamadon, administrateur de la Mellacorée, s'est couvert de gloire à l'époque des invasions des sofas de Samory, en empêchant Karamoko Bilali, lieutenant de ce prince de passer le Lolo et de ravager les territoires du Tamisso (1).

Quelques mois après, M. Lamadon était nommé président de la Commission de délimitation des frontières franco-sierra-léonaise.

Ne s'étant pas entendues avec M. Kenny, délégué anglais, les deux commissions travaillèrent chacune de leur côté, rapportant à leur gouvernement respectif des propositions si différentes que les gouvernements français et anglais n'ont pas encore pu se mettre d'accord.

Les bandes de Sofas empêchèrent la mission française de parvenir au Niger, mais il faut espérer que la partie n'est pas perdue et que, la persévérance aidant, une nouvelle expédition saura utilement gagner le haut fleuve soudanais, reconnaître le pays et enfin rapporter, tant au point de vue commercial que politique, un tracé consciencieux d'un futur chemin de fer. Il devra partir de Conakry, gagner Faranna ou Kouroussa, pour accaparer le commerce du Fouta et celui du Sierra-Léone, en faisant de Conakry le premier port du Sud Atlantique.

" Faire reculer les Sofas semble, en effet, difficile, mais peut-être, avec beaucoup d'aplomb, serait-il possible de les empêcher d'aller plus loin. Et l'administrateur se décide aussitôt à leur envoyer en parlementaires son interprète, Sohri-Madhi, et Kérafalla, ministre de l'Almamy du Moréah, son compagnon de voyage, accompagnés de trois laptots, tous étant sans armes.

En guise de lettres les accréditant, ils emportent sa tunique officielle aux galons et boutons dorés.

Leur mission est de dire que le commandant de Benty se trouve sur les bords du Lolo avec cent cinquante tirailleurs ; qu'il leur défend d'entrer dans le Tamisso, pays français ; qu'il leur ordonne d'évacuer le Koukounia, placé également sous notre protectorat. S'ils passent outre à ces ordres, c'est à la France qu'ils déclarent la guerre ; le commandant supérieur du Soudan français, le colonel

---

(1) Le récit qui suit, que je cite d'après le livre de M. Dubois, me fut d'abord raconté par M. Baillat, administrateur en Mellacorée, il restera un fait historique dans les annales coloniales.

pierres, à construire des routes et des maisons. Nous ne les aimons pas du tout. Il n'y a que les Anglais qui soient bons pour nous, qui nous fournissent de la poudre, des fusils. Ils ne nous font pas de mal, aussi n'en faisons-nous pas à leurs caravanes. Il n'en sera pas de même pour celles qui vont chez vous. Nous partons. Voici une aiguille. Tu la donneras au commandant pour coudre ses paroles avec les nôtres. Quant à lui parler, nous n'irons pas. "

Un des laptots pensant faciliter l'entrevue et confiant dans " les paroles cousues ", dit alors naïvement : " Tu ne risques rien, il n'y a pas de tirailleurs avec lui. " Mais un des chefs sofas, Kékoutagbé, sourit d'un air malin et répondit : " Nous connaissons les Français. Nous savons qu'un commandant marche toujours avec beaucoup de tirailleurs. " Puis se tournant encore vers Shori-Madhi, l'interprète : " C'est fini. Dis-lui que nous sommes partis, mais que si les Blancs veulent aller jusqu'au Niger, nous ne les laisserons pas passer.

C'est un bel exemple de courage civique, qu'a donné là M. Lamadon, allant de sang-froid au devant de l'ennemi, de la mort, peut-être ; presque seul, incapable, en tout cas, d'opposer la moindre résistance, n'ayant pour toutes armes que l'audace et l'intimidation. J'estime que ce trait vaut les plus brillants faits d'armes de nos colonnes du Soudan... " (1).

## BROSSELARD

**De Benty vers le Niger — 1890-91**

M. Brosselard, qui s'était déjà fait connaître par de précédents voyages au Sahara et comme chef de la délimitation de la frontière franco-portugaise en Guinée, fut chargé, en 1890, d'une mission en Mellacorée et vers le haut Niger ; il releva sur place le tracé d'une voie ferrée reliant la colonie de la Guinée française vers Faranna.

M. des Michels, lieutenant de chasseurs, M. Warenhorst, explorateur, M. Adrien Marie, peintre, et M. Dubois, publiciste, faisaient partie de cette mission.

L'itinéraire fut : Benty, Pharmoréah, Ouélia, Ouaoussou, Yomaya, Sambeya et Simangaréa, où la mission dut s'arrêter devant les forces supérieures d'un lieutenant de Samory, Kéramo Bilaly. " Je propose à l'Almamy de m'accompagner lui-même. Je payerai largement les porteurs, les gens de l'escorte et à lui-même je réserverai une importante gratification en argent. "

Kéramo-Bilaly me répond qu'il ne peut pas me laisser passer, sa consigne est formelle.

Je réponds à l'Almamy que sa politique manquait de franchise.

---

(1) Félix Dubois, *La Vie au Continent noir.*

Kéramo Bilaly, très émotionné de ces paroles m'affirma qu'il désirait rester en bons termes avec les Français, qu'il serait tout disposé à s'entendre avec nous, si nous voulions reconnaître ses titres de souveraineté sur les territoires où il était établi.

Pour me prouver son indépendance, il me ferait suivre d'une riche caravane et me fournirait à moi-même le moyen de quitter le territoire des Sofas.

Après cette entrevue, je voulus me rendre sur une hauteur voisine, d'où l'on découvrait le cours du Niger.

Kéramo Bilaly m'invita à ne pas donner suite à ce projet, et me fit savoir que si je ne partais pas le lendemain, il donnerait l'ordre aux Sofas de quitter Simangaréa, et qu'il nous deviendrait impossible de nous ravitailler. Lui-même avait hâte de faire rentrer ses troupes dans leurs cantonnements respectifs, car il lui devenait impossible de les nourrir.

Notre mission était donc terminée. " (1)

## DE BECKMANN

**Conakry à Timbo. — 1891.**

Comme on le remarque, c'est presque toujours Timbo qui est le point d'attraction des explorateurs de la Guinée française et du Soudan.

M. de Beckmann, administrateur du Dubréka fut, lui aussi, chargé en 1891, de se rendre à Timbo pour reconnaître le tracé de la future route coloniale vers le Fouta.

M. de Beckmann apportait à l'Almamy la redevance annuelle que la colonie de la Guinée française a la mauvaise habitude de payer à des chefs, peu scrupuleux des traités et toujours en quête de mauvais sentiments à l'égard des Européens s'égarant dans leur pays.

## MADROLLE ET BAILLAT

**Du Nunez à Kadé. — 1893.**

En 1893, MM. Madrolle et Baillat reçurent du gouvernement colonial de la Guinée française, la mission de reconnaître les îles Tristao et de se rendre dans la vallée du Rio-Grande par le Cogon, pour gagner le Fouta-Diallo.

Ils suivirent la route suivante : Boké — Marigots du Bas-Nunez — Tristao — le Coumpony jusqu'à Kandiafara — Koumataly — Cogon et Rio-Grande — Mahmadou Guimi — Saraba — Kadé — les sources thermales — Doumbiadji —

(1) Rapport de M. le capitaine Brosselard-Faidherbe. — *Journal officiel* du 27 juillet 1891.

Médina — Guémé — Bambaya — Kokoroto -- Bakero — Boffa — Conakry et Sierra Léone.

Dans ce voyage, les peuples reconnus furent les Landoumans, les Nalous, les Bagas, les Tendas, les Iolas, les Foulacoundas, les Mandingues du Gabou, du Kadé et de Toubah, les Foulahs, et les Soussous.

" Au Foréah, chez les Foulacoundas, nous sommes bien reçus. Après avoir séjourné quelque temps dans ce pays, nous nous mettons en route vers le coude supérieur de Cogon et Kadé, mais comme les premiers villages foulahs, en guerre avec les Foulacoundas, se sont retirés vers l'intérieur de leur pays, nous allons sans guide, à l'aveuglette.

Après quelques jours de marche, nos provisions se sont beaucoup épuisées et nous devons, alors, avoir recours à la chasse.



MM. BAILLAT ET MADROLLE, A SARRÉ-MORSO

Nous envoyons notre interprète pour rechercher la direction du premier village foulah ou tout au moins quelques indices, car nous avons perdu tout sentier, toute trace d'homme. Seules, quelques empreintes de pied d'éléphants, de biches et d'antilopes, nous indiquent la direction d'une source ou d'un cours d'eau.

Nourrir et satisfaire une trentaine d'hommes qui composent notre suite, est

A peu de temps de là, nous parvîmmes à Kabara.

Le fils du chef de Kadé, Aguibou, circulait dans la contrée : il vint à Kabara et nous rendit visite avec toute sa troupe. Il nous assura des bonnes dispositions de son père envers les Français et nous promit que les chefs de village qui nous avaient mal reçus seraient batonnés. Il alla même plus loin, il nous offrit la tête de l'un d'eux. Mais nous nous contentâmes d'une simple bastonnade.

Cette punition était nécessaire, parce qu'il fallait qu'après cet affront, notre passage fit époque pour que nos concitoyens qui y passeront dans l'avenir y soient mieux reçus...

Treize jours après notre départ de Kadé, nous pénétrions dans la ville de Guémé, située au sommet d'un mamelon... Notre marche fut continuée vers Bambaya et le Cogon, traversé à six kilomètres au nord de cette ville.

Le pays est accidenté et les pâturages permettent à de nombreux troupeaux d'y vivre pendant la bonne saison...

M. Baillat, souffrant d'un long séjour dans les colonies, tomba bientôt malade. Ma santé, affaiblie par six mois de courses continuelles, me força à m'aliter ; l'anémie commençait, et, nous sentions qu'il était temps de regagner la côte. Nous laissâmes donc nos projets de Timbo et notre itinéraire de retour par le Caniah et la Mellacorée, pour prendre au plus tôt le sentier du Rio Pongo.

Pendant notre retour à la côte, les pluies se mirent à tomber. C'était le commencement de l'hivernage où par seaux d'eau la pluie vient tout effondrer.

En quittant Bambaya, nous prîmes d'abord une direction sud-ouest jusqu'au village de Dara Magnaki, lieu habité le plus propre et le plus coquet que j'aie rencontré en pays foulah. De là, on passe dans le bassin du Pongo et en pays soussou.

Ici, les villages sont propres et vastes, les maisons sont en terre et plus agréables à habiter, et les habitants plus commerçants et moins rebelles à nos mœurs.

Dans les maisons on voit des étoffes et des objets européens : on est alors chez un peuple qui a l'habitude de fréquenter nos comptoirs. Les villages sont plus nombreux et le terrain plus favorable aux cultures.

A notre arrivée au Pongo, toutes les maisons de commerce furent en fête et rivalisèrent pour nous offrir l'hospitalité la plus cordiale.

D'après les rumeurs indigènes, on croyait que M. Baillat avait été assassiné par les Noirs avant notre arrivée à Kadé, et, que mon convoi à moitié pillé, avait été attaqué plusieurs fois ; que j'avais dû quitter le Fouta et gagner le Sénégal ; tels étaient les bruits des indigènes de la brousse. Un service divin était même sur le point d'être fait par les Pères du Pongo, quand M. Baillat et notre mission y parvinrent.

Notre voyage d'exploration se trouvait terminé. La mission gagna Conakry par mer où elle reçut un parfait accueil.

Nous amenions dans le chef-lieu de la colonie un messager particulier de l'alpha Yaya, modi Baker, qui nous avait suivi depuis Kabara. Précepteur du jeune Aguibou, Baker fut adjoint à notre mission et nous rendit de signalés services dans nos rapports avec les Foulahs. Très bien reçu par le gouverneur de la Guinée, il regagna Boké à bord d'un vapeur et rentra dans son pays très satisfait de son séjour parmi les Blancs de la côte, desquels il reçut force cadeaux.

Son retour dans le Labé répandra le nom de la France et fera, je pense, connaître le nom de Conakry, qu'aucun habitant de la vallée de Rio-Grande ne connaissait encore lors de notre passage dans ce pays.

Un court voyage dans la presqu'île de Dubréka, dans les îles de Los et à Sierra-Léone termina mes excursions en Afrique... " (1).

Tandis que MM. Madrolle et Baillat exploraient la partie occidentale de la Guinée française, M. Paroisse, la même année, reconnaissait le bassin central de de la colonie : le Kou-Kouré.

## PAROISSE

**Rio-Pongo et Coumpony, 1891. — Kou-Kouré, 1893.**

M. Paroisse avant d'entreprendre son voyage dans le Pongo, avait déjà en 1887-1888 visité la colonie française de la côte de l'Ivoire.

En 1891, il fut chargé de reconnaître le Rio-Pongo, les îles Tristao et le bas Coumpony.

En 1893, une mission spéciale lui fut confiée par le sous-secrétariat des Colonies et la Société de géographie commerciale pour explorer le bassin du Kou-Kouré.

" De Conakry, je me rendis d'abord à Dubréka, distant d'une cinquantaine de kilomètres. Le trajet se fait habituellement par eau, mais je préférai le faire par terre, en suivant la route en construction, puis, le sentier indigène.

... C'est à tort que certaines cartes — même très récentes — fait de la Dubréka, l'estuaire d'une grande rivière, qu'elles confondent avec le Kou-Kouré.

A Dubréka, je comptais trouver facilement les porteurs dont j'avais besoin pour mes bagages et marchandises d'échange, mais après bien des négociations, je ne parvins à en engager que trois. Faute de mieux, je m'en contentai et, ayant réduit mon bagage au strict nécessaire, je me mis en route pour le Badi...

---

(1). Cl. M., *Notes d'un voyage en Afrique occidentale*, chez H. Le Soudier, 174, boulevard Saint-Germain, 1894.

Ne jugeant pas à propos de descendre la rivière, jusqu'à son confluent avec le Kou-Kouré, j'abandonnai ses rives et m'engageai sur le territoire du Garengui..., je traversai le pays sans incidents et gagnai le territoire de Bramaya..., d'où je me rendis par terre à Dubréka, en longeant la base des montagnes du Khabitaye.

Je remontai le Kou-Kouré, mais n'ayant pu trouver, ni à Yafraya, ni à Bramaya, les hommes dont j'avais besoin, je me rendis par terre au Rio-Pongo, où je réussis à en engager quelques-uns. " (1)

M. Paroisse revint sur le Kou-Kouré, remonta cette rivière et parvint à



LAPTOTS ET MILICIENS

Démokoulima et à Kébalé, limite des territoires Soussous et situées près des provinces de Fouta-Diallo ; il avait ainsi le premier visité le Baring, le Téné, le Sokoli et le Sérimma.

## BRIQUELOT

**Hiermakono à Benty. — 1893.**

Tandis que le colonel Combes poursuivait les contingents de Samory, différents officiers français pourchassaient les lieutenants de ce chef soudanais.

---

(1). Georges Paroisse, *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, xv, 1893, 4e fascicule.

Le capitaine Briquelot après avoir détruit les Sofas de Karamokho-Bilali, dans le Haut-Niger, et avoir occupé Hiermakono, poursuivit sa route vers la Mellacorée. De passage au Bennah, les Soussous du pays reçurent fort mal nos troupes, l'Almamy de Bayabaya, entre autre voulut s'opposer au passage de cette colonne ; le capitaine Briquelot l'attaqua dans Bayabaya qu'il brûla et fit pendre le chef du pays. Cette troupe comprenait les lieutenants Millaud et Bourgoise ainsi qu'un docteur ; cent tirailleurs et autant de femmes et de porteurs constituaient la colonne avec une quinzaine de chevaux, d'ânes et de mulets. Des postes furent alors créés à Laya et à Ouélia pour occuper plus efficacement le pays.

Le passage de cette troupe était nécessaire pour asseoir notre autorité sur le Bennah et prendre possession de territoires frontières que les Anglais de Sierra-Léone, toujours en quête d'annexion, auraient pu nous revendiquer dans l'avenir.

## ALBY

**Dubréka à Timbo. — 1893.**

Alby, administrateur du cercle du Dubréka et peu après consul de France à Sierra-Léone, fit en 1893, pour le compte du ministère des colonies et du gouvernement de la Guinée française, un voyage d'exploration vers Timbo.

Ayant pris à l'aller et au retour un itinéraire différent, ce voyage a permis de faire connaître le cours supérieur de Kou-Kouré et du Bady. La tache blanche que nos cartes même les plus récentes n'avaient pu remplir est aujourd'hui connue, et permet déjà le tracé de la future route de Conakry et du Dubréka vers le point si désiré du commerce, qui est Timbo.

## AUTRES EXPLORATIONS

Quelques administrateurs et commerçants firent, surtout en ces dernières années, quelques excursions dans les pays voisins de la côte :

En Casamance :

M. Laglaise visita le Pakao, le Boudhié et le pays des Balantes ;

M. Lenoir (1884) se rendit de Sedhiou à Bakel ;

M. Rochet parcourut les régions de la moyenne Casamance ;

M. Adrien, la Gambie et en 1893-94, avec M. Madrolle, la haute Casamance, l'Apertado et le Cachéo ;

M. Fugier visita tous les peuples de la colonie ;

Et M. d'Osmoy, le Cachéo, le pays des Iolas et le Combo.

Dans le Sud :

Le docteur Fouques, en 1883, se rendit de Boké à Bembou (près de

Bambaya). Dans ce dernier village, il fut dévalisé par le chef de la province de Timbi et dut rentrer à Boké, dépouillé même de ses vêtements.

Le chargé de mission, M. Laumann, en 1890, se rendit par terre de Boké au Pongo, et visita le bas Nunez.

M. Schultz, agent de la C[ie] F. A. O. au Rio-Pongo, fit en 1892, un voyage d'étude dans le Soumbouri, de Koréra à Simésa.

M. Mathon, également représentant de la C[ie] F. A. O., fut un des premiers à reconnaître les îles Tristao et le bas Coumpony.

M. Guizenier, administrateur du Pongo, fut chargé par le gouvernement de Conakry (1893), de se rendre à Bambaya.

Parmi les dernières reconnaissances effectuées en 1894, il faut citer celle de M. Baillat vers le Sandou, le Goumba et le Boakoundji ; celles des officiers anglais vers les sources du Niger pour le tracé d'un chemin de fer de Sierra-Léone vers Falaba.

L'expédition d'une colonne française de légionnaires pour rétablir l'ordre dans le Bennah (1894).

Au Soudan, nos officiers visitent le Haut-Niger, combattent à Porékhéré, à Ouéma (23 déc. 93), et pénètrent même dans la zone du Libéria à Bokhassa pour anéantir à Koyma et à Zapa, les hordes sofas, conduites par notre ancien hôte Kharamokho, fils de Samory.

Enfin, un voyage d'études, vers le haut Niger, en cours d'exécution, a pour but principal de relever la route la plus commode, pour l'établissement d'un chemin de fer qui, dans l'avenir, reliera nos possessions soudaniennes au port de Conakry.



Les terrains, même vers ce pays, se composent de roches ferrugineuses, mais les vallées sont d'une très grande fertilité.

## HYDROGRAPHIE

Sur la côte d'Afrique un grand nombre de rivières débouchent sur l'Océan, en formant à leur embouchure une série de bras de mer qui parfois relient plusieurs cours d'eau entre eux.

Les fleuves principaux sont, du nord au sud :

La Casamance avec son affluent le Marsassou ou Songrogou.

Le Cachéo qui communique avec la Casamance par l'Apertado.

Le Rio Grande qui vient du Fouta-Diallo; il reçoit le Féfiné à gauche et le Géba à droite.

Le Rio Bolola.

Le Coumbindian.

Le Cassini.

Le Coumpony ou Cogon dont les sources sont dans le Fouta, dans la province du Timbi Toumi, a pour principal affluent le Leingourou.

Le Nunez qui reçoit le Caniope ou Bouroundou et communique avec le Coumpony par un marigot peu commode.

Le Katako ou Kapatchez.

Le Pongo, estuaire du Fatalla ou Patalla.

Le Koukouré, dont les affluents principaux sont le Kakrima, le Mayon-Kouré et le Bady.

Le Manéah<br>
Le Moré-Baya<br>
Le Bereïre<br>
Le Forékaria<br>
La Tannah<br>
La Mellacorée<br>
} Tous ces fleuves communiquent entre eux par des marigots intérieurs dont quelques-uns sont très profonds.

Les Scarcies et la Rokelle.

Dans tous ces fleuves le mouvement de la marée remonte les cours d'eau; c'est ainsi qu'en Casamance on la ressent jusqu'à Sedhiou (185 kilomètres), dans le Cachéo jusqu'à Farim; dans le rio Grande jusqu'aux rapides de Chagné Biro; dans le Coumpony, à une heure de canot des rapides de Kandiafara; au Nunez, jusqu'au nord du barrage de Baralandé et dans la Fatalla jusqu'au delà de Korréah.

Cependant, bien peu de ces fleuves peuvent être remontés par les bâtiments de commerce; l'entrée en est souvent même obstruée par les amas considérables de sable.

## ILES

Outre les nombreux canaux qui découpent la côte africaine et forment une grande quantité d'îles, il existe en mer plusieurs petits archipels comme les Bissagos, les îles de Los et le Sherbro; à ceux-ci on peut encore ajouter les Tristao, les îles de Bissis, de Matacong et de Conakry.

Parmi celles-ci, beaucoup sont d'un accès difficile; certaines sont, à marée basse, réunies au continent.

## CLIMAT

Les contrées tropicales ont en Afrique deux saisons principales :

La saison des pluies ou hivernage, qui commence au mois de mai et se termine en décembre; et la saison sèche, ou chaude, qui comprend les autres mois; c'est à cette époque que les Européens doivent aller en Afrique pour s'y acclimater.

Durant cette saison qui est la plus saine, la température la plus élevée atteint en mars de 40 à 50° au soleil. La saison des pluies, au contraire, est moins favorable; l'air y est humide et la tention électrique si forte, que l'Européen est bientôt en proie à une excitation fiévreuse, qui est promptement suivi d'un abattement général.

La fièvre reparaît fréquemment, et souvent par période; elle ne tarde pas à affaiblir, puis à anémier l'Européen, aussi est-il nécessaire de choisir certains points sur la côte, qui, exposés à la brise du large, sur des terrains rocheux, élevés, sont moins atteints par les miasmes et les changements brusques de températures.

Ces endroits sont nommés sanatoria. L'île de Gorée (Sénégal), Conakry et les îles de Los paraissent être les points les plus sains de toute la côte occidentale d'Afrique.



# ANIMAUX



La terre d'Afrique a ses productions et ses animaux; sa faune, encore peu étudiée, est cependant abondante et variée; mais comme il est difficile de donner des renseignements utiles sans une fastidieuse énumération, je ne m'étendrai que sur les animaux présentant un intérêt réel aux Européens, et sur les plus connus du Continent Noir.

Les races domestiques sont aussi complètes en Afrique qu'en Europe :

## RACES BOVINES

Dans le Soudan et le Fouta-Diallo on distingue quatre races :

1° La race peul;
2° La race bambara;
3° La race mandingue;
4° La race khassonké.

### RACE PEUL

Le type de la race peul est le bœuf à bosse ou zébu. Ces animaux ont été amenés avec l'émigration des Foulahs ou Peuls vers le haut Niger et le Fouta.

On la trouve dans les pays haoussas, vers Timbouctou, dans le Macina, le Fouta-Diallo, chez les Maures et au Sénégal.

Le bœuf à bosse est de grande taille, et le corps est trapu. Dans certains pays il sert à transporter des fardeaux. C'est la véritable race de travail, il est très propre à traîner les voitures, sa viande est de bonne qualité.

Les vaches fournissent peu de lait, mais lorsqu'elles sont bien nourries, comme au Fouta, le lait en est bon.

La valeur d'un bœuf est, au Fouta, de 80 à 120 francs espèces.

### RACE BAMBARA

Cette race se rencontre vers le Sénégal, le Bélédougou, le haut Niger et Macina, elle est très appréciée comme viande de boucherie.

Le bœuf bambara est de taille élevée, il a le ventre très volumineux.

C'est la race primitive de l'Afrique occidentale, et les bœufs sauvages que l'on y rencontre proviennent de cette espèce. En Guinée portugaise et entre le Cogon et le Rio Grande on les rencontre par troupeaux.

La robe est bai brun, noir ou gris foncé.

Au Soudan il n'est pas possible de se procurer de veaux comme viande de boucherie, les Indigènes se refusant à vendre les animaux en bas-âge.

### RACE MANDINGUE

Cette race vit dans les pays mandingues, dans la boucle du Niger, en Guinée portugaise et française, dans la vallée du Rio Grande et de ses affluents, entre Bafoulabé et Bamakou, le Kaarta, etc.

Le bœuf mandingue est très sobre ; il est de petite taille, la tête est fine et les jambes délicates.

Ls viande est d'excellente qualité. Les vaches donnent peu de lait, mais il renferme beaucoup de beurre.

### RACE KHASSONKÉ

On la trouve dans le Bambouck et vers la moyenne Gambie; manquant souvent de pâturages elle vit dans la brousse, aussi l'appelle-t-on " bœuf de brousse ".

La viande est de qualité médiocre; les vaches fournissent peu de lait et nourrissent à peine leurs petits.



## RACES OVINES

Les races ovines sont au nombre de trois :

1° La race peul;

2° La race maure;

3° La race mandingue.



QUELQUES ESPÈCES AFRICAINES

RACE PEUL

Le cours moyen et supérieur du Niger sont les lieux de production; on trouve aussi cette race dans certaines parties du Fouta-Diallo.

La taille est élevée et le corps épais; elle donne une laine peu fournie. longue, élastique, peu ondulée et assez commune.

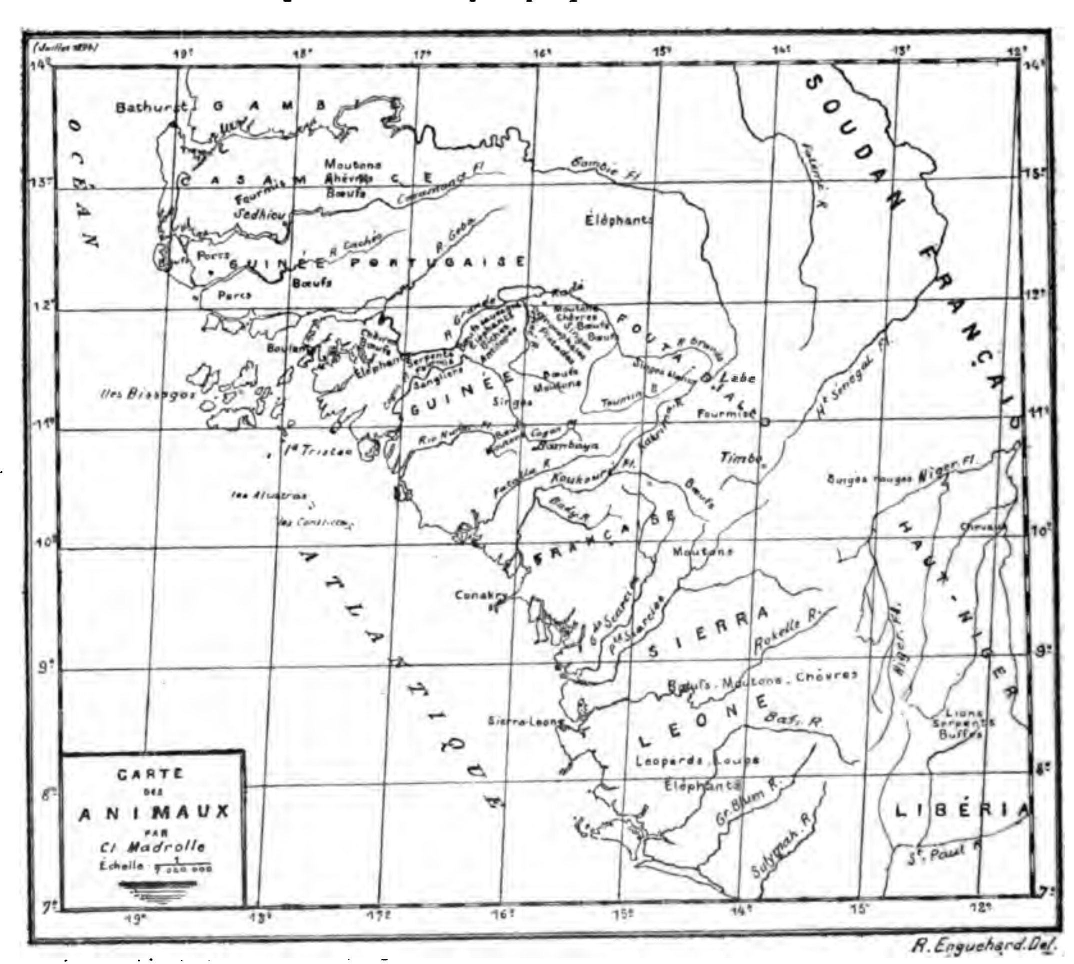
La viande est bonne pour la boucherie.

RACE MAURE

Cette race est bonne à la production de la laine; elle se tient vers le Kaarta.

La taille est élevée et la tête forte et busquée.

La viande est trop nerveuse et peu propre à la boucherie.




RACE MANDINGUE

C'est dans les hautes vallées des affluents du Sénégal et vers les Guinées que l'on rencontre les moutons de race mandingue.

C'est une race de boucherie, mais ne portant pas de laine. La taille est petite; le corps trapu.

### RACE MAURE

Le cheval maure est de petite taille (1m,40 à 1m,55), solide et bien musclé, il a l'encolure un peu courte, la poitrine large et le garrot prononcé;

Il vit sur les rives du Sénégal et vers le Macina.

### RACE OUASSOULOU

L'Ouassoulou et les pays voisins du haut Niger sont les centres de production.

La taille de cette race est de 1m,23 à 1m,40. Le cheval ouassoulou est laid et a beaucoup d'irrégularités dans les aplombs.

Il s'est créé par le croisement de ces deux races une nouvelle espèce qui donne d'assez bons résultats et qui peut servir pour la remonte de nos escadrons de spahis soudanais. Cependant un haras, vers les plaines du Niger, s'impose absolument pour régénérer les chevaux du Soudan et créer une nouvelle race, tant pour le service de l'armée que pour faciliter les moyens de transport, si défectueux en Afrique.

### RACE ASINE ET MULASSIÈRE

Au Soudan, l'âne est de petite taille, de couleur gris fer et cendré; il est fort, sobre et très agile.

On a importé des ânes algériens, mais le climat ne leur réussit pas.

L'industrie mulassière est peu développée, cependant les produits des races indigènes ont été assez bons. Le mulet est le véritable animal de bât pour les pays où il n'existe pas de route; il y a donc lieu d'en favoriser la production.

### AUTRES ANIMAUX

L'Afrique Occidentale est très riche en animaux de toutes espèces et surtout en animaux malfaisants.

Le *lion* se voit près du Niger et dans le Kissi; il n'a pas de crinière.

La *panthère*, le *léopard*, la *hyène* et le *chacal* vivent aux dépens des propriétés indigènes. Une race dangereuse tenant du loup et du chacal s'attaque par bande à l'homme isolé.

Le *sanglier* comprend de nombreuses variétés de famille. On en rencontre beaucoup dans le bassin moyen du Cogon.

L'*hippopotame* pullule dans la haute Casamance; sa chair est abondante et son cuir très épais.

L'*éléphant* tend à disparaître. Dans l'intérieur les Indigènes citent maints endroits où depuis une dizaine d'années il ne se rencontre plus; il vit encore dans le Gabou, le Foréah et le Bauvé Lémayo.

L'éléphant marche par groupes : les femelles et leurs petits restent au centre, tandis que les mâles forment le cercle et que l'un d'eux, plus âgé, surveille la route.

Le *buffle* vit en troupeaux ; il est dangereux lorsqu'il n'est que blessé, et charge même sur le chasseur peu fortuné. La chair de cet animal est très recherchée par les Européens. Les Indigènes retirent la peau du buffle et s'en font de solides sandales.



Les *singes* sont très répandus et de races très diverses :

Les singes aboyeurs à la tête de chien sont les plus communs ; grands et forts, ils s'attaquent souvent aux passants isolés ; la nuit ils vivent perchés sur les arbres ; ils sont de couleurs foncées, noir ou bai-brun.

On rencontre des singes blancs dans le Rio-Grande supérieur ; ils sont alors connus sous le nom de singes dits de Bakel ; au Fouta ils sont de petite taille, tandis qu'au Sénégal ils sont forts et de taille élevée.

René Caillié cite une espèce de singes rouges, qui habitent les rochers et les bois compris entre le haut Sénégal et le haut Tankisso.

Il existe des espèces de singes dont la taille atteint quatre et cinq pieds. ils sont alors méchants et s'attaquent par groupes à l'homme et aux animaux.

Mollien raconte qu'une femme allant porter du mil et du lait à une embarcation fut attaquée, dans le pays de Galam, par une troupe de singes qui avaient quatre pieds de haut ; ils lui jetèrent d'abord des pierres, l'ayant attrapée, ils la frappèrent avec des bâtons, jusqu'à ce qu'elle eût abandonné ce qu'elle portait ; toute meurtrie des coups qu'elle avait reçus, elle rentra dans son village et raconta son aventure aux principaux habitants : ceux-ci montèrent à cheval et, suivis de leurs chiens, se dirigèrent vers l'endroit qui servait de retraite à cette troupe de singes ; ils leur tirèrent des coups de fusil, en tuèrent dix et en blessèrent d'autres que les chiens mirent en pièces ; mais plusieurs nègres furent grièvement blessés dans cette rencontre, soit par les pierres que leur lançaient ces singes, soit par leurs morsures : les femelles étaient surtout les plus acharnées pour venger la mort de leurs petits qu'elles portaient dans leurs bras.

Le *Caïman* se trouve dans tous les cours inférieurs des rivières. A marée basse il repose sur la vase ou les rochers ; c'est à ce moment qu'on le chasse. Les Indigènes sont friants de sa chair, malgré la forte odeur musquée qu'elle dégage ; cependant la queue de crocodile bien préparée ressemble autant au veau qu'au homard.



GAZELLE

Les *serpents* abondent ; le boa est le plus important de cette race ; ceux de plus petite taille s'introduisent fréquemment dans les cases et y déposent leurs



ANTILOPE

œufs; on se débarrasse facilement de ceux-ci en les tuant avec un bâton.

Parmi les animaux inoffensifs on cite : la *gazelle*, l'*antilope* et parfois le *chevreuil*.

" Ayant vu que ces voraces insectes menaçaient de détruire complètement mon lit, je le posai sur plusieurs pieux solides et très élevés ; mais il ne fallait qu'une couple de jours à l'ennemi pour prendre également cette position, après avoir rongé deux fortes nattes tressées du jonc le plus grossier, dévoré une grande partie de mon tapis turc et détruit plusieurs autres objets. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine que je parvins à préserver d'une destruction complète tout ce que je possédais, car leur avidité et leur faculté destructive semblent augmenter au commencement de la saison des pluies " (1).



Les *poissons* de mer sont très nombreux ; la plupart de ceux que l'on rencontre sur nos côtes méditerranéennes, vivent aussi dans les eaux guinéennes.

Parmi les gros poissons on peut citer au hasard le *requin* et le *marsouin*. Ce dernier est le compagnon ordinaire de la navigation ; il suit en troupe les vapeurs et est un des agréments de la traversée ; il apparaît au sud des Canaries, vers le cap Blanc, pour ne quitter les bâtiments que vers le littoral du Cap.

Dans les marigots et le bas des fleuves on pêche souvent la *carpe* et la *langouste ;* en mer on rencontre la *morue*, vers le cap Blanc et au sud de la presqu'île du cap Vert. On voit aussi à certaines époques, les *poissons volants*, les *marsouins*, les *dauphins*, les *bonites* et parfois les *baleines*.

Les *huîtres* sont encore un mollusque très commun et aussi très apprécié ; elles vivent sur les branches des palétuviers, mais les meilleures sont celles des rochers. On les rencontre dans le Saloum, en Casamance, aux îles Tristao (Capken), au Rio Pongo, etc.

(1) H. Barth. — *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale.*

Les indigènes nourrissent leurs bestiaux avec la paille du riz, ils s'en servent encore dans leur travaux de vannerie, font des chapeaux de guerriers et des paniers.

Cette plante croît aussi en grande quantité et se présente sous un grand nombre de variétés ; les principales sont : les gros *mil*, le petit mil, le mil nacré et le mil rouge. Les deux premières variétés sont les plus communes ; la troisième est très recherchée.

Les indigènes font une grande consommation de ce produit qui remplace avantageusement pour les animaux l'orge et l'avoine.

Le *Maïs* aussi se présente sous deux espèces : le maïs blanc et le maïs jaune. Le maïs blanc, le plus commun, est aussi une des bases de la nourriture des Noirs.

L'*Arachide* dont les usages sont si multiples, qui entre dans la fabrication de la margarine, du savon, de l'huile comestible et de l'huile à brûler, provient surtout du Sénégal et de la Gambie.

La culture de cette plante est aujourd'hui presque délaissée dans les pays des Rivières du Sud. Du reste, la quantité énorme qu'ont fournie les principaux pays producteurs en a fait considérablement baisser la valeur commerciale sur les marchés européens.

Le fruit de l'arachide est la pistache ; il a une saveur agréable, rappelle un peu le goût de la noisette et renferme 35 à 50 0/0 d'huile.

Enfin la paille d'arachide est le meilleur fourrage de l'Afrique occidentale.

Les *Courges* sont des plantes grimpantes qui produisent de nombreuses variétés de courges et de calebasses. L'enveloppe est suffisamment résistante pour servir à faire les plats, les écuelles et les ustensiles de cuisine.

Le *Manioc* se cuit sous les cendres ou à l'eau. Les Noirs mélangent cette farine avec du maïs blanc, de l'huile et des œufs, et font des gâteaux qu'ils trouvent excellents.

Il y a aussi un assez grand nombre d'arbres ou arbustes qui servent aux Noirs :

Le *Goyavier*, est une myrtacée qui a été importée dans tous les postes européens ; il fournit un fruit recherché qui donne d'excellentes confitures.

Graines d'amidon du Manioc.



Amidon après torréfaction

Le *thé de Gambie ou de Casamance* croît à l'état sauvage et sert souvent de limite entre les propriétés. Il a un léger arrière-goût de camomille.

L'*Oranger* fut, dit-on, apporté au Fouta-Diallo par des marchands sarracolets qui, venant de Bissao ou du Nunez s'arrêtèrent à Bouria, village près de Timbo. Ces voyageurs s'étant assis près de la mosquée du bourg en attendant qu'on vint les chercher pour les loger, mangèrent quelques oranges. Les graines produisirent un arbre qui depuis s'est multiplié dans le Fouta.

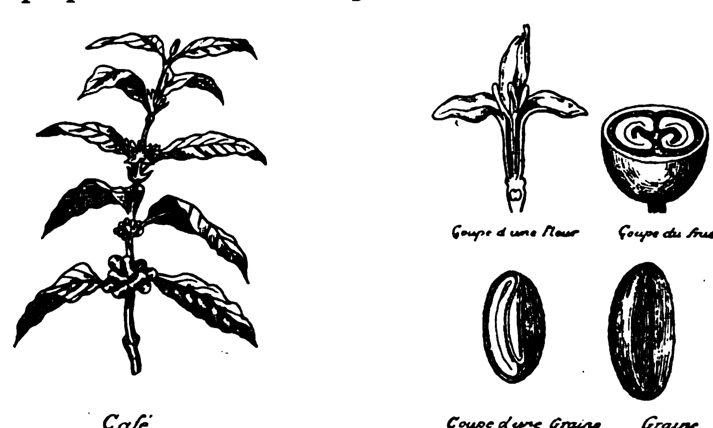
Suivant une autre version, un chef du pays serait allé vers 1815 dans les comptoirs portugais et en aurait rapporté trois plans : un de bananier qu'il aurait planté à Kolladé, un d'oranger dont il aurait doté Bouria et une espèce d'euphorbe ou arbre à pourge, dont les Foulahs forment les haies qui entourent les jardins, et qu'il aurait donné à Timbo. Quoiqu'il en soit, l'oranger se trouve dans tous les postes français et dans tous les villages d'hommes libres du Fouta-Diallo ; des voyageurs en ont aussi rencontré dans le Haut-Niger, mais à l'état sauvage.

Il existe encore plusieurs variétés de différentes nuances et d'excellente qualité en Casamance.

En Afrique, le fruit du *citronnier* est généralement petit, mais délicieux. On rencontre cet arbre dans tous les postes du Soudan, dans quelques-uns du Sénégal (Thiès) et dans un grand nombre de villages du Fouta-Diallo. Le citron est, dans les pays chauds, un excellent médicament et fournit une boisson hygiénique.

Le *papayer*, un des rares arbustes qui soient cultivés parfois par les Noirs; il produit un fruit délicat et recherché des Européens.

L'*Avocatier*, dont le fruit ressemble à notre poire, est d'un goût agréable et possède des propriétés antidysentériques.



Café.

Le *Caféier*, dont la consommation est si répandue en Europe, paraît être originaire de l'Afrique ; il pousse à l'état sauvage aux environs de Bambaya, entre Diounto, Labé et Timbo, et dans le Labaya.

Dans ces dernières années, les Européens ont entrepris sa culture à Sierra-Leone, à Bel-Air et à Dubréka.

Le café de Bambaya est connu en Europe sous le nom de café du Rio-Nunez ; mais les noirs n'en connaissent guère l'emploi ; en se rendant du Fouta vers Boké ou Boffa, ils cueillent en passant des branches de caféiers qu'ils égrènent machinalement en route ; cependant ils n'en font pas un commerce spécial.

Le café de Bambaya est à grains tout petits, le Libéria, au contraire, a un grain plus gros qu'un haricot.

Ces deux variétés sont excellentes.

La *vigne* du Soudan ressemble comme feuille à la vigne américaine. Elle pousse à l'état sauvage dans quelques vallées du Fouta-Diallo, du bassin du haut Sénégal et du haut Niger. Le grain est gros et la pulpe très mince.

On a fait quelques essais de plantation de vigne de France, mais les résultats ont été médiocres.

Le *cocotier* existe à Saint-Louis et en Casamance. C'est un produit exporté en Afrique qui vient très bien; c'est un arbre précieux, car on peut faire un commerce très important de cocos; on en extrait de la farine; le fruit est rafraîhissant.



Coupe d'une noix de Coco

L'*arbre à kolas* pousse dans le Kissi et sur les côtes de l'Atlantique, dans le Rio Pongo, la Mellacorée et sur les rives de la Rokelle, dans le Sierra-Leone. L'arbre a la hauteur et l'aspect du prunier; le fruit sert à d'importantes transactions commerciales.

Le kola ou cola, des Rivières du Sud, a pour principal débouché tous les pays de l'Intérieur, la Gambie et surtout le Sénégal.

On distingue quatre variétés de kola : les rouges, les moins rouges, les presque blancs et les blancs.



Rameau de Kola — Extérieur d'une noix ouverte — Fleur et Fruit de Kola.

Dans la vie privée des Noirs, les noix de kola ont différentes significations:

1° Les noix rouges très foncées peuvent indiquer aux chefs de pays, que l'on déclare la guerre ou que l'on veut la tête de son ennemi;

2° Les noix blanches : que l'on a beaucoup d'estime pour la personne à qui on en fait cadeau;

3° Les noix blanches, entourées de coton et attachées avec des fils blancs le tout recouvert de feuilles de kola, désigne que l'on a un très grand respect

Les espèces de *bambous* sont nombreuses. On rencontre le bambou dans presque toutes les vallées : Rio-Grande, Cogon, Rio-Nunez, Pongo, Bafing, dans le Firdou, le Manding, le Gangaran, le Haut-Niger, le Fouta-Diallo, etc.

Il sert à construire les cases, faire des paniers, des nattes, des palissades, etc. mais son bois spongieux ne vaut rien pour le chauffage : cependant on utilise sa cendre comme mordant dans les teintures.


Bambou

L'*arbre à beurre* ou karité se rencontre dans la partie nord du Fouta-Diallo et dans les vallées élevées de la Gambie, du Sénégal et du bassin du Niger.

Le *Baobab*, très commun dans l'ouest de l'Afrique, est d'aspect imposant. L'écorce sert à fabriquer de la ficelle, des filets. Le fruit du baobab, lorsqu'il est mûr, entre dans la préparation des mets et dans quelques boissons. La coque du fruit est parfois employée comme bouteilles. Dans certains pays le fruit, avant maturié, contient un liquide frais dont le goût est très prisé par les amateurs.

Le *Coton* croît à l'état sauvage dans les pays de l'intérieur. Le fil est de courte soie et de bonne qualité.

Les hommes fabriquent des bandes de tissus de couleurs variées et dont la largeur varie entre 5 et 10 centimètres.

Il existe dans le Fouta-Diallo et les Guinées un grand nombre de fruits qui servent à la préparation de médicaments et de boissons :

Graine de Calebasse

La *Tomate sauvage* est amère et apéritive.

La *Patate douce* à un arrière-goût de châtaignier.

Le *Songala* donne son nom à une liqueur très appréciée des Noirs. L'arbre produit des petits fruits rouges très savoureux à l'état frais : on les laisse sécher et deviennent ridés et gros comme un grain de poivre. On les pile et on les additionne d'eau chaude : le produit n'est pas fermenté et donne une liqueur de couleur vermeille ou de groseille qui laisse dans la bouche un arome quelque peu piquant.

Le *Gogo* est une espèce de roseau. On le pile dans de l'eau et on en fait une boisson ressemblant à de la limonade légèrement poivrée : les Noirs s'en servent pour se purger.

---

façonne alors des entonnoirs ou cônes vides que l'on fait sécher et qu'ensuite on met en circulation au marché. Ce taba a une odeur tellement forte qu'en le fumant on éprouve parfois une sorte de vertige. Les cônes de taba diffèrent de volume ; les grands sont comme de grosses poires et les autres comme de petites poires ».

Binger. — *Histoire de la dynastie saadienne du Maroc.* — El-Oufrani. *Voyage au Dârfour*, traduct. Perron.

grandes. Certains peuples européens, dont la langue semble indiquer une origine commune, diffèrent déjà entre eux par la taille et la physionomie ; ces différences peuvent prouver que la beauté de la même race varie selon le climat et selon la manière de vivre des peuples. Le Germain de Tacite, ce Patagon de l'Europe ne se trouve plus dans l'Allemagne civilisée, tandis que le Hollandais dans la colonie du Cap est devenu un géant (1).

*Physionomie.* — Combien de contrastes ne rencontre-t-on pas dans une seule nation et à de petites distances ! Les passions violentes, le joug de l'hypocrisie, les occupations tristes ou agréables, les habitudes d'activité ou d'inertie, impriment un caractère permanent aux physionomies des nations entières.



TYPES MANDINGUES ET FOULAHS

Plusieurs différences de physionomie sont l'ouvrage de l'art, du moins en partie. D'après les rapports nombreux des voyageurs, on est certain que quelques tribus noires dépriment et aplatissent soigneusement le nez des nouveau-nés,

(1) Barow, *Voyage au Cap.*

usage qui, sans doute, ne peut pas faire rendre cette déformation héréditaire, mais qui contribue à la généraliser.

*Couleur.* — Les variétés de couleurs semblent également dépendre des circonstances extérieures. La même nation renferme souvent des individus de teintes extrêmement différentes. La cause de la couleur paraîtrait résider dans le tissu muqueux et réticulaire qui est immédiatement sous l'épiderme.

Cette supposition, fournie par la chimie moderne, nous fait concevoir pourquoi la peau des hommes blancs noircit dans certaines maladies, tandis que la peau des nègres, dans le même cas, blanchit ou plutôt jaunit. L'un et l'autre phénomène indiquent un dérangement dans les sécrétions. Mais il ne faut pas se dissimuler l'insuffisance de cette explication, si les Nègres descendent d'une race originairement blanche, il a fallu des millions de siècles pour que l'action répétée du climat rendit la couleur noire héréditaire.

Or, quelle que soit l'influence du soleil sur la peau, il est certain que celle-ci revient à son premier état lorsqu'elle ne lui est plus soumise. L'action solaire, d'ailleurs, a des bornes assez restreintes : elle n'est certainement pas de nature a transformer une nation de blancs en nègres, ni une nation de nègres en blancs, sous quelque latitude qu'elles s'établissent. Ce qui renverse toutes les suppositions des partisans de l'influence des climats sur la teinte de la peau, c'est qu'aux mêmes latitudes on trouve, dans les diverses parties du globe, des peuples de couleur différente. Cette observation a été faite avec beaucoup de sagacité par M. Bory de Saint-Vincent : "sous ce brûlant équateur, dit-il, qui traverse dans l'ancien monde la patrie des Ethiopiens et des Papous, couleur d'ébène, on n'a pas trouvé de nègres en Amérique; les naturels de cette autre terre semblent, au contraire, être d'autant plus blancs qu'ils se rapprochent davantage de la ligne équinoxiale; et la preuve que la couleur noire n'est pas causée uniquement par l'ardeur des contrées intertropicales, c'est que les Lapons et les Groënlandais, nés sous un ciel glacial, ont la peau plus foncée que les Malais des parties les plus chaudes de l'univers. " De même, sous un semblable climat, on voit les Japonais à la peau d'un jaune-orange pâle, et les Aïnos au teint brun-verdâtre, que l'on a comparé à la couleur des écrevisses vivantes.

*Variété des cheveux.* — On a aussi étudié les peuples d'après les nombreuses variétés des cheveux. Parmi les nations civilisées de l'Europe, la couleur des cheveux devient constamment plus claire à mesure qu'on avance jusqu'à une certaine limite vers le nord; parmi les nations sauvages ou barbares de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, on retrouve une même couleur de cheveux dans des climats absolument différents. Ainsi, tandis que l'Italien aux cheveux noirs et le blond Scandinave (bien qu'appartenant à la même variété de l'espèce humaine), offrent des effets sensibles de l'action du climat, les Lapons et les Samoyèdes

ont les cheveux aussi noirs et aussi rudes que le Mongol, le Thibétain et le Chinois, qui appartiennent cependant à la même race.

De même, les cheveux américains offrent des nuances comparables à celles qu'on voit chez les nations européennes; tandis que tous les peuples noirs ont des cheveux laineux. Ainsi la nature des cheveux reste encore un des arguments les plus spécieux en faveur du système qui admet plusieurs espèces d'hommes.

*Forme du crâne.* — Les variétés de la forme du crâne semblent être aussi de la plus haute importance.

La forme du crâne paraît dépendre, autant que la physionomie, du caractère moral des individus. Quoiqu'on n'ait pu encore assigner à chaque passion, à chaque talent, un organe particulier dans le cerveau, il semble évident que les hommes doués de beaucoup de science et de passions violentes ont la tête plus garnie de bosses ou de proéminences que la multitude. Un autre fait, c'est que les nations où les individus se ressemblent le plus par le caractère, offrent une forme du crâne qui leur est particulière.

*Caractères de la race noire.* — La variété nègre, appelée aussi éthiopienne, dont nous nous occuperons plus spécialement, a pour caractères principaux : la couleur noire; les cheveux noirs et crépus; la tête étroite, déprimée sur les côtés; le front très convexe et voûté; les os des pommettes saillants en avant; les yeux à fleur de tête; le nez gros et se confondant presque avec la mâchoire supérieure qui est portée en avant; les lèvres gonflées et particulièrement la lèvre supérieure; le menton retiré, et les jambes en général cambrées.

Selon Speke, Baker et tous ceux qui ont étudié les Noirs, on remarque que les Nègres ont pour traits dominants : la sensualité, le défaut d'initiative, la paresse, l'imprévoyance, la mobilité, le désir désordonné des chants et des danses, le bavardage immodéré et le goût de la parure. Ils sont cependant sensibles aux bons traitements et savent défendre ceux dont ils sont les serviteurs.

La race noire a des formes cérébrales et mentales qui se sont modifiées avec les siècles, et selon les milieux, mais chez elle l'activité intellectuelle n'a joué aucun rôle; les Nègres sont de nos jours restés fidèles au fétichisme le plus grossier; ils font encore des sacrifices humains et pratiquent parfois le cannibalisme.

Les Africains, de races primitives, sont aujourd'hui encore des êtres très inférieurs, cependant par le croisement et l'éducation, les instincts de l'animal disparaîtront, les mœurs s'adouciront et l'intelligence ayant des horizons nouveaux, deviendra plus vivace.

L'exemple le plus frappant est celui d'un peuple de l'Afrique méridionale, je veux parler des Basoutos de la colonie du Cap. Il y a cinquante ans à peine, cette race était plongée dans la plus complète sauvagerie; de nos jours les

## LES RACES DE L'AFRIQUE

Le Continent noir est de nos jours un composé ethnographique des plus complets, depuis l'immigration des races de tous les continents. Cependant, en dehors des espèces blanche et jaune, nouvellement importées, on trouve le type blanc, le type noir et le type sud-africain.

Les traits essentiels de ces races sont pour le noir, le teint de jais, la chevelure laineuse et crépue; pour le cafre, le teint jaune cuivré et les cheveux laineux et longs. En dehors de ces deux espèces, le Hottentot semble former une exception : son teint brun clair et sa barbe peu fournie, le rapproche du Mongol, tandis que son crâne lui donne une parenté Malaise et sa chevelure laineuse le range dans la famille des Nègres.

Dans les trois types précités, les races suivantes paraissent s'y rattacher :

| | | |
|---|---|---|
| LES BLANCS | LES HAMITES | Les Foulahs, Peuls ou Fellahs, dans la vallée du Nil, vers le Tchad et au Fouta-Diallo.<br>Les Berbères, en Kabylie, en Tunisie et au Maroc.<br>Les Touareg, dans le Sahara. |
| | LES SÉMITES | Les Abyssins.<br>Les Arabes, dans le nord de l'Afrique.<br>Les Juifs. |
| LES NÈGRES | LES NIGRITIENS | Les Soudaniens, dans le Soudan oriental.<br>Les Haoussaouas, dans le Soudan central.<br>Les Mandingues, dans le Soudan occidental.<br>Les Ouolofs, etc., au Sénégal et dépendances. |
| | LES BOUNDA | Les Cafres ou Zoulous.<br>Les peuples nains ou pygmées, etc. |

Le type sud-africain comprend d'une part les Hottentots et d'autre part les Hovas qui semblent être de race malaise.

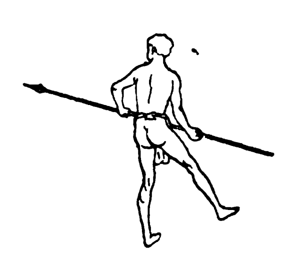
D'autres savants ont encore divisé les peuples de l'Afrique d'après la nature des cheveux :

1° Les Ulotriques ou peuple à chevelure laineuse ; subdivisés en :

*a*) Lophocomes (ou peuples à cheveux dispersés en touffes).
*b*) Ericomes (à cheveux disposés en toisons).

2° Les Lissotriques ou peuple à chevelure droite ; subdivisés en :

*a*) Euthycomes (à cheveux droits).
*b*) Euphocamiens (à cheveux bouclés).



# LES PEUPLES

## D'APRÈS LEUR ÉMIGRATION ET LEUR LANGAGE

---

On a de nos jours encore si peu de connaissance des peuples africains, que l'on ignore les degrés de parenté qui les rattachent.

L'étude du langage des diverses races pourra seule, dans l'avenir, donner les justes rapprochements entre les différentes familles.

En effet, le langage articulé, noble héritage de la nature humaine, est le premier bien social qui ait été manifesté et qui ait perpétué l'union des hommes. C'est donc par la parole que l'homme est devenu un être raisonnable, car c'est elle qui rend les sensations, les besoins et qui considérée comme faculté morale et physique, rend le genre humain indéfiniment perfectible.

A l'origine, les langues furent composées de bien peu de mots, simples comme les mœurs et les idées de ceux qui les parlaient. Le développement de certaines races, le goût, la délicatesse des organes, les besoins des peuples, modifièrent peu à peu les expressions et les rendirent plus claires.

Les langues africaines sont comme les langues primitives, mais elles nous sont encore malheureusement presque inconnues. Aucune n'a d'écriture, et ce ne fut que par l'invasion des musulmans que l'alphabet arabe fut introduit dans quelques pays soumis au culte de Mahomet.

Dans les pays de Guinée on distingue deux grandes races : la pseudo-blanche (Foulahs), et les races noires proprement dites.

Par suite de l'envahissement successif de peuples plus nombreux, plus disciplinés et plus intelligents, les races primitives ont été peu à peu absorbées ou refoulées vers le littoral de l'Atlantique.

On distingue donc les autochtones ou populations primitives, et les immigrants ou envahisseurs. Cependant, par suite de leur juxtaposition et même de leur enchevêtrement, ces peuples ont parfois donné naissance à des races nouvelles et qui ont pris de leurs aïeux les uns le langage, les autres les mœurs et les coutumes.

Dans ce dernier cas on peut citer les Toucouleurs (nés du rapprochement des Bambaras et des Foulahs), et les Foulacoundas (par suite de l'invasion des Mandingues et des Foulahs chez les populations Biaffades, Papels et Nalous).

On peut placer les peuples occidentaux de l'Afrique, par périodes d'immigration.

La première comprend les races anciennes qui, toutes aujourd'hui, sont en façade sur la mer, et toujours poussées par celles des hauts Plateaux, comme :

Les Serères, les Iolas, les Bagnoucs, les Pappels, les Manjaques, les Bijougots, les Bagas.

A une autre époque sont venus s'implanter en arrière de celles-ci d'autres races, dont quelques-unes même ont percé jusqu'à la mer, comme :

Les Ouolofs, les Balantes, les Biaffades, les Limba ou Saffrokho.

Enfin une troisième couche d'individus arrivés en vainqueurs, comme :

Les Maures, les Khasso-Nké, les Landoumans ou Timenés, qui ont été eux-mêmes poursuivis par les races mandingues et les Foulahs.

Parmi toutes ces races, deux d'entre elles sont des plus entreprenantes; elles marchent d'une manière constante vers la mer en s'infiltrant peu à peu dans les peuplades primitives; les Mandingues agissent ainsi par la guerre et le commerce; les Foulahs ajoutent à cela la question religieuse et soumettent les nouveaux vaincus au culte de Mahomet.

L'étude des langues africaines a permis de faire des rapprochements entre les différents peuples de la côte occidentale. C'est ainsi que les Landoumans et les Timenés ont le même langage; les premiers sont établis dans le Rio Grande et le moyen Nunez, les seconds sur la basse Rokelle.

La race mandingue si nombreuse en Afrique comprend les Mali-Nké, les Bambaras, les Sonni-Nké et les Diallo-Nké ou Soussous. L'étude des langues a fait remarquer qu'aux Soussous se rattachaient encore les Lokkos (les Boulomes des Scarcies et du Sherbro?) et le peuple Mindé, qui comprend les Bagrou, les Boumpé, les Vey, les Gallinas, etc.

En examinant la numération, on remarque qu'à l'époque où le langage fut créé, toutes les races ne comptèrent pas de la même façon :

Dans l'antiquité, si les Grecs apprirent des Egyptiens à diviser le jour en douze parties (1), les Indous, eux, s'étaient donné le luxe de trente heures. Les peuples africains n'ont pas même encore ces facultés, et doivent se servir de la main, de l'ombre portée et de la position du soleil pour indiquer un moment de la journée. Cependant tous connaissent la numération, mais chez eux elle n'est pas toujours indéfinie, et les indigènes doivent alors s'aider des mains et des pieds pour compter.

(1) Herodote. Livre II. — (Œdip.-Œgypt.). Les plus anciens peuples faisaient leur heure égale à la douzième partie du jour.



LA VIE DOMESTIQUE
(D'après une Photographie)

Chez la plupart des peuples, la numération est quinaire et décimale. On dit : un, deux, cinq, cinq et un (6), cinq et quatre (9), dix, dix et un (11), dix et cinq et un (16), etc.

Les Ouolofs, les Serères, les Foulahs, les Landoumans et Timenés, les races Soussous sont dans ce cas. Dans le centre africain, les Ndris comptent aussi par cinq et par dix.

Chez d'autres peuples, la numération est quinaire et vigésimale et on compte : cinq et un (6), dix et cinq et un (16), vingt dix (30), vingt dix et un (31), etc. Les Iolas de la Casamance et les peuples Dedji et Mina de notre colonie du Dahomey calculent ainsi.

Les Papels, les Bijougots et les Balantes sembleraient au contraire compter par six et par douzaine.

De même que les peuples arabes et tous ceux qui se sont servis de la numération par dizaine, comme les Européens, il existe certains peuples qui, sans avoir encore souffert du contact arabe comptent aussi par dix, comme les Mina, les Laka, les Mosgou (de l'Oubanghi), les Kou-Mboutti, les Babira des forêts équatoriales du Congo et les Mandingues de l'Afrique occidentale.

Enfin d'autres peuples encore, comme les Bambaras comptent par dix, mais ils s'arrêtent à quatre-vingts, et disent ensuite quatre-vingts et vingt (100), etc.

La numération et l'étude des racines de mots, en même temps que les remarques sur la forme du crâne, la nature des cheveux, les tatouages, etc., donneront dans l'avenir des rapprochements encore plus exacts que ceux ici indiqués ; ils ne sont du reste que la première ébauche d'un travail qui sera plus approfondi.

Cependant, si par l'étude de leur langue et de leur type, les peuples paraissent avoir une relation étroite entre eux, les temps, les invasions, les besoins du commerce, le développement des idées, la nature du terrain ont considérablement altéré le langage, les besoins et les mœurs des habitants, d'une même race et d'une même contrée.

Les Mandingues forment aujourd'hui la véritable race commerçante du Soudan. Au moment de son invasion en Afrique occidentale, différents groupes se sont détachés du tronc principal ; aujourd'hui on rencontre sous les appellations de Mandé, Bambaras ou Soussous, des tribus d'origines Mandingues, qui vivent depuis le moyen Sénégal jusqu'au Libéria et le pays de Kong. *(Voir tableau, page 77)*.

Les Soussous sont une variété mandingue ; en étudiant le vocabulaire soussou avec celui de la race mindé, on ne tardera pas à s'apercevoir de l'origine commune de ces deux peuples.

Aux Soussous se rattachent les Mindé, Boumpé, Vey et Gallinas qui habitent le Sierra-Léone. *(Voir tableau, page 78)*.

# SOUSSOU ET DÉRIVÉS

| FRANÇAIS | SOUSSOU | MINDÉ et BOUMPÉ | GALLINAS ou GALLINÈS |
|---|---|---|---|
| Père | n'fafé ou n'fafa | niaké | m'fah. |
| Mère | n'ga | niangé ou iyé | m'bah. |
| Frère | tara ou o-nrougnia | niandé | niomokaymah. |
| Homme | khamé ou khémé | hindo ou noumouh | moussoumah. |
| Femme | giné ou guiné-n | niahà | » |
| Oui | iyo | ain | ain. |
| Non | khili ou âdé | saòh | saòh. |
| Bonjour | i-mama ou i-kana | bouah | iakoumeh. |
| Mort | fakha ou ini | hah | fah. |
| Nez | nioé ou igmioué | òhgba | ioon. |
| Bouche | idé | lâh | dâh. |
| Tête | khounyi ou khogni | goni | koung. |
| Rivière | kouré ou dabogni | g'bori ou doundi | doundi-ay. |
| Eau | yé | l'jé ou djey | djey. |
| Feu | té | gomboni | tah. |
| Lune | kigé ou kiké | galui | galou. |
| Soleil | soghé | folé | déléh. |
| Ciel | arianna | » | » |
| Montagne | géya | » | kay. |
| Étoiles | toumboui | toumbégoui | toumbégay. |

| FRANÇAIS | SOUSSOU | MINDÉ ou BOUMPÉ | LOKKO | GALLINAS ou GALLINÈS |
|---|---|---|---|---|
| Un | kérén | iri | ira | dondo. |
| Deux | firigh | firi | nafi | firah. |
| Trois | sarân | saoua | nasaoua | sapa. |
| Quatre | nâni | nâni | nâni | nâni. |
| Cinq | souli | lolou | lolou | soulou. |
| Six | sènni | wouéta | ko héta | soul dondo. |
| Sept | solo-firigh | wou-ofera | ko fila | soul firah. |
| Huit | soli-mi-sarân | wou-ayapa | ko-saoua | soul sapa. |
| Neuf | soli-mi-nâni | taoh | ko-rabou | soul nani. |
| Dix | fou | pou | kapou | soul taoung. |
| Onze | fou noun kéren | pou ma ira | » | taoung dondo. |
| Douze | fou noun firigh | pou ma firi | » | taoung fira. |
| Vingt | morognen | non iri boyongo | » | » |
| Trente | tongo sarân | » | » | » |
| Quatre-vingts | tongo solo masakhan | » | » | » |
| Cent | kemé | » | » | » |
| Cent-un | kémé kéré kiréa | » | » | » |
| Mille | woulou | » | » | » |

## LANDOUMAN ET TIMENÉ

L'origine commune de ces deux peuples est aujourd'hui certifiée, leur langue rouve.

Il est bon cependant de remarquer que certaines expressions ont été prises peuples Soussous : kémé (100), âdé (non), tara (frère), etc. Mais cela doit ôt tenir du voisinage que de la parenté.

| NÇAIS | LANDOUMAN | TIMENÉ | FRANÇAIS | LANDOUMAN | TIMENÉ |
|---|---|---|---|---|---|
| . . . | papa | kas | Un | kinn | kinn. |
| . . . | karakomi | karakami. | Deux | marra | peran ou yérinn. |
| e. . . | tara | wountimiromi. | Trois | massas | sas. |
| me. . | » | wounikin. | Quatre. . | manguilèh | yanlé. |
| me. . | » | wouatberakin. | Cinq | tchiamati | tchiamat. |
| . . . | iyo | iyo. | Six | tchiamati kinn | tchiamat rikinn. |
| . . . | éhéti | adé. | Sept | tchiamati marra | tchiamat yérinn. |
| our. . | n'kourim | indiria. | Huit | tchiamati massas | tchiamat sas. |
| . . . | orouni | rafi. | Neuf | tchiamati anguilèh | tchiamat yanlé. |
| . . . | orani | » | Dix | pou | tofou. |
| . . . | tasot | soût. | Onze | pou kinn | tofou rikinn. |
| he. . | koussoumki | koussou. | Douze | pou marra | tofou deren. |
| . . . | daompou | raboumpé. | Vingt | poumarran | kegba. |
| ère. . | dabon | rabomé. | Trente | poumassas | kegba tofou. |
| . . . | damanse | mant. | Quatre-Vingts | pou-te-hante-massas | » |
| . . . | minou | nant. | Cent | kémé kinn | kémé-ké. |
| ɔ. . . | ahonfou | onouff. | Cent-un | » | kémékén rikinn. |
| il. . | kitinki | » | Mille | » | wouloughin. |
| les. . | kome | tosses. | | | |

Les autres peuples ne pouvant se rapprocher les uns des autres, gardent dans ableau suivant leur nomenclature d'après leur position géographique.

Au Sénégal et en Gambie nous trouvons les Ouolofs, les Serères; en amance, les Iolas, les Bagnoucs et les Balantes; en Guinée portugaise, les els et les Biaffades; en Guinée française, les Bagas, les Nalous, les Tendas s Foulahs; enfin dans le Sierra-Léone, les Boulomes, les Limbahs et les okhos.

1° Tableau Sénégal. 3° — Guinée française.

2° — Casamance. 4° — Sierra-Léone.

## SÉNÉGAL

| FRANÇAIS | OUOLOF | SÉRÈRE |
|---|---|---|
| Père | ba | fana ou fap. |
| Mère | ndeï | iay. |
| Frère | rak gour | mag. |
| Homme | gour | koresse. |
| Femme | diguén | tessé. |
| Oui | ouaou | io. |
| Non | diet | hin ou barra |
| Bonjour | kéou | oualdi. |
| Mort | deheïna | khon. |
| Œil | botté | nguid. |
| Nez | bakan | gnisse. |
| Bouche | guemigue | montiak. |
| Tête | boppe | khokh. |
| Rivière | » | kalalé. |
| Eau | ndok | fofi. |
| Feu | safara | fidel. |
| Lune | ver | khol. |
| Soleil | guent ou naï | set ou nguiedj |
| Ciel | assaman | koul. |
| Montagne | tound | pimb. |

| FRANÇAIS | OUOLOF | SÉRÈRE |
|---|---|---|
| Un | bén | alleng. |
| Deux | niare | addak. |
| Trois | niet | taddak. |
| Quatre | nienet | n'naak. |
| Cinq | djouroum | bédak. |
| Six | djouroum bén | béta folléné. |
| Sept | djouroum nidre | béta taddak. |
| Huit | djouroum niet | béta n'naak. |
| Neuf | djouroum nienet | béta bédak. |
| Dix | fouk | kharbagkhaye. |
| Onze | fouk ak bén | kharbagkhaye fou alleng |
| Douze | fouk ak niare | kharbagkhaye fa addak |
| Vingt | niare fouk | kharbagkhaye ndik. |
| Trente | niet fouk | kharbagkhaye ntadak. |
| Quatre-Vingts | djouroum niéti fouk | kharbakhaye bétag fa tadak. |
| Cent | temer | temed. |
| Cent-un | temer ak bén | » |
| Mille | djouné | djouné. |

## CASAMANCE

| FRANÇAIS | IOLA | BAGNOUC |
|---|---|---|
| Père | attonam | aba. |
| Mère | diadiam ou diaom | aya-ouka. |
| Frère | attiam | oudonkou. |
| Homme | anema | oudiguén. |
| Femme | anare | oudikan. |
| Oui | ay | édyi. |
| Non | ser | bétinti. |
| Bonjour | sâphi | eramoun. |

| FRANÇAIS | IOLA | BAGNOUC |
|---|---|---|
| Un | iano | ongondouk |
| Deux | silouba | anak. |
| Trois | sifadji | alabou. |
| Quatre | sibaké | arének. |
| Cinq | ottok | kilar. |
| Six | ottok iano | kilar moundou. |
| Sept | ottok di silouba | kilar anako. |
| Huit | ottok di sifadji | kilar alalon. |

| FRANÇAIS | IOLA | BAGNOUC |
|---|---|---|
| Mort | ancïné ou éket akiré. | |
| Œil | anaré | » |
| Nez | hengendou ou niémoun. | simiente. |
| Bouche | boutoum | broul. |
| Tête | oukon. | bougof. |
| Rivière | kalounk | » |
| Eau | maendjo | » |
| Feu | samboum | kol. |
| Lune | oulaing | diouné. |
| Soleil | balakaboum | » |
| Ciel | » | » |
| Montagne | » | » |
| Étoiles | aïaguenguem. | » |
| Neuf | ottok di sibakir | kilar arének. |
| Dix | kouguén | hala. |
| Onze | kouguén iano | hala hongomoudou. |
| Douze | kouguén soulouba | hala ioanak. |
| Vingt | kaat | ounam. |
| Trente | hedji | ounam hala. |
| Quatre-Vingts | » | » |
| Cent | » | » |
| Cent-un | » | » |
| Mille | » | |

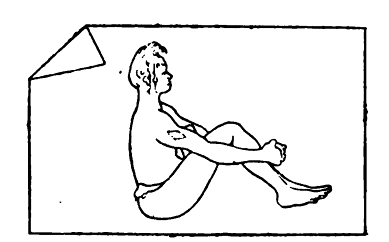
# GUINÉE FRANÇAISE

| FRANÇAIS | NALOU | FOULAH |
|---|---|---|
| Père | bâ. | baba. |
| Mère | nian. | nene. |
| Frère | fara | bandiraho gorko. |
| Homme | » | gorko. |
| Femme | » | debbo ou demba. |
| Oui | n'bon | gourka. |
| Non | aje | o-o-hê ou hala. |
| Bonjour | simmé | » |
| Mort | n'tiel. | maïdé. |
| Œil | lanfaï | kuité. |
| Nez | nien. | kinal ou inéré. |
| Bouche | n'sol. | oundouko. |
| Tête | n'ki | ore. |
| Rivière | n'tete | mayo. |
| Eau | nol | dian. |
| Feu | met | ité ou diangolé. |
| Lune | bilan. | burou. |
| Soleil | n'diaraf | nanké. |
| Ciel | » | kamo ou assaman. |
| Montagne | » | fello. |
| Étoile | n'dit. | » |
| Un | ndédek | go. |
| Deux | biléh | deddi. |
| Trois | pât | tati. |
| Quatre | binam. | nahi. |
| Cinq | tin | dioï. |
| Six | tin n'dédek | dieguom. |
| Sept | ti biléh | dieddi. |
| Huit | ti pât. | diétati. |
| Neuf | ti binam. | diénaï. |
| Dix | téblh | sappo. |
| Onze | téblèg tindedet. | sappo e go. |
| Douze | téblèh tibelèh | sappo e didi. |
| Vingt | tébélèh kim bileh. | nogaï. |
| Trente | tébélèh kim pât | chapantetati. |
| Quatre-Vingts | tébéleh kim tedon | chapanté dietati. |
| Cent | ala fan dendek. | témédéré. |
| Cent-un | » | témédéré e go. |
| Mille | nlak dendek. | vulurk. |

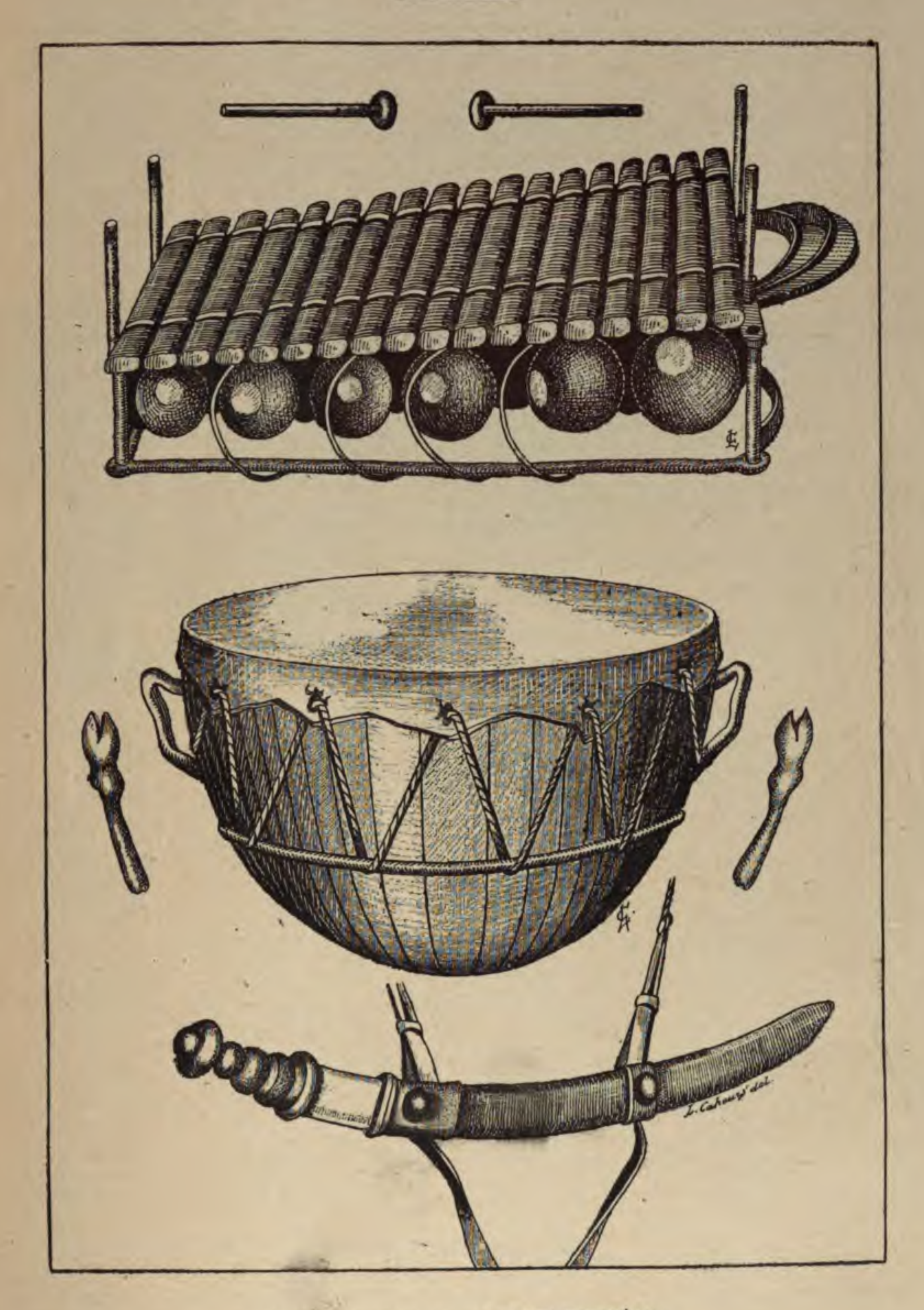
# SIERRA-LÉONE

| FRANÇAIS | BOULOME DU SHERBRO |
|---|---|
| Père | banni. |
| Mère | iemmi. |
| Frère | penti. |
| Homme | no ou kandé. |
| Femme | no malé. |
| Oui | ionn. |
| Non | sako. |
| Bonjour | sakka. |
| Mort | » |
| Œil | » |
| Nez | nine.. |
| Bouche | niohol. |
| Tête | bol. |
| Rivière | hab. |
| Eau | men. |
| Feu | l'jennde. |
| Lune | pemde. |
| Soleil | i'pallé. |
| Ciel | » |
| Montagne | » |
| Étoile | l'délé. |

| FRANÇAIS | BOULOME DU SHERBRO | LIMBAH | SAFFROKHO |
|---|---|---|---|
| Un | bull | hanté | hanté. |
| Deux | tin | bil | kaï. |
| Trois | ra | bitât | katât. |
| Quatre | iole | binâni | kana. |
| Cinq | men | bisoï | kasoï. |
| Six | men bull | bisonti | kasoï hanté. |
| Sept | men tin | som bil | kasoï kalà. |
| Huit | men ra | som bitât | kasoï katât. |
| Neuf | men iole | som binani | kasoi kana |
| Dix | vouan | kohi | kohi. |
| Onze | vouan y bull | | |
| Douze | vouan y tin | | |
| Vingt | kooms bull | | |
| Trente | » | | |
| Quatre-Vingts | » | | |
| Cent | » | | |
| Cent-un | » | | |
| Mille | » | | |



ARME ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE




BALAFON, TABALA, SABRE INDIGÈNE

# PEUPLES & PAYS DE GUINÉE



ANS le tableau ci-joint on remarquera que des frontières de la Gambie à celles du Libéria, une vingtaine de peuples sont, pour la première fois, indiqués avec leur position, les états qu'ils ont formés et l'évaluation approximative de leur population.

Sans être d'une rigoureuse exactitude, ce tableau corrige toutes les erreurs passées et soulève le voile qui jusqu'alors n'avait cessé de couvrir les régions comprises entre la côte et le Fouta-Diallo.

## CASAMANCE

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Les Iolas** . . . . | divisés en plusieurs tribus : Féloups, Aïamats, Djougoutes, Karones, etc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | | 65.000 |
| **Les Bagnoucs** . . | . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | | 10.000 |
| **Les Balantes** . . | . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | | 15.000 |
| **Les Mandingues.** | avec quelques descendants foulahs dans le Firdou, chef Moussa Molo, à Amdallay. — Etats : . . . . . | YACINE, capitale Ndiana.<br>COMBO, chef Mangoné à Macouda (Iolas et Mandingues).<br>FOGNY, chef Fodé-Kaba, surnommé Bankalé.<br>BOUDHIÉ, capitale Sedhiou.<br>PAKAO, avec un grand nombre de villages indépendants,<br>PÂQUISSE, capitale Kankéléfa (dépend du Kadé). | 185.000 |
| **Les Tendas** . . . | (sur le fleuve Gambie). . . . . . . . . . . . . . . . . . . | | 25.000 |

## GUINÉE PORTUGAISE

| | | |
|---|---|---|
| **Les Iolas** . . . . | compris entre la mer et l'Apertado . . . . . . . . . . . . | 10.000 |
| **Les Bagnoucs** . . | . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 30.000 |
| **Les Balantes** . . | . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 30.000 |

# CARTE DES PEUPLES




## ÉVALUATION APPROXIMATIVE DE QUELQUES RACES

---

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Bagas* | 12.000 | *Foulacoundas* | 25.000 |
| *Bagnoucs* | 40.000 | *Foulahs du Fouta-Diallo* | 200.000 |
| *Balantes* | 45.000 | *Landoumans ou Timenés* | 80.000 |
| *Biaffades* | 40.000 | *Nalous* | 17.000 |
| *Boulomes* | 40.000 | *Saffrokho ou Limba* | 50.000 |
| *Iolas* | 65.000 | *Soussous* | 450.000 |

2) Cercle de BOFFA

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Les Soussous** . . | originaires des hauteurs du Fouta-Diallo ont été en partie rejetée vers le moyen Sénégal et vers la côte. . . | Kolisokho, où plusieurs chefs se répartissent l'autorité. . | 10.000 |
| | | Rio-Pongo, chef Alexandre Katty, à Thia. . . . . . . | 23.000 |
| | | Koba, chefs Aly Téory et Thomas Bombo, à Taboria. . . | 16.000 |
| | | Soumboury. . . . . . . . . | 6.000 |

3) Cercle du Dubreka.

| | | |
|---|---|---|
| **Les Soussous** . . | Labaya, sous l'autorité de l'alpha Maury, à Farendja . . . . | 12.000 |
| | Bramaya, chef Williams Fernandez, à Bouramaya. . . . . . | 15.000 |
| | Kabitaye, régent Bamba Moussa . . . . . . . . . . . . | 15.000 |
| | Kalétaye, » » . . . . . . . . . . . . | 5.000 |
| | Tabounsou, chef Balé Sirha, à Kaporo. . . . . . . . . . . | 12.000 |
| | Manéah, chef Buanké-Modou, à Manéah. . . . . . . . . . | 12.000 |
| | Soumbouya, chef Eni-Toumané, à Wouankifong. . . . . . . | 12.000 |
| | Téné village principal Talé . . . . . . . . . . . . . | 20,000 |
| | Barign » Katia. . . . . . . . . . . . . . | 20.000 |
| | Boakoundji » Falessadé . . . . . . . . . . . | 8.000 |
| | Sokoli » Démokhoulima. . . . . . . . . . | 10.000 |
| | Séguékourou » Mobâssen . . . . . . . . . . . | 3.000 |
| | Tamba » Bêlia . . . . . . . . . . . . . | 8.000 |
| | Monéma » » . . . . . . . . . . . . . | 3.000 |
| | Kinsam » » . . . . . . . . . . . . . | 15.000 |
| | Sérimma » Kébalê . . . . . . . . . . . | 10.000 |
| | Goumba, » » . . . . . . . . . . . . | 8.000 |
| | Garenghi, capitale Kountou. . . . . . . . . . . . . . . . | 6.000 |
| | Filakoundji, capitale Kouria . . . . . . . . . . . . . . | 8.000 |
| | Takoubéah . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4.000 |

4) Cercle de Benty.

| | | |
|---|---|---|
| **Les Soussous** . . | Morébaya, sous l'autorité de l'almamy Kouni-Soury, Morébaya. — Ce pays est divisé en quatre provinces : Morébaya, Koké, Kouroumbouya, X··· . . . . . . . . . . . . . . | 15.000 |
| | Dagouta, capitale Béreiré . . . . . . . . . . . . . . . | |
| | Béreiré. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 10.000 |
| | Bennah, les Soussous de ce pays se nomment Kisi-Kisi. — Le Bennah était sous l'autorité de Demba-Salifou, mort en 1892. — Depuis l'alkali Kondéto a été nommé chef du Bennah.<br>Moussaya avec l'almamy Luceni de Moussaya<br>Baya-Baya » Golé-Bourama (pendu en 1893)<br>Sineya » Wouandé-Modou, de Sineya<br>Digui-Digui » Yakaba-Soury | 35.000 |
| | Caniah, chef Sounkari-Modou, à Fréguia. . . . . . . . . . | 20.000 |
| | Kamonké, capitale Yomaya . . . . . . . . . . . . . . . | 10.000 |
| | Fita . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 10.000 |
| | Fouria . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8.000 |
| | Houré, chef l'alpha Oumara à Salliaya. . . . . . . . . . . | 10.000 |

le honteux trafic de la chair humaine; les unes ont procédé par décrets et arrêtés qui sont arrivés à l'état de lettres mortes en abordant le Continent noir, d'autres ont essayé de mettre en vigueur les ordres réitérés de la Métropole, quelques-uns ont employé la force armée, et les derniers, animés des meilleures intentions, restent encore dans l'expectative, attendant toujours le meilleur des remèdes.

Les résultats n'ont pas encore été brillants : sur mer les négriers ont disparu, mais sur terre on en est au même point : les Noirs sont toujours vendus à la barbe des administrateurs européens, et quelquefois les européens participent à ce trafic immoral (1).

" On a souvent dit que la plaie du Soudan, c'est l'esclavage; ce n'est que trop vrai : mais il est bon de remarquer qu'au Soudan il y a deux degrés dans l'esclavage. Il y a l'esclave qui sert d'objet de trafic, comme un animal; il y a aussi l'esclave né chez son maître et qui n'a jamais eu d'autre condition. La vie de ce dernier n'a rien d'insupportable pour un Nègre; il est vrai qu'il est considéré comme faisant partie du patrimoine de la maison, mais en réalité, il est traité comme s'il était membre de la famille; on a pour lui les égards que l'on aurait chez nous pour un vieux serviteur; on ne craint pas de lui confier ce qu'il y a de plus précieux, il voyage souvent seul pour les affaires de son maître, celui-ci lui donne une arme et l'emmène volontiers à la guerre. Enfin il peut posséder; il peut avoir des esclaves à son tour, car non seulement son maître est obligé par l'usage à certaines libéralités envers lui, mais encore il a dans la semaine un certain nombre de jours dont il peut disposer pour son profit personnel.

Al-Hadj-Oumar a fait de ses esclaves des chefs puissants qui ont commandé à des hommes libres..., cependant tous reviennent volontairement à leur ancienne condition qui n'a rien d'humiliant pour eux et ils rapportent même leurs maigres économies à leur maître, ou, comme ils disent, à leur père. Ils agissent de même quand ils le quittent pour se livrer au commerce ou à la navigation. Le captif de case considère la famille de ses maîtres comme la sienne propre et y revient toujours. Il faut donc que la vie y soit assez douce et facile.

Tout autre est la condition de l'esclave de trafic. Dans celle-ci l'homme est réduit à l'état le plus misérable ; il devient une marchandise, une monnaie qui a cours partout, dont la valeur, suivant les pays est un bœuf, deux barres de sel ou douze pièces de guinée. Les malheureux, objets d'un pareil commerce, sont le plus souvent des prisonniers de guerre ; quelques-uns ont été volés dans leur jeunesse ; d'autres, en plus petit nombre, ont été vendus, mis en circulation par leurs parents eux-mêmes, pendant une année de disette.

Voilà la véritable plaie du Soudan que n'ont pu extirper ni les prohi-

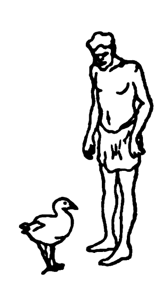
---

(1) Des maisons étrangères faisaient encore en 1892, lors de la campagne du Dahomey, le commerce des esclaves que l'on échangeait contre des fusils, des cotonnades ou des alcools à base sulfurique.

malice se placer dans le parti du plus fort pour briguer des honneurs ou nuire à ses ennemis.



## LA FAMILLE



En général, la famille n'a aucune base solide chez les peuples fétichistes, mais chez les musulmans, elle est plus fortement constituée, surtout dans les classes élevées de la société foulah ou mandingue.

L'existence des concubines sans cesse renouvelables selon la convenance de l'une ou l'autre des parties ou seulement de l'homme, fait que les enfants, s'ils connaissent généralement leur mère, sont souvent embarrassés de dire le nom de l'homme qu'ils doivent porter.

Le passage d'un voyageur, d'une caravane, de guerriers vainqueurs, peut entraîner une naissance qui n'aura aucun caractère de légitime succession, aucune prérogative dans la fortune, et qui, de bonne heure, devra se procurer les moyens d'existence et parfois fort loin de son village natal.



## CONDITION DE LA FEMME



La femme, dans presque tout le continent noir, a une même condition ; elle est la propriété de l'homme en même temps qu'un objet de valeur marchande.

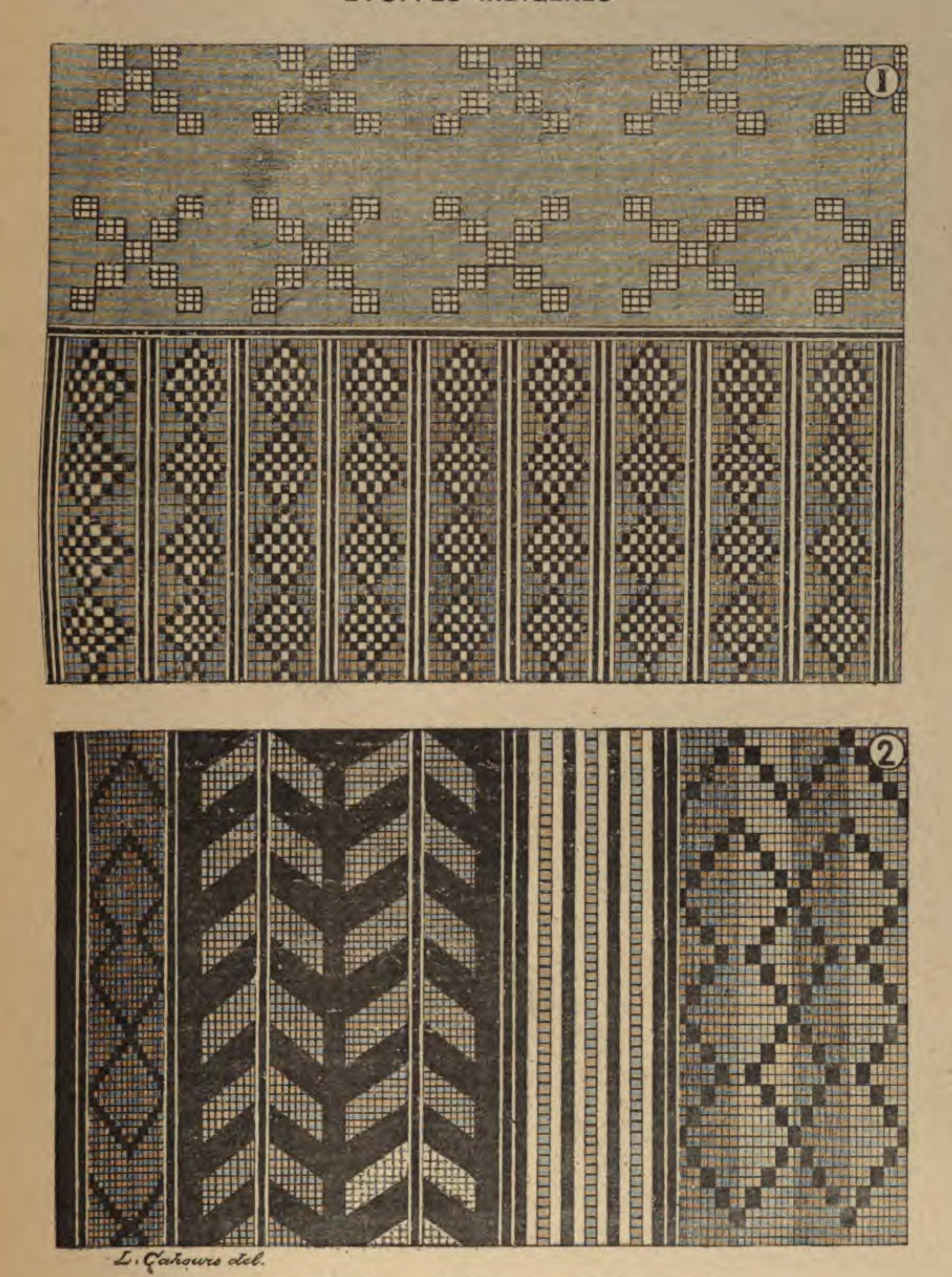
La fortune des chefs et des notables s'évalue au nombre des femmes, car ce sont elles qui cultivent, qui soignent les enfants et veillent au ménage.

Les femmes vivent beaucoup entre elles, elles aiment le lieu où elles sont nées, partagent avec leurs voisines leurs misères comme leurs joies, et savent même faire profiter leurs amies des cadeaux qu'elles reçoivent.

Formées dès l'âge de douze ou quatorze ans, elles se marient de bonne heure pour, selon les peuples, rester plus ou moins longtemps avec leur époux.

Chez les Foulacoundas, les jeunes filles ne peuvent se marier qu'après avoir beaucoup couru les villages et après avoir mené une vie des plus irrégulières ; si,

ETOFFES INDIGÈNES




1. DU SÉNÉGAL. — 2. DE LA GUINÉE PORTUGAISE

jeune encore, elles ont de nombreux enfants, elles trouveront, en rentrant dans leur village, un plus grand nombre de fiancés.

Chez les Foulahs, au contraire, la jeune fille reste sage jusqu'à son mariage, mais ensuite elle devient moins fidèle et sa vie intime est à la merci de ceux dont elles briguent la richesse.



## CÉRÉMONIES



Les actes de la vie qui sont l'occasion de cérémonies, se répètent souvent ; nous citerons : la circoncision, le mariage, le décès et, dans quelques tribus, la naissance.

En dehors de la circoncision, nous traiterons les autres cérémonies en étudiant les peuples et leurs coutumes.



## LA CIRCONCISION



Il se pratique, chez la plupart des peuples du Soudan, et à l'exemple des Juifs (1), la cérémonie de la circoncision, opération que l'on fait subir aux enfants mâles arrivés à l'âge de puberté.

Dans les pays musulmans cette opération donne lieu à une fête de village et à une cérémonie religieuse. Les femmes sont exclues de l'opération, mais tous les hommes y assistent. Chaque année, à une époque déterminée par la tradition, tous les jeunes gens de quatorze à quinze ans sont réunis au dehors du village et le marabout-chirurgien commence le salam

---

(1) La circoncision est, chez les Juifs, pratiquée depuis la plus haute antiquité, puisque selon la Genèse, ce fut Abraham qui, le premier, se circoncit lui-même par ordre de Dieu. C'est d'ailleurs une coutume plutôt scientifique que juive, puisqu'elle est en vigueur chez tous les musulmans, Blancs ou Noirs d'Asie et d'Afrique. Cette bizarre opération est d'ailleurs usitée avec des variantes chez nombre de peuples appartenant à des races diverses, notamment chez les Cafres et les Madécasses. La circoncision, sans perte de substance, par simple incision du prépuce dans le sens longitudinal est en usage chez tous les Mélaniens, chez la plupart des Polynésiens, mais chez ceux-ci, on ne la pratique que sur les enfants des chefs.

à haute voix, puis l'enfant du chef, placé le plus haut dans la hiérarchie, s'approche accompagné de son père ; le marabout relève alors la robe du patient, lui prend le prépuce, l'allonge et le tranche d'un seul coup avec un couteau réservé à cet usage, puis l'enfant se retire derrière l'assemblée pour laisser saigner sa plaie, tandis que ses compagnons subissent la même opération. Dans cette circonstance, les enfants montrent en général un grand courage et ils se croiraient déshonorés si la douleur leur arrachait un cri. Lorsque la blessure a assez saigné, on la lave avec de l'eau fraîche et l'on applique dessus un linge ou une feuille enduite de beurre frais. Quinze jours suffisent ordinairement à la guérison, mais pendant une lune ou même pendant quarante jours, les jeunes gens vivent en dehors du village, couchent dans les bois, ont la permission de dérober et de manger tout ce qui leur convient, mais ne peuvent se laver. Après le mois



L'ÉPREUVE

écoulé les circoncis rentrent au village et font leurs ablutions au ruisseau voisin ; leur retour est encore l'occasion d'une fête importante.

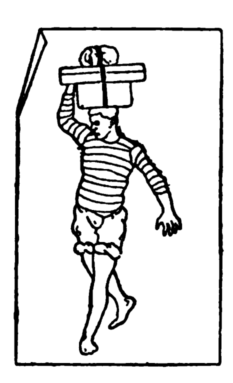
La circoncision se fait aussi sur les jeunes filles. Cette opération se pratique chez certains peuples, peu de temps après la naissance, chez d'autres, comme chez les Soussous, elle a lieu seulement vers l'âge de douze ans.

Chez ces derniers, après l'opération, les jeunes filles des villages voisins se réunissent et parcourent pendant plusieurs jours les pays limitrophes, font de longues marches et des danses répétées, s'arrêtent à chaque village et demandent assistance ; elles sont armées d'un roseau qu'elles tiennent de la main gauche, sont plus vêtues que de coutume et s'enveloppent la tête de mouchoirs de couleurs vives. Partout où elles demandent l'hospitalité, elles sont très bien reçues ; on leur prépare de grands plats de riz ou de tau et reçoivent de tous les habitants des provisions considérables. Dans leur périgrination, les jeunes circoncises sont toujours accompagnées d'une vieille femme qui leur sert de mentor.

Dans la boucle du Niger, l'excision se pratique chez les Siene-ré sur les femmes, mais seulement après qu'elles ont eu leur premier enfant.



## APTITUDES COMMERCIALES

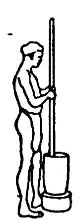


Le Noir possède toutes les aptitudes commerciales qu'exige son continent d'origine.

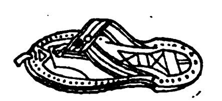
Il sait se plier aux habitudes des clients qu'il fréquente, et, comme le temps pour lui ne compte pas, il colporte sa pacotille dans les pays éloignés pour l'échanger contre des valeurs plus appréciés par les Blancs.

Malicieux et rusé, le Noir débattra pendant plusieurs jours le prix d'un objet, sur lequel il vous trompera sur la qualité. Cependant s'il remarque qu'on s'est aperçu de sa fraude, il devient insinuant, presque rampant.

Dans l'intérieur, l'achat d'une marchandise importante attire sur le lieu du palabre tous les indigènes du village, dont le chef prend souvent le rôle de médiateur.



## INDUSTRIE



L'industrie indigène est des plus rudimentaires; les Noirs ne confectionnent que les objets de première nécessité et n'en font aucun commerce.

Quelques individus spécialistes construisent des pirogues, travaillent le fer, façonnent des poteries, tissent des étoffes, tressent des objets de vannerie, fabriquent des chapeaux de guerrier, des ustensiles de ménage, confectionnent des ouvrages en cuir ou sculptent sur bois et quelquefois sur ivoire. Mais il est rare de trouver toutes ces industries chez une même tribu, car certains travaux sont réservés parfois à des castes particulières.

Les armes sont cependant confectionnées chez tous les peuples, et c'est avec la construction des habitations, les industries principales des peuples africains.

Les tissus sont fabriqués avec des métiers plus primitifs que ceux dont les Egyptiens de l'antiquité se servaient.

Le coton, étant une production indigène, est le plus généralement employé et les cotonnades de Ségou sont très appréciés des riches musulmans.



TISSERAND MANDINGUE

Vers le Macina et Timbouctou les poils de chèvre entrent plus particulièrement dans la confection des manteaux des pâtres nomades.



## PALABRES



Palabrer est l'occupation journalière des Noirs; et dans leur amour pour ce droit de réunion, ils l'élèvent à la hauteur d'une institution sociale.

C'est, chez tous les peuples de l'Afrique occidentale, leur plus cher privilège; aussi à propos de tout ou de rien, le conseil de chaque village se réunit-il pour palabrer, se regarder, se tourner les pouces et la plupart du temps après plusieurs heures de repos lever la séance sans avoir rien décidé et souvent même rien dit.

distance on s'étudie, car il serait imprudent d'engager un sentiment qui pourrait être mal compris, de part ou d'autre.

Enfin, après un entretien d'une demi-heure, où l'on a échangé que des phrases banales, je crois qu'il est enfin nécessaire d'en venir aux causes qui nous ont fait nous réunir.

Par l'intermédiaire d'Ibrahima, qui traduit ma pensée à un personnage de la cour de Modi Sidi, qui lui-même rapporte à celui-ci et aux assistants, les paroles de notre interprète, je m'informe de la santé de l'alpha Yaya.

Je suis venu, dis-je, pour vous voir, étudier les ressources de votre pays, vos besoins, et vous engager à descendre plus souvent à la côte, pour y apporter du caoutchouc, du mil et des bestiaux. Je me proposais de discuter ces questions avec alpha Yaya, afin d'éviter, pour l'avenir, des malentendus désagréables, et connaître ses intentions sur la répression des révoltés du Gabon et du Foréah.

Modi Sidi me fait répondre :

Il y a environ une lune, j'ai reçu ta lettre que tu adressais à Yaya, et la lui ai fait parvenir. Il m'est d'abord arrivé un premier courrier de Labé qui m'ordonnait de bien te recevoir, de veiller à ton installation, et de nourrir toute ta troupe. Il y a quelques jours, un second me faisait savoir, qu'un envoyé spécial allait partir de Coubia, avec des lettres adressées en ton honneur.

Ce messager est arrivé hier soir, et aussitôt je t'ai fait prévenir.

Je remerciai Modi Sidi du bœuf qu'il m'avait fait parvenir la veille, et de l'activité qu'il avait déployée pour me mettre en relation avec son suzerain.

Modi Sidi prit les lettres, que Yaya m'adressait, les décacheta et les fit passer au marabout de Kadé qui en commença la lecture.

Le texte ne m'en est pas resté, mais après avoir longuement invoqué Allah et Mahomet, l'alpha nous parle de ses relations avec les blancs de Khayes et de ceux du Nunez, de la guerre du Kakandé (rio Nunez), entre les Foulahs, les Laudoumans et les Nalous, conduits par l'infortuné Dinah Salifou, contre les Iolas du Coumpony et les Foulacoundas du Foréah. Puis, il rappelle la révolte du Gabou, et écrit :

“ Je sais que le temps des Blancs est arrivé, et que ceux-ci sont appelés à diriger les hommes libres comme les esclaves ; je leur demande donc, puisqu'ils ne veulent pas que je fasse la guerre à ceux qui se sont insurgés contre mon autorité, de veiller à ce que mon patrimoine reste intact, et à ce que mes ennemis me rendent les esclaves qu'ils m'ont volés. ”

Cette partie politique était un peu imprévue, cependant, j'en parlai de mon mieux, cherchai à les rassurer par les progrès militaires que la France faisait vers le haut Niger, et leur fis espérer qu'après que l'on aurait mis à la raison, le turbulent Samory (Samadou), on penserait à cette partie du Fouta.

Les instruments de musique sont représentés par des espèces de tambours, des instruments à cordes et, dans certaines parties du Fouta, par un genre de cor des Alpes : les principaux sont le tam-tam (tronc d'arbre évidé), le kora (harpe mandingue), le balafon (sorte de xélophone), le tabala (genre de grosse caisse), la guitare, la flûte, etc.

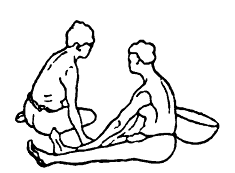
Les griots, lorsqu'ils sont bien exercés, sont capables de faire de la musique harmonieuse ; pendant que l'orchestre exécute, les musiciens chantent des solos, des duos ou des chœurs, et leurs femmes, les griotes, les accompagnent.

Chez certains peuples côtiers, comme les Nalous, les Soussous, les Timenés, les chants sont de rigueur dans le moindre travail d'ensemble. Dans les embarcations, le chant rythmé encourage les rameurs, ils chantent ensemble les événements du jour, l'arrivée d'un personnage influent, la visite d'un européen, etc.

Le plus habile du groupe dit une tirade en l'honneur de l'individu, et tous en chœur répondent :

" Vive le Blanc ! qu'il soit le bienvenu ! qu'il vive parmi nous et qu'il soit content ! " Après ce refrain, une voix récite une nouvelle tirade et le chœur reprend, et, cela ainsi de suite. Le temps s'écoule et la course est terminée sans qu'ils se soient aperçu de la longueur du trajet.

Ce genre de distraction n'est pas, comme on pourrait le croire, particulier aux peuples africains ; en Normandie, en Bretagne, les marins chantent aussi pour se divertir en mer ou pour exécuter des mouvements d'ensemble.



## COSTUMES



Lorsque l'Européen arrive pour la première fois dans un port africain, il peut se croire un instant transporté à la Cour des Miracles. En effet, de tous côtés arrivent des gens affublés comme des arlequins, couverts d'oripeaux et aux couleurs les plus diverses. Les chefs eux-mêmes ne sont pas mieux vêtus, couverts de vieilles défroques, ils mettront les jours de fête, une chemise qu'ils laisseront flotter hors du pantalon en guise de redingote.

Cependant cette coutume ne s'est encore introduite qu'aux environs des factoreries et sur les cours inférieurs des rivières ; si l'on gagne les premiers villages de l'intérieur on voit tout de suite les Noirs dans leur état primitif avec des costumes des plus curieux.

Les Papels ont comme unique vêtement un tablier de cuir qui retombe en arrière en forme d'habit. Aussi, s'ils veulent courir, ils ramènent en avant les pans de leur costume, et les attachent à la ceinture de devant.

Les tatouages de ces peuples affectent généralement la forme de losanges et se font le plus souvent sur les bras, la poitrine et le ventre. Cet usage est surtout particulier aux femmes.

Chez d'autres peuples, comme chez les Bagas et certaines races soussous, les tatouages sont surtout l'apanage des hommes ; le sens des coupures est vertical, horizontal, oblique ou croisé selon les peuples. Les incisions se pratiquent sur le front ou sur les joues des jeunes gens.



## BIENVENUE — SALUTATIONS



L'hospitalité est généralement très pratiquée en Afrique, et le déshérité ou le voyageur trouve partout le vivre et le toit pour se rétablir.

Les Musulmans, toujours très respectueux pour leurs supérieurs ont des saluts longs et dispendieux. On verra dans le chapitre des Foulahs, les manières



HABITATION SOUSSOU

de faire des esprits plus cultivés et, qui sont assez semblables aux salutations des peuples disciples de Mahomet.

Lorsque le Noir doit se mettre en route et que la course doit être longue il a soin de se réveiller au chant du coq, c'est-à-dire, selon la saison, entre trois heures et demie et quatre heures et demie, de manière à être en marche bien avant le lever du soleil. La route à parcourir est divisée en *pauses*. Une pause est un arrêt d'une dizaine de minutes après une marche de quarante, cinquante minutes, une heure ou une heure dix, selon l'ardeur du soleil, le poids du fardeau, l'entraînement de l'individu ou mieux encore la distance entre les villages, les puits ou les rivières.

Dans une mission, des porteurs bien entraînés, avec trente kilos sur la tête, peuvent marcher une heure en tout terrain et même avec le soleil élevé sur l'horizon; au bout de ce temps on fait prendre dix minutes de repos, ce qui permet aux retardataires de rejoindre la colonne.

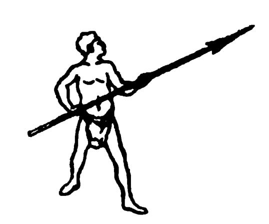
Selon la nature du sol, une caravane parcourt de 3 kil. à 3 kil. 300 par heure; mise en marche dès 5 heures du matin, elle ne s'arrêtera qu'après que le soleil aura parcouru un peu plus du quart d'une demi-circonférence, c'est-à-dire entre neuf heures et demie et dix heures, et autant que possible près d'un cours d'eau; chaque individu s'installe sous les bois qui bordent la rivière, y fait son déjeuner et s'endort jusque vers deux ou trois heures de l'après-midi; après quoi il recommence sa marche jusqu'à la nuit tombante, c'est-à-dire vers cinq heures.

La fraîcheur gagnent vite les vallées; les Noirs se préservent de l'humidité à l'aide de grands feux qu'ils alimentent toute la nuit; ces foyers servent aussi à écarter les bêtes fauves qui, au coucher du soleil et pendant la nuit, rôdent dans les sentiers conduisant vers les cours d'eau.

Lorsque le Noir parvient le soir à un village, s'il est de même race, de même condition et de même religion que ceux dont il est un instant l'hôte, il sera nourri et logé sans aucun frais, car, dans tous les pays musulmans, l'hospitalité est restée en grand honneur; chez les peuples fétichistes, au contraire, on verra l'étranger d'un très mauvais œil, s'il est musulman; si c'est un Blanc on le regardera avec crainte ou on ne le logera que pour en tirer de beaux cadeaux; parfois le Blanc étant considéré comme fétiche, c'est en cette qualité qu'on le gardera ou même qu'on le retiendra.



## ARMES



L'armement des Noirs se compose surtout de lances, de sagaies, de flèches et de couteaux; cependant les armes européennes ont peu à peu pénétré

## LE VILLAGE

Chez les peuples primitifs l'idée de race ou de pays n'existe pas et, la case ou le village représente le foyer domestique qu'il faut défendre. Chez les populations plus cultivées, au contraire, comme chez les Foulahs, le sentiment national et religieux est plus développé et l'idée de patrie semble même être connue.

Le village africain est formé d'un certain nombre de familles soumises à un chef reconnu mais qui possède rarement une autorité indiscutée.



HABITATION CHEZ LES PAPELS

Quelques peuples mettent un soin tout particulier à élever leurs abris et, la terre, les pierres et les branchages entrent dans la composition de leurs habitations. Certains même sont passés maîtres en cet art et cherchent à donner à leurs maisons des formes élégantes sans cependant rejeter le confort. Les Iolas, les Papels et les Soussous sont de tous les peuples de la Sénégambie ceux qui ont le mieux compris la construction.



# LA RELIGION

## LE FÉTICHISME ET LE MAHOMÉTISME CHEZ LES RACES AFRICAINES



LA langue, la religion, la société, qui constituent la vie humaine, ont eu un commencement unique chez tous les peuples. Nous trouverons chez les Noirs africains, ce que nous avons trouvé au commencement chez nos peuples d'Europe et chez nós prédécesseurs d'Asie, la naïveté, la confiance aveugle, la sincérité qui caractérise les peuples enfants, les esprits jeunes, les intelligences incultes. Tous les peuples ont d'abord adoré la nature; tous ont respecté la force. Mais le temps, le développement intellectuel ont affiné les idées; les esprits ont conçu un idéal plus pur, le culte a suivi les fluctuations de l'esprit, la religion s'est formée.

Cinq grands cultes ont pris naissance, avec le temps : le fétichisme proprement dit, le judaïsme, le brahmanisme, le christianisme et le mahométisme.

La première de ces religions est certainement appelée à disparaître avec la civilisation, elle n'est plus à la hauteur de nos idées et de notre morale. La seconde, d'où sont sorties les deux dernières, restera toujours stationnaire. Le brahmanisme, bien souvent modifié, semble perdre du terrain, laissant le reste du monde au christianisme avec trois continents et demi, et au mahométisme avec l'Afrique et la majeure partie de l'Asie.



## FÉTICHISTES ET MUSULMANS

L'Afrique occidentale, sous le rapport religieux, est partagée en deux groupes d'hommes, les fétichistes et les sectateurs de Mahomet.

Les premiers comprennent les peuples primitifs de l'Afrique encore à l'état sauvage, et moralement et intellectuellement inférieurs aux islamistes.

Les seconds sont de naissance supérieure et généralement musulmans convaincus; ils sont d'autant plus rigides et plus intolérants qu'ils ont la prétention



UN SIMO

d'être plus civilisés et de ne répandre que la vérité et la science la plus profonde.

Dans la partie de l'Afrique dont nous nous occupons, les peuples païens sont encore nombreux, mais, par suite de l'invasion continuelle et méthodique des musulmans, le fétichisme tend à disparaître.

Les peuples païens vivent en effet dans un état moral peu enviable, et tout leur culte consiste dans l'adoration de la nature, des astres, des bois sacrés et des animaux.

Chez quelques tribus fétichistes plus avancées par l'intelligence, il existe un culte plus recherché qui est représenté selon les pays par des prêtres, que l'on nomme "simos" chez les Soussous, "porro", chez les Timenés et les Landoumans, et "dous" chez les Bambaras ou les Mandingues fétichistes du Sénégal, et chez les Bobos de la boucle du Niger.

Les interprétateurs de cette religion habitent les lieux retirés, et ne se montrent que peu en public.

Les "bois sacrés" sont le refuge ordinaire des "Simos", prêtres, jongleurs et astrologues, connaissant à merveille l'art d'exploiter la crédulité de leurs semblables.

Les "Simos", d'origine Soussou, ont formé des adeptes chez les peuples païens de notre colonie de Guinée.

Cachés dans les bois, ils apprennent à leurs jeunes initiés, l'art de préparer des poisons, de tirer parti de la superstition des noirs, de prédire l'avenir et de faire de la sorcellerie.

Ils assistent par petits groupes aux fêtes des villages, et sont nourris aux frais des patients qu'ils exploitent; ils se montrent déguisés avec des peaux de bêtes ou recouverts de feuillage.

Leur présence est annoncée par des hurlements et des sifflets; leur retraite est dans les bois, et malheur à l'individu qui serait surpris dans leur propriété : la rançon ou la mort en serait le châtiment.

Les Simos sont continuellement au courant de ce qui se passe dans la contrée.

S'est-il commis un vol? un assassinat? Si l'on obtient leurs bonnes grâces on est presque certain de retrouver l'objet volé ou le fauteur du délit.

Cette secte est sacrée et les indigènes ont pour les initiés, une grande vénération.

Les anciens affiliés gardent toute leur vie la crainte de parler de leur mystérieuse jonglerie, aussi peu d'Européens ont-ils eu des renseignements précis sur la manière de vivre de cette secte.

Chez les Timenés, cette même secte politico-religieuse existe sous le nom de "Porro".

" Les affiliés jouissent d'un grand prestige et savent en faire usage; aussi les recrues ne manquent-elles pas.

Tout enfant que ses parents destinent au Porro est remis, à l'âge de neuf à dix ans, à un des prêtres de l'association. Le nouvel adepte est conduit dans la forêt du Porro et reste là pendant plusieurs années, quelquefois dix ans de suite, sans revoir son village, ni ses parents. On lui fait, sur le dos et sur le bras, des incisions, des tatouages qui devront le faire reconnaître plus tard pour un affilié; on lui enseigne le dialecte Porro, composé surtout de noms de plantes et d'animaux ayant des significations particulières. Il apprend à connaître les vertus des

plantes, à préparer les médecines et les poisons, à se déguiser, et, enfin, à faire guerre de surprises, familière à ces pays, et pour laquelle son long séjour dans l bois lui donne des aptitudes toutes spéciales. En un mot, on l'instruit dans tous l secrets de l'association, après qu'il a prêté le serment de ne jamais les divulgue

Les parents sont obligés de nourrir leurs enfants pendant tout le temps leur initiation; c'est un homme du Porro qui leur sert d'intermédiaire.

Lorsque les prêtres trouvent que leurs élèves sont suffisamment instruit ils préviennent les villages voisins que le Porro va rentrer, et que les jeunes ge vont retourner dans leurs familles.

Le jour venu, toutes les femmes et les gens qui n'appartiennent pas a



IDOLE

Porro, se renferment dans leurs cases. Le prêtre passe alors et jette un po terre ou de fer cassé devant les cases des parents auxquels l'enfant ne peut rendu, soit parce qu'il est réellement mort, soit, ce qui arrive quelquefois, qu'il a été vendu.

La mère n'a pas le droit de demander de quelle maladie son enfa mort, ni le lieu de sa sépulture. On lui dit simplement : "le Porro l'a m et elle doit se contenter de cette réponse.

Dans le Quiah, un homme appartenant à la secte du Porro ne peut roi, mais, dans le Yoni, le Marampa et le Massimerah il faut être, au contr Porro pour obtenir cette dignité (1). "

(1) *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, n°s 7, 8 et 9, 1880. — Zweifel e *Voyage aux sources du Niger*.

c'est surtout à l'entrée de l'hivernage, qu'ont lieu ces cérémonies. Pour eux, les processions dans les lougans ont peut-être pour but d'en chasser les esprits malfaisants au moment de la culture, ou bien encore de faire pleuvoir.

Chez les Bambara et les Malinké du haut Sénégal, il existe aussi des Dou, mais ceux-ci sont inoffensifs (1). "

A côté de cette pratique fétichiste, née du reste avec le monde, existe la religion musulmane si pleine de vigueur et s'étendant chaque jour à quelques villages voisins, répandant partout un nouveau genre de vie, de nouvelles coutumes et développant, peu à peu, l'intelligence des races barbares, vers un esprit plus conforme à l'état du monde lui-même.

Du reste, l'Islam est une religion tellement accréditée chez les races sémitiques ou noires de l'Afrique septentrionale, qu'il ne faut pas se dissimuler qu'elle est très diffidile à ébranler. Le mahométisme est une religion rebelle au christianisme, et les prophètes mahométans sont de très sérieux concurrents pour les missionnaires chrétiens.

Aussi, le christianisme qui a attaqué l'Afrique de tous côtés a-t-il à peine réussi à grouper autour de lui, depuis plus de deux siècles, quelques milliers d'adhérents plus ou moins fidèles, enlevés encore aux fétichistes.

Leur livre, le Koran, est, pour eux, un code civil, moral et religieux, il leur enseigne la science qu'il a puisée du reste dans la Bible.

Mungo Park découvrit que les Nègres possédaient en fait de livres religieux, ceux de Moïse que les indigènes appellent Tawreta la Mouza, la traduction des psaumes de David (Zabora David) et du livre d'Isaïe (Liylli la Iza). " Au moyen de ces livres, dit Mungo Park, les Nègres qui professent le mahométisme ont pu acquérir la connaissance des événements les plus remarquables de l'Ancien Testament. Je citerai particulièrement l'histoire des premiers hommes, la mort d'Abel, le déluge, la vie d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, l'histoire de Joseph et de ses frères, les hauts faits de Moïse et de Salomon. Plusieurs nègres m'ont raconté couramment toutes ces choses en mandingue, et comme je m'étonnais qu'ils connussent ces événements, ils s'étonnaient encore bien davantage que j'en fusse instruit aussi ".

Parmi les légendes, il en est une qui se rattache directement à la Bible. M. Grimal de Guiraudon qui vécut en Afrique, entendit des Musulmans, la fable suivante :

" Noé, qui était cultivateur, s'énivra un jour avec une boisson fermentée : alors Cham, le plus jeune de ses fils, le tourna en dérision devant ses fils à lui, ses frères et leurs fils. Noé s'étant réveillé, entra dans une grande colère et saisit une poignée de boue noire, pour la jeter sur Cham, qui prit la fuite, suivi de ses fils.

---

(1) Binger. — *Du Niger au golfe du Guinée.*

La boue atteignit un des fils de Cham, lequel devint immédiatement nègre, ainsi que l'ont été depuis tous ses descendants : seulement, en se baissant pour éviter la boue, il avait posé les mains par terre, ce qui fit que les paumes de ses mains et les plantes de ses pieds restèrent blanches ".

Chez les Musulmans, les histoires sont aussi nombreuses que variées, cependant au point de vue religion, ils savent qu'il en existe trois principales et qu'ils désignent sous le nom de " chemin " :

Le chemin de Moïse, le chemin de Jésus et le chemin de Mahomet.

" Nous croyons en Dieu, à ce qu'il nous a envoyé, à ce qu'il a révélé à Abraham, Ismaël, Jacob, et aux douze tribus; nous croyons aux livres saints que Moïse, Jésus et les prophètes ont reçus du ciel; nous ne mettons aucune différence entre eux, nous sommes résignés à la volonté de Dieu, nous sommes musulmans (1). "

... " Vous êtes le peuple le plus excellent qui ait jamais surgi parmi les hommes; vous ordonnez ce qui est bon et défendez ce qui est mauvais, et vous croyez en Dieu. Si les hommes, qui ont reçu les Écritures voulaient croire, cela ne tournerait qu'à leur avantage, mais quelques-uns d'entre eux croient, tandis que la plupart sont pervers (2). "

Le Koran est comme la Bible, il se recommande à ses adeptes, il coule sur les passages et les questions délicates et difficiles; ses phrases sont souvent vagues, et peuvent être interprétées selon les événements.

D'après les Arabes, le Koran est, au point de vue littéraire, l'œuvre la plus belle qu'il y ait jamais eu.

Les principes fondamentaux de ce code, reposent sur l'unité absolue de Dieu; le Saint-Esprit est représenté par l'ange Gabriel; les anges sont des messagers de Dieu, mais ils sont mortels; sans la croyance en un Dieu unique et à la vie future, il n'y a point de salut; les peines de l'enfer peuvent ne pas être éternelles si Dieu le veut, mais un purgatoire est admis et les délices du paradis sont réservées aux croyants qui ont en même temps pratiqué le bien. Ces délices sont dépeintes sous des traits grossiers et sensuels, mais plus attrayantes, sans doute, pour un peuple vivant, comme les Arabes, dans des contrées échauffantes et enivrantes qui satisfont si bien leur caractère et leur constitution physique.

En effet, dit M. Kasamirski, la promesse de cours d'eau, de jardins, de verdure, d'une douce fraîcheur, de femmes sans vieillesse, devait paraître le comble du bonheur pour des hommes brûlés par le soleil, entourés de plaines ou de montagnes arides, manquant souvent d'eau, et ne trouvant dans l'autre moitié du genre humain qu'une très courte époque de plaisir, parce qu'ils ne voyaient et

(1) Koran, III, 78.
(2) Koran, III, 108.

ne trouvaient dans les femmes, rien qui ne les élevât au-dessus des brutes. Il est cependant bon de remarquer que les premiers temps de l'Islam offrent des exemples d'une grande pureté de mœurs, d'une chasteté, d'un ascétisme, d'un spiritualisme, qu'on ne s'attendrait pas à trouver chez un peuple bercé de promesses du paradis mahométan, soit que la piété ait voulut mériter ces récompenses par une vie de privations, soit que les bons instincts de la nature humaine se soient chargés eux-mêmes d'épurer une religion qui s'adressait d'abord aux sympathies du vulgaire. Selon le Koran, Dieu gouverne le monde, il a réglé toutes les choses d'avance; mais il exauce l'homme, son serviteur, et la prière a quelque efficacité; c'est un dogme postérieur que l'intercession de Mahomet au jugement dernier sera également admise. Quant au culte extérieur, cinq choses constituent l'Islam : la prière, le jeûne, l'aumône, le pèlerinage de la Mecque et la guerre sainte ou, pour prendre le mot djihad dans son sens le plus adouci, la propagande religieuse. La morale du Koran accepte tous les principes moraux des autres peuples, mais elle ne s'étend pas en termes aussi positifs que le christianisme à toute la race humaine.

Si le succès prodigieux et rapide de l'Islam, le nombre de ses sectateurs répandus sur tout le globe, la puissance et l'éclat, les sacrifices et les martyres étaient le critérium de la vérité d'une religion, l'Islam pourrait être la religion vraie, car il a aussi son martyrologe. Quand on songe que le peuple arabe du temps de Mahomet, se trouvait en contact continuel avec le christianisme et le judaïsme, et que ces deux religions si puissantes dans le reste du monde, n'ont fait que peu de progrès au sein de l'Arabie, on est forcément conduit à en conclure que le culte formulé par Mahomet était le seul qui s'adaptât au caractère de ce peuple inaccessible à toute autre action civilisatrice.

L'esprit encore étroit des races sémitiques comme des races noires, ne permet pas d'aborder d'emblée les grandes questions et surtout de les discuter. La suprématie actuelle de l'Islam sur le Catholicisme vient de la simplicité même de son culte et de sa doctrine, qui se rapprochent beaucoup des lois de la nature.

Les Noirs ont une organisation physique par trop rudimentaire, pour être en état de comprendre notre religion et nos lois, l'Islam peu savant et peu tolérant développe peu à peu chez eux, la culture intellectuelle, les idées d'une morale relative, le goût du commerce, le savoir vivre et le bien-être, toutes choses suffisantes aux Noirs.

La propagande musulmane est une étape vers la civilisation : elle a fait disparaître l'anthropophagie, la nourriture impure, elle réprouve l'ivresse et encourage l'étude.

Ce mouvement qui a englobé toute l'Afrique septentrionale, a souvent rencontré près de lui l'influence des chrétiens et celle des idées européennes.

Celle-ci a affaibli considérablement le sentiment religieux et a transformé et modernisé dans certains pays les lois parfois absurdes de l'Islam.

Chez certains peuples, même fétichistes, les notables des tribus païennes ont senti que le culte de Mahomet leur était, dans certaines occasions, extrêmement utile. C'est ainsi que chez les Nalous, les Landoumans, les Mandingues et les Soussous, certains se sont faits musulmans pour le besoin de leurs affaires ou de leurs intérêts. Là, cependant, la doctrine du prophète est loin d'être suivie dans toute sa pureté et la piété des fidèles est souvent contestée, mais ce sont les besoins de la vie matérielle qui les ont fait s'occuper de la vie spirituelle et les ont fait des adeptes de Mahomet.

Les préceptes du Koran sont, du reste, adoucis et même contestés, suivant le caractère des peuples et des individus et le jeûne du Rhamadan est la seule



UNE MOSQUÉE

pratique de l'Islam vraiment observée. Il est vrai, que si cette habitude a été acceptée par ceux-ci, c'est uniquement pour permettre les réjouissances que le " Livre Sacré " prescrit à l'apparition de la lune.

Chez les peuples franchement musulmans, les Foulahs par exemple, le Rhamadan, mois de jeûne et de recueillement est ponctuellement observé. Du lever du soleil à son coucher, ils observent une abstinence complète qui ne leur permet pas même de prendre une médecine ou un peu d'eau. Cinq ou six fois par jour les fidèles se réunissent pour prier et chanter les louanges du prophète. Le plus considéré du groupe se place en tête de la réunion et donne la cadence dans les prières adressées à Dieu. Tous les fidèles joignent les mains ensemble et portent la tête vers la terre, de manière à laisser sur le front et le nez des traces de poussière qu'ils ont bien soin de conserver le plus longtemps possible car c'est un signe de continuelles prières.

Lorsque le voyageur arrive à ces époques de carême dans les contrées musulmanes, il ne lui est plus permis de dormir : jour et nuit les Musulmans sont en prières et prient alors à haute voix. Lorsqu'ils rentrent chez eux, c'est pour recommencer encore, tandis que, de la Mosquée, le marabout d'une voix lente et monotone rappelle encore que Dieu et Mahomet remarquent les vrais fidèles, pour leur réserver une vie meilleure.

Comme on le remarquera, l'Islamisme, modelé à l'image des religions déjà existantes à l'époque où il fut créé, a été peu à peu remanié pour être enfin mis à la hauteur de l'intelligence des différents peuples qui adhéraient à ses principes et, aujourd'hui encore, on peut noter l'analogie qui existe entre certaines pratiques musulmanes et celles de nos religions européennes.

Mis à la portée des Arabes et des Noirs, il eût bientôt de nombreux adeptes : la persuasion, la nécessité ou la force finissent par triompher des rebelles et des



MARABOUT ET SON TALIBÉ

hésitants, et par répandre, il y a déjà plusieurs siècles, ses bienfaits particuliers, aussi bien en Asie qu'en Afrique :

" Chaque fois qu'un esclave mâle entre dans une famille musulmane, dit Binger, le maître, après lui avoir fait faire les ablutions, l'emmène à la mosquée aux heures consacrées à la prière. — Mais je ne sais pas faire la prière — ne manque pas de répondre l'esclave. — Viens toujours, tu feras comme moi, — répond le maître.

Arrivé à la Mosquée ou au lieu qui en fait l'office, — la plupart du temps, un fer à cheval tracé avec des pierres, dont la partie arrondie, le chœur est tourné vers l'Orient, — on fait la prière. Chaque fois que le maître se prosterne ou se redresse, l'esclave l'imite fidèlement. Le " Allaho akbar " est répété, la cérémonie terminée, l'esclave est sacré musulman. Au bout d'un séjour d'un ou deux mois, il ne circule plus sans son chapelet, et mêle dans sa conversation le nom d'Allah. — S'il y a des enfants, ils seront instruits comme les enfants

des maîtres et plus tard ses esclaves à lui seront convertis comme il l'a été lui-même.

Voilà pour les conversions isolées.

Examinons maintenant comment les musulmans convertissent les fétichistes chez eux dans leur propre pays.

Est-ce par religion ou est-ce par nécessité? — Nous n'hésitons pas à dire qu'ils agissent sous les deux mobiles ; du reste, ce qu'on ne peut nier, c'est que leur conduite ne manque pas d'habileté. Le trait suivant le prouvera. — Il y a une centaine d'années, le domaine de la colonie musulmane de Kong ne s'étendait guère qu'à quelques kilomètres de la ville. Environnés de tous côtés de peuplades fétichistes, qui ne vivaient que de rapines et de brigandages, les gens de Kong ne pouvaient se livrer aux transactions commerciales et écouler leurs cotonnades qu'avec de grosses pertes, provenant des droits exorbitants à payer aux roitelets fétichistes des environs, sous peine de pillage. Qu'ont-ils fait? Ils ont établi de proche en proche des familles musulmanes de Kong dans tous les villages situés sur le parcours de Kong à Bobodioulasou d'abord, Djenné ensuite. Ils ont mis cinquante ans pour doter chaque village d'une ou plusieurs familles musulmanes.

Chacun de ces immigrants a organisé une école, demandé à quelques habitants d'y envoyer leurs enfants, peu à peu, par relations avec Kong d'une part et les autres centres commerciaux d'autre part, ils ont pu rendre quelques services au souverain fétichiste de la contrée, capter sa confiance et insensiblement s'immiscer dans ses affaires. — Y avait il un différend à régler, c'était toujours au musulman que l'on s'adressait. Eut-il été tout seul dans le pays que le roi l'aurait chargé des négociations, parce que, généralement, le musulman sait lire et écrire et qu'il a la réputation d'être un homme de bien en même temps qu'un homme de Dieu.

Arrivait-il que le musulman ambassadeur échouait dans sa mission, il ne manquait pas de proposer au roi fétichiste d'employer l'intermédiaire des gens du Kong, et les fétichistes se trouvaient ainsi sous le protectorat des états musulmans de Kong.

Peu à peu, l'Islam fit des progrès, d'autres colonies vinrent s'établir chez les fétichistes qui ne manquèrent pas de se convertir. Ces derniers avaient reconnu bien vite que le seul moyen de trouver aide et protection partout où ils passeraient, c'était d'avoir la même religion que les musulmans. — Les musulmans ne vivaient-ils, du reste, pas tous dans une aisance relative et entourés d'un bien-être supérieur au leur?

Le fétichiste, tout en se rendant compte que ce sont le commerce et l'industrie qui donnent la prospérité aux musulmans, attribue beaucoup leur bien-être à l'intervention de l'Être Suprême, et le musulman s'en garde bien de

l'en dissuader : — " C'est Dieu qui le veut ainsi ", lui dit le musulman (1) ".

Pour sa propre expansion, l'Islam a quelquefois employé la force ; mais les Musulmans s'en sont moins servi pour conquérir les peuples et les soumettre à leur foi que pour les placer sous leur domination ; la religion a, du reste, été l'excuse de tous les ambitieux nègres qui sont d'autant plus intolérants qu'ils sont plus avides de domination. En effet, les Maures, les Foulahs, les Mandingues n'ont eu d'autre désir, en convertissant les idolâtres, que de les déposséder et de les faire travailler, pendant qu'ils se reposeraient en qualité de musulmans, de détrousseurs, et d'hommes de naissance libre.

La propagande musulmane ne s'est donc faite et ne se fait, qu'autant que les musulmans, y trouvent des satisfactions intéressées.



IDOLE BAGA

Les ministres du culte et les dévots occupent chez les musulmans, comme chez les fétichistes, une position élevée qui en fait les confidents des fidèles, les aides puissants et parfois redoutés des chefs militaires ou des gouvernants. Tout individu suffisamment intelligent pour ne pas vouloir accepter une condition d'infériorité que sa naissance ou sa fortune lui vaudrait dans son pays, a tout naturellement un moyen de vivre heureux et considéré en se faisant dévot ou marabout.

(1) Binger. — *Ouvrage cité.*

Dans quelques pays, les musulmans sont tolérants et les voyageurs qui ont parcouru les pays de l'Islam du Soudan français et anglais n'ont eu qu'à se louer des musulmans avec lesquels ils se sont trouvés en relations (1).

Cependant, l'œuvre de nos missionnaires est à notre point de vue préférable à l'Islamisme, car tout en donnant aux Noirs des sentiments d'honnêteté et de moralité, il les rapprochent de nos habitudes et de nos mœurs, ce que l'Islam ne fera jamais, car le Koran donne une instruction et une éducation si différentes de la nôtre que l'islamisme ne sera malheureusement jamais entièrement ébranlé par le catholicisme et sera toujours un obstacle sérieux à notre œuvre de civilisation.

Les sentiments d'abnégation, de sacrifice, de charité du chrétien ne pourront être facilement partagés par la race noire dépourvue de toute générosité et enracinée dans ses instincts grossiers.

Mahomet a fort bien senti qu'on ne pouvait brusquer les peuples; aussi a-t-il laissé à ses fidèles les deux caractères principaux de la vie privée : la polygamie et l'esclavage.

---

## CULTE CATHOLIQUE

En Afrique, la religion catholique, encore peu répandue, n'a, par ce fait, qu'un très petit nombre de fidèles.

Les prêtres, en grande majorité français, sont parsemés dans l'Ouest africain, et relèvent d'administrations à la tête desquelles sont placés des évêques *in partibus* ou des vicaires apostoliques.

Du cap Blanc aux frontières du Libéria on relève trois directions :

L'évêché de Saint-Louis du Sénégal de qui dépend le Soudan français, le Sénégal, la Gambie, la Casamance et le Rio Nunez, nomme aux cures de Saint-Louis, de Thiès, de Dakar, de Rufisque, de Ngasobil, de Bathurst, de Carabane, de Zighinchor et de Sedhiou.

La colonie portugaise de la Guinée relève de l'Evêque des îles du Cap-Vert. Cachéo, Bissao et Boulam possèdent des chapelles catholiques.

Plus au Sud, la Guinée française et le Sierra-Léone sont suffragants du vicariat apostolique de Free-Town.

Cependant les intérêts si différents de ces colonies ne permettent plus de laisser à leur tête des évêques étrangers et la séparation de juridiction doit en être

---

(1) Barth, Binger, Monteil, Madrolle, Maistre, partis en simples touristes, sans attributs militaires, ont toujours été mieux reçus chez les musulmans que chez les peuples païens ou ceux dont la foi musulmane est quelque peu douteuse.

demandée. On évitera ainsi l'antagonisme qui peut, d'un jour à l'autre, résulter des relations entre supérieurs anglais et sujets français.

Les principales cures de ce vicariat sont Free-Town et Sherbro dans le Sierra-Léone, Conakry, Boffa et Bakero en Guinée française.



MISSION CATHOLIQUE A CONAKRY

## CULTE PROTESTANT

Les différentes sectes du protestantisme ont aussi en Afrique leurs représentants et Free Town est la principale place des prosélytes weslebyens et anglicans.

Bathurst, les îles de Los, Dominghia (Pongo), Conakry et le Sherbro possèdent des écoles protestantes dont les cours sont très suivis par les indigènes.

**CONCLUSION.** — En tout pays, le soldat a conquis les territoires, le missionnaire a gagné l'esprit des populations, le commerçant a attiré et alléché les individus, et l'école a créé et façonné l'intelligence, le caractère, et fait des peuples soumis, des citoyens et des défenseurs. Il faut donc laisser au temps et à la persévérance, le soin d'englober et de civiliser les nations moralement et intellectuellement inférieures.

# CASAMANCE

## CASAMANCE

| | |
|---|---|
| *Superficie* . . . . . . . . . | *40.000 kmq.* |
| *Population* . . . . . . . . . | *300.000 habitants.* |
| *Commerce* . . . . . . . . . . | *3.000.000 francs.* |
| *Recettes (1893)* . . . . . . . | *172.000 francs.* |

de marine Penaud. Cette attaque rendit le parcours de la moyenne Casamance plus facile aux embarcations, et les indigènes comprirent qu'il fallait désormais compter avec l'Européen.

En 1859, sur l'autre rive du Cajinole, les villages d'Enampor et Kamahibel furent châtiés par M. Protet, et l'Apertado fut ouvert au commerce de la Casamance et du Cachéo portugais.

Les villages de tribus Karones des Iolas, Hilor et Courba furent occupés en 1860, et quatre ans plus tard, Guimbring fut brûlé pour avoir pillé des navires naufragés. On rencontre encore, dans ce village, sur la place de la résidence du chef, une immense bouée autour de laquelle tous les enfants jouent à cache-cache.

Les Balantes, tribu rapace qui faisait la terreur de leurs voisins, furent surpris à Counia, par les marins de l'aviso, le *Griffon*, en 1860.

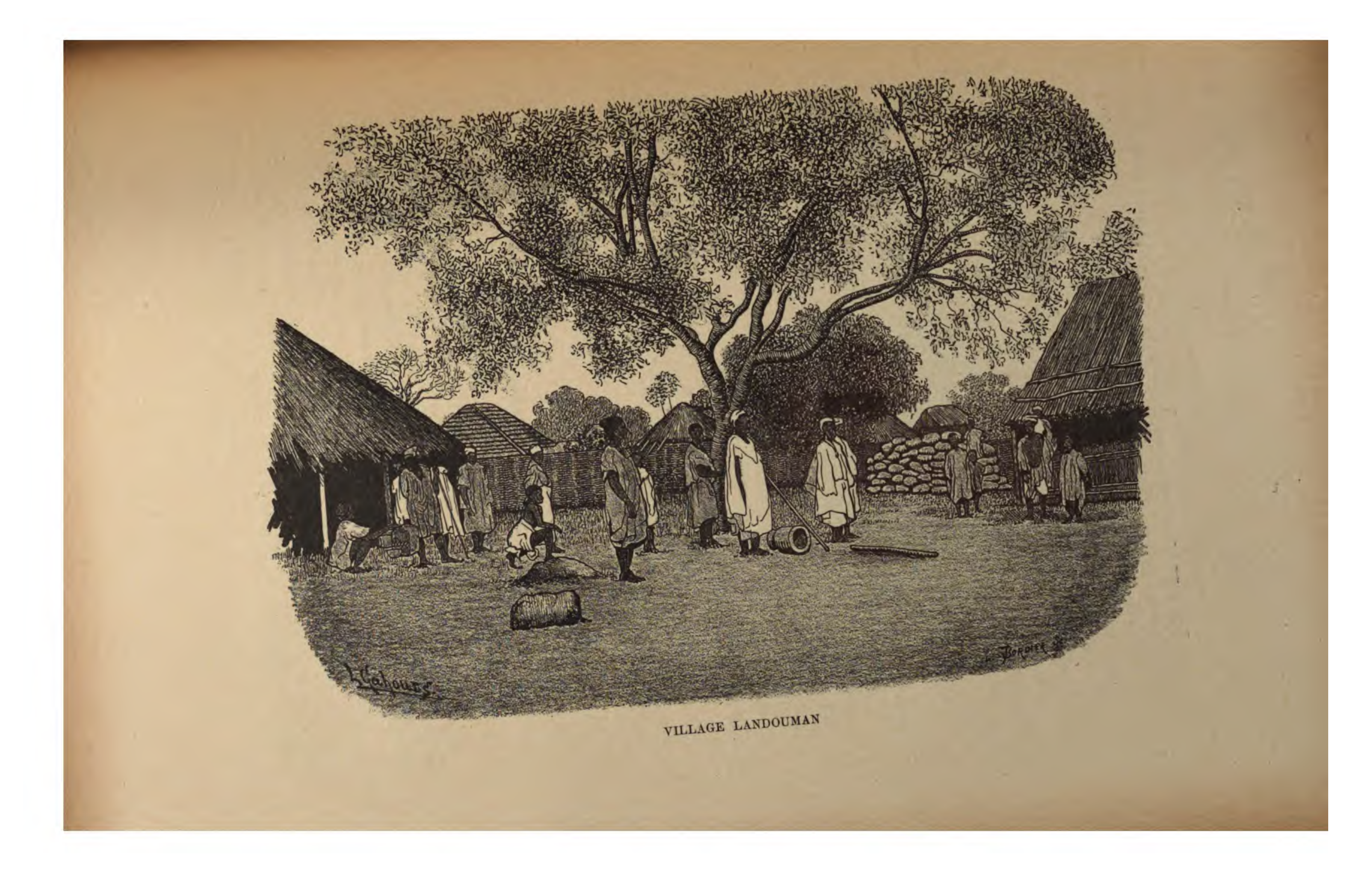
Les Mandingues ayant attaqué, en 1860, le commandant du poste de Sedhiou, une expédition fut dirigée contre eux. Le commandant Pinet-Laprade quitta Gorée, le 5 février 1861, avec 6 navires et débarqua le 10 suivant, 700 hommes qui marchèrent sur Sandiniéri, Diagabar, Dioubougou et Bombadiou. Cette opération, vivement menée, frappa la population d'épouvante et la calma pendant quelques années.

En 1882, Sounkary, fils d'un forgeron, et devenu dans la suite un fervent marabout, avait entrepris de délivrer Sedhiou des Infidèles. Morikounda, village situé à quelques kilomètres de Sedhiou, était sa place de guerre, et, c'est de ce point, qu'après avoir réuni une nombreuse troupe de talibés et de fidèles musulmans, il vint assiéger Sedhiou. Ce comptoir français était, à l'époque, gardé par une vingtaine de tirailleurs sénégalais, auxquels s'étaient adjoints les quelques commerçants européens habitant la ville.

Le gouvernement du Sénégal, averti, envoya aussitôt une colonne militaire, qui, aidée des volontaires iolas et balantes, à la tête desquels se trouvait le colon Jules Roth, rétablit, en quinze jours, la sécurité dans la haute rivière. Morikounda fut emporté; Bassafon et Karantaba furent occupés.

Jusqu'en 1891, le pays vécut en paix; à cette époque, quatre musulmans fanatiques, griots et commerçants, tout à la fois, avaient formé le projet de s'emparer du poste de Sedhiou et, ensuite, de proclamer la Guerre Sainte. Le marabout Alassane était le chef du complot. Tous quatre, après avoir tenu conseil aux environs de Sedhiou, avaient cherché à s'assurer la complicité du nommé Mboy qui, refusant, gagna rapidement Sedhiou, et avertit les commerçants et le commandant du poste du complot qui se tramait ; mais aucun ne voulut rien croire.

Cependant, au jour fixé pour la révolte, M. l'administrateur Forichon, qui résidait au poste, avec un officier, trois sergents et trois canonniers européens, assistés d'une trentaine de tirailleurs et de trois canons, gagna la case des quatre



VILLAGE LANDOUMAN

fanatiques, avec trois Sénégalais. Après avoir sommé les indigènes d'ouvrir leur case, M. Forichon la fit brûler. C'est à ce moment que les prisonniers s'élancèrent, hors des flammes, sur l'administrateur. La hardiesse de ces musulmans fit frémir nos trois tirailleurs qui se sauvèrent pour prévenir le poste. M. Forichon, resté seul, le révolver au poing, fait face aux adversaires, mais ceux-ci l'entourent et, par derrière, le transpercent d'une sagaie. Le poste est effrayé, nos tirailleurs se croient eux-mêmes assiégés et ferment assez à temps la porte du fortin, pour empêcher un des fanatiques d'y pénétrer. Des créneaux, nos soldats tirent sur les rebelles, et trois d'entre eux meurent dans l'échauffourée; le quatrième est terrassé, ligotté, conduit au fort puis à Saint-Louis, où il mourut en prison.

Cet événement fit grand bruit dans tout le pays, mais n'eut heureusement aucune suite grave. Le poste militaire fut renforcé et, aujourd'hui toute une compagnie de tirailleurs est prête à faire face aux moindres mouvements de rebellion, si fréquents, du reste, chez les musulmans fanatiques, qui trouvent dans l'Infidèle, l'ennemi de leur religion, comme de leur race.

La basse rivière eut aussi son expédition. Fodé Silah, chef du Combo, ayant en 1893-94, attaqué les Anglais en Gambie, fut vaincu et dut se réfugier en Casamance. M. d'Osmoy, administrateur de notre colonie, assisté du lieutenant Moreau, n'hésita pas à marcher sur les campements de Silah. A l'aide de douze tirailleurs et de deux cents indigènes, il atteignit ce prince, et força Fodé Silah et ses huit cents guerriers à faire leur soumission. Aujourd'hui, ce pays est redevenu très tranquille et les hordes mandingues ont quitté le pays.



## ADMINISTRATION



Au point de vue administratif la Casamance relève de l'administration du Sénégal; c'est une dépendance forcée de cette dernière, mais qui ne possède auprès de ce gouvernement aucun droit politique ni aucun délégué pour défendre ses intérêts.

Deux administrateurs, résidant l'un à Sedhiou (haute Casamance), l'autre à Carabane (basse Casamance), sont les délégués du Sénégal dans cette rivière.

Plus loin, dans l'arrière pays, les Mandingues et les Tendas dépendent d'un cercle nouvellement créé (1893), qui porte le nom de Haute-Gambie avec Nétéboulou comme chef-lieu de circonscription.



## LES PEUPLES



Le bassin de la Casamance est peuplé de races d'origines diverses :

La plus ancienne paraît être les Iolas; elle habite le cours inférieur de la rivière.

Les autres peuples sont les Bagnoucs, les Balantes et les Mandingues.

Toutes ces races sont gouvernées par des chefs plus ou moins puissants, nommés par les habitants d'un même village ou d'une même région ; l'influence française ne s'y est encore que très peu fait sentir.

Les Mandingues, restés pendant quelques années sous la dépendance des Foulahs de Fouta-Diallo forment un grand nombre de pays :

Le Firdou, roi Moussa Molo, avec trois résidences : Dornan, Amdallaye ou Koropo.

Le Fogny, roi Fodé Kaba, surnommé Bankalé (l'Invincible).

Le Yacine, capitale Ndiana.

Le Pakao, parsemé de villages indépendants.

Le Boudhié, etc.

Les Iolas sont répartis sur les deux rives de la basse Casamance; les Balantes et les Bagnoucs sur la rive gauche du fleuve sont sans chef ayant une véritable autorité.



## COMMERCE



Le commerce de la Casamance, moins important que celui de la Gambie, a pris cependant dans ces dernières années, un mouvement inaccoutumé; il peut être évalué à 3 ou 4 millions de francs. Les recettes douanières en ont ressenti les effets bienfaisants, et en 1893, il entrait dans les caisses de la colonie pour 172,000 francs de droits contre 44,600 encaissés en 1888 (1).

(1) **Recettes douanières ; 1888 : 44,604 francs. — 1889 : 58,317. — 1890 : 53,710. — 1891 : 85,989. — 1892 : 142,222. — 1893 : 172,234.**

La Casamance est un pays de cultures ; elle produit les arachides (1), le caoutchouc (2), les amandes de palme, le riz, le mil, etc, ; les peaux d'animaux et les défenses d'éléphants servent aussi d'échange dans les factoreries.

Les tissus et les alcools sont les principaux articles d'importation.

Plusieurs maisons de commerce, toutes françaises, sont établies dans la rivière.

La plus ancienne est la Compagnie Commerciale et Agricole de la Casamance ; elle a succédé il y a quelques années aux anciennes maisons Maurel et Prom, Maurel frères et Blanchard; elle possède d'immenses terrains de culture et a acquis dès sa fondation les territoires de la rive gauche de la Casamance, jusqu'à la rivière de Bissary.

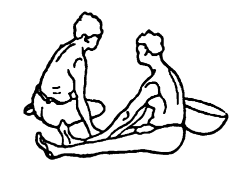
La Compagnie Française de l'Afrique Occidentale est venue s'établir en 1892-93 dans la rivière et y possède déjà de nombreux comptoirs.

La Société de Flers-Exportation dont on connaît les nombreux agents répartis tant en Indo-Chine qu'en Afrique, a créé en Casamance quelques factoreries.

Enfin une maison indigène a quelques représentants dans le cours inférieur du fleuve.

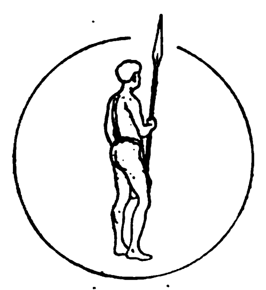


## COMMUNICATIONS



De fréquents services faits par de nombreux bateaux à voiles mettent en correspondance assez régulière le port de Carabane avec Bathurst ou Dakar.

Tous les mois, un service assuré par la Compagnie Française de Cabotage à Vapeur met en communication rapide la Casamance, Dakar, Conakry et Sierra-Léone. Les relations commerciales avec l'Europe sont donc faciles et peuvent se faire tant par le Sénégal que par la Gambie.



## FRONTIÈRES



Le territoire de la rivière Casamance est séparé, au nord, de celui du Sénégal par la Gambie anglaise (3), et au sud, de celui du Coumpony par la Guinée portugaise (4).

(1) Il a été exporté en 1893 : 2,692,361 tonnes d'arachides.
(2) Il est sorti en 1893 de la colonie : 241,292 tonnes de caoutchouc.
(3) Convention anglo-française.
(4) Convention anglo-portugaise du 12 mai 1886.

L'Angleterre nous a cédé en 1885 tous les bassins de la haute Gambie et n'a conservé dans le cours inférieur de ce fleuve que 10 kilomètres sur chacune de ses rives.

La limite méridionale de la Casamance touche la colonie étrangère de la Guinée. Le Portugal a échangé en 1886 le poste de Zighinchor qu'il possédait au centre du bassin de la Casamance contre les droits que la France avait sur le Rio Cassini depuis 1867 et que M. Vallon avait dès cette époque acquis à notre pays.



## FORCES MILITAIRES



Les troupes françaises qui stationnent en Casamance sont peu nombreuses (1); elles occupent principalement le cours supérieur du fleuve (Sedhiou) où habitent des populations musulmanes très fanatiques.

Le vapeur *le Mirmidon* assure la tranquillité de la basse rivière et met en communication régulière Carabane et Ledhiou.



(1) En plus des postes militaires, il existe des postes de douaniers à Carabane et à Djironaïs (Cajiuole).

des pirogues qui mesurent quelquefois 15 et 20 mètres de long sur 2 de large. On remarque encore le gonatier, le cèdre dont on fait des planches, le wegne, le taba, le gigantesque baobab, le solum dont le fruit légèrement acidulé devient par les procédés des indigènes une limonade purgative et fébrifuge, enfin l'éternel palétuvier qui pousse dans la vase sur les bords de tous les cours d'eau africains.

Les forêts sont excessivement giboyeuses : buffles, éléphants, hippopotames, crocodiles, outardes, poules de pharaon, antilopes, biches, gélinottes, pintades, lièvres sont les maîtres du pays et vivent sans être inquiétés. Les animaux féroces sont rares : on ne rencontre que le léopard, une variété de chat-tigre et une espèce de loup-chacal qui s'attaque par groupe à l'homme seul.

On peut ajouter, à ces espèces, les oiseaux que l'Européen aime à chasser, comme les oies et les canards sauvages, les bécasses et les bécassines, les grands marabouts et les aigrettes dont les plumes sont si recherchées. Parmi les animaux à plumages riches et variés, on remarque le foliotocole, le colibri, la veuve, le violet, les cardinaux, etc.

Les indigènes, surtout les païens, vénèrent les oiseaux, et à certains d'entre eux il est attaché des fables assez curieuses ;

L'une des plus intéressantes est celle d'un oiseau appelé Koulandian.

Lors de la formation du monde, Jupiter créa en un jour toutes les classes d'oiseaux et leur donna à chacun un cri différent.

Lors de la création, un nouveau-né, le Koulandian, caché sous les foudres du grand maître, attendait toujours patiemment qu'on l'appelât.

Enfin désespérant, il osa se montrer et réclama Jupiter.

Celui-ci très fatigué de sa journée, ne voulut pas le recevoir, mais comme il insistait, le dieu tout puissant lui dit : " Va sur terre et le premier cri que tu entendras sera le tien ". Après avoir erré pendant plusieurs jours, il rencontra une femme qui, ayant perdu son mari, venait de se remarier et criait dans son bonheur : " Ké-ké-man-kéli " (tous les hommes ne sont pas semblables) : Ce fut son cri.

D'autres sont considérés comme bienfaisants. Voici ce qu'on raconte sur l'un d'eux :

La famine ayant sévi sur les bords de la Gambie, les indigènes, après avoir beaucoup prié, et ne sachant à quel dieu se vouer, rencontrèrent un jour un oiseau, probablement envoyé des cieux, qui les conduisit dans son nid : là, les Noirs trouvèrent une très grande quantité de mil qui leur servit, non seulement à ensemencer leurs terres, mais aussi à se nourrir jusqu'à la recolte prochaine.

On trouve en Casamance une grande variété de singes et, dans le cours supérieur du fleuve, ils sont surtout de petite espèce.

Quant à la jeune fille, elle se préparait à subir le même sort; déjà même elle avait recommandé son âme à Dieu, lorsque le roi, frappé de ses charmes, l'arracha des mains des esclaves et donna l'ordre de la conduire dans la case de ses femmes, voulant, dit-il, en faire plus tard son épouse. Quelques jours se passèrent en obsessions de la part de Koli auprès de cette enfant, qui repoussait avec horreur les caresses et les menaces du meurtrier de ses parents.

Aussi s'attendait-elle à chaque instant à mourir, car elle savait Koli incapable de magnanimité; mais l'amour, ou plutôt Dieu qui peut tout, avait amolli le cœur de cet homme, qui ne s'était encore porté contre elle à aucun excès.

Cependant, un soir qu'il s'était enivré, persuadé par ses courtisans que rien ne devait lui résister, Koli se dirigea vers la case de la jeune musulmane, dont il voulut forcer l'entrée. Effrayée, l'enfant s'échappe et se sauve du côté d'un bentannier qui se trouve au milieu de la plaine.

Là, ses pieds s'embarrassent dans une des racines de l'arbre, elle tombe et va devenir la proie du tyran lorsque Dieu, qui vient toujours en aide aux vrais musulmans, la rappelle à lui. Alors le roi, ne trouvant plus qu'un cadavre, monte dans ce bentannier et s'y pend à l'aide de son pagne. Depuis lors, cet arbre a pris le nom du roi pendu et s'appelle bentannier de Koli (Koli-bentan). Depuis lors aussi, ajoutent les habitants du pays, si, à certaines époques de l'année, vous vous approchez la nuit de cet arbre, vous entendez des pleurs et ensuite comme le bruit d'un cadavre, qui, balancé par le vent, se heurte aux branches.

A Kolibentan, le fleuve a 150 mètres de large et à deux heures de là on arrive au débarcadère de Dianna-Malary. C'est un village de traitants indigènes qui trafiquent avec Sedhiou.

Dianna-Malary a été visité par Hecquard, par l'amiral Vallon, les commerçants de Sedhiou et M. Lenoir, lors de son voyage de Sedhiou à Bakel sur le Sénégal.

L'aviso de la Casamance a deux fois remonté le fleuve jusqu'à Diana, et M. de Lamothe, gouverneur du Sénégal, y a donné rendez-vous en 1891, à Moussa Molo, roi du Firdou.

En janvier 1893, MM. Laglaire, Rochet, Adrien et Madrolle, ont visité Dianna; cependant quelque temps auparavant, M. Séguin était parvenu à Kéracia, dans l'est de Kolibentan et avait été dépassé par M. Rochet qui avait pu remonter le fleuve jusqu'à Kolda, situé à trois jours de marche de Noirs des sources de la Casamance.

M. Laglaire, lors de la guerre de Moussa Molo avec Fodé Kaba, a visité la rive droite du fleuve et est allé à Koropo et à Dornan, capitales du Firdou.

Dans le nord de Dianna-Malary et à quatre kilomètres de ce village, se trouve

la ville importante de Dianna, où a été élevée une mosquée qui fait de Dianna une ville sainte.

Dianna-Malary, comme tout village de quelque importance, a son arbre à palabre. Près d'un champ quelque fois égratigné par le pic ou par la charrue, se trouve la place des réceptions ; un arbre sert d'abri contre les rayons du soleil, c'est un palmier de quinze mètres de haut, qu'un ficus est venu enserrer de ses lianes; l'effet est assez curieux et, sans les affirmations des indigènes, on serait plutôt tenté de croire que le palmier est venu se greffer au sommet du tronc du ficus.

Sur la rive droite on laisse Sakkar, bien situé, dans un pays très légèrement ondulé ; l'eau y est saumâtre ; le produit principal est l'arachide ; on la vend aux maisons de Sedhiou.



UN MUSULMAN

En descendant la Casamance on rencontre, sur la gauche, la ville sainte de Karantaba.

Les fervents marabouts y accourent de tout le bassin de la Casamance pour prier Mahomet, et un grand nombre de *talibés* ou élèves-marabouts, y viennent faire leurs études.

Les talibés sont, en général, de jeunes garçons qui se mettent au service d'un marabout en renom et deviennent ses domestiques et les cultivateurs de ses biens.

Ils mendient pour lui, et vont chercher auprès des fidèles la nourriture qui manque à leur vénéré maître.

En échange de toutes ces courtoisies, le marabout leur enseigne à lire le Coran, et à écrire l'arabe sur des planchettes.

Avant de devenir marabouts, les talibés passent des examens et ont droit alors à des distinctions honorifiques.

Le premier échelon du grade universitaire, est le titre d'*arphan* avec le droit de porter le bonnet bleu.

Ce grade est le plus ordinairement donné.

Pour parvenir à celui de *fodé* avec la coiffure rouge, il faut de la part des marabouts une piété et un savoir inconstestés.

Ils sont alors très recherchés et deviennent souvent, s'ils sont intelligents des prophètes guerriers comme il y en a eu tant dans le Soudan français.

Karantaba, quoique déchue de sa grandeur passée, est cependant restée la ville intellectuelle de la haute Casamance, et sa bibliothèque est renommée pour le nombre de ses manuscrits sacrés.

Sur les rives droite et gauche se trouvent différents villages que nos troupes ont dû brûler à la suite de révoltes en 1852 et en 1882.

On longe l'île du Diable et l'on arrive à Sedhiou.

Sedhiou est le poste français le plus avancé de la Casamance. L'emplacement de la ville nous fut concédé par les traités des 24 mars 1837 et 3 août 1838. Depuis la convention du 4 février 1850, les habitants du Boudhié ont reconnu notre souveraineté et se sont placés sous notre protectorat.

Le poste de Sedhiou est situé sur le bord de la Casamance. Les terres voisines du fleuve ont été soutenues par des troncs de rôniers pour empêcher les eaux de venir frapper les murailles du poste. Les terrains voisins sont d'excellente qualité et les nombreux jardins de la garnison fournissent à tous les Européens des légumes frais ainsi que des fruits très variés.

Les rues de la ville sont bien tracées et de très beaux arbres en font des promenades agréables. Les propriétés sont séparées par des haies de thé de Gambie (ou de Casamance), dont le goût rappelle celui de la camomille.

Sedhiou possède dans ses jardins un fort beau fromager, arbre gigantesque à cinq faces dont le pourtour mesure 25 mètres.

Plusieurs maisons de commerce y ont des comptoirs : la Compagnie Agricole et Commerciale de la Casamance ; la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale et la Société de Flers-Exportation.

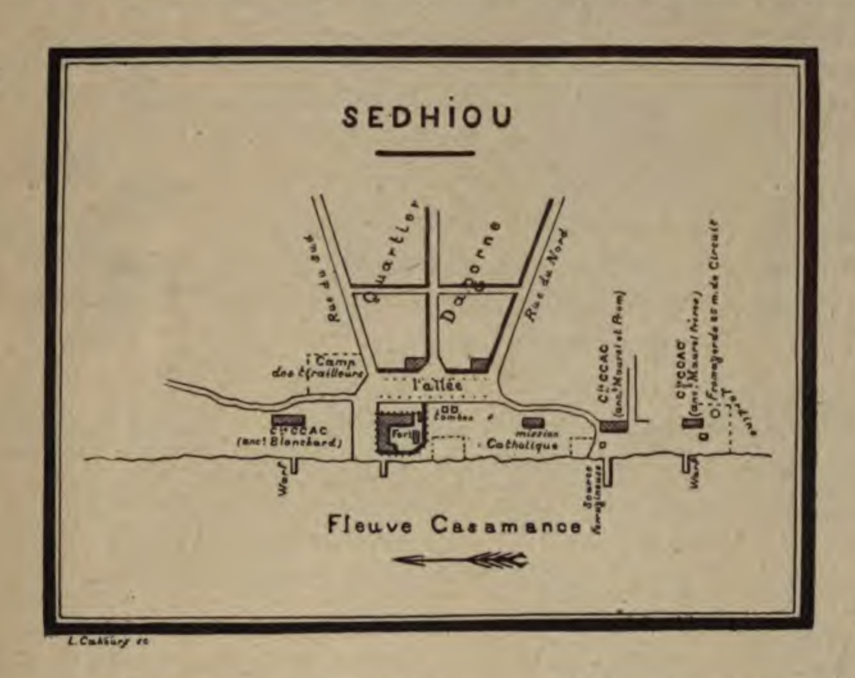
Sedhiou a été occupé par les Français en 1837, mais les habitants étant mandingues et musulmans, cette ville a souvent souffert du fanatisme des indigènes.

En quittant Sedhiou, on laisse sur la gauche le marigot de Bissary qui conduit vers Farim (Guinée portugaise).

La descente du fleuve est fort belle et la végétation est vraiment celle des pays tropicaux.

Sur la gauche on longe le pays des Balantes dont la rapacité est proverbiale et l'on arrive à un endroit délicieux que l'on nomme Yatakounda. La source d'eau qui se trouve sur les bords de la rivière est, par sa limpidité et son goût légèrement ferrugineux, une des meilleures de toute la Casamance.

Goundoum, sur la gauche, est un point de traite important; à peu de temps




de là on arrive à Mangakounda où la Compagnie Commerciale et Agricole de la Casamance a établi un jardin d'essai.

A un coude très prononcé on touche Adéane, point de traite d'où l'on voit l'estuaire du Songrogou (1) ou Marsassou. Cette rivière vient du Firdou et sa marche est parallèle à celle de la Gambie et de la Casamance. M. Brosselard a reconnu une partie de ce cours d'eau.

A Sindone se trouvent les importantes plantations Lamour et Westyne. L'arbre-caoutchouc du Para (Brésil) y a été introduit en 1892-93 et semble réussir parfaitement.

On ne connaît en Afrique que la liane-caoutchouc, dont les produits sont bien inférieurs à ceux de l'arbre-caoutchouc.

L'avenir si important qui est réservé à ce produit fait donc espérer qu'il y a dans ces sortes de plantation une heureuse entreprise à encourager.

(1) Quelques auteurs pensent que Songrogou est une corruption du mot portugais Sao-Grégorio ou Saint-Grégoire.

Vers Zighinchor (ou Sikingtyor), les rives de la Casamance se rapprochent et la profondeur du fleuve varie entre 8 et 9 mètres.

Zighinchor est une ancienne colonie portugaise qui fut créée vers 1645 par des colons venus des îles du Cap Vert. Le pays entre le Rio Cachéo, Zighinchor et Adéane est habité par les Bagnoucs, mais la présence des Portugais pendant plusieurs siècles a influé sur les habitudes, le langage et les mœurs des indigènes. Depuis le traité franco-portugais de 1887, Zighinchor et ses environs sont devenus territoires français.

Il y a dans ce bourg trois maisons de commerce et un grand nombre de traitants. Sur la rive opposée se trouvent des marigots qui permettent aux



VILLAGE BAGNOUC

commerçants de s'enfoncer vers l'intérieur des terres, et de parcourir les villages les plus portés vers les cultures.

A Zighinchor, les habitants sont en petit nombre (3 à 400) et vivent avec leur basse-cour dont la majeure partie est formée par les porcs. Un incendie survenu en janvier 1893 a détruit tout le bourg et purifié le lieu. La ville relève aujourd'hui de ses ruines.

Tous ses habitants se disent chrétiens, quoiqu'ils ne remplissent aucun devoir de religion ; ils ont une grande vénération pour les images, les médailles et les Christs, auxquels ils attachent le pouvoir de les préserver de tous les accidents. Cette croyance a gagné les *Gentils*, nom que donnent les habitants

de Zighinchor aux peuples voisins. Ce bourg possède une chapelle desservie par des Pères de la mission du Saint-Esprit.

Les environs du bourg de Zighinchor sont charmants et la floraison vraiment équatoriale réjouit l'Européen peu habitué à cette force et à cette richesse. Le riz, le caoutchouc et les arachides sont les principaux produits du pays : ils servent d'échange dans les factoreries.

La rivière étroite et profonde à Zighinchor, s'élargit jusqu'à Carabane, chef-lieu du cercle de la Basse Casamance et situé à l'embouchure de la rivière.

Le bourg, dans l'île du même nom, est entouré de marécages qui sont à sec à marée basse. Cependant le vent du large chasse les miasmes provenant de la vase et rend très supportable le climat de Carabane.



Quelques maisons commerciales y sont installées et font le commerce de la rivière, comme la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, la Compagnie Commerciale et Agricole de la Casamance, et la Société Flers-Exportation.

Carabane est le siège d'un administrateur français; il y existe un poste de douane, un bureau des postes, et une mission catholique relevant de l'évêque de Saint-Louis.

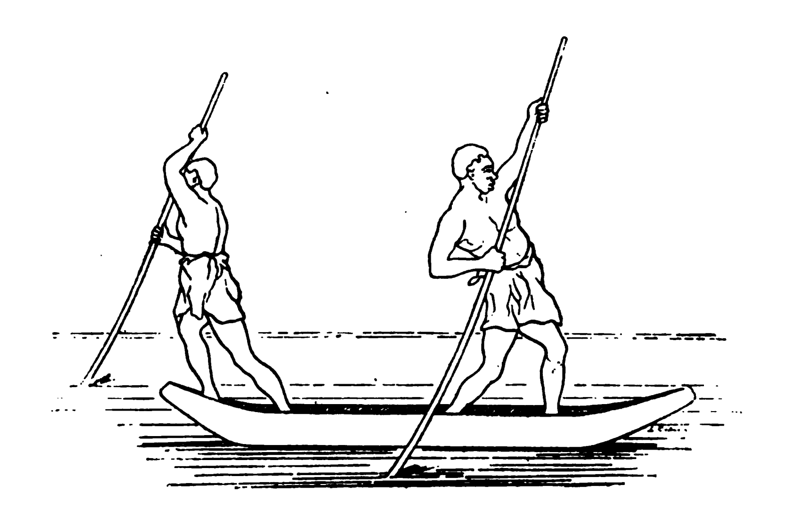
A l'entrée et sur la rive droite de la Casamance, la France possède l'île de Djiogué qui nous a été cédée par les traités du 31 mars 1828 et 17 décembre

1839. Cette île où nous avions autrefois quelques traitants, est maintenant abandonnée. Seuls deux pilotes sénégalais y ont leur famille.

L'île de Carabane est à la France depuis le 22 janvier 1837. Elle se compose de quelques maisons construites à l'européenne et d'une soixantaine de cases indigènes.

La population comprend une quinzaine d'Européens, des Ouolofs du Sénégal et des Akous de Sierra-Léone ou de Gambie.

La race indigène est iola.

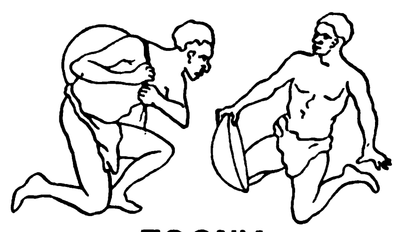


contre l'encombrant chef du Combo; mais chaque fois la colonne anglaise, après avoir brûlé quelques villages, regagnait les rives de la Gambie, et remettait, à l'année suivante, les suites de la campagne.

Cependant, en 1894, les guerriers iolas et mandingues, habitués à la tactique anglaise, reculèrent comme chaque année, mais pendant ce temps, une partie des leurs gagnait les rives de la Gambie, et surprenait les Anglais au moment de leur embarquement.

Des troupes de renfort étant arrivées, Fodé Silah dut se réfugier derrière la rivière d'Aleire, qui sert de frontière avec la Casamance, de là, il se rendit à l'administrateur français de la Casamance, M. d'Osmoy.

Fodé Silah est aujourd'hui aux environs de Saint-Louis et le Combo est devenu un pàys paisible et agricole.



## FOGNY

Le Fogny, habité par des races iolas dominées par un contingent important de Mandingues, est sous la domination d'un chef musulman, appelé Fodé Kaba, et surnommé Bankalé (ou l'Invincible). Cependant malgré ce titre pompeux, il a eu souvent à souffrir des attaques du roi du Firdou et s'est bien gardé de continuer les hostilités avec ce pays.

Le Fogny, comprend le cours supérieur du Songrogou ou Marsassou ; c'est un pays plat, marécageux, mais dont la végétation est des plus luxuriante.



## FIRDOU



Le cours supérieur de la Casamance comprend, en amont de Sedhiou et du Pakao, le pays du Firdou.

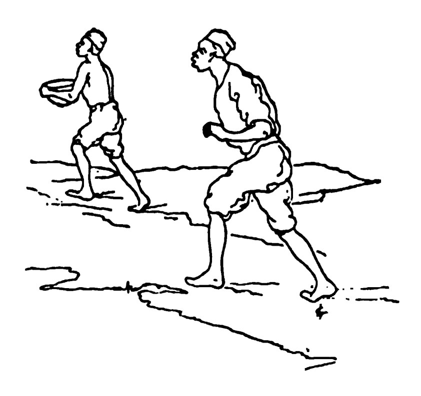
Il est habité par des races mandingues qui ont été, pendant un demi-siècle, soumises aux Foulahs.

Le chef actuel est Moussa-Molo ; il est fils d'un cordonnier, qui devint, dans la suite, le premier roi du pays.

" Cette fortification est construite de manière à former une suite d'angles aigus dont les murs sont garnis de meurtrières et flanqués par quatre tourelles à deux étages. En voyant ces travaux de défense, qui ont réellement quelque chose de la science européenne et que l'on retrouve dans le Boudou et le Bambouk, plusieurs voyageurs ont émis l'opinion que ces peuples les avaient sans doute construits d'après ce qu'ils avaient vu dans nos comptoirs. Quelques uns ont même prétendu que les Portugais avaient dû leur enseigner ces rudiments de la science. Frappé, moi aussi, de la régularité et de la force de ces tatas, et me rappelant les diverses conjectures dont ils avaient été l'objet, je demandai à plusieurs chefs pourquoi ils bâtissaient leurs murs à angles aigus, et s'ils croyaient ce système plus favorable à la défense. Tous furent unanimes à me répondre une chose bien naturelle et à laquelle je n'avais pas songé : c'est qu'il leur était impossible de faire autrement, parce qu'un mur simple de cette hauteur et de cette longueur construit en terre, ne présentait aucune solidité.

Quoiqu'il en soit, ces tatas renferment une centaine de cases dans lesquelles logent ce qu'on appelle les gens du roi. Parmi ceux-ci, le griot et le forgeron ont un rang très élevé et jouissent d'une considération exceptionnelle.

La case du roi se distingue des autres par des cornes de bœufs plantées sur un bâton devant sa porte; elle est aussi plus vaste, mais l'ameublement en est le même. Les femmes occupent une habitation séparée où le griot seul a le droit d'entrer (1) ».



(1) Hecquard, *ouvrage cité*.

tion en terre ou en bambous ou autres bois. Chaque groupe est à bonne distance de la famille voisine et forme ainsi des villages très étendus qui ne se relient par aucun lien.

Les cases sont en bambous, rondes et à une seule ouverture.

Les hommes n'ont d'autres occupations que la guerre, la chasse et la récolte du vin de palme; ce sont les femmes qui vont à la pêche, soignent les cultures; de plus, elles sont chargées de tous les soins du ménage.

Les Balantes cultivent à peine de quoi se nourrir et vivent surtout de rapines. Après avoir bien reconnu les endroits qu'ils veulent attaquer et s'être emparés, chemin faisant, des gens isolés qu'ils font captifs, un ou plusieurs villages se réunissent, selon le plus ou moins de résistance qu'ils doivent rencontrer et le plus ou moins de butin qu'ils comptent saisir. Ils choisissent ensuite pour leur chef le plus brave d'entre eux, mais s'il ne réussit pas il paie bien souvent la défaite de sa vie.

Hecquard raconte que lors de son voyage en Casamance, les Balantes ayant su que les hommes de Sedhiou étaient partis dans le Yacine pour y chercher le mil et travailler à leurs champs, entourèrent nuitamment le village, d'où ils enlevèrent sept enfants et tout le troupeau. Au lieu d'avertir immédiatement le poste, ces malheureux, ne supposant pas qu'on pût résister aux Balantes, se cachèrent dans les bois et ce ne fut que trois heures après que le commandant, instruit de cette attaque, put faire poursuivre leurs ennemis.

Après une course de sept lieues, il rejoignit les Balantes au moment où ils allaient traverser le fleuve. Ceux-ci ne se croyant pas poursuivis, s'étaient arrêtés pour tuer et manger un bœuf. En apercevant nos soldats, ils se jetèrent si précipitamment dans leurs pirogues, qu'une d'elles chavira. Les hommes qui la montaient, obligés de plonger à chaque instant pour éviter les balles, se noyèrent; deux autres furent tués à terre et un fait prisonnier. Quelques temps après, l'on sut que le chef de l'expédition avait été vendu pour prix de son incapacité.

Le vol est en grand honneur chez les Balantes et les plus adroits sont les plus considérés.

Il n'y a aucun lien de famille, les hommes se séparent facilement de leurs femmes et de leurs filles et les vendent au besoin.

Lorsqu'un Balante veut se marier, il va trouver les parents de la jeune fille qu'il aime, leur fait un cadeau et emmène chez lui sa nouvelle épouse à laquelle il donne un pagne; tant que ce vêtement dure, la femme est obligée de rester avec son mari.

Le Balante est très sobre et ne fait qu'un repas par jour; ce repas consiste en un peu de riz ou de mil cuit dans l'eau; ils sont friants de poisson.

Les Iolas sont répartis en un grand nombre de tribus, mais l'unité territoriale est le village. On trouve sur la rive gauche de la Casamance les Bayottes et les Féloupes ; sur la rive droite, dans les nombreux marigots du bas fleuve, les Vacas, Kaïamantés, Djougoutes, Karônes ou Kabils, Ayamats et Bandjiars ; sur les rives du haut Songrogou, on remarque les Féloupes.

Les Iolas sont sauvages à l'état naturel, mais quand ils sont à proximité des marigots et qu'ils fréquentent des Européens, ils deviennent sociables.

Ces indigènes africains sont fétichistes ; ils adorent les animaux, les constellations et les bois sacrés.

Le sentiment de famille existe peu ou point ; les Iolas ne reculent pas devant la vente de leurs enfants pour se procurer les ressources nécessaires à acheter des boissons fermentées et particulièrement l'alcool de traite.

Le Iola a la peau d'un noir accentué, le nez épaté et large, le corps robuste et formé de bonne heure ; il se taille les dents comme tous les peuples aborigènes de la côte de l'Afrique occidentale, et se rasent les cheveux et la barbe.

Les Iolas habitent la partie marécageuse de la basse Casamance. Les nombreux marigots permettent au commerce de les visiter plus commodément, et aujourd'hui un grand nombre de commerçants noirs, d'origine sénégalaise ou portugaise, sont établis parmi eux.

Du reste, le Iola est si paisible et inoffensif que l'on peut aller le trouver sans rien craindre, surtout si l'on est animé de bons sentiments à son égard.

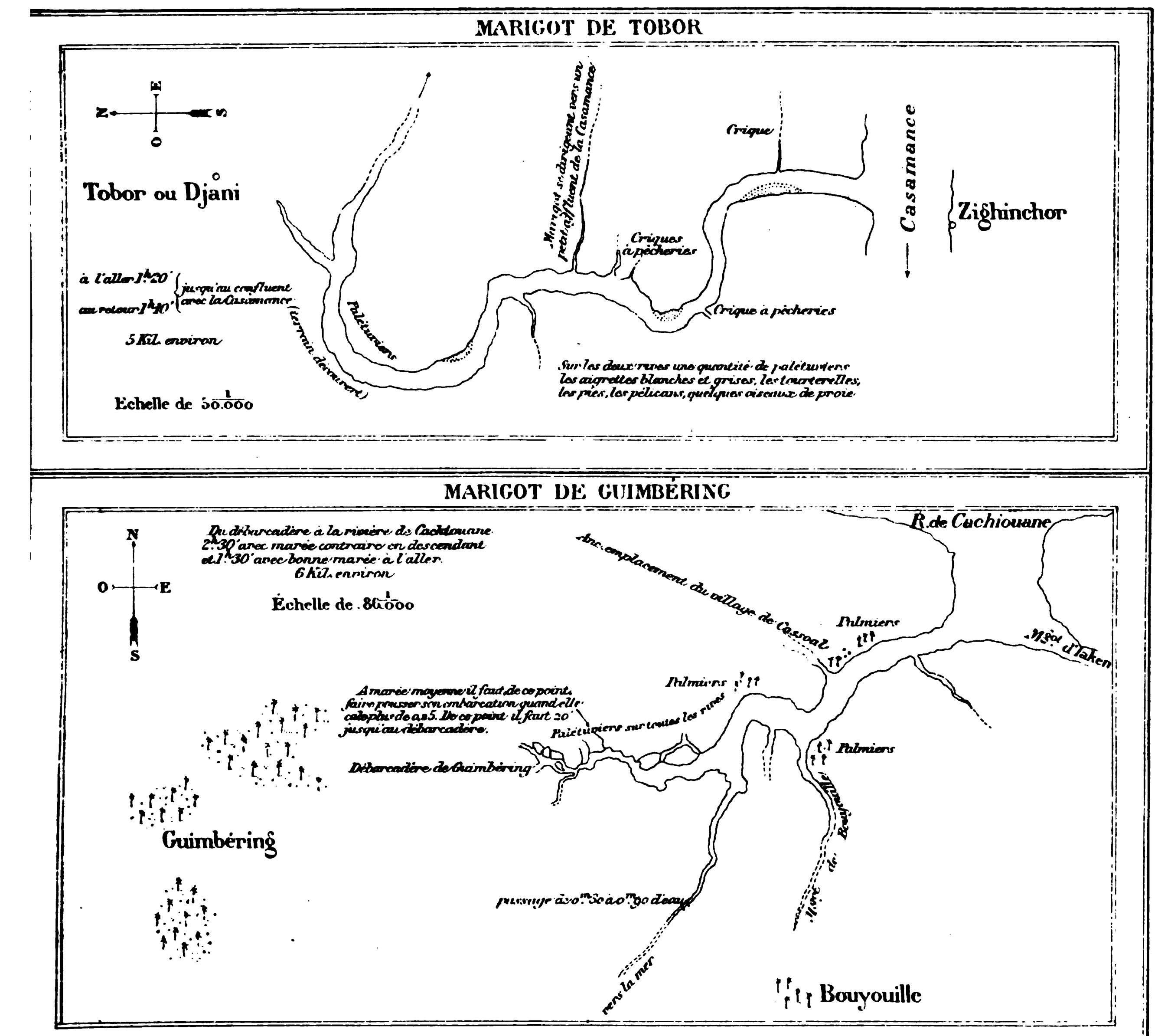
L'un des points les plus importants du pays des Iolas est Carabane, dans une île de la basse Casamance. " Au sud de cette ville se trouvent de nombreux marigots qui permettent de visiter aisément le pays des Iolas et de se rendre à Guimbéring, mais à mesure que l'on s'approche des centres, les arroyos deviennent de moins en moins profonds. Les Kroumen les pieds dans l'eau sont alors forcés de traîner l'embarcation comme un vulgaire pousse-pousse à travers un dédale de canaux inextricables. Enfin l'on parvient au débarcadère de Guimbéring où l'on dépose le passager après cinq minutes de promenade sur les épaules des Noirs.

Le paysage est souriant et un soleil de feu paraît en se couchant vouloir incendier les bois environnants.

Bientôt nous entendons dans le lointain des chants et des cris de femmes employées à la récolte du riz, puis des sifflements aigus nous font connaître l'approche du village. Un indigène nous apercevant signale notre arrivée. Des petits cris et sifflements répétés de case en case annoncent le passage d'un inconnu, ou l'approche d'une chose pouvant exciter l'intérêt ou la méfiance des Noirs.

Enfin nous apercevons les premières maisons de Guimbéring, cachées dans les bois, et que nous n'aurions pas soupçonnées sans les appels des indigènes.

Nous pénétrons dans le village par des ruelles des plus propres et des plus




Dessinée et Gravée par R. Engelhard

Imp. Monrocq. Paris.



IOLAS

pittoresques et parvenons sur la place de la résidence du chef. Déjà quelques groupes de Iolas se sont formés pour connaître le motif de ces sifflements ; à notre vue cependant chacun reste un instant ébahi ; cependant la glace (dans ces pays chauds est vite rompue » et chacun nous tend la main, tandis que le tam-tam résonne et que de toutes parts on entend : “ les Franzissails (Français) sont arrivés ”.

Soummoudoua, chef du village, accourt vers nous et nous palabrons : “ Comment va ton dieu? (car les Iolas sont fétichistes)... As-tu fait bon voyage?... Comment te portes-tu?... D'où viens-tu?... Comment vont tes parents et les amis que tu viens de quitter?... ” Ce sont les commencements d'un salamaleck interminable qui, sans l'intervention d'un estomac avide nous aurait tenus jusqu'à minuit.

Le chef, heureux d'une pareille visite — deux blancs, sans doute des personnages importants d'Europe, — reste un moment en vénération devant nous et envoie ses sujets à la recherche d'un logement.

Guimbéring est un fort village, composé d'autant de réduits qu'il y a de familles. Au centre d'un terrain se trouve la cour. On y fait un grand trou pour prendre la terre qui doit servir à construire les murailles qui limiteront la propriété ; puis on y élève une quantité de maisons dont les jours sont sur cour : la porte d'entrée dans ces espèces de forteresses est basse et difficile, cependant, les demeures quoique étroites sont fort agréables, car comme elles sont en terre, la fraîcheur s'y maintient longtemps.

Notre appétit s'étant fait sentir, nous faisons préparer un modeste repas. Deux boîtes de conserves nous servent d'assiettes, tandis qu'une troisième est réservée au délicieux vin de palme.

Sa Majesté Soummoudoua vient nous présenter ses hommages et nous offre notre cadeau du jour de l'an : un régime de bananes!... Dieu quel délice!... Ce dessert vivement absorbé, nous nous rendons à une invitation à la danse.

En effet, le chef de Guimbéring, comme tous ses sujets, du reste, aime la danse et le tam-tam, et il est heureux de nous présenter ses meilleurs artistes.

Vieillards et vieilles femmes, jeunes gens et jeunes filles sont de la partie. Le tam-tam, sorte de tambour, est un tronc d'arbre évidé et recouvert d'une peau de bœuf sur laquelle un robuste gaillard s'échine à taper en cadence : le bruit est quelque peu assourdissant, mais devant les jolis minois de ces dames, que ne saurait-on supporter? Entre temps, les danseurs et les danseuses viennent nous présenter leurs salutations avec leur éternel “ Sāphi ” (bonjour).

La soirée est quelque peu chaude, aussi songeons-nous à satisfaire nos tableaux vivants : un baril d'alcool est aussitôt amené sur la place. La foule plus que satisfaite vient nous remercier de l'excellente idée que nous venons d'avoir :

le chef en tête de la délégation, vient s'asseoir à nos côtés, tandis que pendant le ballet, chaque artiste passe devant nous pour nous saluer.

Cependant minuit a sonné depuis bien longtemps; suffisamment fatigués nous filons à l'anglaise pour rentrer dans notre case : une peau de bœuf pour deux et deux modestes couvertures sont notre apanage. Nous reposons sur le cimetière de la maison : le sable encore frais, nous indique qu'un parent du propriétaire a été enterré ces jours-ci sous notre tête.

Dès l'aurore, nous sommes sur pied pour faire nos préparatifs de chasse. A notre sortie quelques habitants sont déjà debout; les " Saffi " et les poignées de mains recommencent. Une foule nous suit dans les bois, épiant nos moindres mouvements, admirant notre manière de viser et surtout la bonne fortune qui nous vient en aide ce matin là.

De retour au village, nous sommes reçus par Soummoudoua qui a fait préparer un léger repas de bananes et de vin de palme, et le tam-tam recommence.

Après avoir déjeuné d'une poule au riz, plat national des Iolas, comme de la plupart des peuples africains, nous allons respirer le frais près de Guimbéring sur le flanc d'un monticule de sable...

Les perdrix et les biches y sont en quantité, aussi faisons-nous quelques abattages; ...mais je m'aperçois que les quelques indigènes qui nous ont suivis, paraissent consternés; je me renseigne et apprends que je viens de tirer sur un arbre fétiche : en effet, en m'approchant, j'aperçois aux branches quelques ossements et autres gris-gris : je m'empresse de calmer mes Iolas et répare mon méfait en offrant mon butin qu'ils acceptent avec empressement.

A notre retour, quatre cents indigènes entourent le tam-tam qui résonne toujours, tandis que les jeunes filles se préparent à faire les frais de la journée. Revêtues de leurs plus beaux costumes, une légère bande d'étoffe plus ou moins large et une queue de vache dans la main droite, elles s'avancent par deux, puis par trois, enfin toutes ensemble, et nous présentent un corps de ballet des plus réussis.

Une dizaine de mouchoirs de couleurs variées et quelques colliers de verroterie sont les prix des plus méritants.

Pendant cette danse, les garçons en costumes guerriers se présentent, les uns pour les entrechats, les autres pour les luttes.

Malheureusement la température est devenue accablante et un orage qui éclate bientôt disperse l'assistance.

Les orages en cette saison sont de peu de durée, et quelques heures après, les luttes et les danses recommencent.

Rentré dans ma case, je m'étends sur ma modeste peau de bœuf et m'endors du plus profond sommeil.

Les moustiques et les moucmouts s'acharnent sur ma personne. De bonne heure nous préparons notre léger bagage.

Le chef prévenu de nos préparatifs accourt fort surpris, d'un départ qu'il qualifie de précipité, et cherche sans y parvenir à nous retenir encore un jour.

Le tam-tam est alors battu et tous les notables viennent nous souhaiter un bon voyage.

Tous regrettent de n'avoir pas prévu notre départ, car ils se seraient fait un plaisir de nous offrir les uns un bœuf ou un porc, les autres un âne; mais tous ces animaux sont partis dès l'aube dans les champs.

Nous les remercions sincèrement de leurs intentions et pour les satisfaire nous voulons bien accepter un canard à tête rouge, une poule et du vin de palme que la jeunesse court nous chercher dans les bois. On voit alors les garçons qui, à l'aide d'un cerceau, montent au sommet d'un palmier et recueillent le suc de l'arbre qui coule par une incision, dans de petites gourdes *ad hoc*. Pris frais, le vin de palme est délicieux, aussi les indigènes en font-ils une grande consommation.

Après avoir cheminé quelque temps nous approchons de notre baleinière et remercions ce si brave peuple de l'hospitalité vraiment antique qu'il nous a donnée... (1)".

Les Iolas parlent le dialecte féloupe; ils comptent par cinq et par dizaine et disent: un, deux, cinq, cinq et un (6), cinq et deux (7), dix, dix et un (11), dix et cinq (15), dix et cinq et un (16), vingt, vingt et dix (30), vingt, quatre fois (80), cent, mille, etc. Ils n'ont pas d'écriture et rapportent leur histoire par des contes que tous les enfants aiment à entendre de la bouche des vieillards du village.

La nourriture ordinaire du Iola est le riz; avant l'épizootie de 1891-92 les Iolas possédaient beaucoup de bestiaux, aujourd'hui il ne leur reste plus que quelques moutons et un grand nombre de porcs.

Sur les bords peu profonds des marigots ils installent des pêcheries en forme de labyrinthe, avec des roseaux et des bambous, par où le poisson s'introduit pour ne plus sortir.

Les Iolas ont un mets favori, mais qui ne se sert que dans les repas de cérémonie, c'est le civet de chien; véritable régal qui fait tous les frais des grands festins.

La bigamie est acceptée, mais c'est le petit nombre qui en profite; n'ayant pas d'esclaves et étant eux-mêmes traqués par leurs voisins, les Iolas n'ont jamais pu pratiquer à leur aise la polygamie; ils n'ont donc qu'une femme,

---

(1) Cl. Madrolle. — *De la Casamance en Guinée par le Fouta-Diallo.*

mais, lorsqu'ils en sont fatigués, ils sont libres de la quitter pour en prendre une autre en payant une dot qui est peu élevée.

Chaque fois qu'un mari répudie sa femme, il lui abandonne tout ce qu'il lui a donné, mais il conserve les enfants, surtout les garçons, qui, en grandissant, deviennent pour lui une source d'influence et de prospérité.

Le gouvernement est oligarchique: les chefs du village n'ont que très peu d'influence et ne peuvent prendre aucune délibération importante sans consulter les Anciens du pays.

La justice est rendue par le chef assisté des vieux du village.

Les questions de crimes ou de délits privés se vident par l'épreuve du poison. Si l'accusé survit à cette épreuve, ce qui peut arriver quant il est assez riche pour payer celui qui l'administre, il est considéré comme innocent.

Dans la tribu des Bandjiars le chef est à la fois grand prêtre et roi; ses sujets croient qu'il a le pouvoir de prévenir les malheurs qui les menacent, qu'il dispose à son gré de la pluie et du beau temps et ils lui paient pour cela une redevance en grains et en bestiaux. Tant que le temps est favorable, ils vénèrent leur chef et le comblent de présents; si la sécheresse menace leurs moissons, si les pluies sont trop abondantes, il ont recours aux cadeaux; mais si ce moyen ne réussit pas, ils l'accablent d'injures et le frappent jusqu'à ce que le temps ait changé.



avoir le plus de droits sur le littoral pour demander l'une le cap Barella, et la seconde le cap Roxo.

De Carabane à l'entrée du Cajinole, la course, en baleinière est d'environ cinq heures, mais ayant eu un vent très favorable jusqu'à la pointe Saint-Georges, j'arrivai au poste de douane de Jiromay en très peu de temps.

Pour obvier contre la fraude qui se fait sur une très grande échelle par les Portugais, et exercer en même temps la police de cette partie de la basse Casamance, la colonie du Sénégal a établi vers 1889 un poste de douane qui contrôle le passage des pirogues et surveille les provenances du Cachéo. Ce poste se compose d'un douanier européen et de trois laptots, avec une petite baleinière. Le bâtiment se trouve à proximité de villages iolas et se compose de deux grandes pièces, d'un jardin où poussent des radis et des salades, et de quelques petites dépendances, dont un four de boulanger.

Le pays qui entoure le poste est riche et bien cultivé et les villages qui ont un renom de mauvais caractère, comme celui de Séléki, sont, au dire du douanier, ceux qui l'ont le mieux reçu.

Le service est du reste si peu dur que ce fonctionnaire est rarement à son poste et que la chasse le mène loin dans la brousse; il m'a même affirmé qu'à chacune de ses sorties, les habitants qu'il visitait le comblaient de fruits de toutes sortes, de canards et de poulets.

Du reste cette partie de la Casamance est splendide; la terre y est d'excellente qualité, tout y pousse avec une exubérance vraiment équatoriale, et les citronniers bananiers, orangers, etc., embaument l'air du matin de parfums suaves. C'est un lieu enchanteur, un vrai paradis, très propice à la colonisation, à la condition cependant que les émigrés soient des méridionaux, des Siciliens, des Andalous ou des Algériens.

Le Cajinole est large, mais sa profondeur varie ; il est cependant partout navigable aux bateaux ne calant pas plus de 2 mètres ; souvent même on trouve des fonds de 4, 6 et même 8 mètres.

Après la frontière, que n'indique aucun poteau, on pénètre dans l'Apertado.

Ses bords sont limités par des palétuviers dont les branches, rejetées vers le milieu du lit du canal, gênent la navigation. La profondeur varie selon la marée, mais elle reste entre $0^m,40$ et $1^m,50$; sa largeur est de 3 à 5 mètres. Les détours, sans nombre, sont brusques, et une baleinière de 8 mètres s'enfonce à chaque tournant dans la grève et s'enchevêtre dans les palétuviers; il est absolument impossible de se servir de rames et l'on doit prendre des perches pour faire avancer l'embarcation. Le fond est tantôt de vase et tantôt de bancs d'huîtres. Le passage de l'Apertado demande, avec une marée propice, trois heures et demie de navigation; on pénètre ensuite dans le rio Bulor.

Les rives de l'Apertado sont limitées par de belles forêts avec des arbres

pièces de 20 et de 50 centimes. Tous furent heureux de courir et de se battre pour les posséder ; ils ont dû s'en faire, depuis, des colliers et des pendants d'oreilles.

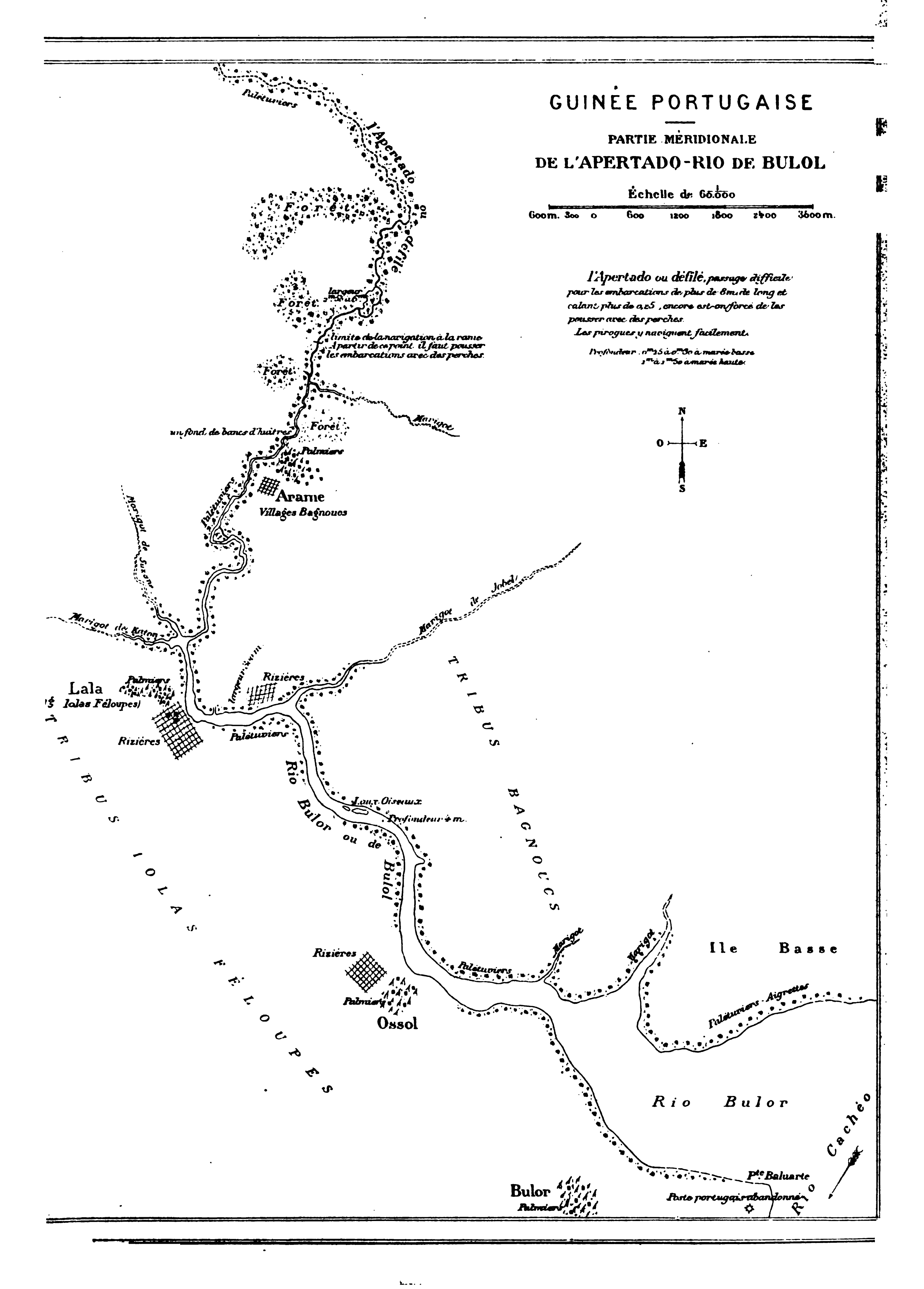
Après être resté plus de deux heures à causer et à parcourir les cases du village, je remontai dans l'embarcation, et saisissant ma carabine Winchester, je les gratifiai d'un long feu de salve dont ils ont dû rester certainement longtemps stupéfaits.

De nombreux marigots circulent au milieu des terres ; le principal que j'aperçus fut celui qui mène à Jobel.

Enfin, après trois heures de navigation sans arrêt, je débouchai dans le rio Cachéo, près de son embouchure, et malgré l'assiduité de mes nageurs kroumen, je ne parvins pas à Cachéo avant minuit, ayant mis ainsi un jour et demi pour me rendre de Carabane dans cette ville. J'étais en vue d'une vieille cité portugaise, vivant objet de l'antique splendeur de ce peuple dans les siècles passés, mais dont l'importance a aujourd'hui totalement disparu (1).



(1) Cl. Madrolle. — *Revue de géographie*, juin 1894.


GUINÉE PORTUGAISE
PARTIE MÉRIDIONALE
DE L'APERTADO-RIO DE BULOL
Échelle de 1/66.000
600m. 300 0 600 1200 1800 2400 3600m.
l'Apertado ou défilé, passage difficile pour les embarcations de plus de 8m. de long et calant plus de 0,25, encore est-on forcé de les pousser avec des perches.
Les pirogues y naviguent facilement.
N
O
E
S
Palétuviers
l'Apertado ou défilé
Forêt
largeur
limite de la navigation à la rame. A partir de ce point il faut pousser les embarcations avec des perches.
Marigot
un fond de bancs d'huitres
Palmiers
Arame
Villages Bagnouos
Marigot de Suzana
Marigot de Katon
Marigot de Jobel
Rizières
Lala
Palmiers
Rizières
Palétuviers
Rio Bulor ou de Bulol
TRIBUS BAGNOUCS
TRIBUS IOLAS FÉLOUPES
Rizières
Palmiers
Ossol
Palétuviers
Marigot
Marigot
Ile Basse
Palétuviers Aigrettes
Rio Bulor
Rio Cachéo
Pte Baluarte
Bulor
Palmiers

# GUINÉE PORTUGAISE

## GUINÉE PORTUGAISE

| | |
|---|---|
| *Superficie* . . . . . . . . . | *38.000 kmq.* |
| *Population* . . . . . . . . . | *280.000 habitants.* |
| *Commerce* . . . . . . . . . . | *6.000.000 francs.* |
| *Recettes (1891-92)* . . . . . . | *303.000 francs.* |
| *Dépenses d°* . . . . . . | *1.120.000 francs.* |

# GUINÉE PORTUGAISE

## HISTOIRE — ADMINISTRATION — COMMERCE — COMMUNICATIONS

### HISTORIQUE



U commencement du XIXe siècle toutes les côtes de l'Atlantique depuis la Gambie jusqu'à Sierra-Léone portaient le nom de Guinée portugaise ; — cependant les Portugais n'en avaient jamais occupé que quelques points sur les principales rivières, comme Zighinchor sur la Casamance, Cachéo (1588), sur la rivière du même nom, Bissao à l'entrée du Rio-Grande, où parfois quelques points en façade sur l'Océan ou dans les Bissagos. — Ces comptoirs ont fait longtemps un commerce important, mais bien avant le XIXe siècle ils avaient perdu leur importance commerciale et la décadence politique des Portugais était commencée.

L'extension portugaise en Afrique date de la fin du XVIIe siècle. "A cette époque, leurs possessions étaient les seules qui fussent de véritables colonies. Les Français, les Anglais, les Hollandais avaient des comptoirs et des forts ; les Portugais seuls avaient en Afrique des villes et une population établie dans le pays. Un autre avantage leur donnait encore la supérioté sur leurs voisins. Ces derniers n'avaient, dans leurs établissements, d'autres administrateurs que les agents des compagnies de commerce. Alors tous les intérêts des indigènes, de la colonie et de la métropole même, étaient sacrifiés à ceux des actionnaires.

A Cachéo, au contraire, il y avait un gouverneur avec le titre de capitaine-major, plusieurs employés civils et un vicaire général. Aussi, cette organisation avait permis à de nombreux émigrants portugais d'aller s'établir en Afrique, et, les voyages de Brüe nous ont montré combien cette émigration avait dû être considérable autrefois.

Cependant il manquait encore une condition pour que les possessions du

Portugal fussent une véritable colonie. Comme on peut le voir par la description que Brüe en a donnée, elles n'avaient ni agriculteurs, ni domaine agricole un peu considérable. Autour de Cachéo même, les Portugais ne possédaient qu'une banlieue bien restreinte, et ils devaient s'enfermer dans les murailles de la ville pour échapper aux attaques incessantes des Papels. Ils négligeaient l'agriculture, à ce point qu'ils manquaient parfois des choses nécessaires à la vie dans un pays remarquable par sa fertilité" (1).

Ce que André Brüe pensait des colonies portugaises au XVIII[e] siècle, Mollien l'écrivait encore au commencement du XIX[e].

De nos jours les Portugais ne sont pas encore plus chez eux en Guinée portugaise qu'ils ne l'étaient lors de leur premier établissement. Les indigènes attaquent toujours les postes européens selon leur fantaisie et le gouvernement colonial reste à la merci des volontés des chefs nègres.

Les peuples qui habitent la Guinée portugaise sont presque tous fétichistes, ceux-ci n'ayant ni administration ni armée seraient faciles à mettre à la raison ; cependant les Portugais reculent toujours contre une petite expédition ; l'arrogance des Noirs augmente, et la position des Blancs devient intolérable (2).



## ADMINISTRATION



La Guinée portugaise est une vieille colonie de la Couronne, qui fut créée au XVI[e] siècle pour servir de lieu de déportation (3).

---

(1) Berlioux — André Brüe.

(2) D'après la rumeur publique, une société à capitaux anglais et portugais viendrait d'obtenir la concession définitive de toute la Guinée portugaise ; cette nouvelle institution aurait le droit d'administrer la colonie, d'émettre des billets de banque, de créer des chemins de fer, des routes, et d'exploiter les mines le cas échéant. Sa charge serait de combler les déficits de la colonie au cas où il s'en présenterait

(3) Les frontières de la colonie ont été déterminées par la convention franco-portugaise de 1887 12 mai) :

Une ligne partant du cap Roxo se tiendra à égale distance des rivières de Cachéo (ou San-Domingo de Cachéo) jusqu'à l'intersection du 17° 30' de longitude ouest de Paris et le 12°40' de latitude nord.

Dans l'Est le 16° de longitude ouest de Paris servira de limite.

Au Sud, la frontière partira du rio Cajet (canal Madrolle), situé près de l'île Katak (Katrak ou île Aube) et remontera vers le Nord-Est en se tenant à égale distance des cours du Cogon ou (Compony (Coumpony ou Tabati) et du Rio Cassini, puis du Rio Grande jusqu'au point d'intersection du 11° 40' de latitude nord que la frontière suivra jusqu'au 16° de longitude.

Par ce traité le Cassini était cédé aux Portugais qui nous donnaient en compensation le comptoir de Zighinchor, entrepôt important au centre du bassin de la Casamance.

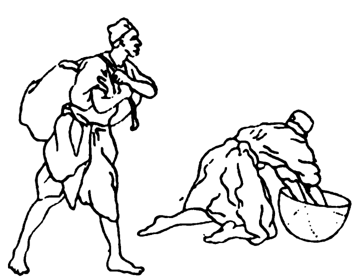
Le manque d'énergie et de ressources ont été les causes de la décadence des Portugais; cependant une troisième vient encore réduire leur autorité en Afrique : c'est la question de races; — en effet les Portugais de la Guinée, originaires presque tous des îles du Cap-Vert, sont de couleur noire; — c'est pour cette raison que les nègres les prennent pour leurs semblables et qu'ils ne leur en imposent pas; — il n'y a que le Blanc qui, seul, leur paraisse supérieur puisque Mahomet lui-même n'a pas pu le maîtriser.

L'armée se recrute dans la colonie de l'Angola portugais, des cadres européens les instruisent. L'infanterie se compose du 1er bataillon de chasseurs trois compagnies de 100 hommes (1) et d'un détachement de quinze artilleurs européens qui complète la défense de la colonie.

Malgré cette force armée, les Blancs ne sont pas même en sûreté dans les postes portugais, car s'ils n'ont pas les indigènes contre eux, ce sont parfois les soldats qui se soulèvent ou refusent de marcher contre l'ennemi.

La marine militaire est peu considérable : deux petites canonnières à vapeur marchant à la voile, pour plus de sûreté, et trois côtres armés mettent en communication irrégulière le pouvoir central (Boulam) avec les postes portugais.

Les recettes de la Guinée sont peu élevées. En 1891-92, 303.000 francs sont entrés dans les caisses du gouvernement; les dépenses vont sans cesse en s'élevant et la même année la colonie devait avoir recours à la métropole pour 800.000 francs.

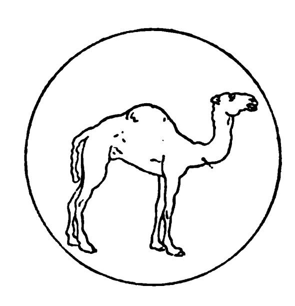


## COMMERCE

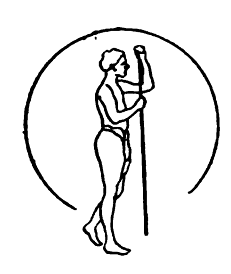
Le commerce ne se faisait pas anciennement en Guinée portugaise comme dans les autres colonies européennes. "Les Portugais qui vivaient sur les terres des princes indigènes, étaient souvent les intermédiaires des Compagnies étrangères, et Brüe avait recours à leurs services dans la Gambie. Dans leurs propres colonies, au contraire, le commerce avec les étrangers était généralement prohibé, et ils avaient aussi une Compagnie privilégiée. Cependant le monopole de cette dernière n'était pas illimité, et il y avait certains achats qui lui étaient interdits et certains marchés qui lui étaient fermés.

(1) Anciennement à quatre compagnies.

La Guinée portugaise est un pays riche et d'un très grand avenir : la longueur des rivières, la richesse de la terre dont les produits sont si beaux, en font pour l'avenir un pays alléchant que la France ne devrait pas perdre de vue.



## COMMUNICATIONS



Un service à vapeur, mensuel et régulier, dessert Bissao et Boulam et met en relation la Guinée avec les pays voisins. Les têtes de ligne de ce service sont Dakar et Sierra-Léone.

Un vapeur portugais, partant des îles du Cap Vert, met aussi mensuellement Boulam en correspondance avec Lisbonne.





D'après André Brüe, " Cachéo était le seul établissement européen de cette côte qui ressemblât à une ville. Il y avait là quelques fonctionnaires, une population blanche plus nombreuse et des relations moins rares avec l'Europe, Le directeur s'y arrêta donc plus volontiers, et il a tracé de cette société africaine un tableau fort peu flatteur.

D'après lui les citadins de Cachéo n'étaient pas précisément d'une honnêteté bien recommandable. Il y avait là toute une société de bravi qui opéraient avec la plus grande tranquillité dès que la nuit était venue. Un plastron de cuir, qui leur couvrait la poitrine, était percé de petits trous où l'on plaçait plusieurs paires de pistolets comme dans des meurtrières; des poignards, un bouclier, une grande épée, une carabine, des lunettes qui leur cachaient les yeux, un long manteau noir, une fourche pour servir d'appui au fusil, tout cet attirail faisait de chacun d'eux une citadelle ambulante. Voilà les visiteurs qu'on rencontrait la nuit dans les deux rues de Cachéo et, quelquefois, dans les maisons, où l'on devait s'enfermer avec soin (1).

Il ne fallait pas compter sur la garnison, qui était de trente soldats; car les rondes qu'elle faisait la nuit étaient presque aussi redoutées que les rencontres des bandits. On expliquait ces habitudes par l'insuffisance de la solde, à laquelle les soldats du roi ajoutaient de petits suppléments. Le reste de la population était à l'avenant et les Blancs ne valaient guère plus que les Noirs qui s'étaient établis au milieu d'eux. Ceux qui avaient la prétention d'appartenir aux classes élevées fermaient leur maison à toute société. Au résumé, dans cette bonne ville de Cachéo, l'existence paraissait remplie de querelles, de duels, d'intrigues, de vols et d'assassinats (2).

Cachéo a été ceinte, il y a quelques siècles, de murailles en pierre, mais il ne reste plus aujourd'hui que quelques bastions du côté du poste.

Cachéo n'a pas de fortifications pour se défendre, mais elle possède, au sud de la ville, une porte que l'on ferme très scrupuleusement tous les soirs, bien qu'elle ne soit reliée à rien et qu'elle soit d'une inutilité absolue. Si la promenade nocturne devient nécessaire, les habitants prennent le chemin des anciennes murailles et gagnent la campagne mais en contournant la porte du Sud qui, fermée ou non, ne gêne en rien les communications avec le grand air.

Près de cette porte, mais dans la campagne, est situé le cimetière. A côté, le puits, qui donne à toute la ville l'eau nécessaire à ses besoins.

Entre Cachéo et ce point d'eau, ce n'est qu'une procession continuelle de jarres et de calebasses portées par les nymphes de ce bourg portugais. Toutes plus belles les unes que les autres, toutes riant à gorge déployée pour le motif le plus futile, il semble que le bonheur de vivre soit leur seul souci.

(1) Labat, t. V.
(2) Berlioux, André Brüe.

L'entrée du Rio Cachéo est très peu profonde; son accès en est très difficile et de nombreux échouements défavorables au commerce comme à la navigation font qu'on a presque complètement délaissé cette rivière.

## RIO-GRANDE

Le Rio Grande prend ses sources dans la région de Labé près du village de Oré-Dimmah.

Selon les peuples riverains, ce cours d'eau prend différents noms; les Landoumans ou Tyapis l'appellent Kokoli; les Foulacoundas, Koliba ou Kakoussou; les Mandingues, Kooli; les Foulahs, Komba ou Dimmah, et les Européens, Rio Grande.



UN PETIT AFFLUENT DU RIO-GRANDE

M. Bonnard est le premier Européen qui se soit servi du Rio Grande comme voie de transport, il se rendit à Kadé en 1882, avec des marchandises qu'il vendit du reste un bon prix.

En quittant le pays de Labé, le fleuve entre dans de larges vallées très fertiles, et peuplées de tribus soumises aux Mandingues et aux Foulahs.

Près de Kadé, le Rio Grande a un petit bras, dirigé vers l'Ouest, mais qui n'est praticable aux embarcations que pendant l'hivernage.

ce comptoir, consiste en cuirs, cire, ivoire et esclaves, que l'on envoie à Bissao, où les Européens venaient autrefois faire la traite (1).

A l'entrée du Rio-Grande et en façade sur l'Océan se trouve la vieille ville de Bissao.

La position de ce lieu est à l'extrémité sud-ouest d'une grande île que forme l'estuaire du Grande.

Le terrain sur lequel on a bâti ce bourg est bas et couvert de mares d'eau.

Les sources fournissent une eau dont le goût marécageux annonce la qualité morbide; le climat est brûlant et malsain, mais le terrain est d'une remarquable fertilité.

Brüe visita plusieurs fois Bissao. Un dimanche, le gouverneur l'avait invité à une messe solennelle, qui était célébrée dans la paroisse annexée au fort. Quand la cérémonie fut terminée, le directeur, qui n'oubliait jamais son rôle, fit remarquer au commandant portugais un tableau qui était sur l'autel et qui portait les armes de la Compagnie Française. Ces armes étaient d'argent, semées de fleurs de lys d'or sans nombre, avec des nègres pour support, et une couronne tréflée. Comme le tableau paraissait aussi ancien que l'église, Brüe en concluait que les Français avaient eu un établissement à Bissao avant les Portugais ou en même temps qu'eux. C'était par des souvenirs pareils, par les noms français de la géographie africaine ou par le témoignage des indigènes, que nos voyageurs du dix-septième siècle cherchaient à refaire les archives de notre ancienne marine.

Le gouverneur ne put expliquer la présence de ce tableau, car il ne savait rien de ces vieilles histoires. Il avait seulement appris qu'un roi de Bissao avait envoyé jadis son fils à Lisbonne pour reconnaître la suzeraineté du Portugal, auquel il accordait le commerce exclusif de ses Etats. Alors Brüe lui demanda la date de ces évènements, le nom du roi de Bissao, et au moins celui du roi portugais. Comme don Alfonça ne put répondre, il nia l'exactitude de ces souvenirs; " le défaut de ces circonstances, qu'un gouverneur devrait savoir sur le bout du doigt, dit-il, doit faire présumer qu'on n'est pas fort obligé à y ajouter foi (2) ".

Brüe avait raison de se moquer d'Alfonça; aucun administrateur ne devrait ignorer l'histoire du pays qui lui est confié (3).

Un siècle plus tard un second voyageur français décrivait ainsi Bissao : " Les maisons, dit-il, placées sur le bord de la mer, sont construites en pierres; celles qui se trouvent dans l'intérieur de la ville ne sont qu'en terre et couvertes

---

(1) Mollien, *Voyage en Afrique.*
(2) Labat.
(3) Berlioux, André Brüe.

au service de la chapelle; l'un passait pour un méchant et un calomniateur, l'autre ne sortait du pied de l'autel que pour aller s'enivrer dans la caserne avec les soldats. Ce ne sont pas les seuls individus chez qui j'ai remarqué en Afrique une dépravation profonde. Il semble que le soleil près de l'équateur est une influence corruptrice chez les Européens qui y sont longtemps exposés, et qu'il relâche peu à peu les ressorts de l'âme comme ceux du corps (1) ".

De nos jours Bissao, malgré qu'elle ait perdu son titre de capitale, est cependant restée la ville commerçante de la Guinée portugaise.

Dans le sud-est du Rio Grande se trouve l'archipel des Bissagos.

Boulam, dans l'île du même nom, est la capitale de la Guinée portugaise.

Les Français et les Anglais s'établirent naguère dans cette île, cependant les Portugais seuls en ont aujourd'hui la possession.

D'après les statistiques de la colonie, Boulam avait en 1873 une population composée d'éléments manjaques, papels et de descendants portugais; 3.73 individus habitaient cette ville.

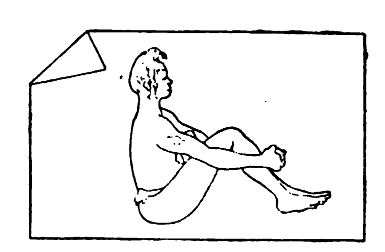
## RIO DE BOUBAH

Le Rio Grande de Boubah est un vaste estuaire parsemé d'îles en très grand nombre et dans lequel le mouvement de la marée se fait sentir jusqu'à Boubah. Partout sur les bords on rencontre des palétuviers; les oiseaux les plus communs sont les aigrettes, et, le riz est la culture ordinaire des Noirs qui habitent les pays voisins de cet estuaire.

## RIO CASSINI

Cassini, anciennement dans la zone française fut cédé, en 1886, aux Portugais, en échange du bourg de Zighinchor situé dans le cours moyen de la Casamance.

Ce fleuve prend sa source à quelques kilomètres ouest du village de Sambasi, passe à Koumataly, Kantagniès et se jette dans l'Atlantique par un estuaire très large mais dont l'accès est difficile. L'île de Miel, au nord, et les Tristos au sud, limitent l'estuaire du Cassini.



(1) Mollien, *Voyage en Afrique*.

de l'hivernage, aussi le climat y est-il chaud, humide et malsain. Cette région est cependant très fertile : on y cultive le riz, le mil, le maïs, le coton et un peu l'indigo.

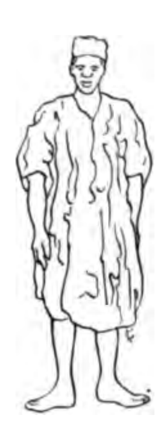
" On travaille la terre avec un instrument en bois en forme d'aviron, et dont l'extrémité est ferrée; on emploie, pour bêcher les champs de maïs, des houes dont le manche est très court.

Le Kabou est habité par un mélange de plusieurs races; les Mandingues sont les plus nombreux, et leur langue est la seule en usage. Leurs villages sont grands, très peuplés, leurs champs cultivés avec soin; mais ce peuple est enclin au vol, insolent, peu hospitalier et avare. Il possède des richesses considérables qu'il doit à son industrie et à son esprit mercantile (1) ".

Ce pays fut envahi il y a une cinquantaine d'années par les Foulahs du Fouta-Diallo. Ceux-ci soumirent par la force le peuple mandingue et en firent des disciples de Mahomet, Cependant le peu de surveillance qu'exercent les Foulahs sur ce pays et son éloignement de Timbo, résidence de l'Almamy du Fouta, permirent aux habitants du Gabou de se détacher peu à peu de l'influence peul.

Aujourd'hui, le Gabou est indépendant; son chef est l'Alpha Mamadou Paté en résidence à Bashi, sur la rivière du même nom.

Tchagnia, ancienne capitale du Gabou, et berceau d'une ancienne famille royale du pays, n'est plus qu'un modeste village à un jour de marche de Bashi.



**COURBALI**

Le Courbali est situé près du confluent du Rio Géba et du Rio Grande.

C'est un pays habité par des esclaves Biaffades et Papels, sous la domination de Mandingues qui furent pendant quelques années sujets du Fouta-Diallo.

En 1880 le Courbali se révolta contre son suzerain direct, le chef de Kadé; il est resté depuis pays libre. La capitale est Sékéré.

(1) Mollien, *Voyage en Afrique*.

de grands arbres habités par des cynocéphales qu'en Afrique on appelle singes aboyeurs.

Partis de très bonne heure de Kandiafara nous arrivons près de Simbéli à 6 h. 40, sur le flanc d'un coteau, limité en bas par le lit d'un ruisseau et par de grands arbres qui nous cachent les cases du hameau. Simbéli possède une douzaine de feux et soixante habitants. Le chef du village est averti de notre passage et vient avec tous les notables nous présenter ses salutations; c'est un homme de trente à trente-cinq ans, agile et intelligent, il est également maître de Kandiafara. C'est un des hommes les plus estimés du Foréah.



KANDIAFARA

Après ce petit arrêt de la colonne, nous invitons Mamadou, chef de Simbéli, à nous accompagner et nous gravissons le sentier pour reprendre sur le plateau le chemin de Morso. La route est bordée d'un nombre infini de termitières, ce sont des monticules, affectant la forme de gros champignons, de 60 à 70 centimètres de haut, d'autres fois ce sont de hautes agglomérations de terre accumulées toujours par les termites (fourmies), ayant l'aspect de colonnes de cinq à six mètres de haut.



UN COIN DU VILLAGE DE SARRÉ-MORSO

Quoique nous ne soyons qu'au commencement de février, la végétation est déjà brûlée par le soleil, aussi les nombreux troupeaux de bœufs s'acharnent-ils sur les derniers restes de verdure, car bientôt ils seront réduits à brouter les arbustes



CL. MADROLLE

et les massifs de bambous. A 8 heures nous parvenons à Sarré-Morso : nous sommes toujours en Guinée française, mais c'est le dernier village situé sur notre territoire. Les commissions portugaises et françaises sont passées à Morso il y a quelques années, mais elles se sont bien gardées de placer des bornes-frontières qui eussent effarouché la population. Nous sommes donc en pays français (1),

(1) Les commissions franco-portugaise ont placé à tort Sarré-Morso sur la zone portugaise.
Quelques erreurs se sont également glissées dans la carte de M. Brosselard : la rivière qui passe à Koumataly n'est pas un affluent du Coumbindian, mais le cours supérieur du Cassini.

mais sans que les indigènes supposent un instant qu'ils dépendent d'une de nos colonies dont ils ne connaissent du reste ni le nom, ni la capitale.

Les cases de Sarré-Morso sont réparties dans un réduit fortifié appelé tapade et près d'un ruisseau qui longe le village. La population est peu nombreuse, elle ne comprend pas plus de 120 à 140 individus.

Sarré-Morso est un nom foulah qui signifie " Village de l'amorce ", autrement dit " Village gagné par la guerre ".

Notre arrivée annoncée, tous les habitants sortent de la tapade et viennent au devant de nous. Amdaye Sako, fils aîné du feu chef du village est à la tête de la députation.

Après les saluts d'usage où chaque foulacounda presse la main de l'étranger entre les siennes et les protestations d'amitié de part et d'autre, nous sommes conduits dans le village extérieur où des cases nous ont été préparées et mêmes balayées.

A peine sommes-nous installés que nous recevons un messager de Talibé, chef par intérim du Foréah, qui nous annonce son arrivée à la tête de guerriers et nous demande à être reçu. Nous faisons dresser notre tente pour donner plus d'éclat à la réception et nous revêtons des costumes blancs.

Talibé est bientôt en vue, il est escorté d'une troupe de 120 guerriers armés de fusils à pierre se bourrant par la bouche du canon ; ces hommes armés sont de tous les âges, ils marchent un peu à la débandade le long du sentier et d'un pas presque lent, ils entourent bientôt les cases voisines de la nôtre. Talibé arrive enfin et se présente à nous armé d'un trident. Notre interprète fait tous les frais de la conversation et toutes les salutations nécessaires pour l'entrée en matière d'un palabre; ce préambule dure environ dix minutes; c'est un peu long sous le soleil d'Afrique, aussi, comme la chaleur est devenue accablante faisons-nous entrer Talibé avec deux intimes dans notre case; à ce moment il paraît légèrement impressionné, ses yeux indiquent qu'il a ressenti une certaine émotion en pénétrant dans la case d'un Blanc — il a si peu l'habitude de rendre visite à des hommes du Nord! Et nous commençons un palabre plein de francs sentiments. Il nous explique qu'il se trouve dans les bois environnants, car depuis quelques semaines il courait bruit que les Foulahs et Mandingues de Kadé étaient en marche vers le Foréah.

Talibé est un bel homme, d'origine Foulah ; il a la tête fine, la parole assurée et le teint clair.

Il nous dit que nous sommes dans son pays comme dans le nôtre et que si nous désirons quelque chose nous n'avons qu'à parler. Enfin, après vingt minutes d'entretien il se lève et part sans prononcer un seul mot ; ce mode de départ subit et silencieux existe dans tous les pays musulmans de cette partie de l'Afrique.

Dans la matinée nous recevons des œufs et des poules de la part de Talibé et encore quelques volailles de la part des chefs du village de Morso.

La journée est très chaude, et la température très inégale donne au thermomètre, à 4 heures du matin 29° ; à 6 heures, 23° ; à 1 heure du soir 34° à l'ombre et 42° au soleil.

Nous finissons par cuire dans notre case et nous attendons avec impatience le coucher du soleil pour nous plonger dans l'excellente eau du ruisseau de Sarré-Morso.



LE CHEMIN DE RONDE DE LA TAPADE DE SARRÉ-MORSO

Talibé nous fait savoir qu'il doit partir dans la soirée et nous demande un palabre public pour le soir.

Talibé ayant satisfait aux questions de préséance en venant le matin, le premier, nous rendre visite, nous lui faisons dire que nous nous rendrons au palabre.

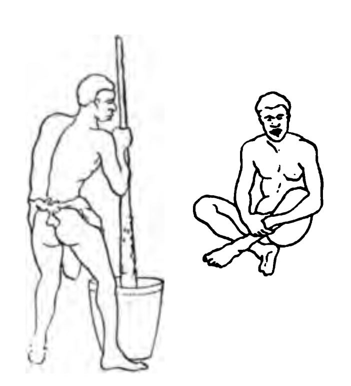
A cinq heures nous gagnons les dernières cases des villages où tous les guerriers, les hommes libres et Talibé se trouvent réunis. Quelques chefs et messagers des villages environnants ont aussi tenu à se rendre à notre entretien. A notre arrivée, tous nous reçoivent avec empressement, on nous parle des

affaires du pays, de la guerre de 1890 avec Yaya et Dinah-Salifou ex-roi des Nalous, de la révolte actuelle contre l'ancien chef du Foréah, et des relations commerciales avec Boké et les Blancs des comptoirs du Nunez. L'entretien a été des plus cordiaux.

A un signal de Talibé toute l'assistance se lève et part sans prononcer une parole; chacun passe devant nous, les chefs et les hommes libres d'abord, les guerriers suivent et défilent sans ordre pour regagner leur campement dans les bois (1)".

Depuis quelques années le Foréah et le Gabou se sont révoltés contre le chef de Kadé leur suzerain, aujourd'hui modi Yaya, ex-alpha du Labé.

Le premier de ces pays avait été réuni par conquête, tandis que le Gabou lui revenait par mariage. Le père de Yaya avait en effet épousé une princesse royale du pays et Yaya en était le seul héritier direct; mais depuis 1888 le Gabou suivi par les guerriers du Foréah, se révolta contre son chef, et sous l'autorité de Mamadou Paté se déclara indépendant. Ces deux pays et le Kadé se trouvent donc en guerre sans que les hostilités aient toutefois éclaté depuis 1890, car de toute part on reste dans l'expectative. Cependant Mamadou Paté craignant incessamment une incursion de son ex-suzerain, se tient toujours sur les frontières du Pâquisse, et laisse la direction du Foréah à Talibé, modi (seigneur) de Kantagniès sur le bas Cassini.



(1) Cl. Madrolle, *Notes de voyage*.

# PEUPLES

## LES BIJOUGOTS — LES BIAFFADES — LES PAPELS & LES MANJAQUES

### LES BIJOUGOTS

Les Bijougots sont des réfugiés du continent qui occupent les îles Bissagos, situées dans l'ouest des Rios Grande et de Boubah ; ce peuple varie d'une île à l'autre par les mœurs et le langage. Ce sont de beaux Noirs, bien proportionnés, qui vivent du produit de leurs cultures et de leur pêche ; le vin de palme est, comme sur tout le littoral africain, leur boisson préférée.

Les Bijougots portent des cheveux rasés et s'enduisent le corps d'huile ou de graisse : ils ont le nez épaté mais les lèvres moins épaisses que celles de leurs semblables du littoral.

Ils vont nus ou à peu près, n'ayant pour tout vêtement qu'une bandelette de cuir que parfois ils ornent de coquillages. Ils ont l'habitude de porter, comme les Papels, une espèce de canne à l'extrémité de laquelle ils font saillir des pointes ayant la forme d'un bec d'échassier ouvert.

Pour tout costume les femmes portent un court jupon de 20 à 30 centimètres de hauteur, fait de crins ou de feuilles, et composé de tresses végétales.

L'habillement des enfants est très primitif : une tresse en forme de ficelle où se trouvent attachés parfois des coquillages.

La population est fétichiste et adore surtout les oiseaux, des sujets en bois sculptés qui représentent des animaux ou des personnages plus ou moins mythologiques.

Chez les Bijougots, le crime est puni de mort. Le corps du défunt est présenté devant l'assemblée judiciaire sur un brancard et l'accusé présente lui-même sa défense. Le mort répond aux questions en avançant ou reculant, il traverse la place et s'agite sur le brancard que portent deux femmes qui n'en

démarches; sa femme (c'était une négresse) fut députée vers les Papels. Les conférences qu'elle eut avec le roi Joseph (ces peuples ont presque tous pris des noms chrétiens) eurent un succès complet; on convint d'une entrevue pour conclure la paix.

Le lendemain matin, des coups de fusil furent tirés pour annoncer cet heureux événement; à midi, on vit le grand monarque des Papels faire son entrée à Bissao. Un Papel représentant sa nation et, un matelot nègre, le peuple portugais, donnèrent au roi le spectacle d'un combat simulé; le Papel, armé de son long sabre, combattait contre le Portugais, armé de même; mais celui-ci avait derrière lui une cinquantaine de nègres qui tiraient des coups de fusil au Papel; la victoire ne fut pas longtemps indécise. Le Papel demanda grâce. Le roi Joseph continuait cependant sa marche triomphante. Jamais nègre ne ressembla davantage à un orang-outang. Il portait un habit rouge et une culotte courte de la même couleur, attaché aux jarretières avec des boucles de cailloux du Rhin; sa jambe, extrêmement maigre, était cachée sous des bas blancs; mais, par habitude, il marchait sans souliers; sa tête était couverte d'un chapeau rond; il avait une chemise et une cravate blanches. Deux anneaux d'or pendaient à ses oreilles, et deux autres en fer étaient à ses doigts; le bruit qu'il faisait en les agitant sans cesse servait à annoncer son arrivée. Ce nègre était si mal à son aise dans son costume européen, qu'on l'eut pris pour un mannequin d'osier. Son ministre portait un chapeau et un pagne de drap bleu; il tenait un parassol au-dessus de la tête du roi; un sergent blanc qui remplaçait sans doute le gouverneur de Bissao, était à la gauche du monarque africain. Une multitude confuse de Papels, les uns armés de piques, les autres de sabres et de fusils, tous à peu près nus, formaient le cortège de sa majesté noire. Les acclamations du peuple de Bissao l'accompagnèrent jusque dans la maison du gouverneur, auquel il offrit en présent un bœuf qu'on traînait à sa suite; il reçut en retour une bonne provision d'eau-de-vie. Dans la soirée les coups de fusil annoncèrent le retour du potentat dans sa capitale; sa démarche était moins assurée que le matin; il fut même tombé à terre, sans le secours de son ministre, qui le soutenait de son bras.

La fête se prolongea dans la nuit en l'honneur du retour de la paix. Les habitants de Bissao étaient dans l'ivresse de la joie pour le rétablissement de la concorde entre les deux peuples.

C'est par de pareils actes de faiblesse que les Portugais ont su, sans avoir besoin de recourir à la force, s'attacher toutes les peuplades nègres qui les entourent; elles ont pour eux une telle partialité que les habitants des Bissagots ont massacré, au commencement de ce siècle, la garnison anglaise établie à Boulam, parce que sa présence pourrait nuire à leurs relations avec les Portugais.

Ce peuple est païen, cependant par leur fréquentation avec les Portugais

# GUINÉE FRANÇAISE

## GUINÉE FRANÇAISE

AVEC LE FOUTA-DIALLO

| | |
|---|---|
| *Superficie* | *150.000 kmq.* |
| *Population* | *1.109.000 habitants.* |
| *Commerce* | *11.000.000 francs.* |
| *Recettes* | *650.000 francs.* |
| *Dépenses* | *650.000 francs.* |

# GUINÉE FRANÇAISE

**HISTORIQUE — GOUVERNEMENT — PEUPLES — DIALECTES — COMMERCE**
**BUDGET — FORCE ARMÉE — COMMUNICATION**

## HISTORIQUE

Ce ne fut qu'au milieu de ce siècle que la région anciennement connue sous le nom de Rivières du sud, devint colonie française. — Le Rio Nunez fut notre premier établissement.

Déjà célèbre par le passage de Réné Caillé en 1827, il avait attiré l'attention des croiseurs anglais et français par le nombre et la hardiesse de ses négriers, qui traqués de toute part vendirent peu à peu leur fonds à des commerçants plus honnêtes.

En 1850, le Rio Nunez était débarrassé des repaires le marchands de *bois d'ébène* et les premières plantations de caféiers étaient entées par Auguste Sauton, commerçant français établi à Bel-Air.

Le premier traité qui ait donné à la France des droits sur le Nunez date le 1865. A cette époque, le gouverneur du Sénégal, Pinet Laprade visitait les ivières du sud du Sénégal et concluait avec Youra, roi des Nalous, un traité ar lequel les états de ce prince étaient placés sous le protectorat de la France.

En 1876 Boké fut fortifié, et huit ans plus tard (20 janvier) ce même roi les Nalous cédait en toute propriété à la France le territoire situé entre la rivière le Caniope et Roppas.

Plus au sud, la Mellacorée devenait aussi en 1865 pays protégé, et l'Almamy Fouré laissait la France s'établir à Benty.

Par ces deux prises de possession (Nunez et Mellacorée) la colonie de la Guinée Française était désormais limitée.

Le Rio Pongo devint à son tour territoire protégé; un administrateur fut placé

dans cette rivière pour veiller à la sécurité commerciale et empêcher les populations soussous de rançonner à leur aise les commerçants.

Vers le Kou-Kouré quelques chefs indigènes avaient, malgré des traités antérieurs avec la France, réclamé le protectorat allemand.

M. Colin, directeur d'une maison allemande à Conakry (Boulbiné), avait dirigé ses entreprises sur le bas de côte entre le Rio Pongo et la presqu'île du Dubréka. Deux importants chefs soussous régnaient sur cette région : Balé Demba, roi du Khabitaye et William Fernandez, chef du Bouramaya. " Ces rois firent bon accueil, comme d'usage, au nouveau venu et il paraît même que le roi Balé Demba, sur l'inspiration de M. Colin, signa une lettre adressée à l'empereur d'Allemagne, et dans laquelle il disait qu'il recevrait avec bienveillance les sujets allemands qui viendraient le visiter. Cette lettre a fait le tour de la presse d'Allemagne, mais on oublia de dire que ce même Balé-Demba, aux paroles si courtoises, avait placé son pays et ses états tributaires sous la protection de la France par un traité passé avec le commandant Chapelet, de la Mellacorée, le 20 juin 1880 à Tanéney, résidence du roi, et confirmé le 30 du même mois au poste de Benty par Balé-Demba en personne, en présence des chefs les plus influents du pays et des Européens et Natifs (1) ".

" Au mois de juin 1884, le docteur Nachtigal tenta de conclure avec Balé-Demba un traité qui aurait donné le protectorat des territoires de ce chef à l'Allemagne, mais Balé Demba ne put que lui montrer le traité qui le liait à la France. A la fin de décembre 1885, une nouvelle tentative paraît avoir été faite auprès de lui par le capitaine d'une corvette allemande de guerre, sans plus de réussite. Une tentative de même nature aurait été faite le 1er janvier 1885 auprès de William Fernandez qui, lui aussi, dut montrer les traités conclus avec la France en 1883 et 1884. Mais, quelques jours plus tard, le capitaine du navire de guerre allemand l'*Ariane* passait un traité avec le chef d'un petit village situé entre les rivières Bramayah et Dubréka, dans le pays du Kabitaï. Le chef de ce village nommé Yatia, s'intitulant roi du Kabitaï, conclut avec le capitaine allemand un traité à la suite duquel le pavillon germanique fut hissé sur la côte. Le lendemain une opération analogue avait lieu sur le territoire de Koba. Le lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud, docteur Bayol, ne tarda pas à protester contre la présence du pavillon allemand sur des villages que nous considérions comme nous appartenant. A la suite de ces protestations des pourparlers furent engagés entre la France et l'Allemagne ; on étendit le terrain de la discussion à toutes les possessions allemandes et françaises de la côte occidentale de l'Afrique et l'on finit par signer la convention du 24 décembre

(1) Bohn, *Les possessions françaises du Bas de Côte* (*Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, 1er trimestre 1885).

circuler librement sur ces côtes et rivières, sauf à se conformer aux règles de police et autres établies dans les deux postes de Benty (Mellacorée) et Boffa (Rio Pongo). "

Les Anglais tinrent peu compte de cette déclaration et réclamèrent longtemps l'île de Conakry (Tombo), comme faisant partie du groupe de Los.

En 1879, le gouverneur anglais de Sierra-Léone, avait fait occuper les deux rivières des Scarcies, au sud de la Mellacorée. Le commerce de ces rivières était depuis longtemps entre les mains des Français, et, en 1878, sur un mouvement commercial de 4.000 tonnes, le commerce français y était représenté par 3.000 environ. " La prospérité de nos établissements était due en partie au voisinage de notre poste de Benty, sur la Mellacorée, et surtout à la liberté du commerce, les marchandises préférant se porter vers les Scarcies où n'existait pas de douane que vers Sierra-Léone où elles étaient soumises à des droits. Nous n'avions pas fait acte officiel de possession sur les Scarcies, mais ces rivières devaient être considérées comme des dépendances de notre territoire de la Mellacorée. Cependant, le 24 avril 1879, le gouverneur de Sierra-Léone se rendait en grande pompe dans les Scarcies, accompagné de deux navires de guerre anglais ; il prenait possession du territoire de ces deux rivières et, par une proclamation du 25 avril 1879, il les déclarait annexées à la colonie britannique de Sierra-Léone. Un service de douane anglais était immédiatement installé sur l'emplacement d'une factorerie française. A la suite de cet acte, les commerçants français abandonnèrent les Scarcies dont le commerce est, aujourd'hui, exclusivement anglais (1). "

Ce fut dans le but de résoudre ces contestations que les gouvernements français et anglais signèrent le 28 juin 1882, un premier arrangement (2).

---

(1) De Lanessan. — *Ouvr. cité.*

(2) **Article premier. — La ligne de démarcation entre les territoires occupés ou revendiqués par la France et l'Angleterre, au nord de Sierra-Léone, sur la côte occidentale d'Afrique, sera tracée entre les bassins des rivières Mellacorée et Grande Scarcies. La position exacte de ladite ligne de démarcation sera déterminée par une enquête faite sur les lieux par des commissions à nommer à cet effet.**

**Cependant, ladite ligne de démarcation sera tracée de façon à laisser à la France le contrôle complet de la Mellacorée, et à la Grande-Bretagne le contrôle complet des rivières Scarcies. Le point Mahéla et le comptoir de ce nom, ainsi que les communications par les eaux adjacentes, appartiendront à la nation à laquelle, d'après ladite enquête, la possession en aura été reconnue nécessaire pour le contrôle de la rivière Mellacorée que sur les rivières Scarcies, ladite ligne de démarcation partira sur la côte du milieu du cours d'eau qui se jette sur la côte à Mahéla et sera continué de manière à attribuer à la France la communication avec la rivière Mellacorée, et à la Grande-Bretagne la communication avec les Scarcies.**

**Article 2. — L'île de Matacong et toutes les îles revendiquées ou possédées par la France sur la côte occidentale d'Afrique au nord de ladite ligne de démarcation jusqu'au Rio Nunez, seront reconnues par la Grande-Bretagne comme appartenant à la France à l'exception des îles de Los,**

Présentée au Sénat, cette convention fut ratifiée sans discussion, mais à la Chambre il en advint tout autrement.

M. Dureau de Vaulcomte, rapporteur de la Commission des députés fut chargé d'examiner la question. Voici comment se termina son remarquable rapport :

" La France a de grands intérêts politiques et commerciaux en Afrique, et les moindres faits se rattachant à l'état de ses relations avec nos voisins sur ce continent, empruntent à sa situation une importance qu'il n'est pas permis de méconnaître.

Un accord qui aurait pour objet de régler entre la Grande-Bretagne et la France, les questions litigieuses, et d'écarter toutes causes de conflit entre elles, ne pourrait que contribuer au développement de leur influence et resserrer les liens d'amitié qui les unissent. Mais un tel acte, procédant d'un même désir de conciliation, doit ménager également les intérêts et les droits de chacune des deux puissances ; à cette seule condition, il mettra fin aux difficultés du moment et préviendra celles que peut réserver l'avenir.

Il n'a pas paru à la Commission que la convention du 28 juin 1882 ait ce caractère et cette portée.

Elle attribue à l'Angleterre, sans compensation, sans même qu'il ait été voté une indemnité au profit de nos nationaux ruinés, le territoire des Scarcies qui avait toujours été considéré comme français.

En dépit de cette concession, il n'est pas un des résultats recherchés par notre Gouvernement qui puisse être considéré comme ayant été réellement atteint à la suite des négociations engagées avec le gouvernement anglais, si ce n'est toutefois, le droit de propriété attribué aux citoyens français dans les colonies anglaises de la côte d'Afrique (1).

Mais ce point admis, la convention se propose de séparer une fois pour toutes, dit l'exposé des motifs, les possessions respectives de la France et de l'Angleterre sur la côte occidentale d'Afrique. Elle n'y réussit pas puisque les îles de Los, situées au milieu des territoires français, continuent d'appartenir à la Grande

---

lesquelles continuent d'appartenir à la Grande-Bretagne, et l'île de Yellaboyah et toutes les îles revendiquées ou possédées par la Grande-Bretagne et situées au sud de ladite ligne de démarcation jusqu'à la limite méridionale de la colonie britannique seront reconnues par la France comme appartenant à la Grande-Bretagne.

Les articles 3 et 4 contiennent l'engagement réciproque par les deux puissances de s'abstenir d'exercer ou de favoriser l'exercice de leur influence sur les pays au nord et au sud de la ligne de démarcation.

Les autres articles ont trait à la situation faite dans chaque colonie aux citoyens des puissances signataires, et à la commission de délimitation.

(1) Ce droit a été retiré en 1885 par un bill de la Reine.

Bretagne. Elle se propose de délimiter les possessions des deux Etats ; elle n'y réussit pas, puisque la frontière commune reste à établir entre les bassins des deux rivières. Elle se propose d'écarter pour l'avenir toutes causes de conflit entre les deux nations. Les contestations qui se sont élevées au sujet de l'île Matacong (1) se reproduiraient, les conditions étant les mêmes qu'aux îles de Los. D'autres conflits peuvent même éclater encore si le droit de ce contrôle complet des rivières Scarcies donne à l'Angleterre accès dans le Fouta-Djallon et dans le haut Niger (2). Enfin elle implique la reconnaissance par la France de la souveraineté de l'Angleterre sur des territoires qui sont encore revendiqués par la République de Libéria.

La convention du 28 juin 1882 ne règle pas équitablement les droits respectifs de la France et de l'Angleterre. Elle impose à la France des sacrifices sans compensations. Elle ne remédie à aucun embarras pour le présent ; elle en prépare pour l'avenir.

La Commission demande à la Chambre de ne pas voter le projet de loi qui vous est présenté par le Gouvernement (3)."

La convention, rejetée par la Commission, ne vint jamais en discussion devant la Chambre des Députés ; cependant les deux nations en ont toujours exécuté les clauses et les conditions.

Si la partie du littoral était à peu près déterminée, le haut pays restait encore inconnu des diplomates comme des commerçants établis vers ces régions. Les gouverneurs anglais, plus puissants, s'acharnèrent donc à nous devancer vers la haute Scarcies, et, pour nous empêcher d'étendre notre domaine vers le Fouta-Diallo et le Niger s'efforcèrent à nous susciter toutes sortes de difficultés avec nos chefs indigènes du Bas de Côte.

Cependant nous possédions à l'époque, un administrateur intelligent, qui sut déjouer les intrigues anglaises, et devancer les Sierra-Léonais au Bennah comme au Khokhonia.

Forichon était le nom de ce Français. Bon administrateur, comme savant diplomate, il sut gagner à notre cause les chefs du Bennah et du Tamisso, et signa avec ceux-ci des traités qui plaçaient ces pays dans notre zone d'influence.

Différents incidents à Pamala, Mahéla, dans le Maurécaniah, l'enlèvement de notre administrateur de Benty par surprise, et la saisie de fonctionnaires anglais trop zélés, arrêtés en armes sur territoire français, forcèrent les gouvernements anglais et français, à mieux délimiter leurs zones respectives.

Une convention signée le 10 août 1889 complèta celle de 1882.

---

(1) C'est ce qui est arrivé en 1892.

(2) Ces conflits étaient prévus dès 1884, ils sont arrivés en effet, pour se terminer le 23 décembre 1893, par un combat entre les troupes françaises et anglaises où 50 blancs ou noirs ont été tués ou blessés.

(3) 7 février 1884.

Elle détermine les principaux points de passage de la frontière et donne, mme limite orientale à la zone anglaise, le 13e degré de longitude ouest de ıris.

Au nord-ouest, la colonie de Sierra-Léone est limitée par la rivière de Mahéla un tracé conventionnel jusqu'à Kambia, sur les Scarcies, puis par le cours eau, de manière à laisser le Bennah à la France et le Tambakha à l'Angleterre. a frontière remonte ensuite vers le nord-est pour aller rejoindre l'intersection ı 13° degré de longitude avec le 10° degré de latitude nord, laissant ainsi le



CONAKRY

ımisso et le pays des Houbbous dans notre influence, et le Talla et le Soulimana ec Falabah au Sierra-Léone.

Cette convention a été faite approximativement, et il est certain que l'on n'a ıu compte ni de l'orographie, ni de l'hydrographie.

On envoya, en 1890-91, la mission Brosselard-Faidherbe, pour reconnaître terrain, mais les bandes armées de Karamokho-Bilali, lieutenant de Samory, mpêchèrent de parvenir sur le Niger.

En 1890-91, les campagnes des colonels Archinard et Humbert contre les fas de Samory entraînèrent nos troupes vers les affluents du cours supérieur ı Niger. L'Angleterre, inquiète de nos progrès, chercha à assurer une limite

orientale à sa colonie de Sierra-Léone, et des commissions furent nommées par les gouvernements intéressés qui conclurent l'accord du 20 juin 1891.

" Les commissaires techniques qui seront désignés par les gouvernements anglais et français par application de l'article 2 de l'arrangement du 10 août 1889, en vue de tracer les démarcations des zones respectives, suivront autant que possible, ainsi qu'il est indiqué audit arrangement, la ligne du méridien 13, ouest de Paris, à partir du 10e degré de latitude, en se dirigeant vers le sud. En établissant la frontière d'après la direction générale de ce méridien, ils pourront tenir compte d'un commun accord de la configuration du terrain et des circonstances locales, et faire fléchir la ligne de démarcation soit à l'est soit à l'ouest du méridien, en prenant soin de ne pas avantager l'une des deux parties sans compensation équitable pour l'autre. Ces modifications ne seront, d'ailleurs, définitives qu'après ratification des deux gouvernements.

Il est entendu que la ligne de démarcation suivra autant que possible la crête des hauteurs qui, d'après la carte Monteil, avoisinent le cours du Niger sur la rive gauche entre le 10e degré et Tembi-Kounda.

Cependant, au cas où la ligne de faîtage des eaux ne serait pas telle qu'elle figure sur la carte Monteil, les commissaires des deux pays pourront tracer la frontière sans en tenir compte, sous la réserve expresse que les deux rives du Niger resteront dans la zone d'influence française.

Par le terme " Niger " on entend le Djoliba, ainsi que ses deux sources principales, le Fali-Ko et le Tembi.

Dans le cas précité, la ligne frontière à partir du 10e degré jusqu'à Tembi-Kounda (la montagne où le Tembi prend sa source) suivra, à une distance de 10 kilomètres, la rive gauche du Djoliba, du Fali-Ko et ensuite du Tembi jusqu'à sa source, s'il y a lieu.

Au cas ou la crête des montagnes se trouverait plus rapprochée de la rive gauche du Niger, la frontière suivrait la ligne de partage des eaux ".

On se souvient qu'en exécution de cet arrangement une commission mixte fut envoyée en Afrique pour délimiter sur place la nouvelle frontière. Le délégué français était M. Lamadon, administrateur en Guinée française ; il avait comme collaborateur technique le lieutenant Bransoulié.

Le délégué anglais était le capitaine Kenny.

Les bandes de Samory (Samadou) empêchèrent les commissaires de parvenir au Niger. Du reste, l'inintelligence qui régna dès le début de la campagne entre les deux missions empêchait toute entente sur le terrain même; les délégués français et anglais rentrèrent en Europe après avoir relevé le pays chacun pour leur compte.

Durant la campagne (1892-93) dirigée par le colonel Combes contre Samory, Hiermakono fut occupé par le capitaine Briquelot (février 1893); la prise effective

de cette place assure définitivement à la France la possession du haut Niger et de tous ses affluents.

Les colonnes du Soudan ont depuis parcouru une partie de la frontière Sierra-Léonaise, cependant afin d'éviter des erreurs comme celle d'Ouéma (déc. 1893), et la récente violation de frontière au Bennah, par des agents anglais trop zélés (janv. 1894), il serait prudent que la France et l'Angleterre donnassent au plus tôt des frontières bien définies, et reconnues sur le terrain même, par des commissions techniques de ces deux pays.

Dans ces dernières années, quelques chefs indigènes ont fait parler d'eux soit à cause des guerres néfastes qu'ils ont entreprises, soit par la tyrannie qu'ils ont exercée tant sur leurs sujets que sur les négociants européens. Je ne citerai pour mémoire que le roi Dinah Salifou, ex-chef des Nalous, qui expie aujourd'hui au Sénégal le fait d'avoir déplu à nos commerçants du Nunez après son célèbre voyage en France à son retour de notre Exposition de 1889.

Vers le Bennah, quelques tribus soussous sont parfois d'un caractère difficile. Plus au nord, chez un peuple appelé Foulakoundjié (Foulahs, Mandingues et Soussous), la France dût intervenir en 1894 et envoyer une compagnie de légionnaires pour que ce peuple laissât les caravanes foulahs descendre aux comptoirs de la côte.



## GOUVERNEMENT

La Guinée, anciennement connue sous le nom de "Rivières du Sud", est aujourd'hui colonie française dans tout le parcours du littoral de l'Atlantique, depuis le groupe des Tristaô jusqu'à l'estuaire de la rivière de Mahéla.

Ce fut à la date du 1er janvier 1890 que M. Etienne, sous-secrétaire d'État aux colonies, constitua cette région en pays indépendant du Sénégal, en laissant dans la sphère d'influence de cette nouvelle colonie le pays montagneux du Fouta-Diallo.

La capitale est Conakry, dans une île située en face des groupes de Los.

Quatre postes d'administrateurs ont été créés pour le cours navigable des rivières importantes, afin de surveiller les populations soussous et indigènes et

assurer les libres transactions commerciales entre les peuples de la côte et les Foulahs et les Mandingues de l'intérieur. Ces quatre postes sont aussi chef-lieux de cercles :

Boké, sur le Rio Nunez ; Boffa, dans l'estuaire du Rio Pongo ; Dubréka, non loin du Kou-Kouré ; et Benty, en Mellacorée.



## PEUPLES

Les races noires de cette partie de l'Afrique s'étendent, en arrière de la côte, par couche longitudinale, d'après leur époque d'émigration.

Le peuple qui ait le plus anciennement habité la Guinée est le Baga. Refoulé peu à peu vers le littoral, on ne le retrouve plus aujourd'hui que disséminé dans les marais du Rio Nunez, et a presque disparu des îles formées par les estuaires du Pongo et du Kou-Kouré.

Les Landoumans et les Soussous, anciens possesseurs du pays de Kadé et du Fouta-Diallo, ont été débordés, il y a environ deux siècles par l'invasion des Foulahs (Foulbé), puis rejetés vers le littoral de l'Atlantique.

Les tribus iolas, tendas et nalous ont encore une origine mal définie ; cependant les premiers paraissent être venus de la Casamance, les seconds du cours moyen de la Gambie, et les troisièmes des rives méridionales de la Guinée portugaise.

Les autres peuples sont les races envahissantes; on les trouve parsemées par masses dans les différents bassins de la colonie et tendent de plus en plus à s'infiltrer dans les populations du Bas de Côte pour gagner, eux aussi, le littoral.

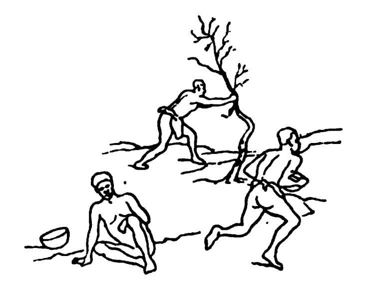
La population blanche, du reste peu nombreuse (1), est d'importation récente. Le climat ne permettant pas à l'Européen un travail manuel important,

(1) On compte en Guinée française une centaine d'Européens, dont 10 Anglais, 3 Allemands et 1 Grec.

Voici la répartition par cercle :

Boké, 18; Boffa, 17; Dubréka, 15; Benty, 15; Conakry, 35.

il ne vient dans le pays que pour établir une factorerie, surveiller ses plantations, gouverner ses semblables ou préparer des débouchés pour notre industrie.



## DIALECTES

Les Soussous, les Mandingues et les Foulahs sont les peuples les plus influents de notre colonie de Guinée; leur langage est donc le plus répandu.

Les autres peuples, comme les Nalous, les Bagas, les Landoumans, les Iolas, les Tendas, sont sous l'influence de leurs puissants voisins et prennent peu à peu les habitudes et le parler de ces races entreprenantes.

Le cercle de Boké étant le plus varié comme population, est le seul où tous les parlers de la colonie sont en usage.

Le Pongo et le Dubréka n'étant peuplés que de races soussous et foulahs, les autres langages ne sont pas connus.

En Mellacorée, des immigrations de Mandingues et de Foulahs ont pénétré chez les peuples soussous du littoral et y ont implanté dans certaines régions les idiomes de ces deux races. Les frontières voisines du Sierra-Léone, où l'on rencontre des peuples d'origine landouman, ont fait aussi introduire le timené dans le cercle de Benty.



## COMMERCE

Anciennement le commerce le plus important de la côte d'Afrique était la traite des esclaves. Mais depuis que tous les états européens se sont efforcés d'en détruire le germe en employant au besoin la force, les commerçants ont dû chercher dans les produits du sol la rémunération de leurs capitaux et de leurs fatigues.

Le sol voisin du littoral est du reste d'une fertilité remarquable.

Jusqu'à présent, l'agriculture a donné peu de résultats, mais la faute en est,

non pas à la pauvreté du sol, qui peut produire beaucoup, mais à la paresse des indigènes, aux guerres qui désolent les tribus souvent de même race, aux impositions excessives demandées aux caravanes qui se rendent à la côte ou aux exactions que les traitants indigènes ont à subir à chaque instant.

Néanmoins les produits naturels du sol entrent pour la plus grosse part dans les échanges commerciales. Le caoutchouc (1) (Bauvé, Labaya, Boakoundji, Bennah, etc.), la gomme (Filakoundji, Labaya, Caniah, Bennah, etc.), le café (Bambaya, Labaya), la sésame (2), (Maurécaniah, les Scarcies), le riz (sur tout le littoral et vers le Fouta), le mil (Kadé, Toubah, Fouta-Diallo, Bennah, etc.), les arachides (sur le litoral, vers Toubah, etc.), les amandes et huile de palme (sur le littoral), le kola (Mellacorée, etc.), le ricin (pousse partout à l'état sauvage), le coton (dans l'intérieur), etc., donnent au commerce des bénéfices importants.

Les bœufs (Foréah, Kadé, Bauvé Lémayo, Bauvé Guémé, Kébou, Fouta-Diallo, Soumbouya, etc.) et les moutons (Kadé, Bauvé, Soumbouya, Tamisso, etc.), sont d'un commerce constant entre le haut pays et les comptoirs de la côte.

Parmi les produits de l'industrie, on remarque l'or en bague (3) et les cuirs (4).

L'ivoire est un produit africain de valeur importante ; l'exportation annuelle, de Guinée, est de 1,000 à 1,200 kilos.

Les produits africains ont pour débouchés la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande.

Les renseignements statistiques sont rares dans la colonie de la Guinée française, où il n'existe aucun recueil périodique qui puisse faire connaître les revenus des douanes et les importations ; cependant voici un tableau incomplet qui pourra faire connaître les exportations principales de l'année 1892 :

| | | |
|---|---|---|
| Amandes de palmes . . . . | 2.311.000 | kilos. |
| Arachides . . . . . . . . . . | 858.800 | » |
| Caoutchouc . . . . . . . . . | 1.000.000 | » |
| Cire nette . . . . . . . . . . | 7.450 | » |
| Gomme copal . . . . . . . . . | 213.250 | » |
| Huile de palme . . . . . . . | 141.000 | » |
| Ivoire . . . . . . . . . . . . . | 1.000 | » |
| Kola . . . . . . . . . . . . . | 21.886 | » |

(1) En 1890 on a exporté 785 tonnes de caoutchouc.

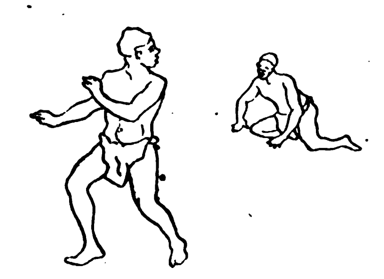
(2) On a récolté (1890) 450 tonnes de sésame.

(3) On exporte annuellement 10 kilos d'or.

(4) L'exportation donne par an 390,000 kilos de peau. Le Dubréka et le Nunez sont les principaux centres de l'exportation guinéenne.



UNE CARAVANE



## BUDGET

Les revenus de la colonie sont encore peu considérables; ils varient anuellement entre 600,000 et 650,000 francs.

Voici les quelques taxes locales en vigueur en Guinée française :

1° Droit de 7 0/0 de la valeur (fixée par une mercuriale) sur les produits coloniaux de toute nature, exportés pour toutes destinations;

2° Droit de consommation sur l'alcool, le tabac, etc., de toute provenance importés dans la colonie;

3° Patentes de commerçant;

4° Un droit de 20 0/0 sur la valeur locative des bâtiments servant de magasins au commerce;

5° Droit d'ancrage, dans les rivières seulement ; le port de Conakry étant franc de tous droits de ce genre.

Les dépenses coloniales comprennent les frais d'administration et les constructions et travaux d'art, exécutés pour le plus grand bien dans un pays neuf, où tout est à créer.



## FORCE ARMÉE

On a souvent dit que l'occupation militaire d'une colonie entravait son développement commercial.

Si ce raisonnement peut être admis pour certains pays, il ne peut être tenu pour la Guinée française.



## COMMUNICATIONS

De nombreux services réguliers mettent en communication Conakry, les rivières avec l'Europe.

On peut citer parmi les sociétés françaises :

Les lignes mensuelles des Chargeurs Réunis (de Bordeaux), de la Compagnie Fraissinet (de Marseille), et la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale (de Marseille).

Parmi les lignes étrangères on trouve la Compagnie Anglaise (de Liverpool) avec quatre escales par mois à Conakry, et la Compagnie allemande Woermann (de Hambourg), avec trois arrêts.

Un service côtier, assuré par le vapeur le *Dakar*, capitaine Bouteiller, met en communication mensuelle Sierra-Léone et Conakry avec Benty, Boffa, Victoria, Boulam, la Casamance et les ports du Sénégal.

Ainsi Conakry se trouve annuellement visité par plus de cent vapeurs.



en biefs peu étendus et qui empêchera toujours ce cours d'eau de servir de voie commerciale. Cependant le courant est peu rapide, les eaux sont claires et poissonneuses, les rives sont bordées de montagnes de rocs ferrugineux, et le lit est un véritable berceau sous les nombreux et grands arbres qui vivent sur ses bords.

Près Bambaya, le lit du Cogon est à 185 mètres d'altitude, limité par des hauteurs qui surplombent la vallée de 200 mètres; à Mahmadou Guini, le fleuve est descendu à 75 mètres et au coude nord il n'est plus qu'à 23.

Dans son cours inférieur, le Cogon est navigable jusqu'à Kandiafara. C'est à 200 mètres de ce village que se trouvent les premiers rapides, franchissables à marée haute, mais seulement par les canots et les embarcations légères.

Le Cogon roule partout ses eaux dans un terrain rocheux et ferrugineux et, dans des vallées étroites et profondes ; les bords sont couverts d'une magnifique végétation, et, on y rencontre des arbres de toutes les essences africaines.

Le cours de Cogon a été reconnu par quelques Négriers, puis ces dernières années par M. Galibert de la mission Brosselard, et M. Mathon. M. Paroisse a visité le bas fleuve en 1891 et MM. Madrolle et Baillat en ont reconnu le cours en février 1893 jusqu'à Mahmadou Guimi, puis en avril entre Guémé et Bambaya (1).

Le Coumpony est navigable dans la partie inférieure de son cours. L'entrée du fleuve est peu commode à marée haute; il y a en mer de nombreux bancs de sable, et à la hauteur de l'île Baillat de nombreux rochers en plein chenal; de plus, le courant est violent à chaque changement de marée.

En remontant le fleuve, les rives sont basses jusqu'à Bassia, et sont bordées par quelques rochers presque à fleur d'eau. Près de l'île Paroisse (Katenk) surgit la roche de la " Vieille Femme " ou " Niakélé fouri ", et sur la rive gauche les " Roches Simon " ou " Simodi Guémé ".

En pénétrant dans le cours du bas Coumpony on trouve sur la rive gauche le marigot des " Bagas ", canal étroit et tortueux, à sec à marée basse. Ce passage fait communiquer le Nunez avec le Coumpony ou Cogon. Bientôt on entre dans

---

(1) Par décret du 28 août 1894 il a été fait concession à la Société Flers-Exportation du droit d'exploiter pendant trente ans, à l'exclusion de tout autre concessionnaire, les territoires du bassin du Rio Coumpony, dans un périmètre limité à l'est, au nord et à l'ouest par la rivière Coumpony ou Cogon jusqu'à son confluent avec la rivière Tamalagba (?); au sud par la rivière Tamalagba (?) jusqu'à sa source; de ce point par une ligne allant rejoindre le confluent du Cogon et du Téliri (?).

Les cartes Brosselard et Fortin indiquent bien le cours présumé du Téliri et du Tamalagba. Cependant il est certifié que le Téliri n'existe pas. Voir dans Kahel, dernier livre de M. Olivier de Sanderval, l'erratum ajouté à la carte de l'itinéraire de ce voyageur. Le Téliri n'avait jamais été porté sur une carte avant le premier voyage de ce Français. Quant au Tamalagba, si son terme existe, il ne peut avoir le cours qu'on lui prévoit sur la carte Fortin ; ce ne peut être qu'une petite rivière, affluent de gauche du Tomboya. — Voir plus loin le compte rendu géographique de mon interprète Ibrahima N'Dao, sur la route suivie par mes porteurs entre Boké et Kandiafara.

le cirque de Bassia où l'on trouve le groupe Mathon, formé de trois îles inhabitées : la Petite, la Moyenne et la Grande Ile.

En face du groupe Mathon, se trouve le village de Bassia, bourg de traitants où sont établies des factoreries de la Société Blanchard et Cie, de Flers-Exportation et de la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale. Aux environs de ce village habite la turbulente tribu des Iolas dont le principal lieu habité est le



LE COUDE DU COGON A KANDIAFARA

bourg palissadé de Coumpony. En remontant le fleuve on laisse sur la rive gauche quelques rares villages bagas, et sur la droite la tribu guerrière des Tendas; le Coumpony est alors limité par des hauteurs boisées et le fleuve après quelques détours conduit à Kandiafara, au pied même des rapides.

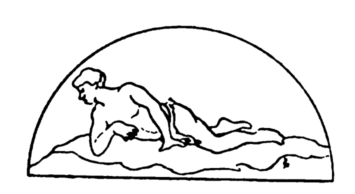
" Kandiafara est un hameau d'une dizaine de cases, habité au moment de notre passage par un traitant de la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale et un commerçant ouolof. Les habitants ont fui dans l'intérieur pour échapper aux menaces des Foulahs de Kadé.

Kandiafara possède donc avec notre personnel une population relativement

forte. Ce hameau est à 600 mètres des rapides et à 6 mètres d'altitude au-dessus de la marée haute. Kandiafara est limité par quelques ravins et un plateau; les environs sont formés par des bois de bambous et une très forte végétation. Les rives du Cogon sont limitées par des arbres d'une belle venue, le fond du fleuve est rocheux et son eau très limpide a pour principal locataire le crocodile. La largeur du Coumpony à Kandiafara est de 80 mètres environ, sa profondeur, en février, de 3 mètres, mais elle varie beaucoup selon la saison.

Kandiafara est sur territoire français, mais sur toute la rive droite du fleuve, tous les habitants ont fui notre protection ridicule, pour se réfugier sur le territoire portugais : sept villages foulacoundas nous ont déserté (1) ".

Les principaux affluents du Cogon sont : à droite le Leingourou, qui vient des hauteurs de Médina et le Mayel-Bani qui sort de la montagne de Pati-Pati près Dandoum; à gauche on rencontre le Carafaro ou Faraba qui a ses sources dans le plateau de Diarendi (sable) (2).



## RIO NUNEZ

Le Rio Nunez prend sa source en pays foulah, près du village de Dara-Magnaki. Le fleuve est encaissé jusqu'à Boké, et roule ses eaux sur un fond rocheux; à partir de ce point, les berges sont peu élevées et les rives sont vaseuses. A cinq kilomètres nord de Boké, on trouve le village de Baralandé où existent de petits rapides, recouverts cependant à marée haute et que les légères embarcations peuvent franchir.

Les bâtiments de 800 tonneaux peuvent remonter jusqu'à Bel-Air et Samiah; Boké n'est accessible qu'aux chalands; c'est la limite de la navigation.

Le Nunez fut découvert en 1447, par le portugais Nuno Tristan. Ce fleuve fut d'abord un repaire de négriers et ce ne fut que vers le milieu du XIX[e] siècle, que les commerçants prirent la place des marchands de chair humaine.

Le Rio Nunez est appelé par les Mandingues et les Landoumans, Kakandé, et

---

(1) Cl. Madrolle. — *Note de voyage.*

(2) Quelques auteurs ont prétendu qu'il existait sur la rive droite une rivière qui portait le nom de Téliri; cette erreur provient du nom d'un village de captifs (Téliri) qui était situé sur la rive droite du Féfiné, lors du premier voyage de M. Olivier de Sanderval; ce village a disparu depuis.

Le Téliri, marqué sur les cartes Brosselard et Fortin, n'est autre que le cours supérieur du Féfiné, affluent important du Rio Grande, dont les sources sont près du village foulah de Bouli (missidé).

par les Foulahs, Tiguilinta. Boké, principal centre de commerce de la région, conserve chez ces peuples, le nom du fleuve qui y passe.

Le Rio Nunez sort de terre dans la vallée nord de Dara.

Dara-Magnaki est un des lieux habités les plus propres et les plus coquets de tout le Fouta-Diallo ; c'est dans la direction sud, le dernier village foulah ; les cases vastes et bien construites sont entourées de jardins aux arbres les plus variés.

Les hauteurs qui dominent le cours du haut Nunez sont des roches ferrugineuses, les arbres y sont rares et les herbes atteignent deux mètres d'élévation.

En descendant le Nunez, on rencontre de nombreuses rivières ou plutôt des torrents qui descendent des montagnes voisines.

Ce fleuve se dirige vers le nord-ouest pour prendre ensuite la direction sud-ouest. Au sommet de sa courbe, se trouve le gué de Gargasaki, où aboutit la route de Kadé vers Boké.

Baralandé est le premier village de commerçants, il a été brûlé en 1890, par les Foulacoundas en guerre contre les gens de Kadé et les Landoumans, ce bourg est aujourd'hui relevé de ses ruines ; à cinq cents mètres plus bas, se trouvent les rapides du Nunez où l'on vient chasser à marée basse les crocodiles qui se sont échoués sur les rochers et qui reposent au soleil.

Boké est à cinq kilomètres de là, sur la rive gauche du Nunez.

C'est un bourg landouman, où réside aujourd'hui le roi de ce peuple, que les Foulahs ont appellé Tyapis.

Ce fut en 1865 que, en vertu d'un traité passé entre M. Pinet-Laprade, colonel du génie et Gouverneur du Sénégal, et Dounka, roi des Landoumans, que le pays de Boké fut placé sous le protectorat de la France, et que peu après le fort de Boké fut élevé,

Cependant, comme les Landoumans dépendent des Foulahs, le gouverneur du Sénégal dut envoyer à Timbo, capitale du Fouta, un ambassadeur pour demander à l'Almamy, la cession du territoire de Boké, et qui serait réservé à l'établissement de commerçants français.

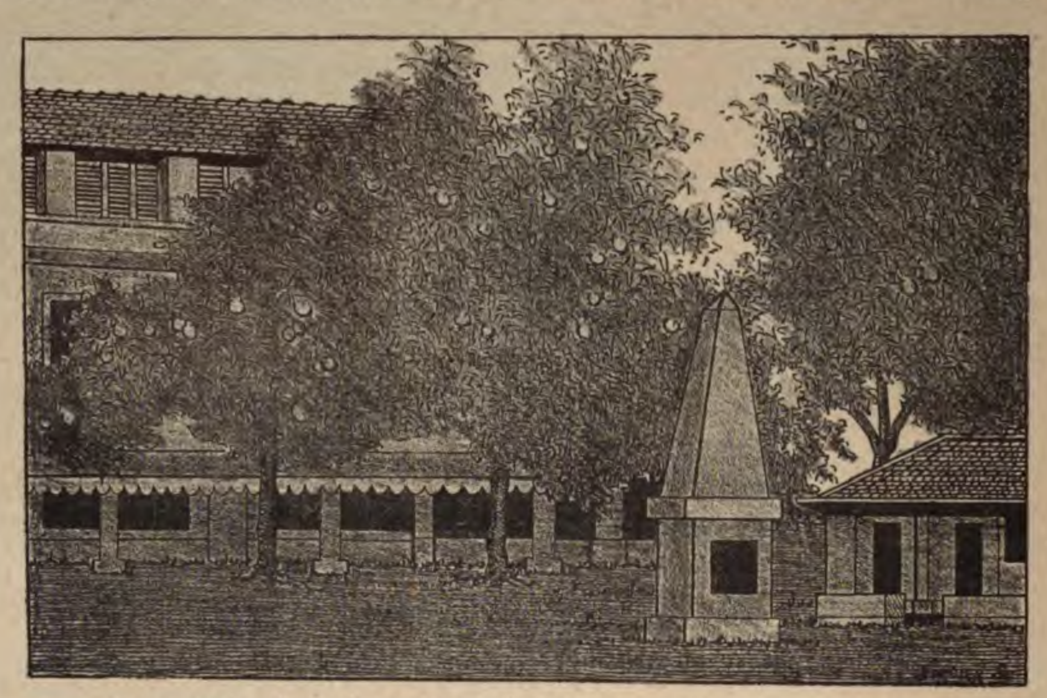
M. Lambert fut chargé de cette mission et s'en acquitta fort bien. L'Almamy du Fouta ratifia le traité accepté par le roi des Landoumans, mais il fut convenu que, chaque année, le poste et les commerçants verseraient une certaine somme au profit des chefs du Fouta ; malheureusement cette clause fut peu fidèlement observée et le Conseil des Anciens de Fougoumba s'est souvent plaint de ce manque de parole, car " non seulement les Français n'envoient plus de cadeaux à leur Almamy, mais ils empêchent les Noirs d'entrer dans leur forteresse ". En effet, les Indigènes qui veulent y pénétrer, doivent se faire annoncer au commandant, et déposer leurs armes avant d'entrer, ce dont ils se soucient peu, car ils trouvent déshonorant de retirer leurs armes, même devant un chef.

Boké est, un centre de commerce important et le siège de l'administration

du Nunez et dépendances. Les Moukhouforés, les Nalous, les Bagas, les Iolas, les Tendas, les Landoumans et quelques races Soussous, sont les principaux peuples habitant le cercle de Boké.

Notre influence sur ces tribus est encore des plus illusoires, et c'est même à grand peine que nous parvenons à empêcher les combats entre ces différents peuples.

Boké possède un poste fortifié qui a été remanié en 1876. Il est situé à l'extrémité d'un plateau à 30 mètres d'altitude, au pied duquel coule le Rio Nunez et dont on aperçoit, du fort, les nombreux méandres du cours inférieur. Quelques



MONUMENT ÉLEVÉ EN MÉMOIRE DE RENÉ CAILLIÉ, DANS LA COUR DU POSTE DE BOKÉ

bâtiments et logements servent d'abri au service du cercle et à la faible garnison qui ne comprend plus que douze miliciens et six laptots. Des cuisines, des magasins, une prison et un corps de garde complètent le poste qui est entouré d'une muraille crénelée et d'un fossé avec deux ponts-levis.

Dans la cour, des orangers et des citronniers ont été plantés et ombragent le monument de René Caillié. C'est une pyramide quadrangulaire, élevée en 1869 à la mémoire du voyageur français qui, le premier, visita Timbouctou.

Deux plaques de bronze, scellées sur le socle, portent ces inscriptions : " Sous le règne de Sa Majesté Napoléon III, M. le marquis de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine et des colonies, et M. le général Faidherbe, gouverneur du Sénégal et dépendances, ce monument a été élevé à la mémoire de l'illustre voyageur Réné Caillié.

Parti de ce lieu, le 19 Avril 1827, René Caillié arriva le 7 Septembre 1828, à Tanger, après avoir passé par Tombouctou. "

En sortant du poste par le plateau on trouve une belle route plantée de beaux arbres, qui vient d'être continuée par une nouvelle route de cinq mètres de largeur, permettant les communications entre les cases des berges du Nunez et le village du plateau. Près de là se trouve une source ferrugineuse, où toute la population vient puiser sa boisson habituelle.

Sur le plateau, on longe un "Bois sacré" refuge des Simos, sorte de prêtres fétichistes, toujours déguisés en animaux, lorsqu'ils se font voir au public.

Plus bas, vers la factorerie de la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, on passe devant le cimetière, où l'on aperçoit trois tombes à moitié enfouies sous la terre et la végétation ; quelques commerçants reposent un peu plus loin près de la bananeraie de la Compagnie.

Boké est un centre commercial important. Les Tendas, les Foulahs, les Mandingues du Pakao et du Firdou viennent dans le Nunez échanger des chevaux (du Firdou), des arachides (du Fouta), du caoutchouc (du diouale du Labé), du mil (du Kadé), du riz (du Coumpony et du bas Nunez) contre des étoffes anglaises, de la quincaillerie, des armes, des mouchoirs, des odeurs, etc.

L'inimitié qui règne depuis quelques années entre les Foulahs, les Mandingues de Kadé et les habitants de Foréah, a fait déserter tout le coude nord du Cogon (voir la carte des peuples), et, des deux routes commerciales de Boké à Kandiafara et de Boké à Kadé, il ne reste plus que cette dernière qui soit suivie par les indigènes. Ces deux routes ont été relevées par mes ordres.

Voici le compte rendu géographique, rapporté par mon interprète Ibrahima. — Route de Boké à Kandiafara :

" Parti de Boké le 25 février 1893 à 4 h. 1/2 du soir, je ne parvins à Yendeya qu'à six heures, le passage du Nunez ayant été rendu difficile à cause du retard apporté par le canot qui devait faire passer sur l'autre rive les porteurs et les marchandises. Cependant je pus gagner vers les huit heures le village landouman de Kaboydata après avoir gravi une colline puis avoir marché une demi-heure dans une plaine de cailloux.

Le trajet normal de Boké à Kandiafora est de trois heures environ.

Le 26, je partis de Kaboydata à six heures du matin et allai coucher au village de Kalounka. Le premier village rencontré le matin fut Bouroumda, près de la rivière de Caniope qui porte à cet endroit le nom de Bouroumdou ; les sources de ce cours d'eau seraient dans le Bauvé, vers Diarendi (sable). A Bouroumda le marigot a dix mètres de largeur, 5 mètres de profondeur en hivernage et 50 centimètres au mois de février. Le trajet de Kaboydata à Bouroumda est de cinq heures. Le soir j'atteignis la rivière Kalounka à sept heures, après quatre heures et demie de marche. Entre ces deux points je passai

au village de Sambalan à quatre heures où je traversai le village du même nom.

Le lundi 27 le convoi quitta Kalounka à six heures du matin, traversa trois ruisseaux (1) et arriva à Tomboya, sur la rivière du même nom à onze heures. La rivière à cet endroit est large de 25 mètres environ. Le soir la caravane atteignait un petit affluent du Cogon après quatre heures de route.

Le 28 février, après avoir quitté le campement des environs de Tomboya vers cinq heures et demie, je traversai une rivière à deux heures de là, puis deux ruisseaux à une heure d'intervalle et arrivai en face de Kandiafara où une pirogue indigène nous faisait passer le Cogon vers neuf heures et demie. "

Pendant la saison de la "Traite", les caravanes sont nombreuses et parfois se composent de 10 a 30 personnes. A Boké, on a l'habitude de loger les clients et de les nourrir. Le commerce de la rivière est presque entièrement aux mains des Français, les concurrents Anglais ont fermé peu à peu leurs comptoirs pour mieux lutter sur des terrains plus favorables comme à Dubréka et à Sierra-Léone, où la lutte commerciale est plus active.

En descendant le Rio Nunez, on laisse sur les rives, quelques villages landoumans et nalous. Sur la droite on remarque Samiah et Bel-Air, belles factoreries, mais dont les affaires sont de peu d'importance. A Bel-Air il existe une fort belle plantation de café de Porto-Rico qui appartient à la Compagnie Française. Ces établissements datent de 1850, époque à laquelle le commerce des esclaves était, quoique illicite, encore en vigueur. En face Bel-Air on remarque sur la rive gauche Kassakoubouly, capitale de la république des Nalous, ancienne résidence de l'ex-roi Dinah-Salifou.

Guémé-Saint-Jean (Guémé-Sansangui), autre factorerie.

Le Rio Nunez reçoit deux principaux affluents ; sur la rive droite la rivière de Caniope ou de Bouroumdou qui vient du plateau de Diarendi (Sable), et sur la gauche de Kilélouma ou Bourouma, qui prend sa source en pays soussou près du village de Koulia.

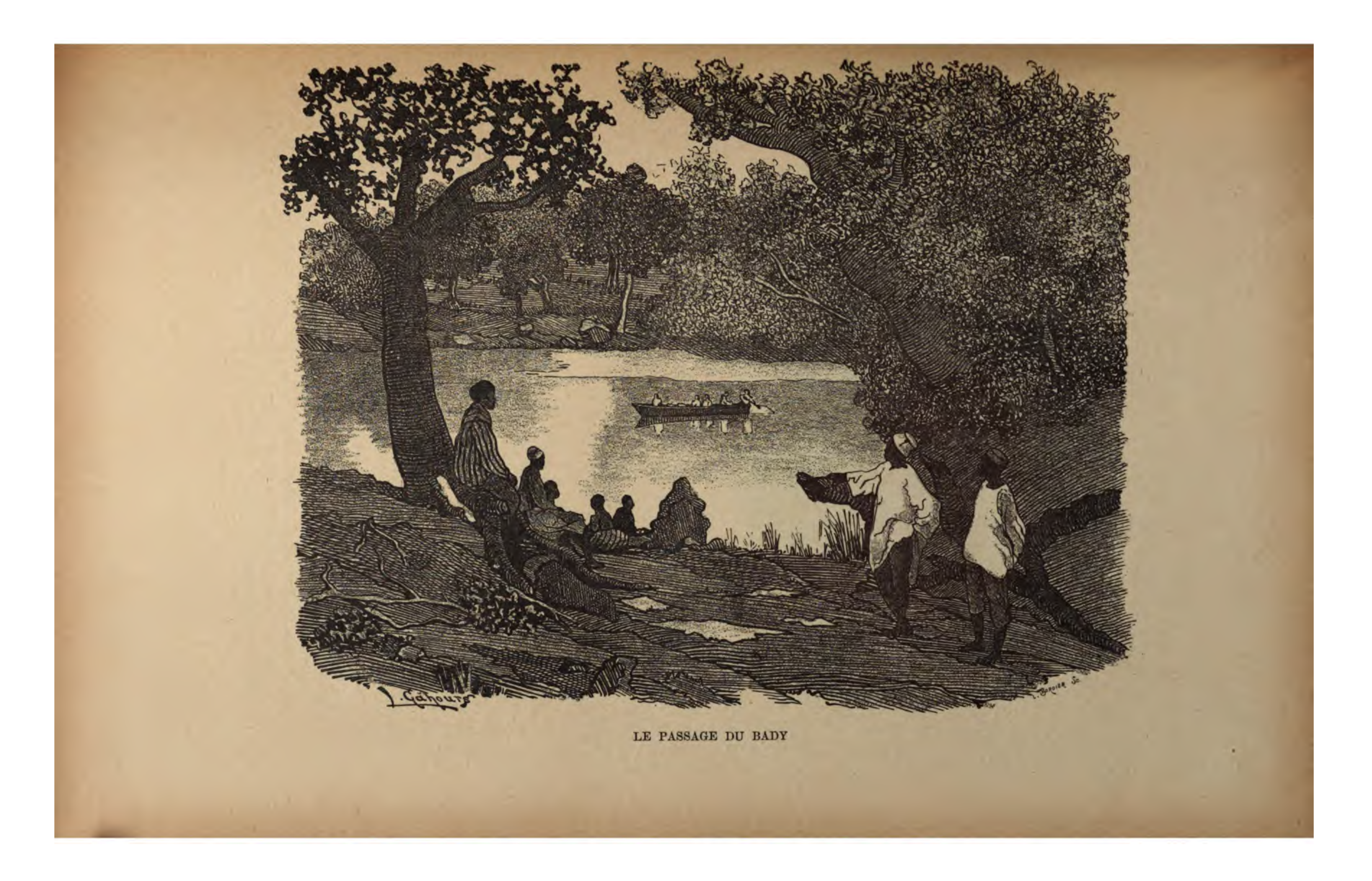
A quelques heures de l'embouchure du Nunez on passe devant Victoria, poste de douane. Vers 1867 ce village avait reçu le nom de Eugénie ; après l'Empire, les Anglais qui étaient sur ce point les plus nombreux donnèrent à ce poste le nom de Victoria, en l'honneur de leur reine : ce mot a prévalu et nous comptons dans notre colonie de Guinée un terme anglais de plus.

Victoria est un village nalou où un poste de douane est venu s'installer, ainsi que deux maisons anglaises aujourd'hui fermées.

Sur les rives on aperçoit le palétuvier qui pousse partout où l'eau salée se fait jour.

---

(1) C'est probablement le dernier de ces ruisseaux qui est porté dans la concession Flers-Exportation, sous le nom de Tamalagba.




LE PASSAGE DU BADY

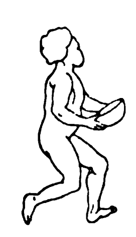
M. Bour a visité le cours inférieur et moyen du Fatalla en 1887 et M. Paroisse en a relevé les rives jusqu'à Binda en 1892.

Les Soussous ont appelé cette rivière Fatalla; les Foulahs ne lui ont pas donné de nom particulier, ils ont simplement changé l'F en P.

De nombreuses chutes, rapides ou barrages empêchent le commerce d'utiliser ce cours d'eau comme moyen de transport. Cependant les embarcations peuvent y pénétrer jusqu'au petit bourg de Korérah, situé à 30 kilomètres de l'embouchure; à 2 kilomètres en amont de ce point, le lit est resserré au fond d'une gorge étroite et encombré de blocs de granit.

La marée montante couvre ces rochers, et se fait sentir jusqu'à Binda, où l'on trouve la première chute, et des rapides importants.

Le Fatalla, près le Rio Pongo, a 300 à 400 mètres de largeur, l'île du Diable et celle du Diablotin partage son confluent en trois petits tronçons.



## RIO PONGO

Le Rio Pongo est un bras de mer qui s'étend à 35 kilomètres dans l'intérieur des terres. Sa marche est perpendiculaire au littoral.

Les Négriers ont reconnu de bonne heure cet estuaire et le trafic de la chair humaine y a été très important au commencement de ce siècle; les points comme Bangalong, Sanga, Guémeyré, ont été les principaux marchés de ce commerce, aujourd'hui illicite.

Au nord, se trouvent les villages commerciaux de Faringhia, Bakoro, Sanga, Toukéring (1) ; dans le sud du Fatalla, Sakabelly, Dominghia, Guémeyré et Boffa.

Des marigots débouchent vers la mer ; ils sont nombreux, le principal est celui de Taboria dans le Koba.

---

nom de " Sindi-Conconronki "..... Au soleil levant nous sommes aux rochers du Loup, que du reste notre baleinière a beaucoup de difficultés à traverser, la marée n'étant pas encore haute. Les palmiers y sont nombreux et les rochers donnent au pays un aspect sauvage et pittoresque. Le soleil se lève vite et dès huit heures la chaleur est accablante ; nous laissons sur notre droite le marigot conduisant vers Bassia, pour passer par la pointe de Tonkina et gagner la pleine mer. Nous sommes à l'embouchure du Coumpony. Dans le lointain on distingue vaguement une terre basse mais touffue : c'est Capken, du groupe des Tristao ".....

Cl. M. — Note de voyage.

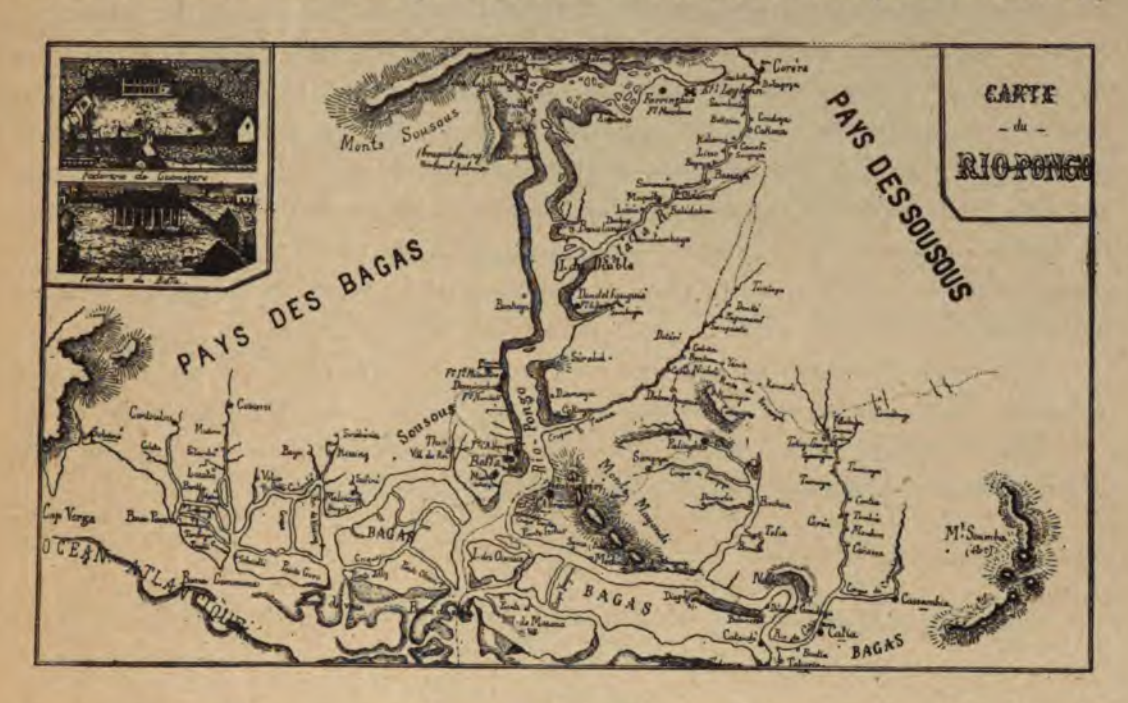
(1) Touguékéring ou Toukikiring ou un seul palmier.



## KOU-KOURÉ ou KON-KOURÉ

Le Kou-Kouré ou rivière Kou prend sa source dans les montagnes qui séparent le Kinsam, du Sandou; son cours est encaissé et peu favorable, en général, à la navigation même en pirogue.

Le Kou-Kouré est le cours d'eau le plus central de la Guinée française. Il reçoit, à droite, le Kakrima qui vient des environs de Labé et passe à Koussi; à gauche, les affluents principaux sont le Mayon-Kouré et le Badi (1). Le Kou-Kouré roule ses eaux en pays soussou dont il traverse une dizaine d'états tous plus faibles les uns que les autres, mais tous peuplés d'hommes fiers et arrogants.




M. Olivier de Sanderval, en 1888 a été un des premiers Européens qui ait reconnu le cours moyen du Kou-Kouré. M. Paroisse, en 1892, a remonté ce fleuve jusque vers Démokoulima.

Le Kou-Kouré prend sa source près du Sanou (2) vers le mont Tamissoghéa

(1) Badi ou Bady.
(2) Sanou ou Sandou.

(900 mètres); dans son cours inférieur les Européens l'appellent Bramaya, du nom du village de Bramaya ou Bouramaya, capitale de l'état du même nom.

La barre de ce fleuve est assez difficile aux embarcations, on utilise de préférence le marigot qui débouche au nord de la baie de Sangaréah et l'on rejoint l'estuaire à Kakounsou.

Le Kou-Kouré traverse les plaines du Bouramaya, hérissées de rochers de grès, noirs et dénudés, au milieu duquel le Kou-Kouré s'est creusé péniblement un lit irrégulier, tantôt très large, tantôt réduit à un étroit couloir, encaissé entre deux murailles à pic. Plus haut, des collines apparaissent sur les rives, croissant en hauteur à mesure qu'on remonte.

Le premier affluent que l'on rencontre est le Badi. Le confluent a lieu au fond d'un cirque immense, entouré de hautes collines. En amont du confluent, le Kou-Kouré large de 200 mètres, profond de 5 à 6, coule lentement dans un lit débarrassé d'obstacles; au confluent même et en aval, il est au contraire peu profond, encombré de bancs de sable et de roches, sur un parcours de plusieurs kilomètres. Plus bas, son cours se régularise; comme le Badi il est formé d'une série de biefs profonds séparés par des rapides ou même des chutes comme celle de Félau, située à 30 kilomètres au-dessus de Yafraya et celle de Madidi, à 35 kilomètres. Ces chutes ont près de 2 mètres de hauteur verticale, ce sont les seuls obstacles sérieux que l'on rencontre en aval du confluent du Badi.

En amont du Badi, le fleuve s'ouvre passage entre le massif du Labaya et celui du Tamba, son cours traverse une région difficile dont la plus grand chute est celle du Dokété de la hauteur d'une dizaine de mètres dans une gorge sauvage et encombrée de blocs entraînés par les grands courants de l'hivernage (1).



## DUBRÉKA ou SOUMBA

La rivière de Dubréka ou Soumba prend sa source dans le nord-est du village de Koréra. Sur différentes cartes même récentes on fait de la Dubréka, l'estuaire d'une grande rivière, dont on confond le cours avec le Koukouré.

La Dubréka est un long marigot qui porte les embarcations jusqu'à Koréra. Le thalweg de la rivière se trouve limité au nord par le massif du Khabitaye,

(1) Paroisse.

et au sud par celui du Degsé, en avant duquel se dresse le pic du Kakoulima, dont l'altitude est de 800 mètres environ.

En descendant la rivière on trouve près de l'embouchure, le bourg de Dubréka. C'est un chef-lieu de cercle et un centre actif de commerce. On y compte cinq établissements commerciaux : deux français, deux anglais de Sierra-Léone, et un franco-allemand.

Dubréka est de création récente (1888). Il est devenu le centre commercial le plus important de la Guinée française et les caravanes foulahs venant de Timbo, de Koussi ou de Démokhoulima s'y donnent rendez-vous.

Une route dont le promoteur fut M. de Beckmann, réunit Dubréka au Bady, important affluent du Kou-Kouré, et, sur lequel un bac a été établi.

Les goélettes et même les vapeurs de moyen tonnage peuvent remonter jusqu'à ce comptoir.



### TENNENEY

Petit cours d'eau qui vient de Manéah et qui se jette dans l'Atlantique où commence la presqu'île de Kameyen ou Dubréka.

### MANÉAH

Rivière formée du Koya, du Wouankifoug, et qui communique par un canal intérieur avec le Morébayah.

### KOYA

Petit cours d'eau qui descend du Filacoundji et se jette dans le Manéah.

### WOUANKIFONG

Rivière, affluent du Manéah, descend des hauteurs du Filacoundji et passe au bourg Wouankifong, résidence du chef du Soumbouya.

### MOREBAYAH

Rivière, venant du Takoubéah, passe à Morébayah et communique d'une part avec le Manéah, de l'autre avec le Béréiré et le Forékariah.

### KOKÉ

Rivière dont le cours contourne une partie de l'île de Kabak et qui confond ses eaux avec le Morébayah et le Béréiré.

### BÉREIRÉ

Rivière qui descend des hauteurs du Takoubéah, passe à Béréiré et se jette près de l'île de Kabak, dans l'Atlantique.

### FORÉKARIA

Cours d'eau important qui vient des montagnes du Caniah, passe à Forékaria et communique par des canaux intérieurs avec la Mellacorée au sud, et le Béréiré, le Morébayah et le Manéah, au nord.

### TANNAH

Rivière et marigot, confond ses eaux avec les fleuves et estuaires voisins.

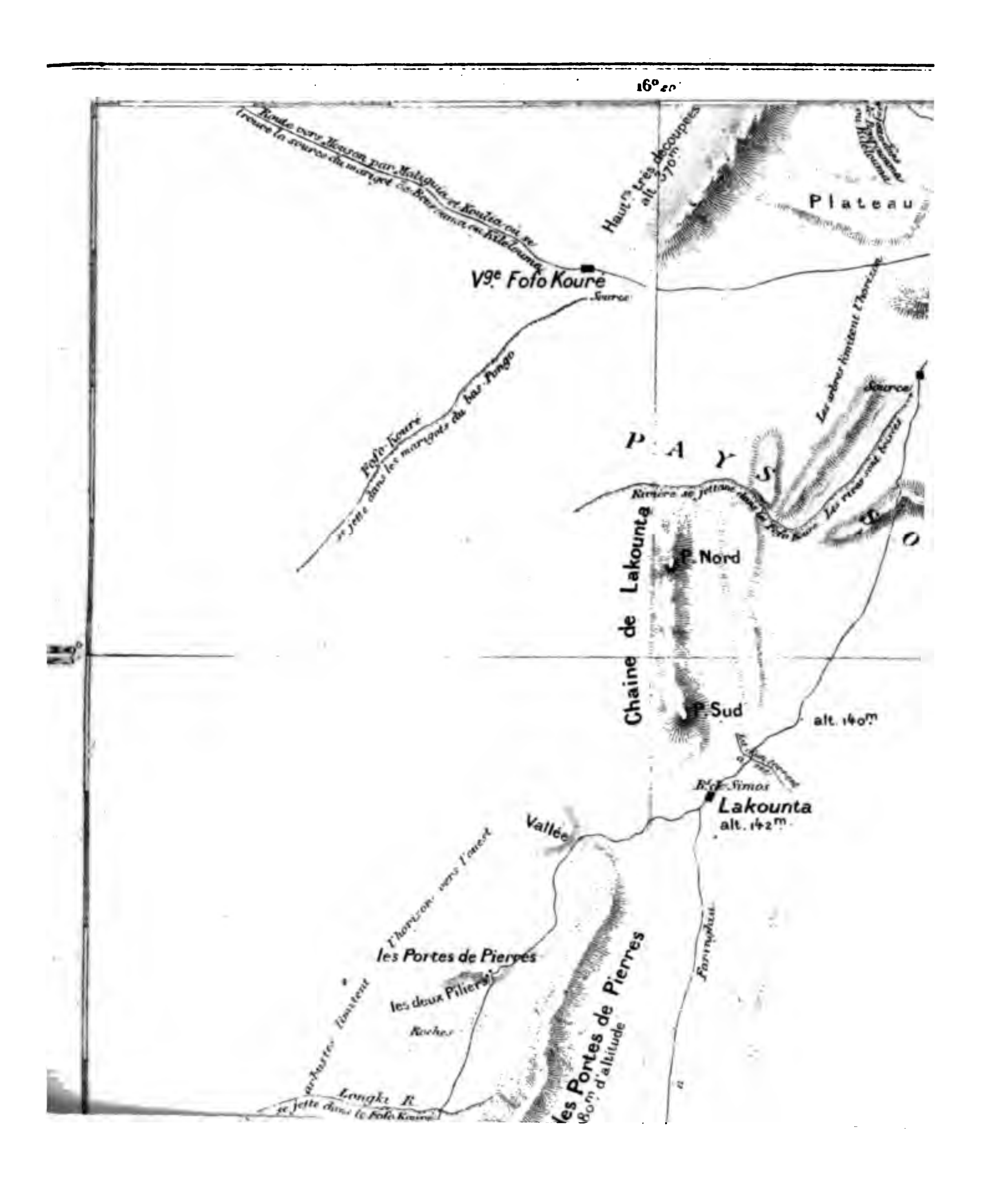
### MELLACORÉE

Rivière dont les sources sont près des frontières du Bennah, passe à Pharmoréah où elle devient navigable pour les petites embarcations, puis à Benty, fréquenté par les vapeurs de commerce.

### MAHÉLA

Rivière servant de frontière entre la Guinée française et la colonie anglaise de Sierra-Léone.





16° 50'
Plateau
Vge Fofo Koure
Source
P A Y S
Source
P. Nord
Chaine de Lakounta
P. Sud
alt. 140m
Lakounta
alt. 142m
Vallée
les Portes de Pierres
les deux Piliers
Roches
les Portes de Pierres

# LES ILES

## CONAKRY — TRISTAO — ALCATRAZ — LOS — MATACONG, ETC.



EN longeant la côte de la Guinée, on remarque dès la frontière septentrionale le groupe des Tristaô, terrain plat, peu habité, mais d'une végétation splendide ; plus au sud, les rochers des Alcatraz, les îles montagneuses de Los (possession anglaise), l'île de Conakry, et un grand nombre d'îles formées par les canaux des cours inférieurs des fleuves descendus des contre forts du Fouta.

### CONAKRY

L'île de Conakry est située en face du groupe de Los à la pointe de la presqu'île du Dubréka.

Séparée par un étroit chenal du continent elle fut habitée par les tribus bagas, dont l'élément a aujourd'hui disparu devant l'invasion des Soussous sur le littoral guinéen.

Les Anglais, toujours en quête de points stratégiques et commerciaux, avaient depuis longtemps réclamé l'île de Conakry comme une dépendance du groupe de Los. La question devint même très vive et donna lieu, à une certaine époque, à de fréquents pourparlers diplomatiques. La presse européenne se saisit de l'affaire ; cependant le gouvernement, soutenu par une maison française (1),

(1) La Compagnie Française de l'Afrique Occidentale s'appelait à cette époque Compagnie du Sénégal et de l'Afrique Occidentale.

établie dans l'île même, rejeta les prétentions anglaises et occupa ce point.

En 1888, le bourg de Conakry surgissait de terre : elle comprenait, la Compagnie Française et la Maison Maillat dans l'ouest de l'île, et Colin, au village de Boulbiné ; entre ces deux points, le bureau du câble anglais et le Poste sénégalais clôturaient l'énumération des premiers établissements européens de l'île de Conakry, connue à cette époque sous le nom de Tombo.

La séparation administrative des rivières du sud de la colonie du Sénégal, mit définitivement Conakry en lumière. Depuis le 1er janvier 1890, l'île de Tombo a été choisie comme résidence du gouvernement de la nouvelle colonie de la Guinée française et Conakry s'est depuis développée.

“ Un pur joyau. Des roches volcaniques formant brise-lames, une plage de sable fin, des cocotiers échevelés ; en arrière, la grande futaie dont les verdures trempées ont des scintillements d'émeraude.

La ville ? Un palais de gouverneur, façon de villa flanquée de lourdes arcades ; puis deux files de bâtisses en fer ou en bois couvertes de tôle galvanisée, bordant un boulevard désolant, long d'un quart de lieue, large de cent mètres, Sahara où l'insolation guette le téméraire qui s'y hasarde en plein midi. Conakry est très fier de son avenue, à tel point qu'il n'a pu résister à la tentation d'en percer une autre coupant la première à angle droit. Celle-ci attend encore ses édifices : la chaussée future n'est qu'une trouée encombrée d'arbres abattus, de souches à demi brûlées. Elle figure assez exactement le sillon creusé par le passage d'un cyclone.

En présence de ce massacre, le souvenir me hante des colonies de l'archipel Malais, de ces villes ombreuses qui ont nom Pinang, Batavia, Samarang. Conakry eût pu leur ressembler. Mais là-bas le colon traitait la forêt moins en ennemie qu'en alliée, s'y ménageait une retraite, n'hésitait pas à briser l'alignement d'une rue pour épargner un arbre. Ici les nouveaux venus ont promené le feu et la hache. Leur devise a été : table rase ; leur idéal, un Champ-de-Mars. Cette conception édilitaire à ses partisans. Il semblerait toutefois que, préoccupés de faire grand, ils aient surtout fait le vide, ce qui n'est pas absolument la même chose.

Mieux inspiré, la population noire a pris position à la lisière du bois. Elle comprend une vingtaine de familles soso, originaires du Rio Pongo ; les hommes travaillent par intermittences dans les factoreries comme manœuvres ou bateliers. Leurs cases rondes, très vastes, sont d'une propreté remarquable : un avant toit, parfois même une sorte de promenoir couvert n'y laisse pénétrer qu'une lumière atténuée. A côté, fermé par une palissade en bambou, le potager : manioc, bananiers et papayers plantés à la diable. En déboisant pour établir son village, l'indigène a respecté les ancêtres de la brousse, des banyans séculaires qui versent sur les places, aux angles des ruelles, la fraîcheur de leurs amples

palmiers à perte de vue, les mouvements de terrain et si l'on porte les regards vers la mer, c'est le panorama grandiose des îles anglaises de Los, avec ses pics échevelés, ses nombreux îlots et ses rochers qui produisent l'effet d'un véritable chaos.

Conakry est appelée à devenir un port et une ville importante. Créée en janvier 1890 pour servir de résidence au gouverneur des anciennes " Rivières du Sud ", elle a vu s'élever, sans aucun secours de la métropole, toutes les constructions nécessaires à une nouvelle cité.

Les innombrables palmiers et ses dernières plantations d'orangers et de fruits de toutes sortes en ont fait un immense jardin, et déjà, Conakry est avec Gorée un agréable sanatorium.

Aux trois anciens villages qui peuplaient l'île de Conakry, Tombo, Bulbiné et Conakry, est venu s'ajouter un quartier complètement neuf et peuplé par les nombreux émigrants de Sierra-Léone et qu'on appelle Newtown. Deux grandes avenues parallèles allant presque de l'ouest à l'est sont reliées par une troisième qui va rejoindre, en partant de l'hôtel du Gouvernement, la grande route de Timbo.

En quatre ans, Conakry est devenue une ville française et aujourd'hui on y remarque déjà des palais, comme l'hôtel du Gouvernement, l'hôpital, les habitations des nombreux agents commerciaux, les hôtels du télégraphe, des sœurs, et deux églises, l'une catholique et l'autre anglicane.

Les excursions autour de Conakry sont nombreuses et celles aux îles de Los, puis à Dubréka par la route du Fouta, et à Kamayen par la mer, sont de toute nécessité.

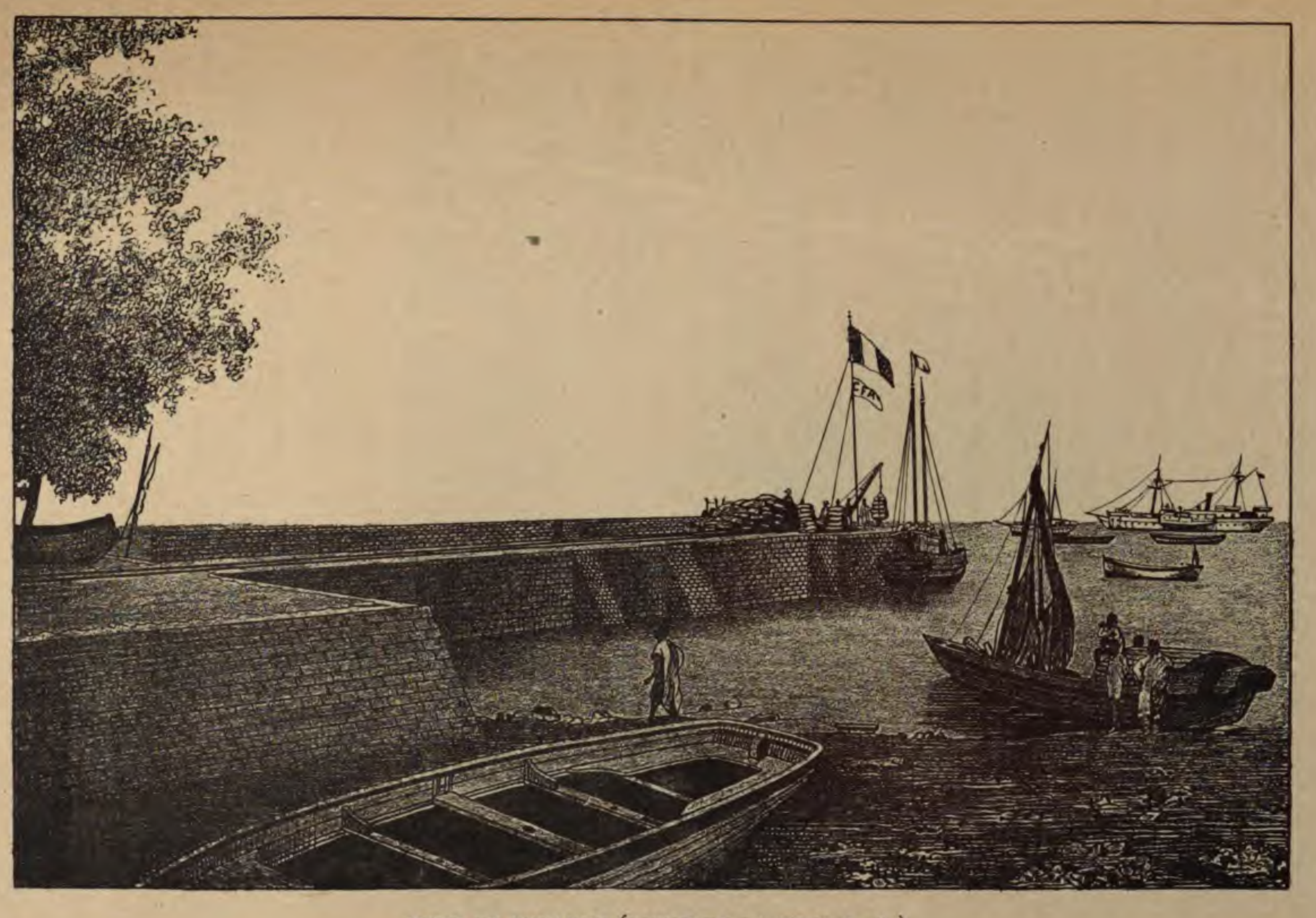
Les côtes de l'île de Conakry sont limitées par une forêt de palmiers du plus bel aspect. L'île est basse et rocheuse et le courant sous-marin vient ronger ce littoral séparé aujourd'hui du continent par un bras de mer d'une centaine de mètres et difficile à traverser, même par les légères embarcations, à cause des rochers.

De nos jours, un tablier métallique réunit l'île au continent.

En moins d'une heure, on gagne Kamayen, car les nageurs Kroumen, Sierra-Léonais et Soussous sont de solides rameurs. Kamayen est au fond d'une anse rocheuse où peuvent s'abriter les légères embarcations; les indigènes sont de race soussou et comme tous bons villages noirs, toujours en fête pour la moindre des causes. Le tam-tam résonne aujourd'hui, c'est une solennité... le village vient de recevoir des jeunes filles circoncises des villages voisins et toute la bande joyeuse danse son plus beau quadrille.

Cependant cette danse me paraît moins gracieuse que celle des Ouolofs du Sénégal et surtout que celle des Iolas de la Casamance.

Kamayen est à cent mètres de la grande route de Conakry à Timbo; je m'y

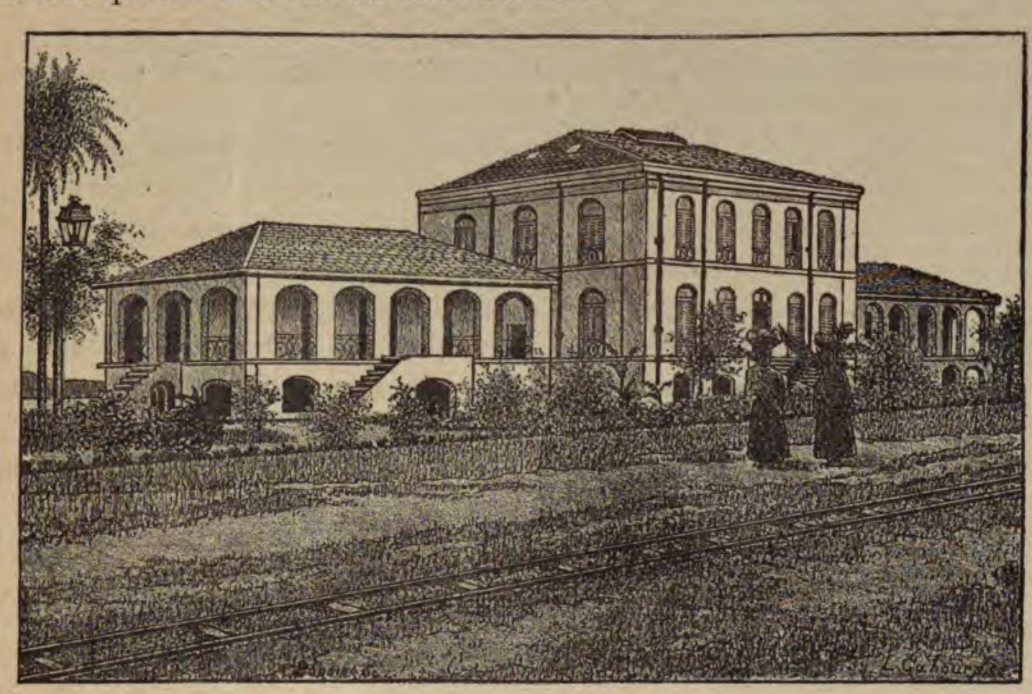


PORT DE CONAKRY (DIGUE DE LA Cie F. A. O.)

rendis donc pour reconnaître les travaux dont on parle autant à la capitale de la Guinée qu'en France même.

J'y parvins vers le sixième kilomètre ; la route me parut bien établie ; cependant l'entretien y est des plus difficiles, car à la moindre pluie, l'herbe y repousse et la route redevient une nouvelle forêt vierge.

Cinq mètres, plus les fossés, sont la largeur de la route de Conakry vers Timbo. Malgré les travaux, quelques roches et pierres sont restées sur la route, aussi, les Noirs, sans chaussure, ont-ils pratiqué sur la chaussée un étroit sentier tortueux que soi-même on suit machinalement.



LE GOUVERNEMENT A CONAKRY

La route rencontre un grand nombre de ravins, sur lesquels on a établi des tabliers en bois sur de solides assises en maçonnerie ; à droite et à gauche, c'est la forêt vierge. La route gravit quelques côtes insignifiantes et gagne la direction de Dubréka qu'elle atteint vers le 45$^{e}$ kilomètre... (1) ".

## LES ILES TRISTAO

Le groupe des Tristaô comprend cinq îles : *Aube* ou Katchek, *Robert* ou Capken, *Galibert*, *Madrolle* ou Gnié-Né, *Baillat* ou Fauré.

La superficie est de 257 kilomètres carrés environ, avec une population de 2,000 à 2,400 individus de race Nalou.

(1) Cl. M. — *Notes de voyage.*

Ces îles sont le domaine de la Compagnie Commerciale et Agricole des îles Tristaô.

L'île Aube est la plus importante comme étendue (188 kmq. environ), sa population peut être estimée à 900 Nalous, paisibles habitants. Le seul point commercial est Franceville, situé sur l'emplacement de l'ancien poste français de Kaky.

L'île Robert (48 kmq. environ), est plus intéressante par son commerce; ses habitants possèdent des embarcations qui leur permettent de parcourir les nombreux marigots du littoral et de pénétrer dans les villages de cultures. Le bourg le plus habité est Capken, résidence de Séka-Modou (1), chef du pays, ancien négrier enrichi, et possesseur de l'île et de quelques villages du delta du Nunez, tel que Boffa.

" Comme tout bon nègre, il est arrogant devant l'indifférent ou le faible, souple et craintif lorsqu'il a affaire à un Blanc vigoureux ; Séka-Modou est de petite taille et très agile malgré ses soixante ans ; correctement vêtu pour un Noir, il nous parle avec modération : les quelques jours qu'il a passés en prison, à Boké, pour avoir fait le négoce de la chair humaine, l'ont rendu plus sociable, et, il est même devenu prévenant. — Pris d'un élan charitable, il nous fait apporter pour notre repas les meilleurs produits du pays et plusieurs centaines d'huîtres excellentes, cueillies sur les rochers.

Les huîtres ne sont pas rares sur la côte occidentale, on les trouve communément sur les tiges de palétuviers, cependant les plus estimées sont les huîtres de rochers (2) ".

Capken est un petit village propre et ombragé. Les maisons sont bien construites et agréables à habiter.

A cent mètres du village et le long de la plage existe une source. Les femmes et les jeunes filles viennent y prendre leurs ébats et puiser l'eau nécessaire aux soins du ménage.

Elles s'aspergent avec une calebasse et, très habiles comme doucheuses, quelques verres d'eau leur suffisent pour se mouiller tout le corps; elles se frottent avec vigueur, puis se laissent sécher au soleil.

La baignade a lieu sans la moindre pudeur; quelqu'un passe, on s'interpelle et la douche continue sans qu'aucune d'elles songe à se cacher, et sans que la moindre idée d'indécence vienne effleurer leur esprit.

L'île Madrolle, peu étendue (9 kmq), est peu peuplée ; on n'y trouve qu'un village, Kafoula, avec 120 habitants.

Les deux autres îles ne sont pas habitées.

---

(1) Mis pour Séka-Mohamodou (Mohamed).

(2) Cl. M., Notes de voyage.

palmiers. La plage de Franceville est remplie de troncs d'arbres qui, souvent, gênent la marche des bâtiments.

En 1892, trois couronnes sont venues s'échouer près de Franceville. Elles portaient le nom " Orénoque " des Messageries Maritimes, elles avaient été jetées au sud de l'Equateur et entraînées par le courant. Elles ont atterri aux Tristaô, chacune à un jour d'intervalle, mettant deux mois pour parcourir 1.800 kilomètres.

Au sud-ouest de Franceville, vers le cap Le Cesne, existe une plaine herbeuse de 4 à 5 kilomètres de long et de 1 à 2 mètres au-dessous du niveau de la mer. Cette étendue pourrait être convertie en salins par une simple tranchée d'une centaine de mètres.

Autour de la factorerie, la Compagnie de Tristaô a créé six champs de culture et d'expérience. En moins de trois ans elle a planté 8.000 pieds de kolas, dits de Sierra-Léone, du ricin, des plants de caoutchouc, du café, des bananiers qui réussiront parfaitement sur cette terre excellente.

La mer se retire à marée basse à deux et trois kilomètres du littoral et le peu de profondeur de ses eaux n'a pas permis aux bâtiments d'un tonnage élevé de s'approcher des côtes. L'embarquement y est difficile. Il faut, pour parvenir au bâtiment, faire une promenade parfois longue, sur les épaules de vigoureux Noirs, qui enfoncent dans la vase jusqu'à mi-corps, promettant à chaque pas de vous engloutir, à la moindre glissade. Vers Capken et dans les nombreux marigots, la plage est vaseuse, mais vers Franceville il n'y a que du sable.

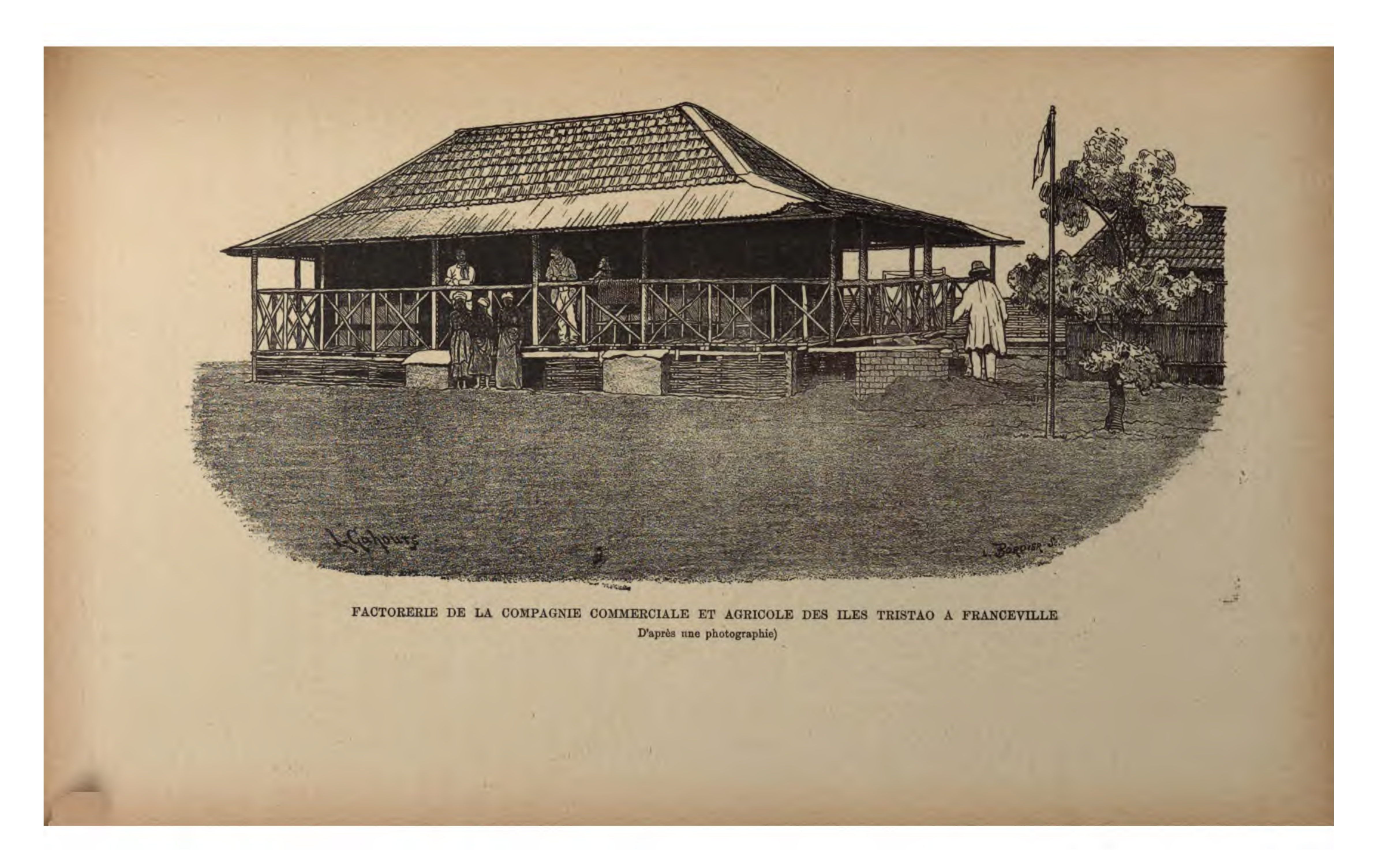


## LES ALCATRAZ

Les Alcatraz sont des rochers dont le plus grand émerge comme un petit îlot.

Le rocher est couvert d'une épaisse couche de guano, provenant du grand nombre d'oiseaux qui viennent s'y réfugier; les marins ont donné à ces volatiles le nom de " fous ". Leur nombre est considérable et pour se frayer un chemin il est nécessaire de se servir du bâton.

En novembre 1888, la concession des gisements de guano, fut donnée à la



FACTORERIE DE LA COMPAGNIE COMMERCIALE ET AGRICOLE DES ILES TRISTAO A FRANCEVILLE
D'après une photographie)

Compagnie Française de l'Afrique Occidentale. Après trois ou quatre chargements on dût arrêter l'exploitation.

Le guano, constamment lavé pendant la saison des pluies, est de qualité médiocre et pas assez rénumérateur pour une exploitation sérieuse.

Le guano accumulé est évalué à 3 ou 400 tonnes.

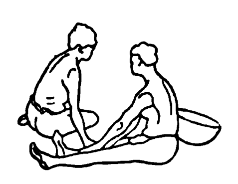
L'Alcatraz est facilement abordable en temps calme, et, dans l'est du rocher, la profondeur des eaux permet presque aux bâtiments d'accoster le roc.

Entre l'Alcatraz et les Tristaô il existe des fonds de 7 à 20 mètres, qui permettent aux bâtiments de se rendre plus vivement de Boulam au Nunez.

En 1889, le Gouvernement du Sénégal fit occuper le rocher par quatre Nalous que l'on trouva morts à quelque temps de là, au pied du pavillon français dont ils avaient la garde. Cette triste découverte fut faite par le capitaine Bouteiller, commandant le " Dakar ".

Ces Noirs ne sont pas morts de faim comme on a pu le dire, puisque l'on a trouvé dans la giberne de l'un d'eux des provisions en abondance. Ils sont plutôt morts de soif, ou de fièvres engendrées par les exhalaisons continuelles du guano.

L'Alcatraz prend dans certaines cartes le nom de Pélican.



## LES ILES DE LOS

(MIS POUR LAS IDOLOS)

Les îles de Los, à proximité de Conakry, capitale de notre colonie de Guinée, est une possession anglaise qui deviendra dans l'avenir le Gibraltar des côtes de l'Afrique occidentale.

Ces îles sont comprises entre le 9° 25' et le 9° 32' de latitude nord et le 16°14' de longitude ouest de Paris, à 5 kilomètres environ du port de Conakry.

Les îles qui composent ce groupe sont au nombre de trois principales : Fotoba (Tamara), Cassa (Fatory) et Rouma (Crawford). Par leur nombre et leur position, ces îles forment une citadelle de premier ordre, où la flotte militaire anglaise de Sierra-Léone vient trouver un sérieux abri contre les vents de l'Atlantique. Ce groupe, véritable épée de Damoclès, à cause de sa situation au centre de la Guinée Française, menace l'expansion future de Conakry, qui restera toujours à la merci des canons anglais établis sur les cîmes de Cassa (Fatory).

Ces îles furent visitées par des navigateurs portugais, qui lui donnèrent le nom d' " Ilas de las Idolos " " Iles des Idoles ", d'où par contraction on a fait

îles de Los. Les Anglais ont occupé ce groupe, il y a une quinzaine d'années, et par convention anglo-française, ces îles ont été attribuées à l'Angleterre, qui y entretient deux douaniers, un maître d'école et un pasteur protestant.

Les Anglais ont su introduire leur langue chez les indigènes et aujourd'hui, le soussou est tombé complètement en désuétude. Cependant l'importance grandissante de Conakry, y a fait émigrer beaucoup de Noirs, et il ne reste plus dans ces îles que de deux à trois cents indigènes vivant sous un climat très salubre, un pays élevé (143 m.) et vraiment enchanteur.

Les habitations sont celles de tous les peuples primitifs, construites en terre avec des poutres pour soutenir une toiture rectangulaire ou pointue, garnie de lattes de palmiers, et ressemblant parfois à quelques-unes de nos maisons de campagne avec leurs toits de chaume et leurs murs en terre argileuse.



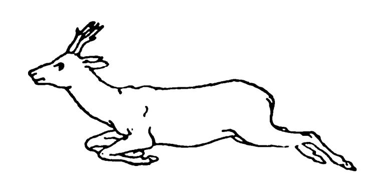
## MATACONG

L'île de Matacong est située au nord de l'estuaire de la Mellacorée et à 25 milles sud-est des îles de Loos.

Cet îlot, très peu étendu (15 à 20 hectares), est un des points les plus jolis et les plus sains de la région. Il est séparé du continent par un petit canal qui s'assèche presque à marée basse.

Matacong appartint aux chefs du bas Forécariah, qui la cédèrent en 1826, à un négociant anglais, M. Nathaniel Isaacs, de Sierra-Léone, moyennant une redevance annuelle de 125 francs. Cette île aurait été cédée depuis à une maison marseillaise, dirigée par M. Aquarone, mais les héritiers de M. Isaacs ont encore les titres en mains, et, encaissaient, il y a à peine quelques années, les fermages qu'ils y possédaient.

Matacong a été occupé à plusieurs reprises par des détachements français et l'Angleterre a dû considérer cette île comme étant dans la zone d'influence française.



# PEUPLES

## MANDINGUES — LANDOUMANS — BAGAS — NALOUS — SOUSSOUS, ETC.

C'EST en Guinée française que l'on trouve le plus de variétés de population. Les races primitives y sont représentées par les Bagas, aujourd'hui refoulés dans les marécages des cours inférieurs des fleuves guinéens.

Parmi les races secondaires, on remarque les Nalous, les Landoumans et les Soussous ; enfin les Mandingues et les Foulahs, races envahissantes, ont acquis en Afrique, par les armes et le commerce une supériorité incontestable.

A ces noms de peuples, on peut encore y joindre une tribu de Iolas et une tribu de Tendas qui, égarés du centre de leur race, habitent la rive gauche et inférieure du Coumpony.



## LES MANDINGUES

Les Mandingues (1) ou plutôt Ma-Ndé se divisent en de nombreux rameaux.

Au début, la famille Ndé a formé les Ndé et les Ma-Ndé.

Aux premiers se rattachent les Dioula ou Dioura et peut-être les Soussous.

Les seconds ont formé les Sonni-Nké.

(1) Les Mandingues ou Mandé sont désignés par les peuples voisins sous le nom de Vouakoré (Wakoré), Vouangara (Wangaran), Sakhersi, Sakhayerski, etc., et surtout par le nom générique de Dioula.

Les Mandingues furent jadis, tous idolâtres; aujourd'hui le plus grand nombre est devenu musulman ; le reste continue à adorer les animaux et les astres.

Autrefois les Ndé et les Ma-Ndé avaient pour idole, le lamantin, qui était à la fois leur bon et leur mauvais génie.

Chez les Ma-Ndé, les divers cultes ont formé plusieurs grandes familles :

1° Le caïman, bamba ou bamma a donné les Bammana dont nous avons fait Bambara (infidèle).

2° L'hippopotame ou mali a donné les Mali-Nké, qui comprennent les Mali-Nké proprement dits, les Tagoua et les Kagoro.

3° Le serpent ou sama d'où l'on a fait les Sa-mokho et qui habitent les rives du Niger.

4° L'éléphant ou sama a créé le nom générique de Sama-Nké.

Chaque famille a son histoire. Les tribus portaient toutes un nom d'après le ou les fétiches qu'elles adoraient.

M. Binger, dans son remarquable travail : *Du Niger au golfe de Guinée,* a donné les noms des principales familles et les branches et dérivés de la race mandingue :

1° Famille des **BAMBA** (caïmans) :

*Familles royales*

Kouroubari Massa-si, Kouroubari Kalari, Kouroubari Daniba, Kouroubari Mana, Kouroubary Mou siré, Kouroubari Sira, Kouroubari Bakar, adorateurs des calebasses fêlées et souvent le chien.

Diara Kounté, Diara Fissanka, Diara Barlakho, adorateurs du lion, du chien et du lait de fauve.

*Familles de forgerons*

Konéré ou Koulankou, Sokho, Dambélé, Traouré, Niakané, Mériko, adorateurs du bandougou (arbuste), du singe vert et du chien.

On rattache à cette famille :

Les Sama-Nké (homme de l'éléphant) avec les Touré, les Sissé, les Traouré, les Dambélé.

Les Sa ou Sa-mokho (serpent) avec les Kouloubari et les Sakhodokho.

2° Famille des **MALI** (hippopotame), dite Mali-Nké.

*Familles royales*

Keïta, Koïta, Bakhoyokho, Kamara, adorateurs du rat palmiste et de la panthère.

*Autres familles*

Kourouma, Konaté, Sissokho, adorateurs du rat palmiste et de la panthère.


ILES TRISTAO - RIO COUMPONY - ENVIRONS DE KANDIAFARA
GUINÉE PORTUGAISE
GUINÉE FRANÇAISE
Frontière franco-portugaise
Kandiafara
Cogon Fl.
Canal Madrolle
Ile Aube ou de Katchek ou de Katrak
Ile Gallibert
Passe Ballay
Ile Robert ou de Caphen
Rio Coumpony
Bas Coumpony
Passe Paroisse
I. Paroisse ou de Katenk
Compouny
TENDAS
N A L U
B A G A S
OCÉAN ATLANTIQUE
Échelle
Sous la direction de Cl. Madrolle
Raphaël Engushard del.
17°20'
17°10'
11°

## TYPES MANDINGUES & FOULAHS




AGUIBOU ET SA SUITE

MODI BAKAR
l'Aguibou au Gouverneur de Conakry,
adjoint à la mission Madrolle.

HEF D'ESCORTE

MODI AGUIBOU
14 ans (1893), fils de l'alpha Yaya
chef du Kadé.

SECOND PRÉCEPTEUR D'AGUIBOU

PREMIER PRÉCEPTEUR D'AGUIBOU

d'Ahmadou à Bandiagara, le Kaarta, le Ségou et le Macina sont entre les mains des Français ; un grand nombre de tribus bambara sont rentrés dans le Ségou, tandis qu'un grand nombre de Toucouleurs ont quitté le pays.



## LES MANDÉ-MALI

Chaque peuple noir image une légende qui explique sa naissance et sa formation.

Les Mandé-Mali racontent que chez les Sonni-Nké, vivait un roi du Goy, et qui aimait depuis un temps immémorial à venir habiter quelques mois de l'année dans certains points découverts du pays où la brise d'ouest rafraîchissait mieux l'atmosphère et où les Maringouins étaient en moins grande quantité que sur les bords du Sénégal. Il avait élevé dans un endroit appelé Tuabo, une habitation d'été très bien disposée et il y passait des moments agréables pour lui, utiles pour ses sujets, au bonheur desquels il pensait volontiers, enfin profitable aux étrangers parceque ses captifs récoltaient là, par un travail facile dans les lougans (terrains cultivés) improvisés les grains nécessaires pour exercer la charité d'une manière très libérale. Grâce à cette aisance, le roi (Tunka) du Goy, qui était un homme sage, quoiqu'il fut idolâtre, avait une réputation méritée de bonté et de justice, qui s'étendait bien au-delà des limites de son autorité.

Cette réputation alla jusqu'aux oreilles d'un célèbre marabout mandingue, qui avait nom Malik-si, et qui avait fait dans tout le Gangaran, et jusqu'à Ségou même, des conversions admirables à l'islamisme, par ses saintes paroles et sa grande habileté à fabriquer des gri-gris excellents contre tous les dangers quels qu'ils soient qui peuvent assaillir un homme. On parlait notamment d'un talisman qu'il avait donné à un pauvre colporteur saracolais assez charitable pour avoir partagé un peu d'eau avec lui un jour qu'ils voyageaient ensemble dans les plaines arides du Kaarta. Ce gri-gri avait une puissance si merveilleuse, qu'il lui sauva la vie d'une manière éclatante, un jour qu'il était tombé dans un parti de Maures ; en effet, un des pillards voulant tuer le malheureux saracolais pour qu'il ne pût se plaindre à personne, lui asséna an grand coup de sabre, mais la lame ayant rencontré le talisman, se rompit en deux, sans faire la moindre entaille à la peau du protégé de Maliksi.

Quand le grand marabout mandingue avait pris soin de laver dans l'eau du Marigot, sa planche d'écriture, sur laquelle il avait, au préalable inscrit un verset du Coran, ses élèves pouvaient s'y baigner sans crainte des caïmans et des hippopo-

tames, car ces animaux restaient dévotement dans le fond ou bien les regardaient avec respect, sans rien tenter contre leur existence. Bref, dans un grand nombre d'occasions, Maliksi avait donné des preuves de sa puissance surnaturelle, de manière à commander le respect pour sa personne et l'amour pour sa religion.

Malik-si qui vivait pour le triomphe de l'islamisme se dit : il est juste qu'un homme aussi sage que le Tunka du Goy ne reste pas Kefir (idolâtre) jusqu'à la mort ; il faut que ses sujets ne végètent pas perpétuellement dans les obscurités et la pratique du fétichisme. Roi et sujets méritent d'être musulmans s'ils sont aussi charitables que leur réputation le prétend, et il se mit en route vers Tuoba où le Tunka était établi depuis quelques semaines.



MOI, CASSER CALEBASSE A..... (Page 113).

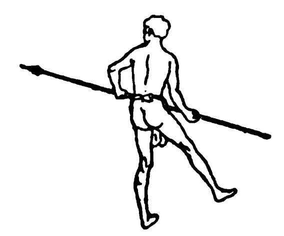
Il arriva, suivi de nombreux jeunes talibés qui écoutaient ses leçons avec empressement, et pour savoir tout d'abord à quoi s'en tenir au juste touchant la charité du Tunka, il leur commanda d'aller faire la quête à la porte de la case royale les uns après les autres, sans avoir l'air de se connaître. Le premier avait à peine entonné le chant de Bissimillaï Rahmat Illaï, etc., etc., à l'aide desquels les talibas demandent habituellement leur nourriture et celle de leur maître quand ils sont en voyage, qu'on lui donna une calebasse de couscous assez grande pour rassasier quatre Maures, et qu'on remplit la poche de son boubou, qui cependant était grande comme celle d'un Toucoulor, de pistaches grillées. Il fut fait sucessivement de même à l'égard de tous les talibas, sans que les derniers fussent moins bien partagés ; aussi la première impression de Malik-si fut-elle très favorable. Voilà, se dit-il, un idolâtre qui pratique la charité d'une manière qui ferait rougir bien des croyants. Il vint alors demander l'hospitalité au Tunka

qui écouta ses prédications avec le respect dû à la parole sacrée, tandis qu'il ordonnait que le saint marabout et ses élèves fussent traités avec la distinction qu'ils méritaient. Ses captives préparaient chaque jour une abondante ration de couscous. Les volailles, le poisson, la viande de bœuf et de mouton étaient toujours en abondance dans la part qu'elles avaient l'ordre de réserver aux étrangers.

Malik-si fut si content de cette bonne réception, il fut si touché de la bonté, de la justice de Tunka qu'il lui dit un jour, qu'il avait longuement causé avec lui de la politique du pays, qu'il était disposé à lui donner telle grâce spirituelle qu'il lui demanderait, qu'il userait de la puissance de sainteté qu'on considérait avec juste raison comme surnaturelle pour satisfaire le vœu qu'il formulait. Le bon Tunka avait beaucoup de vertus et de qualités comme son peuple, mais il n'avait pas le courage militaire et les aptitudes guerrières de plusieurs de ses voisins Toucoulors, Maures, Peuls même. Aussi depuis son enfance, lui comme les siens avait-il souvent tremblé devant des exigeants coureurs d'aventures, avait-il plié sans combattre de peur d'être vaincu et d'avoir à payer davantage après l'action, sans compter les chances de mort et de blessures qu'il aurait eu à redouter. Aussi voyant qu'il pouvait formuler un vœu avec l'assurance d'être satisfait, il s'empressa de demander à Malik-si un gri-gri qui le rendrait toujours victorieux dans les luttes à main armée contre ses ennemis. Le gri-gri fut fabriqué aussitôt en conscience, et octroyé. Désormais le Tunka étant rassuré sur l'issue des combats qu'il pourrait avoir à livrer, se considéra comme l'homme le plus heureux du monde.

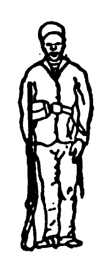
Malik-si était un trop malin compère pour ne pas s'apercevoir que le Tunka se considérait comme son grand obligé; aussi résolut-il de tirer un très bon bénéfice en retour de son gri-gri. C'est pourquoi peu de temps après il dit à son ami qu'il serait très désireux de posséder en toute propriété un petit coin de terre dans ce pays plantureux, où le baobab et le tamarinier poussaient avec une vigueur qui lui rappelait son pays natal. Le Tunka tout à sa reconnaissance et désireux de montrer au marabout Mandingue qu'il était aussi bienveillant que confiant lui dit : Vas coucher ce soir au lieu où tu désires élever ton habitation, et demain matin au lever du soleil, diriges-toi vers mon village, moi de mon côté, je me dirigerai vers toi, et le point où nous nous rencontrerons sera la limite de tes possessions. Ce qui fut dit fut fait ; Malik-si qui avait exploré le terrain avec soin depuis longtemps ne fut pas long à choisir son emplacement et le lendemain matin, aux premières heures du jour, il était en marche de son pas le plus rapide. Le Tunka, au contraire, se leva tard, comme de coutume, passe une partie de la matinée à faire nonchalamment les préparatifs de sa course, il voulut même déjeuner avant de se mettre en route. Enfin il tarda tant que, lorsqu'il se décida à partir, il était près de midi et avait à peine fait cinq cents pas hors de son village qu'il rencontra Malik-si qui arrivait en courant et en faisant des enjambées doubles,

Les Dioula se tatouent et se marquent de trois larges entailles partant des coins de la bouche pour atteindre les oreilles.



## LES SONNI-NKÉ

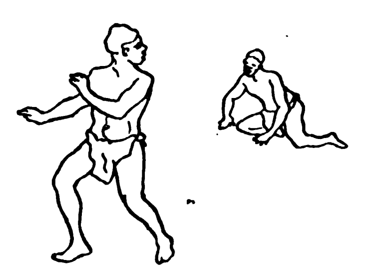
Les Souni-Nké se rattachent encore à la famille Mandé ; ils sont répartis dans le Soudan français et sur les rives du Sénégal ; en Guinée et au Fouta on ne les rencontre que par petits groupes isolés.



## LES TOUBAKAYES

Parmi les nombreux Dioulas que l'on rencontre en Guinée française, il en est qui sont de race Toubakaye, c'est une famille d'origine Mandé, et dont le langage est un dialecte Mandingue.

Les Toubakayes vivent dans la haute vallée du Rio-Grande, autour des bourgs de Toubah, Toubah-Ndingue, Dogué-Dabbi, etc. ; ils font parti du dïouale du Labé, et relèvent du chef du Kadé.



## LES LANDOUMANS

Les Landoumans habitent aujourd'hui les deux rives du moyen Nunez depuis la route de caravane de Boké à Kadé, jusque vers Roppass, près du confluent de la rivière de Roppass ou Bouroundou avec le Nunez. Ce peuple formait jadis une puissante tribu qui occupait les régions voisines du haut Rio-Grande, et une partie du Fouta-Diallo. Pressuré d'abord par les Soussous, puis par les Man-

française une annuité de 3,000 francs pour ses frais particuliers et payer l'impôt annuel à l'Almamy du Fouta.

Les Landoumans sont fétichistes, adorent les bois sacrés, les animaux et les astres.

Leurs pratiques sont ridicules et barbares, cependant leurs prêtres, les simos, les leur entretiennent avec soin et se garderaient de les leur détruire.



## LES BAGAS

Le peuple Baga est un des plus primitifs de l'Afrique occidentale. Par suite des nombreuses invasions dans le Fouta-Diallo, les Bagas furent poussés peu à peu vers le littoral ; aujourd'hui on rencontre des tribus bagas depuis la rive droite du Coumpouny jusqu'au delta du Kou-Kouré ou Bramaya ; cependant la partie la plus importante de ce peuple habite les marécages du bas Nunez.

Au siècle dernier, le voyageur Adanson appelait ce peuple du nom de Vagres, mot probablement dérivé de Verga, cap important dans le pays des Bagas. Ce peuple habite de nos jours, au Nunez, des terrains plats, coupés de canaux bordés de palétuviers, et inhabitables pour l'Européen à cause de l'insalubrité de la région.

Les Bagas sont d'une infériorité intellectuelle très grande, ils vivent en vrais sauvages dans les rares clairières que l'on rencontre dans les nombreux îlots des deltas du Coumpony et du Nunez.

Les Bagas sont fétichistes et leur principale industrie est la sculpture sur bois des idoles qui ornent chaque habitation.

La culture du riz, la pêche et quelquefois l'élevage de quelques bestiaux sont les produits qui leur fournissent l'alimentation habituelle.

Les habitations sont généralement en terre, parfois ouvragé avec une vérandah circulaire pour mieux protéger l'intérieur de la case des rayons du soleil.

Comme chez le peuple Iola, un enterrement donne lieu à des réjouissances. La famille du défunt expose au public le corps et les biens que le mort a pu amasser pendant sa vie, on questionne en plein air le décédé, sur sa vie et les motifs de son départ pour un pays inconnu, puis pendant qu'on l'enterre on brûle les richesses du défunt.



## LES NALOUS

Les Nalous seraient, d'après les dires de certains indigènes, parents des Haoussas du golfe du Bénin; ils auraient été déportés vers les îles Tristaô, la Cassini et le Nunez, par des négriers, surpris par la tempête ou poursuivis par des croiseurs anglais.

Les Nalous occupent aujourd'hui les cours inférieurs du Coumbindian, du Cassini, du Coumpony et du Nunez. C'est un peuple de race supérieure à ses voisins les Bagas, les Landoumans ou les Biaffades; ils sont en partie fétichistes, mais la plupart suivent les préceptes du Koran. Les sectateurs de Mahomet sont cependant assez peu rigides observateurs des lois du Prophète, car le goût pour le vin de palme et les boissons fermentées est resté excessif dans cette peuplade.

La principale fraction des Nalous habite le cours du Nunez.



## LES SOUSSOUS

Les Soussous indépendants habitent le rivage de l'Atlantique depuis le pays des Moukhouforés jusqu'aux rives de la Petite Scarcies, dans le Sierre-Léone; au nord, ce peuple est séparé des Foulahs par le Télibou, les hauteurs du cours moyen du Fatalla, du Kou-kouré et les contreforts des collines situées au sud de Timbo.

Les Soussous ne sont pas les autochtones de cette région. Ils se sont emparés, il n'y a que quelques siècles, des montagnes du Fouta-Diallo et en ont chassé les Landoumans et les Bagas.

L'historien arabe, Ebn Kaldoun, est le premier qui cite ce peuple : " On rapporte, dit-il, que du côté de l'Orient les Ghana avaient pour voisins les Soussous ou Ceuseu. "

Plus tard, El Békri, en 600 de l'hegire (1203), dit que le Ghanata, très affaibli, est pris par les Soussous, une des tributs parentes des Ouakaré.

Ahmed Baba rapporte que vers 1250 (?) les Soussous furent chassés du Ghana par Mari-Diara, ce qui réduit leur domination sur ce pays à une cinquantaine d'années environ.

Il est encore peu facile de connaître la provenance de cette race qui, cependant, est certainement une ramification de la grande famille mandingue.

Originaires des pays du Soudan, ils ont dû remonter le cours du Niger, puis chassés par l'invasion des peuples musulmans, ils se sont réfugiés vers le Fouta d'où ils ont été chassés par l'immigration des Foulahs.

"Les Soussous ont les formes plus fines, moins épaisses que les Wolofs du Cayor ou les Bambarras du haut fleuve...

D'une façon générale, le Soussou a les lèvres moins épaisses, le nez moins épaté que le commun de la race noire. L'œil est doux, mais vif, de couleur marron foncé, aux sclérotiques toujours jaunâtres, paraissant plus petit que chez nous, parce qu'il est légèrement bridé à l'angle externe, ce qui donne au facies de quelques-uns, un cachet asiatique marqué ; leur vue est très perçante, l'arcade sourcillère saillante, peu garnie, la bouche un peu plus grande que chez nous.

Leur indice céphalique est la dolichocéphalie ; ils ont le crâne long, pointu...

L'évolution de la dent de sagesse est beaucoup plus précoce que chez nous, et j'en ai constaté la présence chez de nombreux jeunes gens qui n'avaient pas plus de quatorze à quinze ans ; je n'en ai jamais constaté l'absence chez les adultes que j'ai examinés. La taille moyenne prise sur plusieurs centaines d'individus, varie entre 172 et 174 centimètres ; les tailles supérieures à ces chiffres sont assez fréquentes chez les Soussous de la Mellacorée et du Dubréka, tandis que les inférieures, à ces moyennes, se rencontrent plus souvent chez les Nalous, Bambas et Landoumans. Leurs membres sont relativement grêles, un peu longs pour le torse, sauf chez les Bagas du Kolisoko qui sont trapus, plus forts, mieux constitués.

Les femmes sont gracieuses, ont une certaine élégance et de la souplesse dans la démarche ; leurs attaches sont très fines, les mains et les pieds petits. Le développement de leurs glandes mammaires est très précoce, et l'on voit souvent les petites filles n'ayant pas plus de dix ans, dont le tronc et les membres ont encore toute la gracilité de l'enfance, ayant des seins, dont le développement, peu en harmonie avec celui du corps, a quelque chose de difforme. Ils sont généralement périformes, bien que la forme globuleuse se rencontre assez souvent ; fréquemment, pendant la période de développement de la glande, le mamelon forme une saillie considérable, semblable à la glande surajoutée à la première, ce qui nuit beaucoup à l'esthétique. Dès qu'elles ont eu un enfant,




TYPES SOUSSOUS

choir qu'elles nouent sur le front, mais qui laissent dépasser de petites mèches au niveau des tempes (1) ".

Le R. P. Raimbault, qui a longtemps habité chez ce peuple, dit que l'on a tort d'écrire Soussou, Sousou ou Susu, les habitants s'appelant eux-mêmes Soso (prononcez Soço).

La langue Soussou est la plus répandue en Guinée française et, beaucoup d'individus chez les Landoumans, les Nalous et les Bagas emploient fréquemment ce parler.

Les habitations des Soussous sont construites en bambous et en terre. Ces constructions sont solides, bien aérées et protégées contre les rayons du soleil. Elles sont grandes, spacieuses, presque toujours divisées en une ou plusieurs pièces et entourées d'une galerie Les chambres ont rarement plus d'une porte, elles donnent sur la galerie. Les portes sont en bois et très souvent sculptées, de panneaux en forme de losanges ou de carrés.

Les Soussous sont païens, cependant par genre une partie de l'aristocratie suit les préceptes de Mahomet.

C'est un peuple très commerçant et qu'il serait facile d'assimiler à nos idées et à nos mœurs.

Le village est vaste et propre ; il est sous la direction d'un chef qui reconnaît plus ou moins la suzeraineté du roi de la région.

L'inimitié des Soussous et des Foulahs arrête souvent les relations commerciales.

Les Foulahs ont été les vainqueurs ; en s'emparant de la région montueuse du Fouta, ils ont coupé ce peuple en deux tronçons : l'un s'est retiré vers le nord, les habitants en sont appelés Diallo-Nké ; le second s'est rejeté vers la mer : ce sont les Soso ou Soussous ; une partie de ce peuple est cependant restée au Fouta, mais comme esclave.

A cette race Soussou se rattachent quelques peuples de la colonie de Sierra-Léone, comme les Mindé qui comprennent encore les Vey, les Bagrou, les Boumpé et les Boulomes des Scarcies et du Sherbro. Les Gallinas de la frontière libérienne sont aussi d'origine Soussou, et seraient donc encore une ramification de la grande famille mandingue.



1). — Dr Drevon. — *Le Pays Soussous* (Archives de la Médecine navale et coloniale. — Mai-Août 1894).

La variété des peuples habitant ce cercle est assez grande, mais cette circonscription est peu peuplée par rapport à son étendue. Seules les rives du Nunez ont une population dense, le Coumpony ou Cogon au contraire est désert; les guerres, les razzias continuelles entre les Iolas, les Tendas, les Foulahs et les Foulacoundas ont éclairci les peuples et laissé entre chacun d'eux, d'immenses zones inhabitées par l'homme, où se sont réfugiés un grand nombre d'animaux de toutes espèces.

### HOUBBOUS DE KAVESSE

Les Houbbous " qui craignent Dieu ", sont des Foulahs indépendants, qui ne reconnaissent pas le pouvoir temporel et spirituel de l'Almamy de Timbo, chef politique et religieux du Fouta-Diallo.

Ces Foulahs, réfugiés dans le bassin du Nunez, se sont établis à Kavesse, bourg situé sur la route de caravane allant de Guémé vers le Kolisokho et les pays du Katako, appelé aussi Kapatchez.

Les Houbbous sont très peu nombreux sur ce point ; on les estime à 1.500 individus.

### LANDOUMA-TAYE

Les environs du poste de Boké sont habités par les Landoumans. Ils reconnaissent la souveraineté de l'Almamy de Timbo et lui paient tribut. Le chef des Landoumans habite aujourd'hui Boké et reçoit une pension du gouvernement de la colonie de la Guinée française.

### MOUKHOUFORÉ

Au Sud de Kavesse, se trouve le pays des Moukhouforés ; État formé par des esclaves réfugiés des pays soussous et foulahs avec les populations nalou, landouman et baga du bassin du Nunez.

Avant l'abdication de Dinah-Salifou, roi des Nalous, le Moukhouforé et le petit pays du Sékhéa étaient sous la dépendance de ce chef qui choisissait les rois de ces deux pays. Aujourd'hui le Moukhouforé est indépendant et fait le désespoir des Houbbous de Kavesse et des Foulahs du Bauvé-Guémé, par les rapines continuelles et l'oppression exercée sur les traitants foulahs.

Le Moukhouforé a pour chef Bambaya, qui réside à Songolon. Le Sékhéa, pays tributaire, a pour chef Soumou avec Youankifon pour capitale.

### NALOU-TAYE

Enfin non loin du Baya-taye, près du littoral et sur les rives du Nunez, la région est habitée par les Nalous. C'est, depuis l'abdication du roi Dinah-Salifou, un pays en République, dont les chefs de villages forment le conseil, sous la

présidence de l'administrateur de Boké (1890). Cependant si la correspondance officielle porte le terme " République ", ce pays n'a cependant aucun gouvernement véritable, personne n'y commande, pas même l'administrateur de Boké ; c'est l'anarchie la plus complète et il serait grand temps que l'on y établit un chef responsable pour répondre de la sécurité du territoire et des déprédations dont les commerçants sont les premiers à souffrir.

### BAGA-TAYE

Dans les îles formées par les embouchures du Coumpony et du Nunez, les Bagas forment les " Pays des Bagas " ou " Baga-taye". Chaque village est indépendant ; cependant les chefs du Petit Talibonche et du Grand Talibonche paraissent être les plus puissants personnages ; l'un dirige le Baga-taye de l'Ouest, et le second le Baga-taye de l'Est.



## CERCLE DE BOFFA

La colonie de la Guinée a un administrateur à Boffa sur le bas estuaire du Rio Pongo.

Le poste surveille les pays soussous du Kolisokho, du Rio Pongo, du Koba, et du Soumbouri. Tous ces pays sont habités par des indigènes de races soussous.

### KOLISOKHO

Entre les Moukhouforés, les Bagas et les Soussous du Rio Pongo, se trouve le Kolisokho; ce pays est limité au Sud par l'Atlantique et le cap Verga. C'est sur le littoral que se trouve le village de Sobanéh, où le gouvernement de la Guinée a un poste de douane qui surveille les entrées et les sorties des nombreux marigots qui sillonnent le pays.

### RIO PONGO

Dans une région voisine du littoral, se trouve le Rio Pongo, état soussou situé sur les deux rives de l'estuaire du Pongo et sur le cours inférieur du Fatalla.

Le roi du pays réside à Thia, petit village à une demi-heure du poste français de Boffa.

## SOUMBOURI

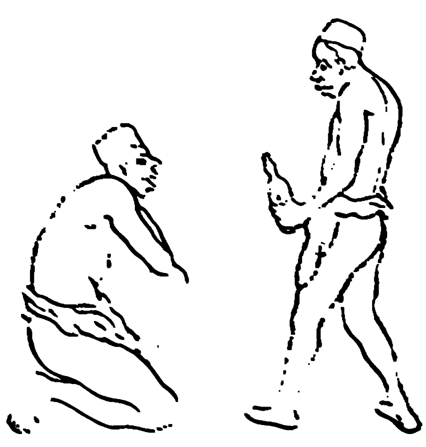
Au Nord-Est de Boffa, entre le Labaya et les cours inférieurs du Kou-Kouré et du Fatalla, se trouve le pays soussous du Soumbouri ; le chef de cette région a sa résidence à Tokémalé, petit village indigène.

## KOBA

Plus au Sud, le long du rivage de l'Atlantique et près de l'embouchure du Rio Pongo, est situé le pays de Koba.

Le chef-lieu est Taboria, résidence du roi de la région, et siège d'un poste de douane française.

Le Koba est un pays bas, coupé de marigots vaseux qui rendent la région insalubre pour l'Européen.



# CERCLE DU DUBRÉKA

[illegible]

[illegible]

[illegible]

## [illegible]

[illegible]

[illegible]

La population est d'origine soussou, au nombre de 12.000 individus; cependant une certaine quantité d'émigrés venus depuis la création de Dubréka, et l'extension de Conakry s'est établie au Tabounsou, région saine et où règne une végétation splendide.

## BRAMAYA

Le Bramaya, ou plus exactement Bouramaya, était jadis un des États indigènes les plus importants du pays Soussou, mais ses limites se rétrécissent chaque



LE GOUVERNEMENT A CONAKRY

jour par la formation, à sa périphérie, de petits états indépendants. Il s'étend encore, cependant, sur un vaste territoire, à cheval sur le cours inférieur du Kou-Kouré.

Le roi William Fernandez a pour résidence Bouramaya, situé sur la rive droite du Kou-Kouré au point où commence l'estuaire de ce fleuve, estuaire que l'on désigne habituellement sous le nom de rivière de Bramaya. En face, sur la rive gauche, se trouve le village de Yafraya, où existait autrefois un établissement commercial français. Aujourd'hui il n'y a plus de Blancs sur les bords de la Bramaya, mais on trouve, à Yafraya, deux traitants sénégalais dont l'un possède un comptoir relativement important, auquel il a donné le nom de Sainte-Hélène (1).

(1) Paroisse.

## GARENGHI

Au Nord-Est du Bramaya, est le Garenghi, petit État indigène, qui comprend une douzaine de villages dispersés dans la grande plaine qui s'étend entre le Badi et les monts du Khabitaye et habité par des Soussous d'une méfiance extrême :

" Mes hommes me représentaient les gens de ce pays comme fort peu hospitaliers, et en effet, dès le premier village, ils manifestèrent hautement le mécontement que leur causait la visite d'un Blanc, après lequel, disaient-ils, il en viendrait bientôt beaucoup d'autres. En présence de cet accueil, je me décidai à effectuer rapidement la traversée du pays, en contournant les villages qui se trouvaient sur mon chemin, et ne m'arrêtant qu'aux hameaux (daḵhas), où habitaient les esclaves chargés des cultures.

" Dans les villages on me donnait une case, si je désirais m'y arrêter, on me vendait avec empressement les vivres que je demandais, mais impossible d'obtenir des guides, ni même des indications sur les sentiers à suivre. Souvent même, mon interprète était obligé d'user de ruse pour arriver à connaître le nom des localités, nom que l'on refusait de me donner " (1).

La capitale du pays est Kountôu ou Kountoum.

## LABAYA

Dans l'intérieur des terres se trouve le Labaya, État soussou important, qui s'étend sur un vaste massif montagneux limité à l'Est par le Badi, au Nord par le Kou-Kouré. Le massif est formé par un plateau de 350 à 400 mètres d'altitude qui sert de soubassement à des montagnes dont le sommet s'élève à 700 et 800 mètres. Le plateau est creusé de vallées profondes, sinueuses et étroites, aux pentes escarpées, au fond desquelles de gros ruisseaux roulent leurs eaux bouillonnantes sous l'ombre impénétrable des arbres qui se dressent sur les rives en une forêt pressée.

Farendja est la capitale du Labaya, son roi est l'alpha Maury ; il a su conserver sur ses sujets un pouvoir discrétionnaire, force que les autres chefs soussous ont depuis longtemps perdue.

## KHABITAYE

Presque sur la côte, à l'embouchure du Kou-Kouré et s'étendant dans l'Est jusque vers les rives du Badi on rencontre le Khabitaye.

Le chef du pays est le régent Bamba-Moussa ; il réside à Koréra sur la Dubréka, appelée aussi rivière de Soumba.

La population est de race soussou et comprend une quinzaine de milliers

---

(1) Paroisse. — *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale*, 1894.

d'habitants répartis dans une grande quantité de villages du reste très parsemés sur un territoire de plus de 2,500 kilomètres carrés.

## KALETAYE

Entre le Bramaya, le Kabitaye et le Koba est situé le Kalétaye. Cet Etat comprend les nombreux îlots formés par le Kou-Kouré et, est en façade sur la baie de Sangaréa et l'Atlantique.



LE PORT DE CONAKRY ET LA Cie F. A. O.

On rencontre dans le delta du Kou-Kouré ou Bramaya, un grand nombre d'insulaires de race baga qui ont été refoulés dans les marécages par l'invasion des Soussous rejetés eux-mêmes des hauteurs du Fouta par les Foulahs.

La population de ce pays peut être évaluée à 5,000 individus environ.

## SOUMBOUYA

En descendant la côte entre le Manéah et le Moré-Baya, dans une région plate et traversée par de nombreux marigots se trouve le Soumbouya. La population est d'environ 12,000 âmes, qui reconnaissent la souveraineté du roi Eni-Toumané, en résidence à Wouankifong, capitale du Soumbouya.

On élève dans le pays une grande quantité de bœufs donnant une viande excellente ; cette race est très appréciée des habitants de Conakry.

### TÉNÉ

Dans l'intérieur, encore dans les régions soussous se trouve le Téné, pays formé de plaines et hérissé de rochers de grès.

Cet État a pour limites septentrionales le Kou-Kouré puis le Mayon-Kouré qui le sépare du Barign ou Barigou.

Talé est la capitale du Téné. Elle se trouve au bord d'une petite rivière que l'on franchit sur un pont naturel très curieux.

La population de cet État est d'environ 20.000 habitants répartis sur un territoire assez petit mais très fertile, et sur la route commerciale du Pongo vers Timbo.

### BARIGOU ou BARIGN

Très près du Téné et entre le Kou-Kouré et le Mayon-Kouré, se trouve le Barign, pays de plaines et de rochers, traversé par la route de caravane de Timbo à Dubréka. La résidence du chef est Khatia.

### SOKOLI ou SOKOULI

Non loin du Barign, le Sokoli est le plus septentrional des pays soussous, il est limitrophe de la province de Mashi (Fouta-Diallo), et est riverain du Kou-Kouré. Sa capitale est Dénokoulima, sur un petit affluent de ce fleuve.

Dix mille individus environ, d'origine soussou, constituent la population du Sokoli.

### TAMBA

Sur la rive droite du Kou-Kouré est situé le royaume soussou du Tamba. C'est un pays couvert de hauts plateaux et de montagnes abruptes et rocheuses.

[illegible] en est la capitale. Ce pays paie une légère redevance au chef foulah du Timbo, pour être assuré de la sécurité des routes commerciales qui le traversent.

Le Tamba peut avoir 8.000 habitants environ.

### FILA-KOUNDJI

Le Fila-Koundji, pays soussou, à l'Est du [illegible], couvert d'une riche végétation et bien arrosé, a pour capitale [illegible], situé sur la rive gauche de [illegible], affluent de gauche du [illegible].

### TAKOUBÉAH

Quatre mille soussous peuplent un petit État montueux, bien arrosé, qui est appelé Takoubéah.

### BOAKOUNDJI

Sur la rive droite du Badi on rencontre le Boakoundji, dont la population soussou est d'environ 8,000 individus.

La capitale est Falessadé.

### SÉRIMMA

Au Nord du Barign est l'État soussou de Sérimma ou Srimma ; il est à cheval sur les deux rives du moyen Kou-Kouré ; c'est un pays montueux traversé par les routes commerciales qui conduisent à Dubréka, au Labé, à Timbo et vers le Rio-Pongo.

La capitale est Kébalê, sur la rive droite du Kou-Kouré.

La population est évaluée à 10,000 individus.

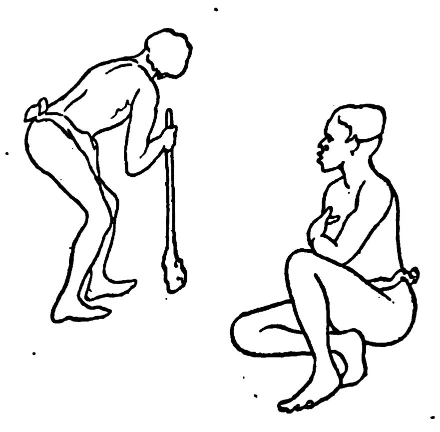
### KINSAM

A l'Est du Sérimma, le Kinsam forme un important État soussou à la limite des pays foulahs, et situé sur les deux rives du Kou-Kouré.

La polulation est de 15,000 habitants, très clairsemés dans une région montueuse et bien arrosée, de 2,000 kilomètres carrés d'étendue.

### GOUMBA

Le Goumba est un pays montueux bien arrosé, habité par une population soussou évaluée à 8,000 individus.



## CERCLE DE BENTY

(OU DE PHARMORÉAH)

La circonscription de Pharmoréah Benty comprend des peuples soussou, mandingue et foulah-houbbous.

Ce cercle est voisin de la colonie anglaise de Sierra-Léone ; la situation de cette circonscription, demande de la part de l'administration un tact très grand pour éviter à chaque moment les incidents provenant des frontières qui ont été jusqu'à ce jour très mal déterminées.

Le Morébaya, le Kho-Koniah, le Salou-Tamisso, le Sandou, le Dougouta, le Béreiré, le Bennah, le Caniah, le Houré, le Fita, la Furia, le Moréah, le Moré-Caniah et le Samoh dépendent de l'arrondissement de Pharmoréah.

### MANÉAH

Le Manéah, très près du Tabounsou, a une population de 12,000 soussous, dont le chef Buanké-Modou, réside à Manéah sur la rivière du même nom.

### BÉREIRÉ

Le Béreiré est un pays soussou qui tire son nom de la rivière du même nom.

La capitale est Béreiré, comptoir commercial.

### MORÉAH

Plus au Sud, le Moréah, capitale Forécariah, sur la rivière du même nom, est habité par une population composée de soussous et de foulahs, évaluée à 10,000 individus.

Le chef du Moréah est l'Almamy Daouda-Touré.

Ce pays est situé près des côtes de l'Atlantique ; il est coupé par de nombreux marigots vaseux qui rendent le pays insalubre, surtout pour la race blanche.

### MORÉBAYA

Le Morébaya est situé sur le littoral de l'Atlantique, et est habité par des Soussous dont le nombre est de 15,000 environ.

La capitale est Morébaya, sur la rivière du même nom.

Ce pays, sous l'autorité de l'Almany Kouni-Soury, est divisé en quatre provinces, le Morébaya, le Koké, le Kouroumbouya et le X...

### MORÉKANIAH

Dans le sud de la Guinée, et tout à fait sur la frontière du Sierra-Léone, se trouve le Morékaniah, habité par 15,000 individus placés sous l'autorité de l'alkali Sira-Laye, en résidence à Morékaniah, sur la rivière du même nom.

### SAMOH

Sur le littoral, et frontière avec le Morékaniah se trouve le Samoh, pays peuplé de Mandingues.

Cette région est sous l'autorité du besherbro Ansou, en résidence à Benty.

La population est d'environ 15,000 habitants.

Ce pays a été surtout le théâtre des nombreux exploits des Noirs de Sierra-Léone, et, en 1894, un corps de troupe de la colonie anglaise est venu prélever des impôts sur la population du Samoh.



FEMMES SOUSSOUS DU BENNAH (KISSI-KISSI)

Par suite des traités franco-anglais, le Samoh est à cheval sur les frontières des colonies de ces deux puissances.

### BENNAH ou GBEMNAH

Le Bennah est un État très important situé dans le bassin de la Grande-Scarcies. Sa population est d'au moins 35,000 individus de race soussou.

Avant 1892, le Bennah était sous l'autorité de l'Almamy Demba-Salifou ; aujourd'hui le pays est divisé en quatre provinces commandées par les chefs de ces subdivisions qui forment le conseil du Bennah sous la direction de l'Almamy Kondéto, ex-alkali de Laya.

Le Moussaya avec l'Almamy Luceni de Moussaya.
Le Baya-Baya — Golé-Bourama.
Le Sineya — Wouandé-Modou de Sineya.
Le Digui-Digui — Yakaba-Soury.




ILE DE KONAKRY

La population du Bennah est très arrogante et très fière, elle est presque entièrement musulmane et peu avenante envers les Européens qui séjournent chez eux. Les administrateurs de la Mellacorée ont eu souvent maille à partir, et en 1893, la colonne Briquelot revenant du haut Niger a dû livrer bataille pour traverser le pays.

### CANIAH

Au Nord du Morébayah et du Moréah, et à l'Ouest du Bennah, est une région élevée où de nombreux cours d'eau viennent prendre leurs sources. Ce pays porte le nom de Caniah.

La capitale en est Fréguia-Bé ou Fréguia-la-Grande, village situé sur un affluent du Badi, appelé encore dans son cours supérieur Samo.

Sounkari-Modou, en résidence à Fréguia, est le chef du Caniah.

Vingt mille habitants de race soussou vivent dans ce pays très fertile, mais d'un accès peu commode à cause des mouvements de terrain très prononcés, qui détournent du pays les caravanes du Fouta.

## HOUBBOUS

Les Houbbous, anciens sujets du Fouta-Diallo, ne reconnaissent plus la suzeraineté des Almamys foulahs, depuis le règne de Oumarou.

Ce fut sous la conduite du marabout Djioué, puis d'Arbal, son fils, que les Houbbous vainquirent les Almamys Oumarou, puis Ibrahima et ravagèrent même Timbo : depuis 1873, les Foulahs ont renoncé à soumettre les rebelles. Les Houbbous sont de même race que les Foulbé : ils occupent le Djambilo, le Furia et sont voisins des pays soussous du Khokoniah et du Houré.

## SANDOU OU SANOU

Vers le Nord, le Sandou, pays soussou, situé dans la haute vallée de la Grande-Scarcies, est habité par une dizaine de milliers d'individus.

## HOURÉ

Le Houré est un pays situé sur la frontière Nord du Sierra-Léone ; il a été longtemps mis au pillage par les bandes de Samory.

La population évaluée à 10.000 habitants est sous la dépendance de l'alpha Oumara, en résidence à Salliaya, situé sur la rive gauche du Pentali, affluent de la Petite-Scarcies.

## TAMISSO

Le Tamisso a été placé sous le protectorat de la France par plusieurs traités qui ont été définitivement confirmés le 2 février 1891, par l'Almamy Fodé et le capitaine Brosselard-Faidherbe, représentant le gouvernement français.

Le Tamisso est situé dans les limites suivantes :

Au Nord de la rivière Kora, séparant le Tamisso du Sandou de la rivière Lolo et du pays de Djambiloya, dépendant du Fouta-Diallo.

A l'Est, le Tamisso séparé du Koukounia, pays également français, par la rivière Lolo. Cette frontière s'arrête sur cette rivière au dessus du village de Darakoyé.

Au Sud, le Tamisso séparé du Tambakha (dans la zone anglaise), par une ligne allant de la rivière Lolo au village de Yani, qui appartient au Tamisso sur la rivière Kilimo, puis par une ligne allant de la rivière Kilimo à la rivière Kolé au village de Fodéah, qui appartient au Tamisso, et ensuite par la rivière Kolé elle-même.

A l'Ouest, le cours du Kolenthé (Grande-Scaries), entre le confluent de la rivière Kolé et celui de la rivière Kora.

La capitale est Ouossou ou Ouaoussou.

D'Ouélia à Ouossou on traverse une région très accidentée, mais d'un paysage agréable, qu'un grand nombre de rivières très limpides coupent en tous sens.

## FOULACOUNDJIÉ (1)

Au Nord du Bennah et habité par des réfugiés foulahs, soussous et mandingues, se trouve le Foulacoundjié.

En 1894, une colonne de légionnaires fut envoyée dans ce pays pour forcer



VUE DE CONAKRY

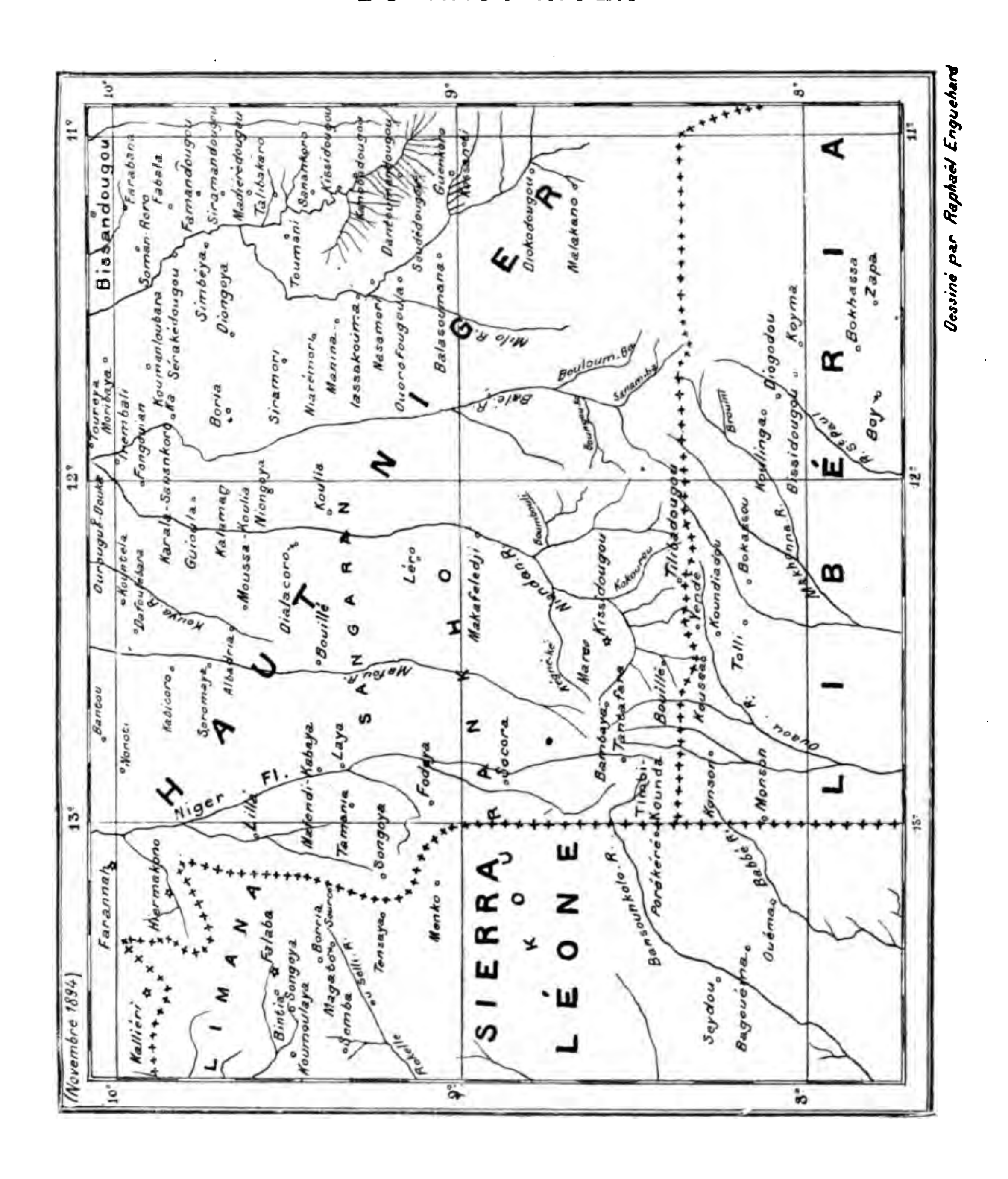
les habitants à ouvrir ses routes à la liberté commerciale. Les légionnaires durent attaquer la résidence du chef indigène et la prendre d'assaut. Depuis ce fait d'arme, le pays est ouvert au commerce.



(1) Foulacoundjié ou Foulahs-Koundjié.

## CARTE RECTIFICATIVE

## DU HAUT-NIGER




*Dessiné par Raphaël Enguehard*

# GUINÉE HAUT-NIGER



# FOUTA-DIALLO

19

# FOUTA-DIALLO

*Traité d'amitié avec la France en 1882.*
*Sous le protectorat nominal de la France depuis 1888.*

*Population 550.000 habitants.*

# FOUTA-DIALLO

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU FOUTA-DIALLO

## D'APRÈS LES FOULAHS — POPULATIONS — PAYS



Les Foulahs ont su occuper dans la partie occidentale de l'Afrique, un pays élevé, sain, bien arrosé et fertile. Pour eux, ce pays est presque le centre du monde, autour duquel est la mer. La terre des Blancs est, d'après eux, située aux Antipodes, mais comme ceux-là ne croyent pas en Mahomet, Dieu n'a pas permis que le soleil s'y montrât, et c'est pour cette raison que les Européens ont conservé le teint pâle.

Les premiers habitants du Fouta-Diallo et de ses contre-forts paraissent avoir été les Bagas.

Les Landoumans qui les en chassèrent vers la côte, furent à leur tour vaincus par les Soussous. C'est de cette époque que date l'émigration des Landoumans vers le Nunez, et des Timénès, leurs frères, vers la Rokelle. Cependant, certains villages landoumans ont survécu dans la vallée du Rio Grande.

Les Soussous furent eux-mêmes, plus tard, attaqués par les Foulahs, et durent céder le Fouta aux envahisseurs. Quelques Soussous restèrent dans le pays comme esclaves, les autres gagnèrent le Nord et s'établirent entre le haut Sénégal et Siguiri, enfin, vers l'Atlantique, un groupe important occupa une grande partie des cours inférieurs des fleuves poussant eux-mêmes devant eux les tribus moins fortes et moins civilisées qui, comme les Bagas de la région du Kou-Kouré, durent se réfugier dans les marécages qui bordent la côte de l'Océan.

Ce pays est borné au Nord par des Mandingues ; à l'Est par les Landoumans et les Soussous ; au Sud par des Foulahs indépendants, appelés Houbbous, par

des Mandingues et des Soussous ; à l'Est par des races Bambara, Soussous ou Diallo-Nké.

Le Fouta-Diallo est une région élevée qui donne naissance aux grands fleuves de l'Afrique occidentale : le Sénégal, la Gambie, le Rio-Grande, le Cogon et plus dans l'Est, le Niger.

Le Fouta est bien arrosé ; le sol est formé de pierres ferrugineuses et de grès, mais sur les plateaux et dans les nombreuses vallées le terrain est excellent et très favorable à toutes les cultures tropicales.

Le riz et le mil qui sont la base de la nourriture des Foulahs, viennent en abondance ; on y trouve encore : les sésames, les arachides, le maïs, le foigno, les orangers, les citronniers, les papayers, les mangotiers, le tabac sauvage, etc ; les bois de construction abondent : les acacias, les tamariniers, les rosiers, les cailcédrats.

La faune est nombreuse : les gazelles, les antilopes, les singes habitent les bois; les abeilles donnent un miel excellent. Les animaux domestiques se multiplient avec facilité, les bœufs du Bauvé sont renommés, et les moutons et les chèvres sont particulièrement soignés.



# LES FOULAHS OU PEULS

## LES FOULAHS DU FOUTA-DIALLO — HYPOTHÈSES SUR L'ORIGINE DES FOULAHS — HISTOIRE DES TEMPS MODERNES



LES Foulahs ou Foulbé appellent leur pays Fouta-Diallo; quelques peuples voisins et en particulier les Mandingues semblent prononcer Fouta-Diallon. Mollien écrit Foutah-Dialon, René Caillié et Hecquard disent aussi Fouta-Dialon, mais en Europe les cartes ont toutes fabriqué un nouveau nom, Fouta-Djallon; cette dernière expression, du reste, n'a aucun sens. Fouta-Diallo (1) vient de Fouta-Diallo-Nké (Fouta des hommes de Diallo (Soussous), du nom du peuple qui a été frustré de son pays.

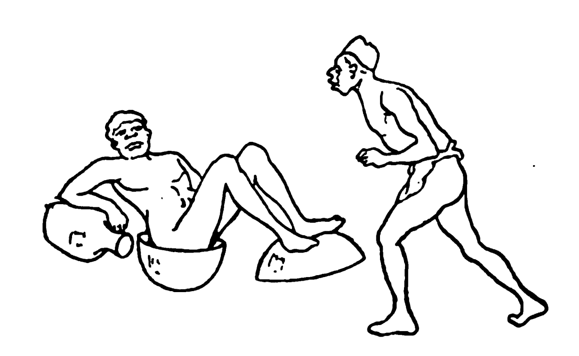
Les Foulahs portent selon les diverses régions qu'ils habitent au Soudan et selon les peuples qui les entourent, les noms de Peul, Poul, Pholey, Poulhar, Foul, Foulah (d'après les Mandingues), Foulan, Fouli, Fellah, Fellata (Kanori), Fellani (pluriel de Ba-Fellan-Tschi chez les Haoussas), Foulfouldé, Fourba, etc.; cependant les noms les plus employés sont Foulah ou Poullo, dont le pluriel est Foulbé.

Les Foulahs, race d'origine blanche, occupent aujourd'hui dans l'Afrique septentrionale, le Fouta-Diallo et ses contreforts, le Boundou, le Fouta-Toro, le Macina, et, vers le Tchad, le pays des Haoussas.

Selon ces pays, si diversement situés, et le mélange incessant du sang peul avec les captives de race noire, les Foulahs ont le teint plus ou moins blanc, bronzé même, ou cuivré, rouge ou brun olivâtre, marron clair ou brun basané. Ils ont les cheveux presque lisses, le nez souvent aquilin, les lèvres fines s'ils sont de race pure, le visage agréable et le buste bien proportionné aux membres inférieurs.

---

(1) Noirot reconnaît aussi que les Foulahs prononcent Fouta-Dïalo. — *A travers le Fouta-Diallon*, page 188.



## HYPOTHÈSES SUR L'ORIGINE DES FOULAHS

L'origine de cette race si curieuse, et surtout si digne d'intérêt, a été diversement interprétée, et il n'existe pas de peuples, dont la naissance ait donné lieu à autant de recherches. Du reste, les Foulahs eux-mêmes, se sont amusés à égarer les esprits des chercheurs, en racontant à chaque Européen, parcourant leur pays une histoire particulière.

En 1892, je visitai une partie du Fouta-Diallo, j'interrogeai les indigènes sur l'origine de leur race ; voici ce qu'ils me racontèrent :

" Un certain arabe de Massira (1), nommé Aboudar-Daye, fervent apôtre de Mahomet, circulait avec une troupe nombreuse entre le Niger et le Sénégal pour soumettre à la religion musulmane les peuples habitant l'Occident de son pays.

Il vint au Fouta-Toro et trouva le pays habité par les Ouolofs, qu'il soumit au culte de Mahomet. Les rois du pays Lamtaga-Diop et Diadian-Diaye, ainsi qu'une partie des habitants acceptèrent la nouvelle religion.

De cette invasion, il ne resta que peu de vainqueurs ; cependant l'un d'eux eut en partage la fille du roi du pays, et vécut au Fouta-Toro.

De ce mariage naquirent quatre fils dont le troisième resta muet pendant une partie de sa jeunesse.

Son plus jeune frère, âgé alors de huit mois, se mit un jour à pleurer et à crier très fort en appelant sa mère ; ce fut alors que le muet s'écria tout à coup : " Deddiou, deddiou, néné araï djiouni amouïnaï. " (Taisez-vous, taisez-vous, notre mère vient tout de suite, vous allez avoir le sein). Ces mots furent les premières paroles foulahs entendues dans le pays ouolof.

La mère s'approchant de la case fut surprise d'entendre cette nouvelle voix ; elle courut à la mosquée chercher son mari et tous deux restèrent cachés autour de la case. L'enfant, au berceau, s'étant repris à pleurer, la nouvelle voix se fit encore entendre.

(1) Massira ou Massara signifie l'Egypte.

Le père, marabout vénéré, crut trouver en ce fils un futur apôtre de Mahomet et le fondateur d'un nouveau peuple ; il courut chercher le livre " des Langues " de Momodou (1) et trouva qu'il était prédit qu'une race de couleur claire, parlant une langue particulière, dominerait une partie du monde.

Le marabout rendit grâce à Dieu. Heureux d'une telle fortune, il se mit à pleurer et à remercier Mahomet de faire sortir de sa famille, une race qui, née sur les bords d'un grand fleuve devait régner sur beaucoup de pays. Le vénéré arabe



FEMME FOULAH

se mit à parcourir les régions environnantes, annonçant partout que la langue prédite par le Grand Prophète était maintenant découverte.

Devenu plus grand, le jeune fils apprit à ses trois frères la nouvelle langue foulah. Ils partirent vers une région éloignée de Timbouctou (2) où se forma le noyau de la race.

---

(1) Mis pour Mohamodou, Mohamed, Mohamet.

(2) Cette ville est encore appelée : Toumboutou (dépression du sol), nom donné à sa fondation, au XIe siècle, par les Sonrhaï, mais qui devint Toumbutcou, puis Toumbouctou. Les Arabes l'appelèrent Tin-Bouctou et prononcent Timebouctou. D'après certaines cartes européennes on l'aurait encore appelée Tenbouch, Tombuto (Léon Africain, XVIe siècle), et Tembouctou (Caillié 1828) ; certains atlas portent aussi Tombouctou.

Quelques années après eut lieu la dispersion : les deux aînés s'établirent au Macina (1), le troisième gagna les pays montagneux, habités alors par les Landoumans et les Soussous, et qu'il nomma Fouta-Diallo. Le quatrième resta le maître des pays, berceau de la race, situés entre le moyen Niger et le Tchad.

Lors de la conquête de Fouta-Diallo, les Foulahs furent aidés dans la pacification du pays, par les Maures de Tombouctou.

Koromokho-Alpha, marabout vénéré et l'Almamy-Sauri, guerrier célèbre, devinrent les chefs du Fouta. Ils furent la souche des deux grandes familles des Alphaya et des Sauria qui, aujourd'hui, règnent à tour de rôle, chacune pendant deux ans (2) ".

Chez tous les peuples africains, les contes dits aux veillées amusent la jeunesse, et selon la manière dont ils sont racontés ou compris, les histoires sont diversement interprétées. Cependant, parmi les diverses légendes que se racontent les Foulahs sur l'origine de leur race, la plus commune opinion est qu'ils descendent des Blancs (3) ; c'est probablement de cette croyance que s'est établie la légende d'une légion romaine égarée dans le désert.

Malgré les diverses hypothèses, la race peul est encore une énigme historique, on ne sait d'où elle vient, ni à quoi elle se rattache ; — au reste, examinons les différentes versions :

Un historien arabe, Ahmed-Baba, raconte que les Foulahs habitaient, dès le IVe siècle, le Baghéna et qu'en 1260, ils fréquentaient le marché de Djenné.

---

(1) Moassina, Massina, Macina ou Masséna.

(2) Cl. M. — *Notes de voyage.*

(3) Beaucoup d'explorateurs ont entendu les Foulahs se vanter de leur parenté avec les Blancs : René Caillié, Mungo Park, Mollien, Raffanel, Burton, Hecquard, Bayol, Madrolle, etc.

Hecquard raconte que " des Blancs venant de l'Est à la suite de grandes guerres qui agitaient cette partie du monde, se réfugièrent dans l'intérieur, où plus habiles et plus braves que les peuples chez lesquels ils s'établissaient, ils devinrent bientôt les maîtres. S'étant unis ensuite avec les femmes du pays, ils formèrent une race qui conserva les traits distinctifs de leurs aïeux, et resta presque blanche tant qu'elle contracta ses mariages dans son sein ; usage qui règne encore chez les chefs de divers états peuls, qui ne peuvent prendre pour épouses légitimes que des femmes de leur nation. Mais bientôt, trop nombreux pour les lieux où ils s'étaient primitivement établis, ils s'avancèrent dans l'Ouest et y formèrent plusieurs royaumes. C'est ainsi que les Peuls du Fouta-Dialon vinrent s'établir, sous la conduite d'une famille du Massina, dans le pays qu'ils habitent aujourd'hui et qui s'appelait alors Dialonké. Ils professaient la religion musulmane, et ayant fait des prosélytes parmi la jeunesse indigène, ils lui donnèrent leurs filles en mariage. Introduites dans la famille, celles-ci continuèrent activement la propagande religieuse et quelques années après, les Peuls se trouvant assez forts, attaquèrent ceux qui leur avaient donné l'hospitalité, levèrent l'étendard de la foi musulmane, appelèrent à leur aide les croyants des environs, s'emparèrent du pays et refoulèrent les naturels dans les montagnes du Tenda et sur les bords de la mer. Fiers de leurs succès, enhardis par le texte du Koran qui ordonne de faire la guerre aux infidèles, ils agrandirent chaque année leur territoire, qui constitue aujourd'hui un des plus vastes royaumes de cette partie de l'Afrique, et qui le serait bien davantage si cinquante ans de querelles intérieures ne les avaient affaiblis en les divisant... " (*).

(*) H. Hecquard. — *Voyage dans l'Afrique occidentale*, chap. VIII.

Mollien qui voyageait en 1818, raconte que primitivement les Foulahs devaient habiter des contrées fertiles de l'Afrique septentrionale ; peuple nomade et pasteur, il recula devant l'invasion des Sarrasins et alla s'établir dans les pays qu'il occupe aujourd'hui et qu'il conquit sur les Diallo-Nkés, autrement appelés Soussous (1).

Un des gouverneurs du Sénégal, le général Faidherbe, dit que les Peuls devinrent les maîtres du Soudan, qu'après leur conversion à l'Islamisme et qu'ils furent les introducteurs, en Afrique occidentale, du zébu ou bœuf à bosse.

Binger, qui a rencontré dans la bouche du Niger, de nombreuses fractions de Foulbé, assure que les Foulbé sont venus de l'Est et qu'ils s'arrêtèrent dans leur marche vers l'Ouest, vers la région des Garamantes. Le courant se divisa alors en deux, l'un se dirigea vers le Sud et créa des colonies dans la Zaberna, le Bourna, l'Adamaoua, l'autre marcha vers le Sud-Ouest et s'installa dans la boucle du Niger. C'est de cette dernière fraction que dépendraient les Foulahs du Fouta-Diallo et la légende du Fouta-Toro.

Selon Lambert (1860), qui séjourna à Timbo, les Foulahs seraient originaires des pays du soleil levant, de la terre de Faz suivant certains indigènes ou de celle de Sam d'après d'autres marabouts non moins éclairés sur leur origine.

D'après d'autres traditions, les Foulahs devenus musulmans, ont cru nécessaire, pour mieux s'attacher les infidèles, d'inventer une généalogie qui les ferait descendre de quelque personnage du Koran. Les marabouts ont alors trouvé que

---

(1) D'après Mollien, les Foulahs habitaient anciennement des contrées fertiles situées dans la partie septentrionale de l'Afrique, dans la direction de Tombouctou ; ce peuple était pasteur et nomade. Lorsque les Sarrasins s'emparèrent de leurs pays ; les Foulahs et les Ouolofs qui habitaient près d'eux, effrayés de ce débordement de conquérants farouches, traversèrent le désert, et vinrent s'établir dans les pays qu'ils occupent à présent. Les Serrères, peuple nègre, en étaient alors les maîtres.

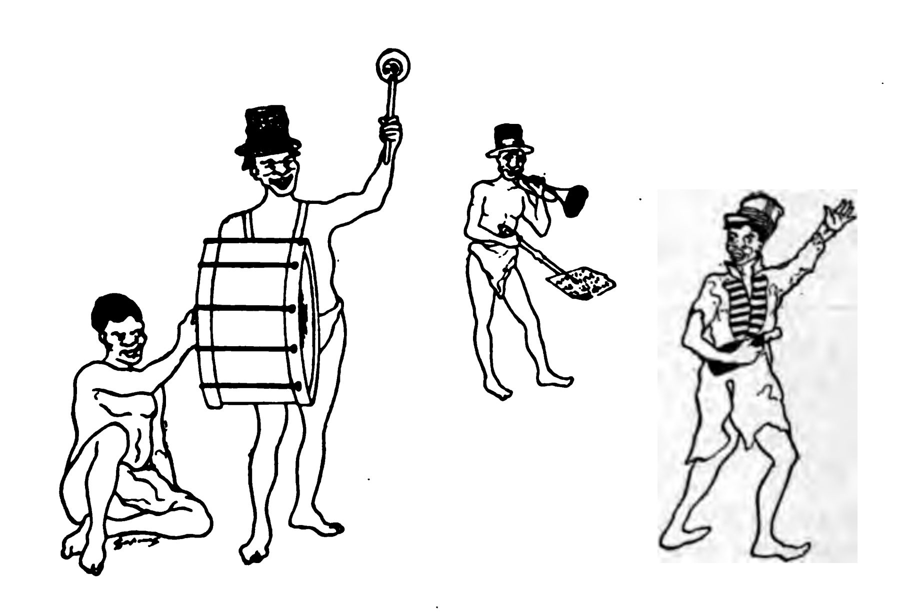
Les Foulahs s'établirent au Fouta-Toro, mais ayant contracté des mariages avec les Ouolofs et les Serrères, ils donnèrent naissance à une race de mulâtres appelée Torodos ; c'est de ces derniers que la province de Toro, dans le pays de Fouta, a pris son nom. Ils en sont devenus les maîtres en chassant les Peuls ou Foulahs.

Les Foulahs firent plus tard une irruption dans les régions du Niger et occupèrent le Macina et plusieurs pays au-delà de Tombouctou. Partout ils se sont unis aux peuples noirs qu'ils ont conquis e ainsi leur race pure disparaît peu à peu pour faire place à une autre, composée d'hommes rougeâtres ou noirs ; ceux-ci eurent des demeures fixes et ont pris en partie les mœurs des nègres.

La famille des Diallo-Nkés était en possession de l'autorité souveraine chez les Torodos, quand les Foulahs devinrent les maîtres du Fouta. Le chef des Diallo-Nkés qui portait le titre d'Amtoro, exerçait le pouvoir suprême ; cette famille était païenne, et se conduisait de la manière la plus tyrannique, notamment envers les mahométans. Une révolution, causée par le despotisme cruel de l'Amtoro, amena dans la forme du gouvernement un changement dont l'Afrique n'offrait pas d'exemple. Vers la fin du XVIII[e] siècle, Abdoul, simple marabout, leva l'étendard de la révolte ; l'enthousiasme de la liberté et le fanatisme religieux rendent la petite troupe invincible ; il remporte la victoire et fait l'Amtoro prisonnier, l'expose un jour entier à l'ardeur du soleil, puis le dépouille publiquement des marques de la royauté, et le fait rentrer dans la condition de simple sujet. Les Diallo-Nkés, battus de toutes parts, se sauvèrent vers le haut Sénégal.

l'aïeul des peuples peuls était Fello-ben-Hymier, faisant ainsi des Foulahs des descendants hymiérites (arabes).

Les histoires sont nombreuses mais tous ces contes plus ou moins originaux ne donnent pas encore la véritable clé de l'origine des Foulahs : l'avenir seul, saura peut-être la trouver. Toujours est-il que nous nous trouvons en face d'un peuple de naissance indo-européenne, et que par rapport aux Noirs, qui forment la population native du Soudan, il a sur celle-ci, la supériorité intellectuelle et physique.



## HISTOIRE DES TEMPS MODERNES

L'histoire des Foulahs du Fouta-Diallo commence aux premiers soulèvements de ce peuple contre les Idolâtres (vers 1775).

Venus au Fouta-Diallo pour faire paître leurs troupeaux, ils se trouvèrent suffisamment en nombre dès le milieu du XVIIIe siècle pour former quelques villages foulbé indépendants.



Musulmans, plus instruits, sachant mieux se grouper que les races infidèles, ils acquirent bientôt dans le Fouta une force morale incontestée qui précéda de peu leur influence politique.

Le pays situé entre Timbo, Fougoumba et Broual-Tapé leur était déjà acquis, ils résolurent d'agrandir leur territoire et de contraindre les populations voisines à se convertir au culte de Mahomet. Dans une mémorable réunion tenue près Bomboli, le peuple foulah décida la guerre à outrance contre les Infidèles.

" *Karamokho alpha* (ou Alpha Ibrahima Moussou surnommé Karamokho (l'Illustre), venait de se marier depuis peu avec une jeune et belle fille. Un jour il annonça à sa femme que Mohammed lui était apparu et lui avait dit que, s'il priait longtemps isolé de tous les siens, Dieu lui donnerait la gloire de convertir les Infidèles et qu'il deviendrait le chef de son pays. Karamokho se retira dans

# CHEFS ET ALMAMYS
## QUI DIRIGÈRENT LES FOULAHS DU FOUTA-DIALLO
(DE 1650 A 1895)

SÉRI (vers 1650)

ALPHA SEIDI

SAMBÉGOU

MADI

*SOURIA*

ALPHA KIKALA
(vers 1700)

*ALPHAYA*

---

ALPHA MALIK-SI

IBRAHIMA-SAURI Ier
surnommé MAOUNDOU (le Grand)
Ier Almamy du Fouta vers 1788
Chef du parti Sauria. — Né vers 1755, mort vers 1813.

SADOU
8 Almamy du Fouta-Diallo et 2e Almamy Sauria.
Mort vers 1813.

ABDOUL GADIRI
surnommé ABD-EL-KADER
4e Almamy du Fouta, de 1819 à 1830

YAYA
6e Almamy du Fouta. — 1830.

AHMADOU
7e Almamy. — 1831.

OUMAROU ou OMAR
8e Almamy, de 1837 à 1872.
Né vers 1814.

IBRAHIMA-SAURI II
(surnommé DONHOL-FELLA)
10e Almamy, de 1872 à 1889.
Né vers 1828.

BOU-BAKAR-BIRO
12e Almamy. — 1890.
Né vers 1846.

ALPHA NOUHOU

ALPHA IBRAHIMA-MOUSSOU
surnommé KHARAMOKHO (l'Illustre).

ALPHA SALIFOU
Chef du parti Alphaya.

ABDOULAYE BADEMBA
2e Almamy du Fouta, de 1813 vers 1819.
1er Almamy des Aphayas.

BOU-BAKAR
5e Almamy, de 1830 à 1837.

IBRAHIMA-SAURI-DARA
9e Almamy.
Vers 1841, puis vers 1863, enfin de 1872 à 1878.

AHMADOU
11e Almamy. — 1878.

sa case à Fougoumba et y resta pendant sept ans, sept semaines et sept jours à demander à Allah la conversion des Idolâtres. Jamais il ne permit à sa femme de pénétrer jusqu'à lui. Il vécut seul, jeûnant toute la journée, ne prenant qu'une faible nourriture que lui faisait passer un captif après le salam du soir. Il y avait sept ans, sept semaines et sept jours qu'il vivait ainsi dans l'isolement et le recueillement le plus absolu, lorsque son épouse, frappant à la porte, lui cria : " Allah ! soit loué ! tes prières ont été entendues, et le Fouta te réclame comme chef pour le conduire contre les Infidèles. " Tous les Anciens, en effet, réunis à




Fougoumba, venaient, sur la proposition de Modi-Maka, et malgré quelques compétitions, celle entre autres de l'alpha du Labé, le guerrier le plus célèbre qu'il y eût parmi eux, de nommer Karamokho alpha, chef suprême des Peuls (1). "

L'armée des Foulahs fut réunie à Fougoumba et partit en campagne contre les Infidèles qui venaient de franchir les frontières du Fouta.

Karamokho, plus marabout que guerrier, laissa les ennemis passer le Bafing et, malgré la bravoure de son fils Salifou, fut complètement battu.

Après ce désastre, le Conseil de Fougumba remercia Karamokho et nomma à sa place son cousin *Ibrahima*, fils de Malik-si.

(1) **Bayol.** — *Voyage en Sénégambie* (*Revue maritime et coloniale*, décembre 1887.)

Celui-ci réunit précipitamment ses partisans, surprit en plusieurs rencontres les bandes ennemies, disséminées dans le pays pour mieux piller les villages foulahs, puis dans une grande bataille attaqua les chefs ennemis Ava-Bouramo et Kondé-Bouramo, près du Sika-Kouré, et les mit en complète déroute (vers 1780 (1).

---

(1) Il n'y a pas plus d'un siècle, dit Lambert, que les Foulahs vivaient à l'état de tribus sous de simples chefs héréditaires dans les pays des Djalonkés. Ils y étaient venus d'un lieu fort éloigné du côté du soleil levant (la terre de Faz suivant les uns ; de Sam suivant les autres). Quelques-unes de ces tribus, réunies sous un chef du nom de Séri s'étaient établies sur le territoire de Faucoumba ; quelques autres autour de Timbo. Séri permit à son frère Seïdi de prendre le titre d'Alpha ou de chef suprême, à condition que les Alpha seraient toujours élus par les habitants de Faucoumba, privilège qu'ils ont gardé jusqu'à ce jour. Séri mourut sans enfants et Seïdi transmit à son fils Kikala son titre et sa puissance. Le titre d'Alpha fut ensuite porté successivement par les deux fils de ce dernier, Malic et Nouhou, qui ne se départirent pas, à l'égard des Djalonkés idolâtres, des procédés de douceur et de persuasion employés par leurs ancêtres. Le fils de Malic, Ibrahima, fut le premier à ériger en système la conquête et la conversion à main armée. Cet Ibrahima élevé par un marabout, son parent, avait, dit-on, un tel respect pour son précepteur, qui, entre autres choses lui avait appris l'arabe, que lorsqu'il pleuvait (ce qui arrive dans ce pays sept mois de l'année sur douze), il montait pieusement sur la case du saint homme et la couvrait de ses vêtements, pour que la pluie ne pénétrât pas jusque dans l'intérieur. Aussi disent les Foulahs, Dieu récompensa Ibrahima de cette piété vraiment filiale, en bénissant toutes ses entreprises.

Le nombre des Foulahs, ses sujets, et les musulmans qui lui étaient soumis, s'étant accru peu à peu, il prit le titre d'Almamy, et commença la conquête de toute la contrée qui porte aujourd'hui le nom de Fouta-Djalon. Cette contrée fut, du reste, l'œuvre de toute sa vie ; il eut aussi à repousser les attaques des peuples païens qui vinrent d'au-delà du Niger au secours des Djalonkés. Il vainquit dit-on, dans plus de cent rencontres et ne tua pas moins de cent soixante-quatorze rois ou chefs de tribus. On prétend même qu'en une seule fois il en mit à mort, trente-quatre sur trente-cinq qu'il avait en face lui, et encore n'épargna-t-il le dernier champion que parce que celui-ci était une femme, une véritable amazone, n'ayant conservé qu'un sein, ni plus ni moins que les héroïnes qui combattirent sur les bords du Thermodon.

Vainqueur des idolâtres de l'Est, Ibrahima se tourna vers le Nord, força Maka, roi de Bondou, à embrasser l'islamisme et à prendre le titre d'Almamy ; puis il passa la Falémé et le Sénégal et porta ses armes victorieuses jusqu'à Kouniakari, au cœur du Kaarta, à cent soixante lieues de Timbo. La rapidité de ses expéditions et de ses succès lui valut le surnom de Sori (le matinal), que la tradition lui a conservé.

Les avis deviennent même de plus en plus différents ; voici encore ce que pense M. le docteur Thaly :

« En jetant un coup d'œil sur l'histoire des grandes migrations humaines, on retrouve au commencement du XIV$^{e}$ siècle, au moment ou Tamerlan, parti de Samarkande, venant à la tête de ses hordes de Mongols jusque sur les rivages de l'Asie Mineure et de la Syrie, livrer au pillage les trésors de Smyrne, à l'incendie l'opulente cité de Balbek et mettre aux fers le sultan des turcs de Magnésie, menaçant déjà l'empire de la Péologue ; on retrouve, à cette époque, des multitudes fuyant du centre de l'Asie devant des vainqueurs sans pitié, se dispersant d'abord sur les rives de la mer Noire, de la mer de Marmara et de l'Archipel pour passer ensuite en Europe, en Syrie, en Egypte, etc., etc. La Turquie, l'Autriche, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, etc., servent d'asile encore aujourd'hui aux derniers débris épars de ces Asiatiques. Chose singulière, partout ces Bohémiens, Zigani, Gitanos, Gipsy, etc., ont conservé leur type et leurs mœurs. Leur langage même modifié par celui des peuples au milieu desquels ils vivent, possède partout encore des mots qui dénotent son unité première. Quant à leur religion, elle est à peu près inconnue. C'est ce mystère et aussi l'étrangeté de leurs habitudes qui ont attiré à ces Bohémiens la réputation de sorcellerie dans les légendes populaires. Je pense, d'après mes recherches, que les Foulahs ont une origine commune

Par l'habileté de ce chef, le Fouta était sauvé. L'assemblée de Fougoumba décerna à son libérateur le titre de cheikou, puis quelques années plus tard, après un coup d'Etat, Ibrahima était nommé premier Almamy (1788-1813).

C'est à cette époque que Timbo devint la capitale du Fouta-Diallo, tandis que Fougoumba restait le siège du Conseil des Anciens et la ville sainte du pays.

---

avec ces Bohémiens d'Europe et qu'ils n'en diffèrent que par suite de leur séjour dans la Sénégambie et de leur mélange avec les peuples. En effet, si j'étudie les mœurs, la religion, la langue, etc., de ces co-indigènes, je les vois arriver en conquérants chez les peuplades timides qui habitaient la rive gauche du haut Sénégal, vivre au milieu de leurs troupeaux, sous la tente ou dans les gourbis, sans construire des villages comme les Noirs, dédaignant l'agriculture et se nourrissant presque exclusivement de laitage. Leur langage n'a aucune analogie ni avec les idiomes des Noirs, ni avec la langue des Maures. Leur religion est une énigme, comme celle de leurs frères d'Europe. Sans vouloir tirer des considérations précédentes, des conclusions absolues, je crois en résumé : 1° Que les Foulahs sont de race indo-européenne : 2° Qu'ils ont la même origine que les Bohémiens, les Gipsy, les Gitanos, les Zigani, etc. Chassés de leur pays par les Mongols, au XV° siècle ; ils auraient pris la route de l'Egypte par la Syrie pour s'enfoncer plus tard dans le centre de l'Afrique ; d'étape en étape, ils seraient arrivés dans la Sénégambie à une époque que je ne puis déterminer, mais qui doit être déjà assez éloignée de nous, si l'on prend en considération les puissants états Toucouleurs déjà constitués (*) ".

M. Bérenger-Féraud dans son livre : *Les Peuples de la Sénégambie*, présente encore une étude particulière qu'il a faite en Afrique même :

" Les Peuls, dit-il, qui ont les attributs de la race libyque, ont pu habiter les versants méridionaux des montagnes de l'Algérie et de la Tunisie : l'Aurès, l'Atlas. Ils étaient pasteurs et idolâtres, vivant jusque-là en assez bonne harmonie avec leurs voisins, Carthaginois, Romains, dont l'esprit de conquête, tout actif qu'il était, pouvait être combattu efficacement par eux, parce que ne reposant pas une race idée religieuse, il n'était pas poussé à l'excès. Lorsque l'Islamisme apparut, imposant le Koran avec le sabre, détruisant tout ce qui lui résistait, les Peuls vaincus dans les premières rencontres, mirent du pays entre les agresseurs et eux, chose d'autant plus facile qu'ils étaient pasteurs nomades, et par conséquent très mobiles. Ils commencèrent leur migration vers le Sud qui était inhabité. Sachant par le récit des voyageurs, qu'il y avait dans le Sud un pays assez analogue à leur contrée natale, ils traversèrent résolûment et peut-être en très peu de temps la bande de 200 à 300 lieues de pays aride, qui sépare le Fouta-Djalon de l'Aurès et de l'Atlas, et ils tombèrent inopinément au milieu des peuplades noires qui s'étaient établies dans le pays où le Sénégal et le Niger prennent leur source.

D'envahis qu'ils avaient été, les Peuls étaient devenus aussi des envahisseurs : de vaincus, ils devenaient conquérants, et, chose bien extraordinaire, mais qui n'est pas sans exemple dans la vie des peuples, l'Islamisme devant lequel ils fuyaient avait pénétré dans leurs rangs ; de sorte que peu à peu, et sans s'en rendre compte assurément, ils firent vis-à-vis des Noirs ce que d'autres mahométans avaient fait vis-à vis d'eux quelques siècles auparavant.

Plus intelligents, mieux armés, sinon plus braves que les peuplades mélaniennes qui les gênaient, les Peuls s'établirent définitivement dans le Fouta-Djalon et y eurent d'abord une période assez brillante. Mais leur nombre étant très restreint relativement aux Noirs qu'ils déplaçaient, il leur arriva en mains endroits d'être fractionnés et séparés du noyau envahisseur ; de sorte, qu'en même temps que leurs descendants étaient de race moins pure, ils se trouvaient noyés dans cet océan de nègres. C'est pour cela que leur caractère de blanc s'entame et finit par disparaître en maints endroits, faute d'apport suffisant de sang primitif.

Cette manière d'apprécier l'origine et la place ethnographique des Peuls est ingénieuse, on le voit ; elle nous explique, non seulement l'existence des types élevés et restés presque entièrement caucasiques que l'on rencontre dans la haute Sénégambie, mais aussi elle nous fait comprendre les

(*) Docteur Thaly, médecin de la marine au poste de Bakel.

L'Almamy Ibrahima profita de l'impulsion donné à ses troupes pour étendre les frontières du Fouta-Diallo ; les pays de Koïn et de Kolladé furent occupés, le chef du Labé alpha Ahmadou-Saliou dut reconnaître la souveraineté de l'Almamy et, le roi du Boundou, Maka, devint sujet du Fouta.

Ce fut à cette époque que les Foulahs envahirent la haute Casamance et créèrent un Etat mandinguo-peul dans le Firdou.

---

gradations insensibles de coloration que nous voyons dans le pays entre les divers groupes d'individus. En effet, nous comprenons alors pourquoi, sur la rive droite du Sénégal, les Maures Dowich sont plus blancs que les Brackna, lesquels sont plus blancs que les Trarza ; tandis que sur la rive gauche, les Soninkés, les Khassonkés, les Toucouleurs, etc., sont moins foncés que les Ouolofs proprement dits (*) ".

(*) Bérenger-Feraud. — *Les peuplades de la Sénégambie.*

Voici une version plus complète :

" Les Peuls, se sont des Blancs comme vous ; s'il sont Noirs, c'est que le soleil les a brûlés. Guidés par Dieu qui les aime bien, les Foulahs sont venus du Founangué (pays de l'Est), où il n'y avait plus d'herbe pour faire paître leurs troupeaux, dans les montagnes du Fouta qui est un beau pays, où il y a toujours de l'eau, de l'herbe et du bois.

C'étaient les Diallonkés qui étaient les maîtres du Fouta, mais ces hommes-là, qui buvaient du sangara (eau-de-vie), ne faisaient jamais salam et Dieu n'était pas content pour eux. C'étaient tout de même de bons garçons, car ils ont dit au Foulahs : Reste-là, fais des lougans (cultures) et tes bœufs mangeront de la bonne herbe.

Les Peuls, qui voyaient que le pays était bon pour eux, sont venus en grand nombre, et, quand ils ont été les plus forts, ils ont dit : Il faut que les Diallonkés fassent la prière comme nous. Alors ceux qui étaient chefs des Peuls ont dit aux chefs du Diallo : Il faut faire salam avec nous, c'est Dieu qui l'a dit. Mais les Kéfirs (infidèles) ont répondu : Nous sommes chez nous et nous ferons comme nous voudrons : si vous n'êtes pas contents, il faut quitter le pays.

Alors les Peuls ont fait la guerre aux Diallonkés qui n'avaient pas la force, et ont gagné le pays jusqu'à Fougoumba. Ces Peuls là, c'étaient des Raldinké, des Sidinkés (°), c'étaient les fils de Sidi et de Raldi qui commandaient à Tombouctou.

Un de ces hommes-là qui était de la famille de Sidi, s'appelait Kikala ; c'était un grand marabout (homme pieux). Alors les Poulars ont dit : C'est lui qui est notre chef ! et Kikala a été chef. Quand il est mort, c'est son fils Sambigou qui l'a remplacé. Mais Sambigou avait deux fils, Nohou et Malik-Si, qui étaient aussi de grands marabouts.

Quand Sambigou est mort, ils voulaient être chefs tous les deux, mais ça n'était pas bon. Alors les Peuls ont dit : Voilà Karamokho-Alfa qui est le fils de Nohou. Dieu l'aime trop parce qu'il est grand marabout ; il faut qu'il soit le chef du Fouta et Karamokho-Alfa a été le premier grand chef. Ce n'était pas Almamy, mais c'était comme Almamy. Karamokho faisait salam toute la journée et aussi toute la nuit. Avec les autres chefs et avec Modi-Maka, le grand père de Modi-Diogo, qui était le grand porte-parole des Peuls, il a dit : Dieu n'est pas content parce que les hommes ne font pas salam ! Alors les Peuls ont pris les lances et les flèches et ils ont fait la guerre aux buveurs de sangara.

C'est Karamokho qui commandait.

Il a rencontré Kondé-Biramo qui était commandant des Kéfirs. On a livré la bataille et Kondé-Biramo, qui était le plus fort a gagné. Il a pris beaucoup de captifs et a coupé le cou au chef des Poulars. Karamokho-Alfa s'est sauvé, mais il n'avait plus la tête solide.

Kondé-Biramo a bâti un tata (forteresse) près de Fougoumba et a dit : Maintenant c'est moi le maître, j'ai la force, et si les Poulos ne travaillent pas bien les lougans, je leur couperai le cou. Les Peuls n'étaient pas contents d'être captifs et ils ont dit : Il faut tuer Kondé-Biramo.

Modi-Maka qui avait beaucoup de tête a dit : Celui qui sauvera les Peuls, c'est Alfa-Ibrahima,

(*) La finale N'Ké signifie " homme de... " — Homme de Raldi ; homme de Sindi ; homme de Diallo (Diallonké ou Soussous), c'est de ce mot qu'est venu le nom Fouta-Diallo et non Diallon comme disent certains peuples.

Ibrahima Sauri (le Matinal), que ses conquêtes avait surnommé Maoundou, offrit le pouvoir à *Salifou*, fils de Karamokho, qui le garda quelques années.

Ce partage de l'autorité créa à cette époque deux partis opposés : les partisans d'Ibrahima Sauri prirent le nom de *Sauria*, tandis que ceux d'alpha Salifou celui d'*Alphaya*.

A la mort d'Ibrahima Sauri qui eût lieu, dit Lambert, trente-trois ans après sa victoire sur les Infidèles (vers 1813), les deux partis politiques compromirent la prospérité du pays et la guerre civile éclata.

*Aldoulaye* (1)-*Bademba* (1813-1819), chef du parti Alphaya, ayant appris la nomination de *Sadou* (1813), comme Almamy des Sauria, marcha sur ce prince qu'il surprit à Timbo et le massacra avec quelques-uns de ses partisans.

La conduite d'Abdoulaye révolta tous les esprits : *Abdoul-Gadiri* (1819-1830), élu chef des Sauria, se chargea de venger l'assassinat de son frère; il poursuivit le parti Alphaya dans la province du Labé, l'atteignit dans celle du Kolladé et tua Abdoulaye de sa propre main.

Abdoul-Gadiri, surnommé Abd-el-Kader, mourut de maladie à Timbo; durant son règne, le Niocolo et une partie du Gabou avait été rendu tributaire du Fouta.

Son frère *Yaya* (1830), lui succéda.

Du côté des Alphaya, *Bou-Bakar* (1830-1837), avait succédé à son père Abdoulaye. Ce fut sous son règne, qu'El-Hadj-Omar (Omar le Pèlerin), obtint le titre d'alpha avec le territoire du Dinguiraye.

Omar, d'origine toucouleur, né sur les bords du Sénégal, revenait du pèlerinage de la Mecque. Ce fut de Dinguiraye qu'il rassembla ses premiers partisans, pour combattre les Infidèles. Il vint assiéger inutilement le poste français de Médine, défendu par Paul Holl, puis partit conquérir l'empire du Ségou, le Nioro et le Massina.

---

fils de Malik-Si. C'était le cousin de Karamokho. Ibrahima a appelé tous les hommes et a dit : Nous allons casser le tata de Kondé-Biramo, mais il faut faire salam et Dieu nous accordera la force. Les hommes d'Alfa-Ibrahima ont rencontré les Kéfirs au Tiangol-Sira-Kouré, près de Timbo ; ils ont fait une grande bataille et Ibrahima qui avait obtenu la force a tué Kondé-Biramo, ainsi que sa femme Ava Birama, qui commandait aussi les guerriers, et il a coupé le cou à ceux qui ne voulaient pas faire salam.

C'était bon pour les Peuls, cette affaire là et les Diallonkés, qui n'avaient plus la force ont fait salam. Mais Ibrahima n'était pas encore content, parce qu'il y avait des hommes de Kondé-Biramo qui s'étaient sauvés du côté de Donhol-Fella : il a couru après et les a tous tués !

La guerre était finie et les anciens du pays étaient trop contents pour Ibrahima ; ils ont fait le palabre et Modi-Maka a dit : Ibrahima, c'est un grand guerrier, il faut le nommer, Almamy du Fouta et puisqu'il livre toujours la bataille quand le soleil se lève, il s'appellera Sory (le matinal). Ibrahima Sory a été le premier Almamy du Fouta (*) ".

(*) Ernest Noirot. — *A travers le Fouta-Diallon et le Bambouk.* — Traduction faite par l'interprète de la mission Bayol, sous la dictée de Mahamadou-Saïdou.

(1) Prononcer Abdoulaille.

*Ahmadou* (1831), frère de Yaya et fils d'Ahmidou qui lui-même était le quatrième enfant d'Ibrahima-Saury, devint Almamy des Sauria.

L'élection d'Ahmadou avait eu lieu par surprise et était illégale. Les habitants du Timbo décidèrent que Ahmidou, son père, n'ayant jamais été Almamy, son fils ne pouvait prétendre à ce titre. Ahmadou fut donc sommé de rendre le pouvoir, mais s'y refusant il fut poursuivi et rejoint près du Tchan-ɔuol-fella où il fut tué. Son règne avait été de trois mois et trois jours.

*Oumarou* (1837-1872), fils d'Abdoul-Gadiri, fut élu Almamy, mais ce ne fut qu'à la mort de Bou-Bakar qu'il exerça le pouvoir. Oumarou ou Oumar était né vers 1814. De bonne heure, il devint le chef du parti Alphaya.

Encore jeune, il dut s'expatrier et se retira chez l'Almamy Sada, roi du Boundou. "Dans les fréquents palabres que l'almamy Sada eut avec les Français pendant qu'Omar résidait près de lui, ce dernier apprit à nous connaître, à admirer notre puissance et à nous aimer. Il avait vingt et un ans quand il rentra dans son pays. Son père était mort en lui laissant une fortune assez considérable, et que l'Almamy Bou-Bakar, alors régnant, n'osa pas confisquer. A peine de retour à Sokotoro, résidence habituelle de sa famille, il attira près de lui la jeunesse du pays, qu'il s'attacha par ses générosités. Une des maximes favorites de l'Almamy Sada, son maître en politique, était qu'un chef devait toujours renvoyer les mains pleines, ceux qui venaient le voir, et l'élève resta fidèle à cette maxime aussi longtemps que dura son riche patrimoine ; mais il le dissipa si vite et si complètement qu'un jour n'ayant plus rien, il retira son coussave pour l'offrir à un griot qui venait de chanter ses louanges. Cependant, si ses biens étaient partis, il lui restait de nombreux partisans, d'autant plus attachés à sa fortune et à sa personne, qu'ils avaient appris à le connaître et savaient parfaitement que, s'il arrivait au pouvoir, il ne les oublierait pas. Dans plusieurs expéditions contre les Infidèles, Omar se fit une grande réputation militaire, et gagna d'autant plus vite le cœur de ses guerriers, qu'il leur abandonnait toujours la plus grande part du butin.

Enfin l'occasion de mettre à l'épreuve la fidélité de ses partisans se présenta. Un des fils de l'Almamy régnant ayant insulté une de ses femmes, il l'étendit mort à ses pieds, la première fois qu'il le rencontra sur son passage. Quand la nouvelle de ce meurtre parvint au Timbo, le Conseil des Anciens, entièrement composé des ennemis de sa famille, fut assembler pour le juger et le condamna à mort, sans qu'il eut voulu comparaître devant ce tribunal. Sachant le sort qui l'attendait, Omar s'était retiré à Tsaïn, où il avait convoqué ses jeunes amis, qu'il compromit à sa cause en leur promettant d'enlever toutes les femmes du parti adverse, dont ils avaient envie. Alors l'Almamy Bou-Bakar voulut faire exécuter la sentence prononcée contre Omar ; mais un de ses hommes, envoyé à cet effet à Tsaïn, fut arrêté, bafoué et ignominieusement châtié. A cette nou-

velle, l'Almamy furieux voulut diriger contre lui une armée assez considérable pour le prendre ou le tuer. Mais des cadeaux faits adroitement à Timbo par Omar, sa générosité proverbiale et la crainte de voir détruire la partie la plus brillante de la jeunesse du pays, parmi laquelle se trouvait un grand nombre d'alphaïa, lui avaient fait des partisans, et les Anciens, consultés, refusèrent d'en appeler aux armes pour une querelle personnelle. L'Almamy Bou-Bakar, ne pouvant avec ses propres forces se flatter de prendre Tsaïn, défendu par Omar, dut donc ajourner sa vengeance.

Alors les jeunes partisans de ce chef habile l'engagèrent à se proclamer Almamy, et appelèrent à eux tous les hommes qui lui étaient dévoués. Le



moment ne semblait pas propice à Omar, qui refusa d'abord ; mais craignant qu'on attribua ce refus à sentiment de crainte, et voyant à ses côtés une armée prête à marcher et bien disposée à combattre, il résolut bientôt à courir les chances d'une bataille qui, s'il était vaincu, aurait du moins pour résultat de le poser en prétendant.

Ses partisans une fois réunis, Omar marcha sur Timbo, où l'Almamy Bou-Bakar, avait de son côté rassemblé une armée. Les deux adversaires se rencontrèrent sous les murs de cette ville. Le combat dura trois jours. Trois fois Omar pénétra dans Timbo et fut obligé de se retirer. Néanmoins la fortune semblait se prononcer pour lui, lorsque sa mère, Néné-Kadiata, arriva dans l'intervalle d'une trêve convenue entre les deux partis pour se donner le temps de faire le salam du vendredi.

Le premier soin de cette femme héroïque fut d'aller trouver son fils, auprès duquel, usant de son autorité maternelle et invoquant la tendresse qu'il lui avait toujours montrée, elle obtint qu'il se soumettrait, si l'Almamy Bou-Bakar con-

sentait à oublier le passé et à le reconnaître pour son successeur, puis elle se transporta sous la tente de celui-ci et l'amena à accepter cet arrangement, en montrant l'avantage qu'avait déjà son fils et les malheurs qu'allait entraîner la guerre. Ce traité conclu, Omar désarma, son but atteint, son droit au trône sanctionné, et il n'avait plus qu'à attendre ; ce qu'il fit patiemment, mais sans cesser néanmoins d'accroître le nombre de ses partisans.

La mort de Bou-Bakar arriva cinq mois après. Quelques soins qu'on eût pris pour cacher la maladie de ce prince, Omar en avait été instruit par les agents qu'il entretenait à Timbo où il rentrait le jour même du décès de son prédécesseur, s'emparait du pouvoir, et, chose inouïe depuis la mort des premiers Almamys, disait la prière sur le corps du défunt et conviait les deux partis à une réconciliation qu'il désirait sincèrement. En effet, pour ôter désormais tout motif à la guerre civile, il faisait appeler Ibrahima Sauri, son cousin, successeur désigné, avant le combat de Timbo, et lui promettait de lui céder la couronne dans quelques années, sous la condition qu'ils règneraient alternativement afin d'éviter dans l'avenir les représailles et l'effusion du sang qui amoindrissaient depuis trop longtemps l'influence extérieure du Fouta-Diallo.

Ibrahima souscrivit à cet arrangement. Trois ans après qu'Omar fut monté sur le trône, ainsi que cela était convenu, son cousin se présenta devant Timbo, tandis que l'Almamy Omar se retirait sans combattre (1). "

Ibrahima, esprit faible et orgueilleux, cédant à l'influence de son entourage profita de la confiance d'Oumarou (Omar) qui n'avait aucune force autour de lui, pour chercher à se saisir de sa fortune. Heureusement pour Oumarou, les eaux du Sénégal étaient hautes, les troupes d'Ibrahima ne purent le surprendre. Oumarou eut le temps de gagner Tsaïn, sa place forte, et d'appeler ses partisans. Six mois après, il battait Ibrahima et rentrait définitivement à Timbo.

Hecquard qui, quelques années plus tard, voyageait, fut chargé, par Oumarou, de solliciter d'Ibrahima sa soumission au nouvel état de chose.

Hecquard partit donc pour Dara, résidence habituelle des Alphayas. " Ibrahima ayant été prévenu de notre arrivée, deux de ses hommes nous introduisirent dans une grande chambre où se trouvaient déjà quelques Anciens de son parti, impatients de voir la paix conclue, pour rentrer à Timbo et prendre leur place au Conseil et dans les Assemblées... Le lendemain, les palabres recommencèrent. Comme toujours, Ibrahima se montra faible et irrésolu. "

Lorsque les marabouts et les vieillards eurent terminé leur harangue, Ibrahima demanda comme condition de sa soumission, qu'on lui laissât les provinces du Timbé et du Labé. " Cette prétention était inadmissible, car c'eut été le démembrement de l'Etat et donner à un rebelle les moyens de rassembler une

---

(1) Hecquard.

armée et de recommencer la guerre sans que l'Almamy s'y opposât. Le frère d'Omar repoussa énergiquement de pareilles conditions... Cette première conférence dura fort avant dans la nuit, et il fut convenu que nous la reprendrions le lendemain. Effectivement, le soir de ce jour, après une assemblée de trois heures dans la matinée, j'étais de retour à Socotoro, où j'eus la satisfaction de rapporter à l'Almamy, l'heureuse nouvelle, qu'Ibrahima était prêt à faire sa soumission sans autre condition que la vie sauve.

Le vendredi, 6 juin 1851, jour de salam, fut choisi pour la renonciation solennelle, que devait faire Ibrahima devant le Conseil de Timbo. Nous nous étions rendus la veille dans cette ville, où Ibrahima, qu'on logea près de moi, envoya un des siens me prévenir de son arrivée et m'inviter à l'aller voir. Il m'interrogea longtemps sur les dispositions dans lesquelles j'avais laissé l'Almamy



à son égard, et me pria d'aller moi-même lui demander à quelle heure il pourrait le recevoir. Je me rendis chez l'Almamy, qui ordonna d'aller immédiatement chercher son cousin. Quand Ibrahima parut devant lui, il ne lui laissa pas le temps de faire des excuses, lui tendant la main, il le fit asseoir à ses côtés sur sa peau de mouton et lui parla de leur enfance et leur ancienne amitié, comme si jamais ils ne s'étaient brouillés. Leur conversation dura une heure. Le soir l'Almamy envoya à Ibrahima un magnifique souper.

Le souverain du Fouta-Diallo, tenant son compétiteur par la main, se rendit à la mosquée accompagné d'une foule immense et des chefs du pays, convoqués à cette cérémonie et prêts à se battre en cas de surprise. Le tamsir fit le salam auquel Omar et Ibrahima assistèrent, placés sur la même peau. Lorsque la prière fut terminée, ce dernier, suivi de ses principaux partisans, renonça, en présence des Anciens et des Chefs, à toute prétention au trône, et jura sur le Koran, fidélité à l'Almamy Omar (1). "

(1) Hecquard.

Ce fut sous le règne d'Oumarou que les Houbbous (1), sous la conduite du marabout Djioué, s'érigèrent en pays indépendant.

Au sud du Fellocounda " existe une région montagneuse, d'un abord difficile et qui s'étend à plusieurs journées de marche dans la direction de Falaba. De nombreux villages peuls, amis de Modi Mamadou, étaient cachés dans les montagnes ; ils considéraient le pays comme leur appartenant, Cheikou-Sauri, fils du chef de Baylo, et son ami Mamadou Salifou vinrent à cette époque élever un roundé dans ces montagnes et firent des plantations de manioc. Des élèves de Modi Mamadou dévastèrent les champs, coupèrent le manioc, et répondirent par des insolences. La querelle dégénéra en bataille, et un esclave fut assommé à coups de bâton.

Le chef de Baylo envoya une députation à l'Almany Oumarou l'informer des troubles qui venaient d'avoir lieu. Celui-ci ne voulut pas trancher le différend, il désigna deux hommes qui furent avec ceux du Baylo trouver Modi Mamadou Djioué, qui devait, en sa qualité de marabout, prononcer le jugement.

Le chef des Houbbous reçut les envoyés de l'Almamy Omar, entouré de ses talibés. Il fit un discours sur la religion qui arracha des larmes à toute l'assistance et termina ainsi : " Mes talibés appartiennent à Dieu et à moi ; ils ne doivent rien à l'Almany ".

Les envoyés sortirent de la salle du Conseil en laissant tomber ce mot : modjé ! (c'est bon !), que les peuples emploient toujours à la fin d'un palabre. C'était la guerre.

L'Almany Oumarou dit alors aux Foulahs ; " Les Houbbous sont trop puissants, ils veulent se mettre au dessus des lois, il faut les combattre ".

Le Conseil refusa à l'unanimité de donner des soldats à l'Almany : " C'est ta politique qui a fait les Houbbous puissants. Ce sont nos parents ou nos amis et non des rebelles ". — " Vous avez le droit de refuser, répondit Omar, mais vous ne sauriez m'empêcher d'aller les combattre avec mes propres ressources ; j'armerai tous mes esclaves et je les conduirai à la victoire ".

Après plusieurs rencontres avantageuses pour l'Almamy, les Anciens le prièrent de cesser une guerre sacrilège, puisque c'étaient des musulmans peuls qui combattaient les uns contre les autres. L'Almamy fit appeler son cousin Ibrahima-Saury qui était à Dara et lui dit : " Les Peuls viennent de laisser se créer un troisième Almamy : c'est le chef des Houbbous, Modi Djioué. Devons-nous laisser amoindrir notre prestige ? " (2).

Les deux Almamys rassemblèrent de nouvelles troupes et engagèrent une nouvelle campagne contre les Houbbous. Ce fut sur les bords du Monks, affluent

---

(1) Houbbou Rasou Allaï. — Quelqu'un qui aime bien Dieu.

(2) Bayol. — *Voyage en Sénégambie.*

de la Petite-Scarcies (Kaba), que les armées ennemies se rencontrèrent. Oumarou et Ibrahima arriva aux secours des Foulahs et vainquit dans un combat mémorable l'armée de Djioué. Près de 2,500 Houbbous ne purent vaincre les 800 guerriers de Bademba ; les Houbbous durent donc se retirer vers le Tankisso, après une nouvelle défaite à Konsokoya, où ils vécurent indépendants sous la conduite d'Abal (le Sauvage), fils de Djioué.

Cette guerre avait déplu à la majorité des Foulahs ; le peu de succès que les Almanys avait obtenu avait diminué leur prestige. Oumarou résolut donc de reconquérir sa popularité en même temps que la fortune, en parcourant les tribus fétichistes voisines de l'empire. Il laissa le pouvoir à Ibrahima qu'il fit reconnaître comme son successeur, et partit vers le Gabou.

Cette campagne (1870-72) fut marquée par la prise de Kansala et l'occupation



du Pâquisse, du Gabou et du Kokoli. Oumarou avait emmené pour cette expédition ses fils Bou-Bakar-Biro et Mamadou Paté, qui se distinguèrent dans la campagne contre les Infidèles.

Oumarou mourut en 1872 à Doumbiadji, dans la vallée du Rio-Grande, des suites d'une maladie chronique pour laquelle l'usage des eaux thermales des environs de Kadé avait été ordonné. Oumarou, né vers 1814, avait régné 35 ans.

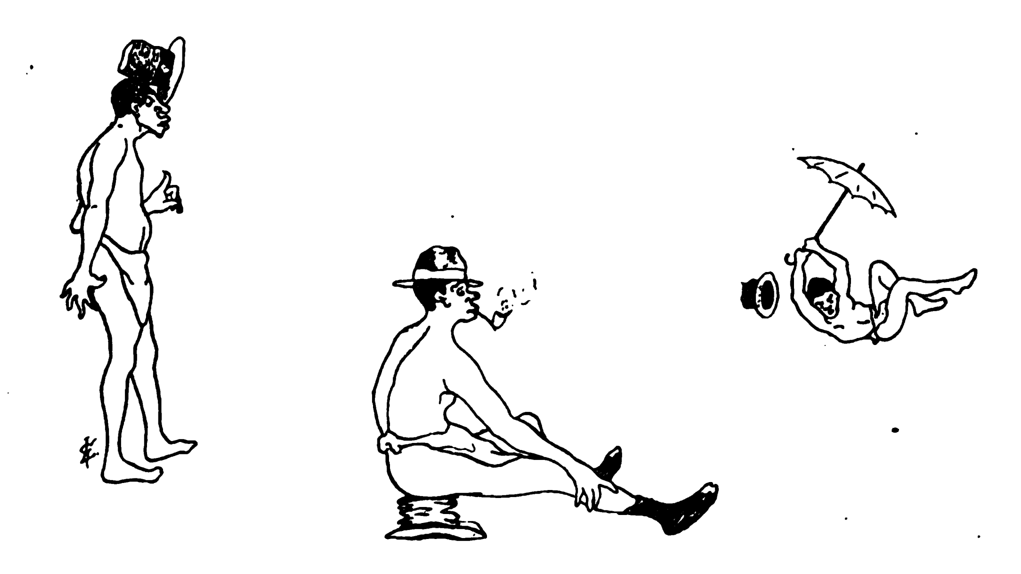
A la mort d'Oumarou, Ibrahima garda le pouvoir ; il résolut de porter de nouveau la guerre chez les Houbbous (1873). Il gagna le Firia et livra bataille à Abal.

Voici d'après l'interprète de la mission Bayol, quelles furent les causes qui séparèrent une fraction du peuple foulah et qui, sous la conduite du marabout Mamadou Dioué, se réfugia dans les régions situées entre le Fouta et la colonie de Sierra-Léone.

C'était au temps des voyages de Hecquard et de Lambert, à la cour de Timbo. — Modi Mamadou Dioué, chef de Lamia, missidé du pays de Fodé-

Hadji (dïouale de Fougoumba), revenait chez lui après avoir passé sept ans chez un chef maure qui lui avait appris le Koran. Mamadou Dioué avait une grande réputation de sainteté et de tous côtés on venait demander des gris-gris (amulettes), qui possédaient de grandes vertus et qu'il faisait payer très cher. L'Almamy Ibrahima, au temps où il n'était qu'alfa, fit son éducation chez ce grand marabout qui avait déjà de nombreux talibés et était très vénéré.

Un jour, le fils du chef de Baylo et un de ses parents allèrent installer un roundé (habitation d'esclaves), dans un des villages bâtis sur le versant du fello (montagne) Contat et plantèrent du manioc. Les talibés de Mamadou Dioué, qui en voulaient au propriétaire du roundé, vinrent un soir arracher le manioc et bouleverser les lougans (cultures). Le propriétaire leur demanda les motifs de



leur mauvaise action : les jeunes gens répondirent que cela ne le regardait pas, qu'ils ne connaissaient que le marabout et que, s'il n'était pas content, ils lui disaient..... (un mot grossier intraduisible). Une rixe s'ensuivit et un captif fut tué.

Le chef de Baylo, mécontent de ce désordre, se plaignit à l'Almamy qui dépêcha deux notables à modi Mamadou Dioué pour essayer d'arranger l'affaire. Le grand marabout reçut les envoyés avec beaucoup de déférence, tua un bœuf pour leur repas, parla de Dieu, de Mahomet en termes si éloquents que tout le monde pleura et conclut en disant que ses talibés et lui étaient pour Dieu et que l'Almamy ne le regardait pas !

De retour à Timbo, les envoyés rendirent compte de leur mission à l'Almamy Oumar, qui ne voulut rien entendre; il arma ses captifs et se mit en campagne.

Les hostilités durèrent des années. Tour à tour, les Houbbous et les soldats de l'Almamy furent vainqueurs, mais les Houbbous ne voulurent jamais se

soumettre. Modi Mamadou Dioué mourut de chagrin et fut remplacé par son fils Abal (le Sauvage).

Voyant qu'il ne pouvait réduire seul les rebelles, l'almamy Oumar invita son cousin Ibrahima, l'Almamy alphaya, à marcher avec lui contre les troupes d'Abal. La campagne des deux alliés ne fut pas heureuse ; ils furent vaincus et chacun d'eux se sauva de son côté. Les Houbbous s'emparèrent de Timbo, d'où ils furent d'ailleurs bientôt chassés, après un combat sanglant.

L'Almamy Oumar, que ses guerres continuelles avec les Houbbous discréditaient auprès de ses concitoyens, renonça à harceler les rebelles afin de



ENFIN, IL TIENT ENTRE SES MAINS LE CLYSOPOMPE DE SES RÊVES.... (Page 26).

reconquérir sa popularité, et confiant le gouvernement à l'Almamy Ibrahima, il partit convertir les infidèles du Gabou, Mandingues habitants sur la rive-droite du Rio-Grande.

Ibrahima, pendant ce temps, résolut de soumettre les révoltés, mais cette campagne lui fut funeste car il y trouva la mort.

Ibrahima pénétra chez les Houbbous, les attaqua près du village de Boketto, mais les révoltés étaient nombreux, les Foulahs eurent peur et se sauvèrent, laissant Ibrahima et deux de ses fils prisonniers d'Aribal qui les fit mettre à mort.

Depuis cette époque les Houbbous ont vécu en paix, car, comme dit l'interprète Saïdou : la guerre avec les Houbbous, ce n'est pas bon pour le pays, parce que Foulahs et Houbbous, c'est même père et même mère (1).

---

(1) **Noirot.** — ***A travers le Fouta-Diallon et le Bambouc.***

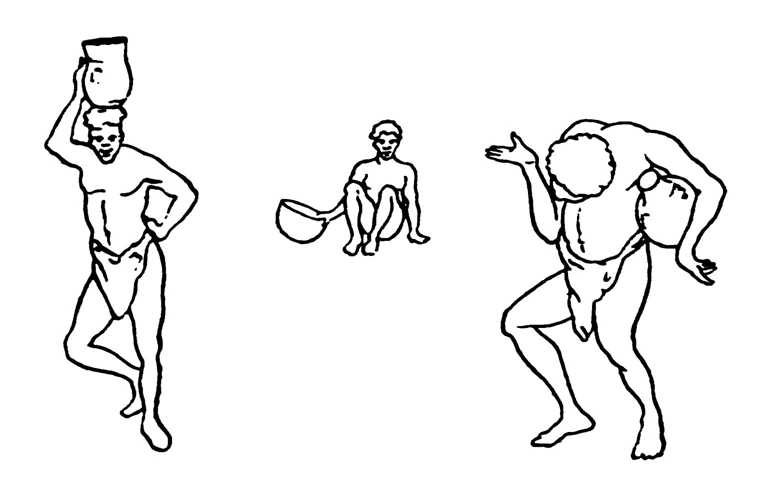
A la mort d'Oumarou, son frère *Ibrahima-Sauri-Donhol-Fella* lui succéda. Du côté des alphaya, *Ahmadou*, frère d'Ibrahima-Sauri-Dara, et troisième fils de Bou-Bakar, fut nommé Almamy.

Ce fut sous les règnes d'Ibrahima (1872-1889), et d'Ahmadou (1873-X.), que le Fouta-Diallo signa un traité d'amitié avec l'Angleterre, puis avec la France. Depuis 1888, les Foulahs ont définitivement accepté la suzeraineté nominale de la France, traité qui a été ratifié par le gouvernement, et, que le Portugal et l'Angleterre ont reconnu valable.

Le Fouta-Diallo est donc bien, cartographiquement du moins, dans la zone d'influence de la France, en attendant le temps, rapproché, il faut espérer, où notre autorité sera représentée, militairement au besoin, pour faire respecter les deux conventions de 1882 et de 1888, et donner au commerce la liberté qui lui est nécessaire.

*Bou-Bakar-Biro*, du parti des Saurias, a remplacé en 1889 son oncle Ibrahima-Sauri, mort à Socotoro ; il a pris le pouvoir de 1890 à 1892, et est actuellement à la tête du Fouta-Diallo pour la période de 1894 à 1896.

Dans ces dernières années, la France a envoyé plusieurs missions étudier le Fouta ; on peut citer celles de MM. de Beckmann (1891), et Alby (1893), vers Timbo, et Madrolle et Baillat (1893), dans le dïouale du Labé.



# GOUVERNEMENT

## ORGANISATION — CONSEIL DES ANCIENS — LES ALMAMYS
## LES FAMILLES SOUVERAINES — LES ALPHAS



'ORGANISATION primitive, au moment du soulèvement des Foulahs (ou Foulbé), contre les Aborigènes du Fouta-Diallo, fut une espèce de république théocratique.

La fierté guerrière de ce peuple subit de bonne heure l'influence des marabouts, qui furent d'abord chargés du gouvernement. Un *Conseil* dans lequel ne pouvaient entrer que des personnes d'un certain âge et d'une piété éprouvée fut nommé par une sorte d'élection à deux degrés. Chaque village désignait un chef, qui, réuni à ceux des autres villages de la province, formait une première assemblée. Ce collège, suivant le nombre des guerriers du territoire qu'il représentait, envoyait deux ou trois membres pour faire partie du Conseil suprême, lequel composé de treize personnes (1) avait la direction exclusive des affaires politiques et religieuses.

Plus tard ce conseil, désirant conserver intacte son autorité, s'érigea en tribunal suprême pour juger les fautes commises contre les lois du Koran. Il fit tomber les têtes des chefs les plus renommés, lorsqu'ils ne lui étaient pas aveuglément dévoués.

Ce régime finit par créer un mécontentement général et Ibrahima Sauri sut en tirer profit pour son intêret personnel.

Revenu d'une guerre contre les Landoumans du Rio-Grande il ramenait un grand nombre de prisonniers. Certains chefs du Conseil des Anciens de Fougoumba, jaloux des succès remportés par ce chef, accusèrent Ibrahima d'avoir

(1) Hecquard.

détourné beaucoup d'or et d'avoir mangé des viandes impures; Ibrahima fut donc cité devant le Conseil. Il se rendit à Fougumba, escorté par un grand nombre de ses partisans qui l'encouragèrent à s'emparer de la ville sainte. Il pénétra alors dans Fougoumba, fit saisir les membres du Conseil, et trancher la tête à ses ennemis; puis convoquant un nouveau Conseil qu'il avait peuplé de ses partisans, il se fit nommer chef de l'État et de la religion sous le titre d'Almamy (El-Iman). C'est de cette époque que date la constitution actuelle de Fouta-Diallo. Fougoumba resta le siège du Conseil des Anciens et la ville sainte, tandis que Timbo devint la capitale de l'Empire.

Le gouvernement est un composé de monarchie et de république, et l'Almamy en fonction est à la fois roi, grand prêtre et juge indiscuté; il préside le Conseil des Anciens qui décide des alliances et des affaires générales du royaume.

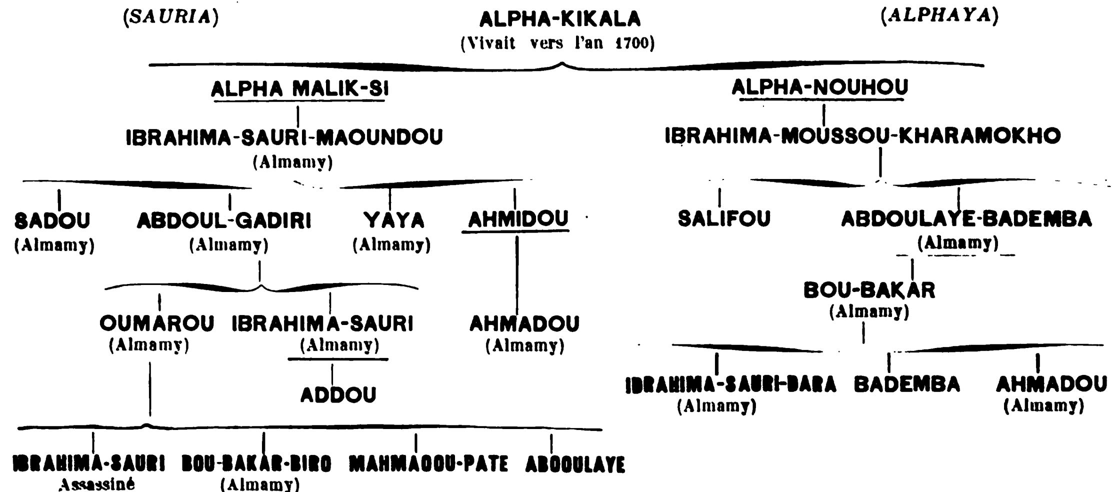
Deux grandes familles, les *Alphayas* et les *Saurias* se partagent l'influence du pays. Longtemps en guerre pour occuper le pouvoir, ces deux familles fournissent aujourd'hui chacune un Almamy à vie, qui reste avec sa famille et tous ses partisans à la tête du gouvernement et des honneurs pendant deux ans; elle cède ensuite le pas à la famille rivale.

A la mort d'un Almamy, le Conseil des Anciens se réunit à Fougoumba, et, sous la présidence d'un membre de la famille des Guiladjio, choisit parmi les prétendants celui qui, par son pouvoir, son autorité et sa piété, saura le mieux tenir les rênes du gouvernement.

Cet élu ne peut-être que le fils d'un Almamy (1). Ainsi dans l'histoire des Foulahs on voit que Ahmadou, illégalement élu Almamy, dut rendre le pouvoir

---

(1) LA GÉNÉALOGIE DES ALMAMYS



parce que son père, Ahmidou, n'en avait pas rempli les fonctions ; son grand-père, Ibrahima-Sauri-Maoundo, avait pourtant régné trente-trois ans.

Pour les fonctions d'alpha, les règles sont les mêmes pour les dïouales du Labé et du Timbi.

C'est au moment des vacances des chefs du pouvoir que le Fouta est le plus remué, et il n'est pas rare que la guerre civile éclate. Cependant une fois que l'élection est terminée le pays redevient plus calme et le nouvel élu, sacré à Fougoumba, prend la route de Timbo, capitale du pays.

Chacun des Almamys revient ainsi au pouvoir alternativement tous les deux ans.

Ces changements de gouvernement ont lieu vers le mois de septembre et, jusque dans le plus petit village, la famille régnante cède la place à l'autre.

Cependant ces mutations ne se font pas toujours sans révolution, car la position de Chef d'État est avantageuse par suite des cadeaux et des beaux revenus qu'elle procure.

Les luttes politiques ont souvent lieu entre les deux parties et mettent parfois à sang les pays voisins de Timbo, capitale et résidence de l'Almamy en fonction.

Hecquard qui voyageait au Fouta en 1852, assista à la querelle de ces deux familles, qui étaient représentées par les Almamys, Omar et Ibrahima, deux prétendants au gouvernement effectif du royaume. " Une grande partie de la matinée se passa en palabres ; on y débattit la grande question de savoir si l'on déposerait ce jour là, sur la tête d'Ibrahima, le turban, emblême définitif de la souveraineté. A cet effet l'on consulta le sort, en jetant en l'air des coquilles de pistaches, qui y étaient considérées comme favorables ou défavorables, selon que, retombées à terre, les côtés concaves de ces fruits se trouvaient plus ou moins nombreux que les côtés pleins. L'on tira aussi la bonne aventure et l'on fit des prières pour se concilier le bon vouloir de la Providence.

Malgré une forte opposition, les plus sages et les plus rusés, modi Omar entre autres, qui pensaient que, dans une révolution, un jour perdu est souvent irréparable, firent décider que l'Almamy serait couronné sur le champ et qu'on se mettrait en campagne dès le lendemain.

En conséquence, à l'heure de la prière du soir, c'est-à-dire au coucher du soleil, on battit le tabala pour appeler tout le monde à la mosquée et sur la place publique. Après une longue prière, l'Almamy qui s'était rendu dans la plus grande mosquée, prit la parole et prononça à voix basse un discours qu'un homme, placé à ses côtés, répétait tout haut et qu'un second redisait à la foule assemblée au dehors. Le prétendant commença par rappeler sa naissance, le long règne de son père et les victoires que sa famille avait remportées sur les Infidèles. Il parla de son propre pouvoir si brusquement interrompu et usurpé par l'Almamy Omar ; puis,

examinant la conduite de ce dernier, il lui reprocha sa tiédeur pour les intérêts de la religion, dont il ne suivait plus fidèlement les pratiques depuis qu'il était tout puissant ; il l'accusa de thésauriser et de ne faire aucune charité ; enfin, comme tous les ambitieux qui briguent la faveur populaire, il finit par promettre à ses auditeurs que, s'il devenait Almamy, cet état de choses changerait immédiatement; qu'il rendrait tous ses sujets heureux ; qu'il rechercherait et punirait les pillards ; qu'il vivrait de son patrimoine et ne demanderait jamais d'impôts au peuple, lequel pourrait l'approcher et lui porter ses plaintes à toute heure.

Ce discours dura près d'une heure et fut religieusement écouté. Lorsque l'Almamy eut fini de parler, un des marabouts les plus influents se leva et fit, à son tour, un appel au patriotisme du peuple, il l'adjura de dire sans crainte la vérité, et de se souvenir qu'il était composé d'hommes libres, qui tous avaient le droit de démentir la parole de l'Almamy, s'ils pensaient qu'il les trompât pour surprendre leur confiance et parvenir au pouvoir.

Comme il n'y avait dans l'assemblée que les partisans du prétendant, personne ne répondit à cet appel qui fut néanmoins répété trois fois. Alors le marabout prononça une prière dans laquelle toute l'assistance répondit ; puis, plaçant sur la tête du nouvel Almamy un turban de mousseline blanche, et dans sa main gauche un long bâton noir, orné d'une petite pomme en argent, insignes du pouvoir qu'il allait exercer, il lui fit jurer sur le Koran de conserver intacte la religion de ses pères, de porter la guerre chez les infidèles et de tenir toutes les promesses qu'il venait de faire au peuple.

Cette cérémonie terminée, le marabout prit Ibrahima par la main, et le présenta au peuple qui l'acclama trois fois. Puis chacun se retira.

Cette solennité avait quelque chose de véritablement imposant par le recueillement et la gravité de cette masse de peuple, qui semblait profondément convaincue et bien décidée à mourir pour soutenir la cause du prince qu'elle venait de consacrer.

Dès le lendemain, l'armée se mit en marche. Avant son départ, Ibrahima m'envoya chercher ; je le trouvai coiffé du royal ruban, rayonnant de joie et assuré de la victoire. Après avoir causé quelques instants, il m'exprima le désir que j'allasse, pendant son absence, habiter Donato ; mais ne voulant pas retrograder et pensant d'ailleurs que s'il était battu, il lui serait plus facile de me nuire dans un petit village qu'à Fougoumba, où à la première nouvelle de sa défaite, les partisans de l'Almamy Omar ne manqueraient pas d'accourir, je refusai.

Après avoir insisté, sans réussir, il monta à cheval et me fit ses adieux.

Huit jours après, vers neuf heures du matin, le fils de notre hôte, qui avait suivi son père à l'armée, rentra à Fougoumba, apportant la nouvelle de la défaite d'Ibrahima. C'était la veille seulement qu'avait été livrée la bataille. L'affaire avait eu lieu à dix heures du matin ; mais les hommes d'Ibrahima et ceux de ses

frères avaient seuls combattu ; la troupe qu'il traînait n'étant là que pour profiter de la victoire, ne voulut pas combattre et resta spectatrice de la lutte. Après une vive fusillade de part et d'autre, l'armée du prétendant commença par se débander et finit par prendre la fuite. Alors Ibrahima descendit de cheval et, entouré de quelques hommes seulement, il soutint bravement le choc, afin de couvrir la retraite de ses frères. Mais l'Almamy Omar qui l'avait reconnu dans le groupe des derniers combattants, envoya leur oncle près de lui pour le prier de se retirer. Ibrahima céda aux instances de son oncle, vieillard vénérable, et se décida à partir. De son côté l'Almamy Omar ordonna la retraite, fit cesser le feu et défendit d'inquiéter les fuyards " (1).

A part ces quelques mouvements politiques, le pays est généralement tranquille. Cependant pour faciliter la surveillance, le Fouta est morcelé en diverses circonscriptions qu'on appelle provinces ou dïouales.

A la tête de chacune est un gouverneur qui prend, pendant le temps qu'il gouverne, le titre d'Alpha. Ces gouverneurs sont choisis par l'Almany en fonction, parmi ses partisans et les descendants des anciens chefs du pays.

Les prétendants sont toujours nombreux, mais le plus riche, le plus généreux envers l'Almamy ou le plus puissant de la province a toujours beaucoup plus de chance d'être nommé.

Du reste pour arriver au pouvoir on emploie même la force.

Vers 1891, un ancien chef (alpha) du Labé, Gassimou, accusé d'avoir entretenu trop de messages avec le gouverneur du Soudan, fut assassiné sur les propositions mêmes de l'Almamy. La famille fut avertie du meurtre et le frère de Gassimou, modi Yaya, fut chargé de l'exécution. Il est vrai qu'il avait été presque convenu que l'élection de ce dernier devait être la récompense de son fratricide.

Cependant les concurrents au pouvoir du Labé, province très riche et facilement pressurable, furent nombreux, et tous durent, pour gagner la conscience de l'Almamy, apporter de très riches cadeaux.

Modi Yaya, pour assurer quand même sa nomination fit occuper, le matin de son élection, les cases voisines du lieu du sacre, par 300 de ses partisans. Ses fidèles, tous en armes devaient, dans le cas de son échec, sauter sur l'heureux adversaire et couronner eux-mêmes leur maître.

Heureusement pour la vie des concurrents, Yaya reçut le turban d'investiture. En retour, Yaya fut des plus généreux et présenta des cadeaux considérables : 100 bœufs, 200 esclaves, 600 pièces d'étoffes, etc., furent remis au chef du Fouta, Bakar Biro.

(1) Hecquard.

Possesseur déjà de la moitié du Labé, Yaya nommé au titre d'Alpha fut durant son pouvoir le plus riche et le plus puissant chef du Fouta.

C'est ainsi que selon l'étendue, la population et la richesse d'un dïouale, les prétendants sont plus nombreux, les cadeaux plus considérables et plus variés.

Cependant tout n'est pas perdu pour les chefs des provinces, car à leur tour, les Alpha nomment aux fonctions des sous-provinces et des villes d'hommes libres. Ils retirent ainsi au décuple par des impôts ou des dons, les frais de leur élection.

Les revenus des chefs sont du reste nombreux ; ils se composent généralement d'une dîme prélevée sur les récoltes, des tributs payés par les populations voisines et soumises au Fouta, des coutumes perçues sur les caravanes qui traversent les provinces, d'une part du butin pris à la guerrre, enfin, l'usage est, de ne jamais approcher l'Almamy ou les chefs de provinces sans leur offrir un cadeau qui correspond toujours à la fortune du solliciteur.

Ce fut à la suite de l'invasion des Foulahs dans les régions élevées du Fouta, que le pays fut divisé en un certain nombre de provinces.

Cependant la cupidité de quelques chefs, pour l'agrandissement de leur domaine, donna lieu à des histoires assez curieuses, au sujet des nouvelles limites territoriales.

L'Alpha du Labé et Tierno du Timbi avaient convenu qu'une frontière bien délimitée devait être marquée entre leurs deux pays afin d'éviter des contestations ennuyeuses pour l'avenir. Ces chefs convinrent alors que tous deux partiraient de leurs bivouacs respectifs à une date fixée, dès le lever du soleil, et, que l'endroit où ils se rencontreraient serait la limite des deux provinces.

Au jour fixé, Tierno de Timbi, marabout vénéré et consciencieux, partit à l'heure convenue, mais l'Alpha du Labé, à la même heure était déjà en marche depuis la veille au soir. Celui-ci rencontra alors Tierno très près de son campement de la veille et qui marchait très tranquillement, tandis que lui-même, avait chevauché toute la nuit.

Devant cette fourberie manifeste Tierno s'indigna, mais pour toute réponse, l'Alpha lui répondit : " A chacun son caractère et son travail, quant à moi je m'occupe de l'avenir de ma nombreuse famille future et de ma fortune naissante. "

Devant le nombre des guerriers de l'Alpha, Tierno dut céder et la frontière fut fixée au lieu de rencontre.

Alpha retourna en arrière et créa la ville de Labé ; de son côté Tierno s'établit dans un lieu qui fut appelé plus tard Timbi.



# LES FOULAHS, MŒURS & COUTUMES

PHYSIONOMIE — HABILLEMENT ET COIFFURE
LA FEMME FOULAH DANS LA VIE PRIVÉE — LE MARIAGE
LE DIVORCE — MANIÈRES EXTÉRIEURES — LE SALAM — CULTE DES MORTS
LE KORAN — LA JUSTICE — L'EUROPÉEN AU FOUTA-DIALLO
CONDUITE DE LA FEMME FOULAH VIS-A-VIS DE L'EUROPÉEN
LE PEUPLE FOULAH ET SON AVENIR

CHEZ les habitants de l'Afrique, la jeunesse est de peu de durée : encore jeune, le Foulah respire un air de santé et de force, mais en avançant en âge, les abus de la vie et les excès génésiques l'appauvrissent et lui donnent de bonne heure l'apparence d'un vieillard.

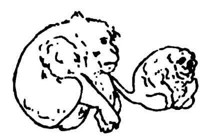
La femme peul (1), de race pure, est, dans sa jeunesse, jolie et séduisante : la taille svelte, le visage ovale, les attaches fines, elle sait donner à son léger costume une tournure élégante. Par la coquetterie et l'astuce, elle n'a rien à envier à l'Européenne; devant l'étranger, elle affecte quelquefois la modestie, mais si elle reconnaît dans ce nouveau venu, un homme riche, elle devient audacieuse, et pour obtenir quelque chose qu'elle envie, elle saura mettre ses charmes et ses formes en lumière, avec un art sans pareil et un

(1) " Je suis introduit chez les femmes du chef; sur l'invitation de celui-ci, après un rapide échange de curiosités réciproques, elles passent dans une autre retraite, probablement dans la cour. Cinq jolies têtes, assurément, couleur capucin mat, avec luisants ; le visage est un peu lourd, le pied épais, mais ici ce sont des accessoires; le corps est d'un vigoureux dessin, sa grâce animée fait ressentir à distance ses ardeurs smectiques de tête nue. Elles ne sont pas réduites à attendre les bains de mer en été pour montrer leurs jambes, l'hiver pour décolleter leurs épaules avec des airs mystérieux pour vanter le reste ! Ici la beauté par tous ses pores hume en plein vent.

Mais ces femmes ont craché partout ! l'impression d'art s'envole.

Le corps de la femme est la toute puissante réalité, tandis que son âme en est l'insaisissable fantôme; aspiration sans cesse haletante dans un vide toujours vide, où vainement toutes les

goût égal à l'Européenne. Cependant dans la vie privée, elle n'a pas comme la Blanche, le rôle agréable de la vie, car c'est à elle qu'incombent toutes les fatigues, l'homme étant le maître, la femme la servante.



## HABILLEMENT — COIFFURE

Les Foulahs se coiffent d'une manière originale. D'une partie de leur cheveux, ils font de petites tresses avec lesquelles ils se forment une coiffure qui ressemble au cimier d'un casque de pompier ; ils placent parfois au sommet une plume blanche qui, tombant un peu sur l'oreille, est à la fois une parure et un objet d'utilité, car ils s'en servent pour se gratter. Le reste des cheveux est roulé en petites boucles ; au bout de chacune d'elles on attache, soit un grain ou une boule d'ambre, suivant la fortune de la personne. La boucle du milieu est plus longue que les autres et retombe sur les yeux.

L'habillement des hommes diffère peu de celui des femmes, et lorsqu'ils sont enveloppés dans leur boubou et qu'on n'aperçoit pas leur culotte, il est difficile de les distinguer de l'autre sexe. Les hommes portent comme les femmes des boucles d'oreilles formées d'un grain d'ambre.



## LA FEMME FOULAH DANS LA VIE PRIVÉE

Le rôle principal de la femme est de soigner ses enfants, parfois très nombreux; à cela elle joint le travail manuel, elle cultive la terre, pile le riz, entretient le feu du foyer, et prépare les mets, du reste fort simples, mais avec beaucoup de propreté; les bouillies de riz ou de manioc sont les repas de chaque jour; chez les hommes riches, on ajoute des piments, des haricots et d'autres

---

supériorités accourent à son appel sans pouvoir le combler, aucun événement ne l'apaise. On dit que la femme est coquette, inconstante! elle est constante, fidèle à son devoir, à sa fonction qui est de nous attirer au but toujours plus haut : la plus belle au plus vaillant; coquette à la ronde pour appeler au concours tous les mérites sans en oublier aucun. Son corps est le milieu terrestre où elle cultive la vie où son âme en quête dans l'univers rapporte les éléments épars de l'âme humaine qu'elle va cherchant dans l'idéal (*).

(*) Olivier de Sanderval, *Kahel*.

plantes du Fouta, et parfois même de la viande de bœuf, de mouton, ou une poule, ou le produit d'une chasse heureuse.

Le chef de famille et les jeunes gens mangent ensemble, et le maître est toujours servi le premier. Le plat qui compose le repas est placé devant lui, chaque assistant s'accroupit, roule dans le creux de sa main une boule de riz, de maïs ou de manioc et la lance dans sa bouche sans que les doigts aient touché



FOULAH

les lèvres. De temps en temps, on passe la calebasse remplie d'eau et chaque convive boit une gorgée. Le repas achevé, chacun se lave les mains et se rince la bouche en se frottant les dents avec les doigts.

La femme, elle, mange seule dans sa case particulière avec tous ses enfants, s'occupe à tour de rôle de la cuisine de son mari et de l'entretien de la case du chef de famille. Pendant le jour, si elle possède des esclaves, elle les surveille aux champs, portant continuellement son plus jeune enfant sur le dos à l'aide

d'un pagne. Le bébé, ainsi placé, est assis, les pieds en avant, les bras en dehors du pagne, la tête ballottante et exposée tout le jour aux rayons du soleil; — mais qu'importe! pendant que la mère travaille, l'enfant s'efforce de dormir, tandis qu'à chaque mouvement, la petite tête vient frapper le dos de sa mère, et, ainsi dans tous ses travaux, dans les longues courses, la femme porte son enfant, sans que les fardeaux ou le travail déplacent le malheureux bébé.

Nourrir son enfant est encore une chose très simple pour la femme foulah, elle desserre le pagne, fait passer le nourrisson sous son bras, de manière à le mettre à cheval sur ses hanches, et l'enfant, la tête penchée, le cou tendu, réussit à trouver sa nourriture. Les mères allaitent leurs enfants souvent pendant plusieurs années, aussi le corps des femmes est-il vite déformé, car non seulement elles ne connaissent pas le corset, mais elles se compriment la poitrine et les seins avec le pagne qui supporte l'enfant.



## LE MARIAGE

Le mariage, chez les Foulahs, population musulmane, est réglementé par les coutumes indigènes et par les lois du Koran.

Lorsqu'un Foulah veut épouser une femme de naissance libre, il doit, alors surtout, se conformer à certains usages établis. Il envoie aux parents de sa future quelques anciens du village qui discuteront la valeur du cadeau qui lui permettront de commencer sa cour. Ce présent varie selon la fortune, l'âge, la position sociale et la beauté de la jeune fille et va même parfois jusqu'à quatre et même cinq captifs.

Lorsque les parents sont d'accord sur la valeur de la dot, que la jeune fille a accepté le jeune homme. on se rend alors à la Mosquée, où le Marabout unit les fiancés et consacre le mariage.

Ainsi chez les Foulahs, le mari dote sa femme, mais l'interprète noir qui cherche à expliquer les clauses du mariage, traduit souvent bien mal, même sa pensée, et dit : " Il a acheté cette femme deux esclaves. " Cette expression est en effet fausse, car le Foulah n'achète pas sa femme ; les parents en discutant la

" Si vous craignez de n'êtres pas équitables..., n'épousez parmi les femmes qui vous plaisent, que deux, trois ou quatre. Si vous craignez encore d'être injuste, n'en épousez qu'une seule ou une esclave ; cela vous aidera à ne pas être injustes. Assignez librement à vos femmes leurs dots... " (1)

Cependant à ces quatre épouses, Mahomet permet d'ajouter les esclaves que l'on peut acquérir (2), et les femmes mariées qui sont tombées entre leurs mains à la suite de guerres (3). Seul, Mahomet a pu posséder neuf femmes légitimes, sans compter les esclaves ; ce droit a été conservé aux Imans, représentants du Prophète et de Dieu sur la terre.

Chez les Musulmans, la famille est toujours nombreuse, et il n'est pas rare de rencontrer des chefs ayant de quinze à vingt enfants. Les garçons seuls comptent, encore faut-il qu'ils soient nés de mères libres : il n'y a qu'eux qui héritent de la fortune et des droits du père.



## MANIÈRES EXTÉRIEURES

Les Foulahs sont en général de beaux diseurs dont les palabres ne finissent jamais. Ils pensent peu et pas longtemps : leur plus grand bonheur est dans le repos de leurs esprits endormis. De naissance libre, ils se gardent bien de travailler et au fort de la chaleur, entre dix et quatre heures du soir, ils restent couchés pour ne se relever que lorsque la température se rafraîchit.

Quand ils s'abordent, ils se font réciproquement de longues salutations. Si un inférieur rencontre un chef ou un vieillard, il retire ses sandales à distance respectable, puis tend la main à son supérieur, qui la prend dans les siennes et fait

---

(1) Koran — IV. 3

(2) Koran — XXXIII. 52.

(3) Koran — IV. 28.

le simulacre de la porter vers son cœur, puis les informations sur sa santé et les siens, sont prises machinalement et sans réflexions (1).

D. — Bonjour (salamalikoun).

R. — Bonjour (malikoun salam).

D. — Allez-vous bien ? (Tana halla ?)

R. — Oui (diam).

D. — Votre famille va-t-elle bien ?

R. — Oui.

D. — Vos amis et connaissances vont-ils bien ?

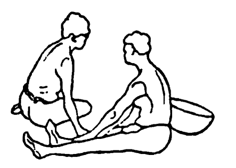
R. — Oui.

Après un instant de recueillement, le chef adresse à son interlocuteur, les mêmes questions, mais en employant une forme moins respectueuse qui peut être comparée à notre « tu ».



LE SALAM

Fidèle au Koran, le Foulah, musulman convaincu, fait régulièrement ses prières et ses ablutions. N'ayant pas toujours de l'eau à sa disposition il mime le geste, se frotte les mains, les bras, la figure, tout comme s'il était à la source ; d'eau il n'en est rien, mais par sa manière de faire, par l'exactitude si parfaite du lavage, on croirait le voir ruisseler.



CULTE DES MORTS

Lorsque quelqu'un meurt, on nettoie le corps et on l'enveloppe d'un pagne. Les femmes et les enfants quittent la case en poussant des cris, parcourent les villages voisins en mêlant à leurs gémissements, des grognements insup-

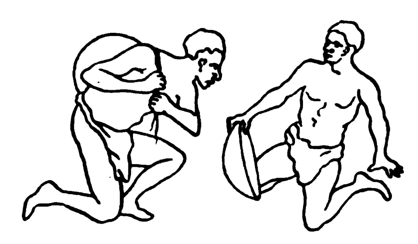
(1) " Les Noirs se parlent et se comprennent comme des bêtes par de simples grognements du gosier, exprimant de longues phrases sans moduler un seul mot.

Lorsque deux Foulahs se rencontrent sur le sentier, ils s'arrêtent, se tournant l'un l'autre, en se toisant lentement, comme feraient deux chiens ; ils échangent des grognements classiques, des bonjours inévitables, et ils continuent ; ils ne passeraient pas sans s'être ainsi reconnus mutuellement (*) ".

(*) Olivier de Sanderval,

portables. Les femmes du défunt s'arrachent les cheveux et se déchirent les seins en signe de douleur et de désespoir. Le tabala (sorte de tambour) est battu, le village se réunit à la Mosquée, le Marabout marmotte des prières, et le corps est déposé, les yeux tournés vers l'Orient, dans une fosse au fond de laquelle on a placé un lit de bambous et de feuilles sèches.

Les Foulahs honorent leurs morts et suivent en cela très fidèlement les lois du Koran.



LE KORAN

En effet, le Koran étant un livre saint, les Musulmans puisent en lui tout ce que Mahomet a permis qu'on connaisse, mais ils ne cherchent jamais à étudier le sens de ses articles, ni à les comprendre, ni à étendre leurs connaissances intellectuelles.

Le Koran est un guide civil et religieux, qui enseigne la morale et la justice.



LA JUSTICE

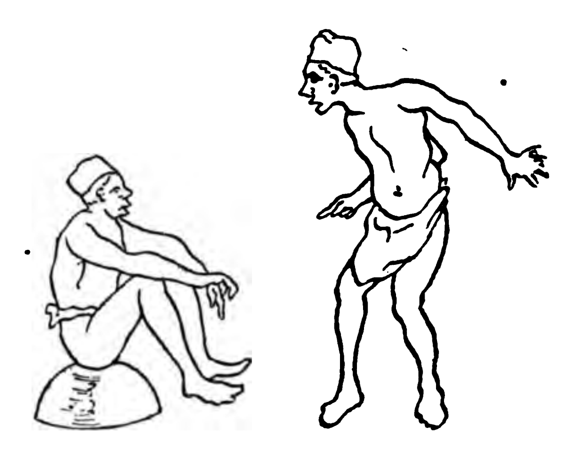
Au Fouta, la justice est l'apanage des chefs qui, assistés de quelques notables forment ce qu'on appelle le Conseil.

Le crime, le vol ou toute contravention aux lois du Koran est réglée par le Conseil des Anciens des missidés (1).

Hecquard assista à Fougoumba à une assemblée qui jugea un fraticide. Voici dans quelles circonstances ce crime avait été commis. Un des grands du village

(1) Village habité par les hommes libres et où se trouve une mosquée.

étant mort sans laisser de frère, sa succession revenait de droit à trois fils qui lui survivaient. Deux semaines après le décès, ceux-ci prirent jour et heure pour procéder au partage. Le lieu du rendez-vous était la case de l'aîné des trois frères. A l'heure convenue, ses deux cadets arrivèrent, et l'ayant trouvé endormi, le plus jeune dit au second : " Notre frère a pris pour sa part le sommeil; laissons-le lui, et partageons tout le reste ". Après quelques observations, l'autre consentit à cet arrangement, et chacun, après avoir pris la moitié des effets et des captifs de leur père, rentra chez soi. A peine étaient-ils sortis que l'aîné s'éveilla, et, ne trouvant plus chez lui, ni captifs, ni effets, courut demander à ses frères pourquoi ils avaient partagé sans lui et ce qu'était devenu son lot : " Ton lot, répondit le plus jeune, tu te l'es fait toi-même : c'est le sommeil. Garde-le bien, de peur que quelqu'un ne te le prenne ". — " C'est bien, répondit l'aîné, je l'accepte. Mais rappelez-vous que celui qui touche à l'héritage de ses frères peut être tué par celui-ci, s'il est

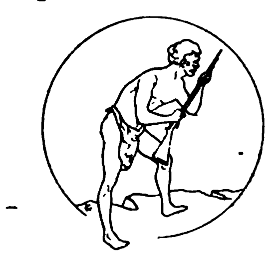


pris en flagrant délit. Ayez donc bien soin de ne pas toucher à la part que vous m'avez faite et que, encore une fois, j'accepte ".

Pendant quelques jours, le spolié se borna à aller de case en case raconter à ses parents et à ses amis le singulier partage qu'avaient fait ses frères ; puis une nuit, il prit avec lui plusieurs témoins et se rendit à la case de son frère, armé d'un fusil. Après avoir frappé à la porte, qui se trouvait ouverte, et avoir vainement appelé plusieurs fois son frère, il entra, et le trouvant endormi, il fit venir les personnes qui l'accompagnaient et leur dit : " Vous savez la part que m'a faite mon frère, il m'a donné le sommeil ; or, en ce moment, il vole mon bien puisqu'il dort ''. Et sans laisser aux assistants le temps de prévenir l'exécution de son projet, il ajusta son frère, lui cassa la tête d'un coup de fusil et rentra tranquillement chez lui.

Son second frère, épouvanté et redoutant le même sort, vint lui proposer de reprendre le bien dont il l'avait frustré ; il l'accepta et le laissa en paix. Quelques jours plus tard, le meurtrier comparut devant les Anciens du village, qui

l'acquittèrent, " considérant que l'accusé n'avait fait que défendre son bien que ses frères lui avaient abandonné en échange de sa part dans l'héritage de son père. " Puis, séance tenante, et comme il était l'aîné des trois, ils lui adjugèrent les biens et les femmes du frère qu'il avait tué.



## L'EUROPÉEN AU FOUTA-DIALLO

Dans les villages du Fouta, l'Européen est généralement montré aux enfants comme un croquemitaine, et dans certaines parties, dans les villages de captifs surtout, il est pris pour un anthropophage. Cela tient sans doute au nombre considérable d'esclaves que les factoreries achetaient pour peupler l'Amérique, et que les indigènes ne revoyaient plus.

L'Européen voyageant au Fouta est relativement bien reçu, si les chefs consentent à prendre son parti : on lui retient alors des cases à l'étape, mais il trouve rarement les vivres nécessaires, les indigènes les lui refusant s'ils ne le connaissent pas ; cependant s'il demeure quelques jours dans le village, s'il se rend agréable par ses médicaments, par ses cadeaux, il trouve enfin ce qui lui est nécessaire.

Cependant si l'on parvint encore assez facilement au Fouta, il est parfois difficile d'en sortir, car les Almamys ou les alphas retiennent les voyageurs pour toutes les raisons :

Mollien et Hecquard durent rester de longs mois à Timbo, et le missionnaire anglais Thompson y trouva la mort.

Parti avec son fils de Sierra-Léone il fut longtemps retenu à Dara par l'Almamy Boubakar, qui remettait toujours au lendemain le laisser-passer. A la mort de Thompson, le fils de celui-ci fut reconduit sous escorte à Sierra-Léone.



## CONDUITE DE LA FEMME FOULAH VIS-A-VIS DE L'EUROPÉEN

Tout d'abord les habitants très inquiets de la présence d'un Blanc, restent dans leurs huttes ; les femmes et les enfants osent à peine guetter son passage, mais peu à peu les femmes s'habituent à lui, elles osent le regarder, l'approcher même avec une respectueuse crainte, il est vrai ; enfin dès le deuxième

jour, elles sont complètement rassurées et profitant d'un palabre elles font cercle autour de lui avec leurs enfants : elles examinent la physionomie, la couleur du " porto " (toubab, européen), et attendent quelques cadeaux.

La connaissance est nouée et pendant quelque temps tout en gardant une prudente réserve, on échange des regards, des sourires. — Mais ce n'est pas ce que veulent les femmes : elles étaient d'abord craintives, elles deviennent vite embarrassantes ; elles arrivent par groupes, entourent la case, pénètrent à toute



FEMME FOULAH

heure de la journée ou de la soirée ; elles s'installent, regardent tout, fouillent tout, veulent tout voir, tout connaître. Cependant malgré la multitude d'objets nouveaux le plus curieux échantillon c'est le " porto ". Elles s'approchent de lui et tout en causant et riant à gorge déployée, elles le regardent, l'examinent, le tâtent, le palpent, et finissent par l'enserrer. Le voilà prisonnier de ces dames, le malheureux blanc, il est devenu leur chéri, leur coqueluche ; malgré la faiblesse voulue du porto, le terrain a été promptement et habilement gagné, on ne peut

le nier, mais c'est un genre si nouveau de conquête, une étude si curieuse, et la gaieté est si franche que le temps a paru moins long au voyageur et qu'il a oublié un instant sa fièvre et ses fatigues. Cependant tout n'est pas fini ; à son tour, le voyageur est mis à contribution, non d'amabilité, car avec les Noires il n'y a pas de galanterie à faire, elles n'y sont pas habituées, mais il est obligé de payer son tribut de cadeaux.

" Tu dois être bien riche, porto, pour venir dans notre pays ? tu as des paquets en quantité qui doivent porter ta fortune ? tu n'as pas besoin de tant de charges " — et d'insinuations en insinuations, elles finissent par obtenir ce qu'elles avaient convoité.

Mollien a dit : " On ne conçoit pas comment ces femmes peuvent allier la modestie qu'elles affectent quelquefois devant les étrangers, avec l'audace qu'elles montrent en leur demandant sans cesse des présents. Leur parure, la manière dont elles arrangent leur chevelure, annoncent un certain art... "

Comme on le voit, chez les sauvages comme chez les peuples civilisés, la femme est rusée et coquette, mais le Foulah comme l'Européen aime bien trouver dans sa compagne, ces imperfections qu'il considère comme des qualités.

Dans cet ordre d'idée, les Foulahs sont fiers de leurs mœurs et du raffinement de leurs manières extérieures.



## LE PEUPLE FOULAH ET SON AVENIR

C'est, en vérité, un peuple intéressant à tous les points de vue ; leur pays est fertile, leurs coutumes faciles à corriger et leurs idées parfaitement assimilables.

Le jour où la France se sera définitivement établie au Fouta-Diallo et que toutes nos colonies de l'Afrique occidentale auront comme capitale unique, un point choisi, dans cette région montueuse, le Foulah sera vite devenu un sujet français intéressant et facilement alliable à la race blanche. Ce peuple constituera alors, une véritable nation civilisée et deviendra le véritable noyau de la colonisation française sur le Continent Noir.

---

# LES PROVINCES ET LEUR ORGANISATION

Au Fouta-Diallo, une organisation savante a été peu à peu introduite par les conquérants foulahs :

L'Almamy, chef du pays et du dïouale de Timbo, a son pouvoir tempéré par les décisions du Conseil des Anciens de Fougoumba qui rappelle le Sénat de Rome.

A la tête des provinces ou dïouales sont les alphas dont la conduite est surveillée par l'Almamy et le Conseil de Fougoumba.

Par suite des expéditions des chefs foulahs vers les états fétichistes, divers pays sont devenus l'apanage des vainqueurs. Il existe ainsi des régions qui ne sont sujettes du Foula-Diallo que parce qu'elles sont la propriété de certains guerriers foulbé.

Le Fouta comprend donc des dïouales, des sous-dïouales et des pays tributaires.

Timbo, Labé, Timbi-Toumi, Timbi-Madina, Fougoumba, Kolladé, Mashy, Boroual Tapé, Koyn, Baylo sont les dix provinces du Fouta-Diallo. Leurs noms proviennent généralement de ceux des capitales, résidences officielles des alphas.

Le nombre des sous-dïouales n'est pas limité ; ce sont d'anciens pays tributaires qui ont été peu à peu adjoint à l'Empire.

Une province comprend des missidés, des foulahsos, des roundés et des ouros.

Un missidé peut être comparé à un chef-lieu de canton. C'est un bourg qui ne peut être habité que par les Foulahs, c'est-à-dire par des hommes de naissance libre. Une mosquée existe toujours dans un missidé ; c'est le rendez-vous obligé des musulmans où se réunissent, tous les vendredis, les Foulahs qui habitent la circonscription.

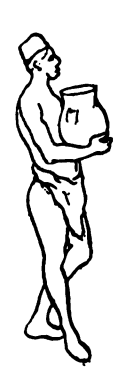
Un foulahso est la demeure d'un chef peul. Cet établissement, créé dans la campagne près des biens et des grands domaines des riches Foulahs, sert à surveiller les captifs et les revenus que l'on peut tirer de leurs travaux.

Un roundé est un village de captifs; son nom est généralement celui du maître. Aux environs d'un roundé existent des lougans ou champs de cultures.

Un ouro est un hameau de pâtres. Il n'y a des ouros que dans les provinces où l'on élève le bétail.

Voici les noms des provinces avec leurs sous-diouales et les pays tributaires.

| | Habitants |
|---|---|
| DIOUALE de TIMBO, dirigé par l'Almamy, a pour capitale Timbo . . . . . . . . . | 30.000 |
| DIOUALE de LABÉ, capitale Labé, comprend les sous-provinces suivantes :<br>Le **Kadé** avec les pays foulahs, mandingues et toubakayes soussous, landoumans, (chef : Modi-Yaya) : du Gabou proprement dit, capitales Bashy et Coyada. le Foréah, capitale Countabany. le Pâquisse, capitale Kankéléfa. le Mana. le Bauvé Lémayo, avec les missidés de Bouli, Médina, Dara et Nabassi. le Kadé ou Kokoli, capitale Kadé. le Toubah, capitale Toubah.<br>Le **Tangué Malhi**.<br>Le **Binani** avec les pays : de Binani de Kembéra. de Binani de Sanguié.<br>Le **Bauvé Guémé** avec les missidés de Guémé, Mborou, Bouléré, Oréhoussou. Les Landoumans du Nunez paient tribut au chef du Bauvé Guémé qui prend en cette occasion le titre de " Délégué de l'Almamy ".<br>Le **Bauvé Compéta**, capitale Compéta.<br>Le **Diary**.<br>Le **Labé**, avec le pays de Lélouma. | 200.000 |
| DIOUALE de TIMBI TOUMI, capitale Timbi Toumi, avec les missidés de Bambaya, Consotomi, Monoma, Ouaréa, Koussi, Pellal, Pitta, Sintalli, Bourkadjé, Bouroudjé, etc. . . . . . . . | 40.000 |
| DIOUALE de TIMBI MADINA, capitale Timbi Madina, avec les missidés de Madina-Tokocéré, Niguellandé, Téliko, Santou, Kourakountou, Ndenda.<br>De Timbi Madina dépendent : le Kébou, capitale Malalkontda, le Songuékourou, le Monéma et le Tamba, pays soussous tributaires du Fouta . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 45.000 |
| DIOUALE de FOUGOUMBA, capitale Fougoumba, avec les missidés de Diaguissa, Boulivel, etc.<br>Le pays d'**Akoume-Madji** dépend de Fougoumba . . . . . . . . | 40.000 |
| DIOUALE de KOLLADÉ, capitale Kankalabé, avec les missidés de Séfouré, Mombeya, Bodjé, Balibokho, Djiaoulekho, missidé Kali, Silaya, Paravi, etc. . . . . . . . . . . . . . | 50.000 |
| DIOUALE de MASHY, capitale Gougga . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 30.000 |
| DIOUALE de BOROUAL-TAPÉ capitale Boroual-Tapé. . . . . . . . . . . . . . . | 20.000 |
| DIOUALE de KOYN, capitale Koyndantaré . . . . . . . . . . . . . . . . | 50.000 |
| DIOUALE de BAYLO, capitale Tigué . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 40.000 |



## DIOUALE DE TIMBO

Le dïouale de Timbo est la première province du Fouta; il est dirigé par l'Almamy régnant.

La capitale est Timbo, près d'un petit affluent du haut Sénégal ou Bafing.

La légende rapporte que Timbo fut fondée par le pieux Ibrahima-Karamokho (vers 1755) sous le nom de Gongovi (grande maison), mais ce ne fut que plus tard, vers 1788, qu'Ibrahima, élu premier Almamy du Fouta, transporta le pouvoir de Fougoumba à Gongovi, qui fut appelé Timbo (1).

Le premier Européen qui soit parvenu à Timbo fut, dit-on, un Anglais (vers 1790). Il séjourna longtemps dans le pays, s'y maria et eut un fils. Il est probable qu'il trouva le genre de vie des Noirs peu à son goût, car il quitta précipitamment la capitale, laissant sa famille au Fouta.

Mollien (1818) prétend qu'à l'époque où il se trouvait à Timbo, le fils de cet Anglais habitait les environs de la ville.

Wat et Winterbottom, partis du Rio-Nunez pénétrèrent à la fin du siècle dernier dans le Fouta-Diallo. Arrivés à Timbo, ils furent retenus prisonniers puis obligés de regagner au plus vite Sierra-Léone.

Depuis cette époque Mollien, Thompson (2), Hecquard, Lambert, Goldsbury, Olivier de Sanderval, Bayol, Gaboriaud, Plat, de Beckmann et Alby sont parvenus à Timbo par des routes différentes, ont parcouru le pays et ont été parfois les hôtes choyés des Almamys.

" Voulant entrer à Timbo avant la nuit, nous nous remîmes bientôt en route. Ali, qui se proposait de nous faire loger chez le frère de l'Almamy, entra dans sa maison de campagne pour lui parler; mais ce prince était allé conduire ses troupeaux dans des pâturages éloignés. Après avoir traversé une plaine

---

(1) Son nom lui vient du mot peul timmé, qui désigne un arbre magnifique dont le bois est comparable, sinon supérieur à l'acajou et qui est très commun dans la vallée où s'élève cette ville. — Bayol.

(2) Voyageur anglais, retenu à Timbo par l'Almamy Bou-Bakar. Hecquard vit son tombeau à Dara.

immense parsemée de pierres ferrugineuses, nous entrâmes à Timbo par une avenue de bananiers. La pluie nous surprit au moment où nous attendions que les habitants, assemblés dans la mosquée, eussent fini de lire les lettres que l'Almamy leur avait écrites de son armée de Sangary. Abdoulai, simple marabout qui gouvernait la capitale pendant l'absence du roi, donna, à la sortie du conseil, l'ordre à un tisserand, esclave de l'Almamy, de nous loger. Ce vieillard refusa d'abord de nous recevoir à cause de la grande disette qui régnait à Timbo; ensuite il consentit pourtant à nous donner asile, fort heureusement pour nous, car il plut à torrent; c'était le prélude de la saison des pluies.

Timbo est situé au pied d'une haute montagne. Si l'on calculait le nombre des habitants des villes d'Afrique d'après l'étendue de terrain qu'elles occupent, on le regarderait toujours comme très considérable. Mais si l'on considère la petitesse des cases, on ne doit estimer la population d'une ville aussi grande que Nantes, qui égale à celle de Calais. Ainsi Timbo peut contenir 9,000 âmes. Il y a une grande mosquée et trois retranchements, dans l'un desquels se trouve le palais de l'Almamy; ce sont cinq grandes cases très régulièrement bâties. Les fortifications sont en terre, et tombent en ruine; en plusieurs endroits on y a percé des meurtrières. Toutes les cases sont construites intérieurement avec goût, et les cours sont plantées de papayers et de bananiers. Mais les rues, mal alignées, sont en outre extrêmement étroites et chaque carrefour forme un cloaque d'immondices...

Qu'on se représente des milliers de nos meules de blé disposées sans symétrie, et l'on aura une idée exacte de la principale ville du Fouta-Diallon (1) ".



## DIOUALE DE LABÉ

La province du Labé est la plus importante du Fouta; c'est celle qui est la plus recherchée par les prétendants riches et puissants.

Elle est située dans le nord-ouest du Fouta et comprend des pays soumis de races diverses et des circonscriptions peuplées de Foulahs.

La capitale est Labé, cependant chaque alpha a le droit de choisir une autre

(1) Mollien.

les contient sous le frein des lois; en secret ils maudissent l'Almamy qui en est l'exécuteur. Ils m'ont volé; je suis surpris qu'ils ne m'aient pas assassiné, car personne n'aurait pu venger ma mort. Réduits, par l'âpreté du pays où ils vivent, à arracher les pierres qui couvrent le sol pour pouvoir y semer quelques grains, c'est à quoi se bornent leurs travaux, car ils laissent à la Providence le soin de les faire germer et croître. Leur misère est égale à la stérilité de leur pays; tout est bon pour ces hommes; les feuilles des arbres, le suc de quelques fruits sauvages, une poignée de pistaches, apaisent leur faim; ils se ventent de leur sobriété; mais cette vertu chez eux n'est que forcée. Le sel est extrêmement rare dans ce canton: on l'enveloppe dans de petits morceaux de pagne avec autant de soin que l'or. La figure des habitants a quelque chose de hideux; leurs traits sont grossiers; c'est avec peine qu'on distingue chez eux les formes élégantes du Poule. Leur chevelure éparse, leurs dents sont mauvaises; leur caractère est apathique. Les femmes y sont méchantes, vindicatives, et ne cessent de demander des présents; quelques-unes ont de jolis traits; mais leurs dents gâtées détruisent leurs charmes.

Elles travaillent beaucoup; c'est le sort commun de toutes les Africaines. Lorsque l'on demande de l'eau ou du lait à une femme, elle ne répond rien, si son mari est à la case; s'il est absent, elle accueille l'étranger avec bonté; ces négresses seraient-elles perfides? L'autorité des époux est absolue. Les villages ressemblent à des camps; les habitants ne possèdent que peu de bétail, qui est de petite taille. Les vaches donnent peu de lait. Il est rare de rencontrer des moutons. On ne voit chez eux ni ânes ni chevaux. Mon âne jetait l'effroi dans tous les villages. Les hyènes et les panthères s'y trouvent en grande quantité; le singe peuple les forêts; quelques gazelles errent dans les gorges de ces montagnes. La population est très peu considérable. Les richesses des habitants consistent en esclaves, qui sont très nombreux (1) ".



## BAUVÉ GUÉMÉ

Le pays est une dépendance du dïouale du Labé. Son chef est nommé par l'Alpha de la province, il réside à Guémé, missidé situé sur le versant du Cogon sur un mamelon, et dominé vers le nord-est par le Pic Guémé.

Les bourgs principaux de la circonscription sont : Mborou, Bouléré et Oréhoussou.

(1) Mollien.

La population dominante est le Foulah, cependant les esclaves d'origine soussou ou landouman sont nombreux.

Le territoire du Guémé s'étend depuis la frontière des Landoumans du Nunez jusqu'au Bauvé-Compéta. Le terrain est couvert de hauteurs entrecoupées de nombreuses vallées profondes.

Guémé, bourg important, situé à 520 mètres d'altitude, est composé de 42 cases. L'origine de ce nom est soussou, il signifie " pierre ".



## BAUVÉ COMPÉTA

C'est un sous-dïouale du Labé. La capitale est Compéta ou Kompéta sur la route du Labé à Boké par Guémé.

Le Bauvé Compéta est situé sur les versants du Cogon et du Rio Grande, dans l'Ouest du Fouta-Diallo.

Parmi les principaux missidés se trouve le bourg de Foyer, près des sources du Leingourou, principal affluent du Cogon.

Le bourg de Compéta est une petite ville située à flanc de coteau, au carrefour de trois vallons très boisés de grands arbres ; nombreux troupeaux de bœufs dans les pâturages, au loin. Du bourg, on ne voit rien, la vue ne s'étend d'aucun côté, le Noir dans le choix de ses emplacements ne fait rien pour l'œil. Compéta est assez facilement approvisionnée, la région a des ressources : bœufs, moutons, poules, riz, arachides, papayes, orangers, songala, mil. Compéta est à 35 kilomètres environ de Guémé et 20 du premier affluent du Toumini.



## KADÉ

Le Kadé, appelé ou Kokoli ou Koli est situé dans le coude septentrionale du Rio Grande; il commence à la rive gauche du Toumini pour se terminer vers l'Oualo du Bauvé Lémayo (Dandoum.)

La ville principale est Kadé, habité par des populations mandingues et

quelques foulahs. Les environs sont très peuplés, les guerres faites dans les pays voisins ont enrichi les guerriers qui ont groupé autour de Kadé une quantité de petits villages.

Le pays de Kadé est l'apanage d'une famille mandinguo-foulah dont le représentant actuel est Modi-Yaya, qui a déjà exercé les fonctions d'alpha de la province du Labé.

Ce puissant chef peut en effet à lui seul faire trembler le Fouta, et son pouvoir s'étend sur le Pàquisse, le Mana, le Bauvé Lémayo et le Kadé (1).

D'autres pays, le Gabou et le Foréah furent quelque temps des pays soumis au Fouta, mais depuis 1889-90, ils sont indépendants sous la conduite de Mahmadou Paté de Coyada.

Un certain alpha Yaya, oncle du chef actuel de Kadé, fut dans le milieu de ce siècle en guerre pendant trente ans avec le Gabou, mais les Mandingues de ce pays, fiers de leur indépendance, avaient juré de mourir plutôt que de se soumettre aux Foulahs.

Yaya étant mort, son frère l'alpha Ibrahima continua la guerre pour soumettre le Gabou, mais ne parvenant pas à dompter ces habitants, il transigea et traita avec eux. Bientôt il se créa des relations amicales avec les chefs et la noblesse du pays et réussit même à épouser une fille de Idirissa, roi des Gabous, Koumanssor, union d'où naquit le Yaya actuel.

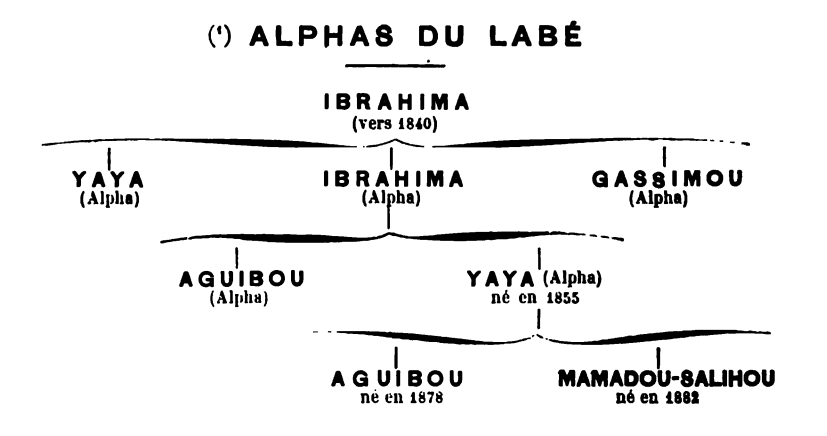
Yaya est donc foulah par son père et Gabou par sa mère, il concilie donc en sa personne les droits de succession sur les gouvernements du Labé et du Gabou; c'est donc à ce titre qu'il prétend diriger les territoires de la rive droite du Rio Grande.

Dès 1887, Bakar de Guidali souleva le Foréah contre Yaya. Celui-ci à la tête de 5.000 guerriers de Labé envahit le Foréah. Cette campagne dura 42 jours; elle se termina par la prise de Guidali et la fuite de Bakar qui se réfugia chez les Portugais à Boubah.

En 1888, Yaya fit la guerre aux Gabous et les battit dans le Padiare.

---

(1) ALPHAS DU LABÉ



Deux terrains palissadés, un est habité au Nord de Foulamory par le chef du Kadé et autres lieux (Yaya), l'autre est au Sud du village foulah où réside le chef mandingue du pays.

Kadé avec les villages voisins situés à 8 kilomètres à la ronde possède 12.000 habitants environ, de race mandingue, foulah, landouman, sarrakolet, toucouleur, etc. De nombreux troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons paissent dans les prairies ; il faut encore citer une trentaine de chevaux originaires du Boundou ou du Pakao.

Kadé, au point de vue commercial et stratégique, se trouve au carrefour des routes conduisant vers Bakel, la Gambie, le Gabou et Géba, Boké, Labé, Médina, etc. Un fleuve, le Rio Grande, passe à 9 kil. 900 de la ville et est dès cet endroit navigable par 3 à 4 mètres de fond.

C'est sur la route de Kadé au Gabou par le Rio Grande que l'on rencontre les trois sources thermales qu'Hecquard a, pour la première fois, citer lors de son voyage au Fouta en 1851.



## BAUVÉ LÉMAYO

Le Bauvé Lémayo ou Limayo est une région dépendant directement du chef de Kadé. Ce pays est peu habité et une partie a reçu le nom de Oualo du Bauvé.

Les missidés principaux sont Bouli, Médina, Dara et Nabarri. On y rencontre cependant d'importants villages de captifs comme Mahmadou-Guimi, Guiledji, Léla, etc.

Le terrain est couvert de hauteurs de roches ferrugineuses. Un fleuve important mais qui n'est pas navigable traverse le pays, je veux citer le Cogon.

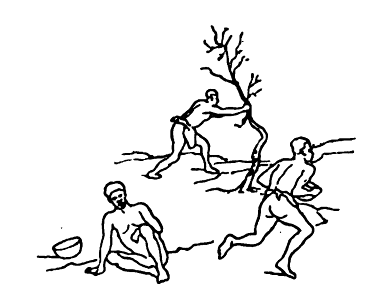
Le Bauvé Lémayo n'a pas de capitale, le chef du pays habite son foulahso (maison de campagne) où tous ses familliers viennent séjourner ou former des villages voisins. Le Bauvé Lémayo est renommé par ses nombreuses prairies, ses excellents pâturages et la qualité de ses bestiaux.

## DIOUALE DE BAYLO

Le Baylo est une province méridionale du Fouta, voisine des états soussous du Khokhouniah et des Houbbous.

La capitale est Tigué.

Ce dïouale est montueux et bien arrosé, les habitants peu nombreux par rapport à l'étendue du pays, possèdent de nombreux troupeaux de bœufs.



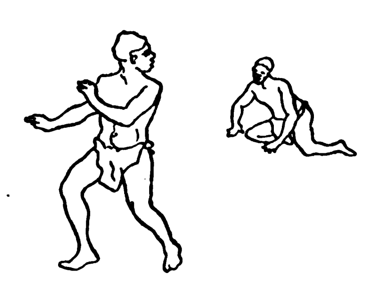
## DIOUALE DE MASHI

Province méridionale du Fouta, limitrophe aux pays Soussous du Sokoli, du Srimma et du Kinsam.

La capitale est Goungga; bourg principal, Mashi.

Le Mashi est une région montueuse, bien arrosée et possédant de belles prairies où paissent de nombreux troupeaux de bœufs.

Ce dïouale est le passage forcé de toutes les caravanes se rendant à la côte vers Conakry ou Dubréka.



## DIOUALE DE TIMBI-TOUMI

C'était il y a une dizaine d'années le dïouale le plus important du Fouta, après celui du Labé ; mais, depuis, une partie du Timbi a été distraite pour former une nouvelle province sous le nom de Timbi-Madina.

La capitale est Toumi, ville foulah, résidence du chef de la province. Le dernier alpha du Toumi fut Tierno Oumarou Sylla (1890-92), de la famille des Sauria.

Bambaya, Consotoni, Monoma, Ouaréa, Koussi, Pellal, Pita, Bourkadjé, Sintali, Bouroundjé sont les principaux missidés de la province.

Timbi-Toumi est une ville importante du Fouta-Diallo. Voisine de Timbi-Madina en 1882, elle s'est éloignée de cette dernière à cette époque, et est devenue une ville florissante.

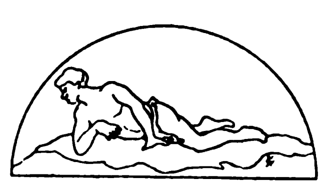
La mosquée est une des plus renommées du pays ; c'est une immense case circulaire de 20 mètres de hauteur, dans laquelle est une chambre carrée de 12 mètres de côté, en terre, plafonnée à 2 mètres 50 de hauteur par d'énormes poutres de bois. Des orangers et des bananiers couvrent ici chaque enclos ; la ville, bien située, possède de nombreuses sources, dans des terrains très propres à la culture.



## DIOUALE DE KOYN

Dïouale important dans le Nord du Fouta-Diallo, dirigé par un alpha en résidence à Koyndantaré.

La province est habitée par des populations Foulahs, Mandingues et Soussous.



## DIOUALE DE TIMBI-MADINA

Le Timbi-Madina est un ancien sous-dïouale de la province de Timbi-Toumi qui a été élevé au rang de dïouale, il y a une dizaine d'années.

La capitale est Madina.

C'est un pays habité par les Foulahs et des esclaves Soussous, au nombre de 45,000 environ ; les missidés les plus importants sont Madina-Tokocéré, Niguellandé, Téliko, Santou, Kourakountou, Ndenda.

De l'alpha de Madina dépendent encore le Kébou, le Souguékourou, le Monéma et le Tamba, peuplés par des races Soussous, et payant tribu au Fouta.

Timbi-Madina est une ville riche, composée de quartiers séparés ; les rues sont nombreuses, bien entretenues, les carrefours et les places sont balayés et

propres, les cases vastes et bien closes. De nombreux orangers, papayers et citronniers poussent de tous côtés. Timbi-Madina est une des villes les plus importantes du Fouta-Diallo, elle est située par 600 mètres d'altitude sur un vaste plateau.

## SOUGUEKOUROU

Royaume soussou tributaire du Fouta, près des limites de la province de Timbi-Madina.



LES MINDÉ (SIERRA-LÉONE)

## MONÉMA

Le Monéma, sur la rive droite du Kakrima et du Kou-Kouré, est un pays tributaire du Fouta, et fait partie de la province de Timbi.





## DIOUALE DE BOROUAL-TAPÈ

Dïouale du Fouta, entre les provinces du Timbi-Toumi et de Fougoumba.

La population évaluée à 20,000 individus est de race Foulah.

La capitale est Boroual-Tapè, sur la route de Labé, vers Boké et le Kou-Kouré. Ce bourg est situé au sommet d'une colline en forme de cône surmontée de magnifiques benténiers ; une petite source, cause évidente de la formation de ce bourg, entretient la vie sur ce site isolé au-dessus de la plaine qu'il domine de tous les côtés; c'est une position stratégique.



## DIOUALE DE KOLLADÉ

Le premier chef de ce pays fut l'Alpha Kolladé, grand marabout qui vivait à l'époque à laquelle les Foulahs envahirent le Fouta.

La capitale, fondée aussi par lui, a été appelée Kankalabé. Par souvenir pour ce saint marabout, Kankalabé est devenue le lieu de refuge des hommes ayant commis une faute ; les réfugiés trouvent dans cette capitale un asile assuré contre les poursuites de la justice.

Le dïouale de Kolladé, situé dans le nord du Fouta, est habité par des populations de race foulah et soussou.



## DIOUALE DE FOUGOUMBA

Dïouale du Fouta-Diallo, au nord de celui de Timbo.

Cette province a peu d'étendue mais est bien peuplée ; on y rencontre des Foulahs de race pure en plus grand nombre, c'est du reste le foyer de la race Peul dans cette région.



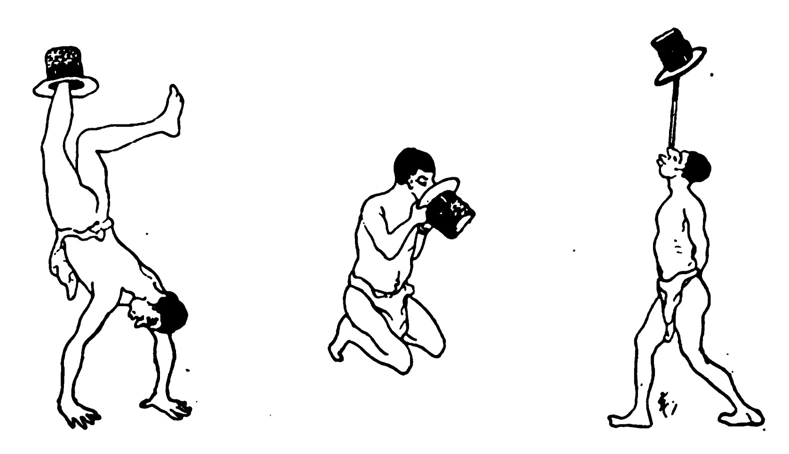
COURONNEMENT D'UN CHEF

Le pays est gracieux, bordé de belles collines. La belle végétation des champs, pittoresquement vallonnés, les bouquets d'orangers, de papayers, de mampatas, de nétés, les frais pâturages, les bois ombreux font de cette région un pays enchanteur.

Fougoumba ou Foucoumba, chef-lieu de la province, est une des villes les plus importantes du Fouta-Diallo. Située au pied d'une montagne, elle contient plus de milles cases (1) séparées les unes des autres par autant de jardins. La

(1) Hecquard.

mosquée est grande et jouit d'une certaine célébrité. Placée au cœur du Fouta, cette ville est la plus ancienne du pays; elle était jadis le séjour obligé d'un Conseil dans lequel résidait la souveraineté du pays. Mais une révolution détruisit cette espèce d'oligarchie représentative et le siège du nouveau gouvernement fut transporté à Timbo. Cependant Fougoumba a conservé quelques-uns de ses anciens privilèges et c'est encore dans cette ville que sont nommés et sacrés les nouveaux Almamys et que sont choisis les chefs de province; il se tient aussi, tous les ans, sous la présidence de la famille des Guiladjio, l'assemblée des Anciens, et, à l'annonce de guerres, il s'y réunit les armées. Un des grands avantages de la ville sainte est la neutralité de son territoire, sur lequel les Almamys ne peuvent se combattre; on peut y traiter de la paix ou de la guerre, mais la croyance générale est que, si l'on y préparait les hostilités, si, par exemple, on y distribuait de la poudre aux soldats, le parti qui agirait ainsi serait inévitablement vaincu.



Mollien, qui passa à Kadé en 1818, décrit ainsi le procédé qu'emploient les Noirs pour extraire le sel :

On place sur le feu une chaudière sur laquelle on en pose une autre percée par le fond et qui contient la terre saline ; on verse sur celle-ci l'eau qui tombe dans la chaudière inférieure, et que l'on fait ensuite bouillir jusqu'à ce qu'elle soit entièrement évaporée ; le sel qui reste au fond du vase est de très bonne qualité. Cette terre se trouve dans l'Ouest de Kadé ; elle n'est couverte que d'une




SOURCE MOLLIEN
(Eaux thermales, 56°).

herbe très rare ; on n'aperçoit aucune pierre à sa surface : l'eau qui la est quelquefois salée dans la saison de la sécheresse et douce pendant c pluies.

---

un dégagement suffisant d'acide carbonique pour tenir la carbonate de chaux en s

| | |
|---|---|
| Sulfate de chaux.. ...... ....... | 6 centigr. par litre. |
| Carbonate de fer........ ....... | traces. |
| Hydrogène sulfuré........ .. .... | à doser. |
| Acide humique...... . ... ...... | traces. |

En résumé, cette eau peut être classée parmi les eaux douces ou potables.

A la source, elle a un petit arrière-goût quelque peu âpre.

La deuxième source thermale a une température de 32° et la troisième de 45°. Leur est à peu près celle de la première, cependant la seconde est plus âpre au goût.

## SIERRA-LÉONE

UN VICE-CONSUL FRANÇAIS RÉSIDE A FREE-TOWN

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Superficie* . . . . . . . . | | | *65.000 kmq.* |
| *Population*. . . . . . . | | | *650.000 habitants.* |
| *Commerce* . . . . . | | *(1889)* | *14.950.000 francs.* |
| BUDGET | *Recettes*. . | *d°* | *1.705.000 francs.* |
| | *Dépenses* . | *d°* | *1.675.000 francs.* |
| *Dettes* . . . . . . . | | *d°* | *1.450.000 francs.* |
| *Navigation*. . . . . | | *d°* | *549 bâtiments avec 569.000 tonnes.* |

# SIERRA-LÉONE

**HISTORIQUE — GOUVERNEMENT — POPULATIONS — COMMERCE**
**CULTES — BUDGET — FORCES MILITAIRES**
**COMMUNICATIONS**

## HISTORIQUE



LE mot Sierra-Léone est d'origine portugaise : il vient de *Serra Leoa*, qui signifie *Montagne de la Lionne*.

Cette appellation, que les navigateurs donnèrent aux montagnes de l'Intérieur s'explique de plusieurs manières. Lorsqu'on arrive de la pleine mer et que l'on pénètre dans l'estuaire de la Rokelle, les montagnes que l'on aperçoit derrière Free-Town ont grossièrement l'aspect d'un lion accroupi. Cependant l'existence des lions, des léopards dans les hauteurs voisines ou le mugissement des vagues sur le rivage peut encore avoir déterminé l'origine de ce nom. D'après Cadamosto, l'on aurait comparé le bruit du tonnerre, si fréquent dans ces parages, au rugissement du lion. Malgré ces explications plus ou moins cherchées, on trouve que le Sierra-Léone fut ainsi dénommé pour la première fois au XVe siècle.

Pedro de Cintra et John Hawkins abordèrent en ces lieux et chargèrent une quantité de nègres, qu'ils débarquèrent aux Antilles. Ces deux Négriers paraissent avoir été les premiers à reconnaître l'embouchure de la Rokelle.

A la fin du XVIe siècle, William Fünch qui faisait voile pour les Indes, aborda dans la rivière de Sierra-Léone ; il apprit, des indigènes, que les Portugais y avaient eu à plusieurs reprises des nombreux comptoirs et que des prêtres y avaient construit des chapelles et converti des Noirs ; il remarqua même des noms de navigateurs incrustés dans le roc, entre autre Francis Drack qui prétendait avoir séjourné en ces lieux vingt-sept ans avant Cavendish.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'amiral hollandais de Ruyter, à la recherche d'établissements anglais, détruisit, vers 1660, les factoreries que ceux-ci possédaient dans les îles de l'estuaire de la Rokelle. Après cette attaque, les comptoirs anglais de l'île de Tasso, furent reconstruits dans celle de Bause.

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, la France et l'Angleterre étaient en guerre; deux vaisseaux, montés par des corsaires français, pénétrèrent dans la Rokelle et pillèrent les établissements anglais de la Compagnie Royale Africaine (juin 1704).

Vingt-cinq ans plus tard des essais d'émancipation des esclaves furent tentés dans la colonie; ils furent les préludes des théories Granville et Mansfield qui firent abolir l'esclavage en Angleterre dès 1772.

Dupont de Nemours fut un des premiers à concevoir l'idée de travailler à la civilisation en attaquant dans son vif la question de l'esclavage; cependant si la gloire d'avoir conçu le premier plan d'un établissement de captifs libérés avait été émis par un Français, la gloire des sentiments de liberté revient entièrement aux Anglais qui, eux, ont passé des idées aux faits.

Les conséquences de la loi de lord Mansfield, furent qu'en quelques mois, tous les Nègres habitant l'Angleterre reçurent leur liberté; mais non contraints au travail, ils ne vécurent que de mendicité. C'est alors que quelques philanthropes prirent la cause des esclaves libérés et créèrent une association qui reçut le nom de "Comité pour le soulagement des pauvres Noirs".

Cependant le nombre des libérés sans travail s'étant augmenté, le Comité dut chercher les moyens de pourvoir à leurs besoins. On songea alors à rendre au Continent noir ses anciens sujets qui emcombraient les rues des grandes villes anglaises, et Sierra-Léone fut choisi comme lieu le plus convenable pour le bien de cette entreprise.

Un premier convoi de plusieurs centaines d'Africains et de quelques Blancs volontaires, sous la direction d'un "Agent conducteur" firent voile pour la côte occidentale d'Afrique et débarquèrent à Sierra-Léone en août 1787; une bande de terre, située à six milles de l'estuaire, fut achetée à un chef indigène, et les colons commencèrent leur pénible travail de fondation de la première colonie libre d'Afrique.

Malheureusement on n'avait compté sans la nature pestilentielle des lieux, et sans le voisinage des peuples barbares et guerriers. Les colons trop peu nombreux quittèrent les lieux pour mieux se retrancher dans les montagnes.

En Angleterre, une nouvelle association, sous le nom de "Compagnie de la baie de Saint-Georges", obtint en 1789 une charte royale; on dépêcha sur la côte de nouveaux convois de libérés et on procéda à la construction d'une nouvelle cité qui reçut le nom de Grandville-Town en l'honneur de l'homme qui, toute sa vie, n'avait eu comme unique pensée, que celle de la libération des Nègres.

En 1791, une nouvelle société anglaise, la "Compagnie de Sierra-Léone", succéda à la précédente association. Elle obtint des privilèges étendus de la Couronne et fut autorisée à joindre au but philanthropique qu'elle comptait excercer, la question commerciale.

Après la guerre de l'Indépendance de l'Amérique, de nombreux Noirs étant restés sans travail, la Compagnie de Sierra-Léone offrit de les installer sur ses terres ; treize cents nègres furent ainsi transportés en Afrique, dans un lieu qui




fut appelé Free-Town (1792). A la suite de ce débarquement, des luttes éclatèrent entre les anciens colons et les nouveaux arrivés, et il fallut que le gouvernement intervint.

En février 1793, les hostilités éclatèrent entre la France et l'Angleterre, mais malgré que le but philanthropique de l'établissemeut de Sierra-Léone ait été connu du gouvernement français, une escadrille française, sous de fausses couleurs, pénétra, en 1794, dans la Rokelle. En peu de jours, les établissements anglais furent saccagés et les vaisseaux de la Compagnie pillés, puis coulés. Les corsaires français ne s'en tinrent pas à ces méfaits ; deux bâtiments anglais, arrivant sur rade et contenant des provisions de bouche, furent surpris et capturés.

La flotte française partie, les libérés regagnèrent leurs ruines, les relevèrent et créèrent définitivement Free-Town.

En 1800, l'établissement fut concédé par lettres patentes à la Cie de Sierra-Léone, avec le droit de nommer un gouverneur et un conseil qui y exercerait les fonctions exécutives et législatives.

Cependant, avant que cette charte parvint en Afrique, des libérés nègres se révoltèrent et furent exécutés pour servir d'exemple, tandis que d'autres étaient relégués sur la rive droite de la Rokelle, au milieu des marécages du pays Nord des Boulomes.

En 1801-1802, la colonie fut une seconde fois attaquée par les indigènes, qui furent repoussés après avoir subi de grosses pertes en hommes.

Malgré ces perturbations, Free-Town n'en devenait pas moins une ville importante ; des magasins, des églises, des écoles y furent érigés, et les nègres enfin acclimatés, se livrèrent au commerce et à l'agriculture.

Jusqu'en 1808 la Compagnie continua à gérer ses comptoirs africains ; ce fut à cette date que, d'après la loi sanctionnée par le roi George III (8 août 1807), la colonie fit retour à la Métropole, et eut comme premier gouverneur anglais, Charles Mac-Carthy.

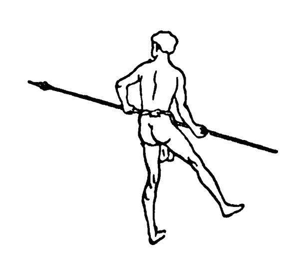
Charles Turner, son successeur, occupa momentanément le Sherbro, et quelques points importants sur les rivières de Boum et de Kittam. Ce gouverneur resta deux ans dans la colonie, et mourut à Free-Town.

De 1826 à 1835, cinq autres gouverneurs qui se succédèrent, périrent sur place ; c'est alors que les indigènes appelèrent leur pays "Tombeau des Blancs".

Cependant, grâce à l'immigration, Free-Town grandissait toujours ; en 1826, plus de 20,000 nègres y furent débarqués et installés aux environs du chef-lieu, en une douzaine de villages qui devinrent bientôt des faubourgs du Quiah.

Depuis ce temps des pays voisins de Sierra-Léone sont devenus français ; il s'est alors produit entre les Noirs ou Anglais de Sierra-Léone et les Français du Sud ou Guinée, une émulation pour l'expansion particulière de ces deux pays qui ont ému à plusieurs reprises les gouvernements européens.

Sans revenir aux questions de nationalité, il serait de toute nécessité de donner des limites précises à la colonie de Sierra-Léone afin d'éviter les erreurs de 1893 et de 1894.





## GOUVERNEMENT

Le Gouverneur de la colonie est nommé par la Reine d'Angleterre, impératrice des Indes. Il réside à Free-Town, plutôt connu sous le nom de Sierra-Léone.

Le gouverneur est assisté, dans son administration, d'un Conseil exécutif qui se compose du chef de la Justice, du secrétaire colonial trésorier, et du commandant militaire. Lorsque le Conseil se réunit pour faire des lois, il lui est adjoint deux membres non officiels nommés par la Couronne.

La colonie est divisée en districts ruraux, administrée par des commissaires civils qui exercent les fonctions administratives et judiciaires.

Le Sherbro et le proupe de Los sont des dépendances du Sierra-Léone.



## POPULATIONS

La population indigène de la colonie comprend 650,000 habitants de race Timené, Limba ou Saffrokho, Boulome, Soussou (Kourankho, Gallinas, Mindé, Bagrou, etc.), et Mandingue.

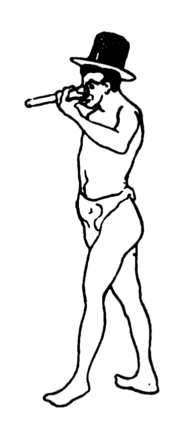
La population plus civilisée se compose des descendants des premiers nègres, envoyés d'Angleterre à l'époque de la fondation de la colonie, des nègres libérés

qui ont été arrachés des négriers par les croiseurs anglais, et enfin des Noirs de la côte qui se sont réfugiés à Sierra-Léone.

Soixante-dix mille individus de race noire habitent ainsi Free-Town et les environs, fournissent au pays des éléments nécessaires à une bonne administration, et ont fait du Sierra-Léone un pays plus anglais que la Grande-Bretagne.

Le Sierra-Léonais a émigré sur toute la côte occidentale de l'Afrique, il s'infiltre dans toutes les sociétés et répand partout les mœurs et la langue de l'Angleterre.

En Guinée Française, il est cuisinier, laptot, interprète et commerçant, au Libéria il est banquier et dirige le gouvernement ; chez les races indigènes il devient commerçant et pasteur, et si la religion du Prophète peut être plus avantageuse à son trafic il l'enseigne au besoin ; défenseur à outrance de l'esclave opprimé, il sait passer partout en homme indispensable dans toutes les questions africaines.

## COMMERCE

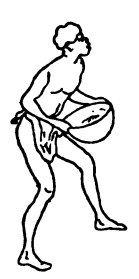
Un fait, presque unique dans notre histoire commerciale, qu'il est utile de faire remarquer, est que les capitaux français ont une prépondérance marquée dans le commerce sierra-léonais ; une maison française (1) occupe, en effet, dans ce pays, le premier rang parmi les innombrables Sociétés anglaises et indigènes.

Les importations dans la colonie sont principalement les étoffes de soie et surtout de coton, les tabacs, les vins, et en particulier les spiritueux.

L'exportation du pays (2) comprend les produits de la terre, comme les arachides, la gomme, le gingembre, l'or, les bois de construction, l'arrow-root, le coton, les sésames, le caoutchouc, les huiles de palme, etc.

(1) Je veux citer la C[ie] Française de l'Afrique Occidentale.

(2) Commerce. — En 1873, 771,000 livres sterling.
— 1886, 774,000 —
— 1889, 598,000 —



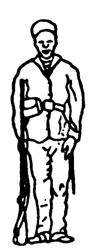
## BUDGET

Le Sierra-Léone, grâce à des dons et à des sociétés évangéliques qui se chargent des écoles et des hôpitaux, peut consacrer ses ressources entières à son administration peu compliquée, du reste.

Les revenus, cependant, n'ont pas toujours suivi une gradation ascendante :

| | | | |
|---|---|---|---|
| en 1873 | ils étaient de | 2.250.000 | Fr. |
| en 1876 | » | 1.200.000 | » |
| en 1880 | » | 1.812.600 | » |
| en 1886 | » | 1.575.000 | » |
| en 1889 | » | 1.800.000 | » |
| en 1891 | » | 2.000.000 | » |

La colonie, qui n'avait pas encore de dettes en 1866, a fait, en Angleterre, un emprunt sur lequel il était dû, en 1878, 2.600.000 fr. En 1889, la dette de la colonie était réduite à 1.500.000 fr.



## FORCES MILITAIRES

La lourde charge des services de police et d'administration est la conséquence de l'étendue et de l'éloignement considérable des territoires qui composent maintenant les établissements anglais. La péninsule de Sierra-Léone est, elle-même, peuplée de nombreuses tribus d'Africains libérés, qui n'ont parmi eux aucun Blanc qui puisse les diriger avec autorité, ou qui, par sa position de propriétaire terrien ou de chef d'industrie, puisse exercer sur eux une bienfaisante influence. Cette situation force le gouvernement à entretenir à grands frais, une organisation relativement nombreuse d'employés, de police, etc.

La force militaire employée à l'occupation de la Colonie, consiste en un fort détachement du Régiment des Indes Occidentales, et une garde particulière au Sierra-Léone, que l'on appelle Frontières-Police. Cette milice comprend de l'infanterie, un peu de cavalerie et quelques artilleurs.

Free-Town possède un petit arsenal et plusieurs dépôts de charbon ; son port en eaux profondes, bien abrité et convenablement défendu, en fait un point de relâche forcé pour les bâtiments voyageant sur la côte d'Afrique.

La marine militaire anglaise a fait de cette ville un point où se concentre souvent sa flotte du Cap et de l'Atlantique Sud. De nombreux forts défendent Sierra-Léone contre l'approche d'une flotte étrangère.



## COMMUNICATIONS

Sierra-Léone, située à l'embouchure de la Rokelle, est un des ports les mieux ravitaillés de la côte occidentale d'Afrique, aussi les paquebots, qui circulent sur le littoral, s'y rendent-ils pour prendre des chargements et augmenter leurs approvisionnements.

Sierra-Léone est visité, chaque semaine, par des vapeurs anglais, tous les quinze jours par des paquebots allemands, et tous les mois par des bâtiments français.



# PEUPLES

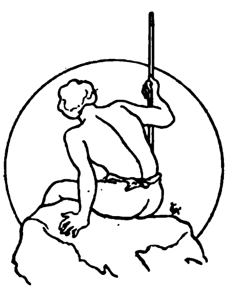
---



NUL ne connaît encore bien les races nombreuses qui peuplent le Sierra-Léone.

Sur le littoral, nous remarquons un peuple, appelé Boulome, qui paraît avoir habité le premier le pays ; ne serait-il parent des Bagas de la Guinée française? l'avenir, sans doute, nous l'apprendra ; toujours est-il, qu'entouré de populations soussous, il s'est assimilé peu à peu à elles et, dans beaucoup de régions, a adopté le langage diallonké. Les Boulomes habitent aujourd'hui les pays situés entre la Rokelle et les Scarcies, puis plus au sud, le Sherbro et les rives voisines du Bagrou.

Les autres peuples de la Colonie sont les Timenés, les Soussous (Mindé, Bagrou, Gallinas (?), Kourankho, etc.), les Limba et les Saffrokho, enfin les Mandingues.



## TIMENÉS

Les Timnés ou Timenés de race noire, semblent, par leur idiome, être parents des Landoumans du bassin du Rio Nunez.

Ce peuple s'étend tant en façade sur le littoral que vers l'intérieur jusqu'au Limbah ; vers le Nord il touche les pays soussous du Bennah et du Tambakha, et au Sud les régions habitées par les Mendi.

A la tête de chaque bourg important se trouve un chef dont l'autorité est très restreinte, ce qui fait que chaque village reste indépendant ; cependant les

principaux districts habités par les Timenés sont le Port-Lokko, le Marampa, le Yoni, le Quoyah ou Quiah, le Bampoli, etc.

La population a été mélangée à la suite des émigrations des peuples voisins qui ont été attirés chez les Timenés par la proximité du commerce de Sierra-Léone; on y rencontre donc beaucoup de Lokko, de Limbah, de Safrokho, de Mandingues, de Soussous, de Foulahs, de Houbbous, etc.

Comme tous les peuples de la côte d'Afrique, les Timenés travaillent un peu pendant la journée et dansent presque toute la nuit en s'accompagnant du bruit assourdissant du tam-tam et du tabala.

Les femmes cultivent les champs et s'occupent des soins du ménage, tandis que les hommes font la causette, sommeillent ou cousent quelque vêtement.

" Un des traits caractéristiques des Timenés est la facilité avec laquelle ils disposent de la liberté de leurs semblables : à la moindre dispute, celui qui a tort ou qui est le plus faible est vendu par son adversaire. Cela arrive notamment dans les cas d'infidélité conjugale, le mari outragé ayant le droit de vendre l'amant et même la femme coupable si bon lui semble.

Il arrive aussi, fréquemment, que des parents vouent leurs propres enfants à l'esclavage. Il ne les vendent pas directement, comme ils le font des autres esclaves, mais ils les mettent en gage lorsqu'ayant encouru une amende ou contracté des dettes, ils n'ont pas d'autres moyens de se libérer. L'enfant, ainsi mis en gage, peut être racheté par ses parents, mais il est bien rare que ceux-ci puissent ou veuillent le faire, et c'est ainsi que souvent la captivité devient définitive pour le malheureux être abandonné de sa famille.

Les Timenés comme tous les Noirs sont polygames, et le degré de richesse d'un Timené se mesure d'après le nombre de ses femmes. Le mariage est très libre; si le mari a maltraité sa femme ou si celle-ci est fatiguée de son mari, elle a le droit de retourner chez ses parents et de se remarier. Si la femme est infidèle, le mari peut la chasser, et, dans certains cas, la vendre.

Les mères ne sèvrent leurs enfants que très tard, quelquefois après deux ans, ce qui fait qu'une femme Timené, qui a été mère deux ou trois fois, semble beaucoup plus vieille qu'elle ne l'est en réalité.

Les enfants jumeaux nouveau-nés et qui tombent malades ont un fétiche particulier, qui se compose de quelques morceaux de bois ayant la forme de fourchette que l'on plante dans le sol à l'entrée du village et que l'on entoure d'une palissade. C'est là que les mères vont faire leurs présents et implorer du fétiche la guérison de leurs enfants.

Lorsqu'un membre de la famille meurt, tous les parents se réunissent pour crier et se lamenter, en se roulant à terre, les cheveux défaits et déchirant leurs vêtements. Le village tout entier, parfois, prend part à ces démonstrations de

Bien qu'idolâtres, les Timenés ne manquent pas de vous saluer par ces mots : Que Dieu vous assiste ! ou Que Dieu veille sur votre tête ! Et quand on leur demande : " Mais pourquoi parlez-vous de Dieu puisque vous n'y croyez pas ?" ils vous répondent : " Oui, c'est Dieu qui nous a donné la vie et qui a tout créé, mais il est si loin qu'il ne peut pas s'occuper de nous et qu'il n'entendrait pas nos prières si nous lui en adressions ".

Les Timenés sont très superstitieux ; ils croient aux sorciers et aux sorcières qui se changent en caïmans et en léopards, et les redoutent énormément ; aussi leurs lois à cet égard sont-elles des plus sévères. Tout individu convaincu, ou souvent simplement soupçonné de sorcellerie est brûlé, et ses biens sont confisqués par le chef ou partagés entre les gens du village.

Bien plus, lorsque, par hasard, un léopard ou un caïman a tué quelqu'un dans un village, ce village doit être, d'après la loi, complètement évacué et détruit, et une forte amende est infligée aux membres de la famille à laquelle appartenait la victime, car, disent les chefs : " il faut que votre famille soit bien scélérate et ait commis bien des crimes pour que Dieu envoie pour vous punir des léopards ou des caïmans " (1).

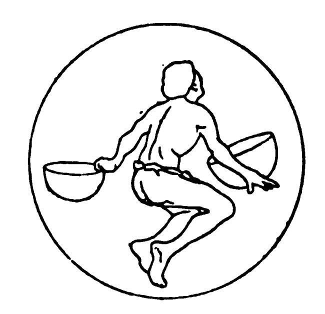


Comme chez les Landoumans et les Soussous, il existe chez les Timenés comme dans les pays voisins de l'État de Kong, une secte religieuse qui porte ici le nom de Porro. Cette même confrérie se nomme Simô chez les peuples soussous et Dou chez les Bobo de la boucle du Niger.

Les Timenés ont des usages assez curieux pour élire un nouveau chef. " Quand un roi meurt, ses sujets ne disent jamais : " Notre roi est mort. " Mais " Notre roi est malade ". L'étranger ignorant, qui a la malencontreuse idée de leur rappeler que leur roi n'est plus et qu'il faut en nommer un autre s'expose à une forte amende. " Notre roi n'est pas mort, disent les anciens, puisque les lois existent toujours ".

---

(1) *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, n$^{os}$ 7, 8, 9, 1880. Zweifel et Moustier, *Voyage aux sources du Niger*.



## ODE TIMENÉ

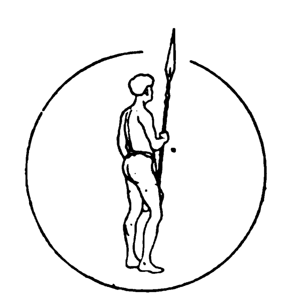
Vraiment, vraiment, Pah Médicine,
Je suis la vérité même :
Je suis prête à prononcer ma sentence
Si je dis ou raconte des mensonges
Et que vous me croyiez :

Si je vais dans un canot
Laissez-le couler
Et laissez l'alligator me saisir
Si je vais dans les bois;

Laissez le gros serpent me mordre
Si je grimpe sur un palmier à huile ou de vin
Laissez-moi tomber.

Si je mange du riz cuit dans un pot
Après avoir menti dans cette case
Ou si je mange la cassada
Laissez mon ventre s'enfler et laissez-moi mourir.

Mais si je dis la vérité
Laissez-moi libre de ces malédictions.



## KOURANKO

Les Kouranko paraissent être de race soussou; cependant ils diffèrent beaucoup des habitants du Soulimanah par les traits et par les mœurs; c'est une race inférieure ou bien dégénérée, qui habite dans des maisons laissant beaucoup à désirer au point de vue de la commodité et de la propreté.

Les Kouranko de Songoyah et de tout le long de la frontière de Solima sont très hospitaliers, mais ceux qui habitent près des pays du Kissi et du Konno sont sauvages et inhospitaliers.

Ce peuple a un idiome particulier qui participe de l'aboiement du chien et des cris du chimpanzé (1).



## LIMBA ET SAFFROKHO

Les Limba et les Saffrokho paraissent être, à première vue, de même race et de même origine. Ils habitent quelques plaines et surtout les régions montueuses voisines de la haute Rokelle.

Les Limba de Big-Boumba et en général de la plaine sont agriculteurs et hospitaliers, ceux des hauteurs depuis Katimbo jusqu'à Yagallah sont d'allures étranges, très sauvages dans leurs mœurs, pillards et hostiles aux étrangers.

Les hommes et les femmes s'aiguisent les dents et les maintiennent blanches, mais ce mode d'entretien déprime la mâchoire, aussi celle-ci devient-elle bientôt très grande et tout à fait disproportionnée.

Les habitants des montagnes ont l'habitude d'enterrer leurs morts tout droits, la tête en haut. Aux jours de cérémonie, il est d'usage de porter sur leur tombe du riz et de l'eau.

---

(1) D'après Zweifel et Moustier.

# GAMBIE



Comme sur beaucoup d'autres points de la côte occidentale d'Afrique, les Français furent les premiers à commercer dans le fleuve Gambie (fin XIVe siècle).

Les Portugais en 1456, puis les Hollandais, s'y établirent successivement, mais au XVIe siècle, les Anglais et les Français étaient les seuls à se partager le monopole du commerce de la région. C'est à cette époque (1588), que des négociants anglais obtinrent de leur gouvernement des lettres patentes pour avoir seuls le droit de commercer dans le fleuve.

Au moment de la traite des esclaves, la Compagnie anglaise-africaine passait une convention, devenue à jamais mémorable (Assiento contract), par laquelle cette Société s'engageait à exporter dans les colonies espagnoles un certain nombre de milliers de captifs nègres afin de peupler de travailleurs les régions américaines.

En 1821, la Gambie fut reprise par le gouvernement anglais et désormais administrée par lui. De 1821 à 1843, cet établissement fut une dépendance de Sierra-Léone, puis de 1843 à 1866 fut érigée en colonie indépendante.

Ce fut par la charte du 19 février 1866 que la Gambie fut réunie aux Etablissements de la côte occidentale d'Afrique siégeant à Sierra-Léone, cependant depuis une dizaine d'années cette colonie est redevenue indépendante.

Depuis la convention anglo-française du 10 août 1889, les limites des établissements anglais de la Gambie sont désormais définitives; elles comprennent le cours inférieur du fleuve jusqu'à Yarboutenda, une bande de dix kilomètres de profondeur sur les deux rives de la Gambie et une partie de Combo.

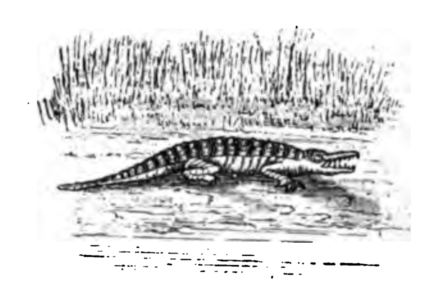
La capitale est Bathurst, située à l'estuaire du fleuve dans l'île S. Mary. Bathurst fut fondée en 1816 et s'appela d'abord Léopold. C'est un port important où les fonctionnaires sont Anglais et les administrés pour la plupart Français ou d'origine sénégalaise; une seule maison anglaise mérite, du reste, d'être

mentionnée : c'est la Bathurst Trading Company de Liverpool, et encore son chiffre d'affaires est-il bien inférieur à celui d'une de nos principales maisons françaises connues : Maurel et Prom, Maurel frères, la Compagnie française de l'Afrique occidentale, Lagrange, Bourère, etc.




En remontant le fleuve on rencontre : Albréda, ancien comptoir français, et Mac-Carthy, situé dans l'île du même nom, qui porte aussi celui de George-Town.

Les Mandingues, les Ouolofs, quelques tribus Serères et des Iolas (Combo), habitent le territoire anglais de la Gambie.



# LE COMMERCE



N ne s'est, que sur le tard, occupé du commerce des Guinées.

Les échanges commerciales, qui sont cependant le trait d'union des nations, donnent aussi à juger de la richesse d'un pays et du caractère de sa population.

En Afrique, les procédés d'achat et de vente ne sont pas les mêmes qu'en Europe, et tous les débouchés indigènes comme étrangers se trouvent concentrés dans les établissements que l'on appelle *factoreries*.







**LES FACTORERIES**

Les factoreries ou maisons de commerce sont des entrepôts de marchandises européennes et des magasins de produits indigènes. Ces établissements sont, le plus souvent, situés sur la côte où sur les cours inférieurs des fleuves navigables de l'Afrique.

La factorerie ! — C'est le grand tentateur des Noirs, aussi chaque agent de commerce met-il un soin tout particulier dans l'ordonnance de ses produits pour éblouir et fasciner sa clientèle.

C'est encore une disposition spéciale que l'intérieur d'une factorerie. Tout dans le comptoir est placé de façon à attirer le regard de l'indigène, mais rien

n'est à sa portée ; car le Noir, admirateur de toutes choses, a souvent des moments d'oubli, et il lui arrive de s'emparer sans scrupule, comme par inadvertance, d'un objet qu'il convoite et qui est à sa portée.

En considérant tous les produits d'importation, on ne peut s'empêcher de constater que les Européens s'ingénient à créer aux indigènes des besoins nouveaux et à accumuler les tentations de toutes sortes.

Pour répondre, du reste, aux besoins, aux intérêts de chacun, le commerçant doit tout avoir, tout posséder, car les peuples de l'intérieur ont chacun, selon sa religion et ses coutumes, des goûts différents, soit pour les étoffes et leurs couleurs, soit pour les perles et autres objets.

L'ambre, les parapluies à côtes de diverses nuances, les pantoufles criardes, les flacons de cantharides, le tabac, le rhum de Hambourg à 6 francs 50 les 18 litres, les pièces d'étoffes à 2 francs 50 les 7 mètres, les madapolam, le shirting, la guinée, l'osnaburg, les orangos, les miroirs, le corail, la poudre de traite, les fusils, la quincaillerie sont des articles de vente courante et estimées des indigènes.

Les étoffes et les mouchoirs aux couleurs éclatantes se transforment en Afrique, en vêtements les plus divers ; la vente, du reste, en est très importante.

Le Continent Noir absorbe ainsi, chaque année, de grandes quantités de balles de cotonnades, mais dont l'origine est malheureusement souvent étrangère.



## LES CARAVANES

On appelle caravane, un groupe d'individus appartenant à un seul propriétaire, qui viennent apporter à la côte des produits de l'intérieur pour les échanger contre les articles européens. La caravane comprend rarement plus d'une soixantaine d'individus ; les porteurs sont des esclaves, leur fardeau est en général de 20 à 30 kilos ; parfois quelques guerriers sont chargés de la sûreté de la colonne, mais ordinairement les porteurs partent toujours armés de fusils à pierre, de sabres, de lances, de poignards ou de flèches.

Comme ils ont peu de confiance en leurs semblables, les propriétaires indigènes accompagnent généralement eux-mêmes leurs esclaves et leurs marchandises.

Lorsqu'au cours de la route deux caravanes se croisent, il est curieux d'assister à ce qui se passe : les chefs s'accostent et une conversation plus ou moins animée s'engage sur le voyage, les factoreries visitées, le prix courant de la marchandise, l'hospitalité reçue, le logement, la nourriture ; après quoi le chef qui se rend à la côte, se décide à descendre dans telle factorerie de préférence à la voisine, ou bien chez tel traitant à l'exclusion du moins aimable ou du moins persuasif.

Parfois, les maisons de commerce ont des agents spéciaux appelés " tirbis ", qui vont au-devant des caravanes pour décider celles-ci à descendre dans leurs factoreries.

Détails curieux, dans certains pays, les caravanes sont logées et nourries aux frais du traitant, mais il s'en suit que les produits indigènes sont estimés moins chers et que les articles européens sont hors de prix.



## LE COMMERCE DANS LES DIFFÉRENTES COLONIES

Les habitudes commerciales ne sont pas les mêmes dans les divers pays africains ; elles varient avec chaque peuple et se modifient suivant leur degré de civilisation et leur situation géographique.

Au fur et à mesure que le commerce s'est développé et étendu en Afrique, les habitudes européennes se sont implantées et sur certains points importants de la côte, les Noirs les ont presque complètement acceptées.

Aussi trouve-t-on aujourd'hui au Sénégal, les poids et les mesures français, la monnaie y est courante et sert à l'échange ; les Sénégalais reconnaissent parfaitement une pièce française d'une pièce étrangère que, du reste, ils acceptent très difficilement.

En Gambie, les Français sont nombreux, mais tout y est anglais, poids, mesures, coutumes, habitudes commerciales, langue.

En Casamance, les mœurs françaises sont admises, mais on sent encore beaucoup le voisinage anglais de la Gambie et des Akous du Sierra-Léone.

En Guinée portugaise, tout rappelle les habitudes du XVIII[e] siècle, on y voit les anciennes mesures et les antiques monnaies portugaises.

La Guinée française, créée depuis peu d'années, se ressent beaucoup de l'influence Sierra-Léonaise ; tout y est anglais, même le patois des Noirs.

Jusqu'ici on n'a rien fait pour lutter contre cette influence anglaise, le gouvernement colonial, vraiment trop bon, soit par crainte d'effaroucher les habitués des factoreries, soit pour ménager les susceptibilités des commerçants n'a pas encore pris de mesures pour restreindre les mœurs et les coutumes envahissantes des Anglais de Sierra-Léone.

La monnaie française a bien cours, mais le franc s'appelle " shilling ", et la pièce de 50 centimes " 6 pence ". Le " yard " est la mesure employée, et partout dans les comptoirs de commerce on écrit et commande en anglais.

A Sierra-Léone, nous sommes en plein pays d'Outre-Manche ; les écoles et les commerçants en ont fait une terre anglaise, qui aujourd'hui sent sa force, ses besoins, et dont le patriotisme a été reconnu et éprouvé.

Au Sénégal, le trop grand nombre de commerçants a fait baisser les prix et détruire l'espérance des gros bénéfices d'autrefois, et, le crédit fait aux Noirs a achevé de ruiner quelques sociétés commerciales. En effet, à cause de cette concurrence, les Noirs se sont habitués à recevoir le prix de leur récolte d'arachides avant la cueillette et parfois même avant la semence.

Chaque factorerie cherchant à attirer à elle le plus de Noirs et de traitants possibles, il en résulte de sérieuses animosités entre les maisons de commerce qui finissent par nuire au commerce en général à force de s'espionner et de s'exploiter.

Le commerçant qui a un comptoir central, possède aussi plusieurs boutiques réparties dans la même ville; dans les rues circulent des agents indigènes qui vont faire la propagande pour leur factorerie; ils vont dans les comptoirs étrangers se rendre compte des prix des voisins, des objets nouvellement placés en vitrines, puis s'entretiennent sur les achats en produits indigènes et sur l'arrivée des caravanes annoncées.

Certaines maisons font aux indigènes des crédits énormes qui parfois atteignent pour un seul individu 20, 30 et même 40.000 francs.

Au moment de la traite des arachides qui est le seul produit du Sénégal, les crédits atteignent plusieurs millions. Aujourd'hui, le prix de ces graines a considérablement baissé; mais la valeur totale de la récolte peut encore être évaluée à 11 millions environ.

Il y a quelques années les crédits atteignaient parfois la valeur de la récolte, quel cataclysme si les arachides, seule fortune de notre colonie étaient dépréciées sur les marchés européens ou si la récolte venait à manquer !

La dépréciation de la gomme, il y a dix ans, avait atteint un grand nombre de nos maisons du Haut-Fleuve ; l'épyzootie de 1890 a encore porté un coup terrible au commerce et à la fortune des Indigènes du Sénégal, il faut donc

espérer, pour l'avenir de notre colonie, que les arachides resteront encore longtemps un produit recherché autant par les fabricants de margarine que par les industriels.

Dans les Rivières du Sud, le commerce est plus scrupuleux de ses intérêts et le système des crédits presque complètement abandonné. Du reste la concurrence est moins acharnée. Les produits sont aussi plus variés.



INTÉRIEUR D'UNE FACTORERIE

## NÉCESSITÉ DES COLONIES

Malheureusement notre pays ne sait pas encore tirer tout le profit qu'il pourrait des territoires que le gouvernement a réussi à ouvrir à l'activité industrielle, et dont jusqu'ici les industries étrangères ont su profiter plus avantageusement. Le commerçant qui a à lutter pour la vente de ses marchandises avec des concurrents étrangers, ne peut s'approvisionner que là où on lui fabrique les articles qu'il peut vendre à un prix qui lui laisse un léger profit. C'est pour cela qu'il est souvent obligé d'abandonner l'industrie française au profit des industries étrangères, anglaises principalement. La main-d'œuvre est chère en France, les droits et les matières premières augmentent sensiblement les prix de revient, et l'industriel cherche trop souvent à imposer sa marchandise, ne comprenant pas toujours que c'est l'acheteur qui est le seul juge de l'article dont il a besoin.

Certaines maisons de la côte ont cherché pendant plusieurs années à acclimater nos tissus, mais, débordées par leurs concurrentes françaises et étrangères, elles ont dû suivre le mouvement pour ne pas fermer leurs comptoirs et disparaître.



## LES PRODUITS DE L'IMPORTATION

Les deux principaux produits d'importation en Afrique sont les tissus et l'alcool de traite. Les premiers viennent en grande partie de Manchester, puis de France et de Hollande, les seconds de Hambourg.

Les autres articles de vente courante sont :

Les vins, liqueurs fines, originaires de France (Bordeaux et Marseille) ;

Les toiles et les confections, les matériaux de constructions, les articles de Paris, la parfumerie, originaires de France ;

La quincaillerie, d'Angletterre (Sheffield et Birmingham), et de France (Thiers et Paris) ;

La poudre de traite, d'Allemagne (Hambourg), et de France (Bordeaux) ;

La bière, d'Allemagne et d'Angleterre ;

Les armes de traite, d'Angleterre et de Belgique ;

Le sel, d'Angleterre et de Marseille ;

Le charbon, d'Angleterre ;

Les farines, d'Amérique et de France ;

Les bois, d'Amérique et de Norvège ;

Le tabac et la glace, d'Amérique, etc.

## LES PRODUITS DE L'EXPORTATION

A l'exportation, les produits africains se dirigent vers l'Angleterre, la France, l'Allemagne et la Hollande ;

Les arachides, du Sénégal, vers Rotterdam, Dunkerque, Bordeaux et Marseille ; de Gambie, vers Liverpool, Bordeaux et Marseille ; de Sierra-Léone, vers Marseille ;

Les amandes de palme, vers Liverpool, Marseille et Hambourg ;

L'huile de palme, vers Liverpool et Marseille ;

Les cuirs, vers Marseille, New-York et Liverpool ;

L'or (en bague), vers Liverpool et Marseille ;

La gomme copale, du Dubréka, de Forékaria et de Sierra-Léone, vers Liverpool ;



L'ivoire, vers Liverpool ;

Le caoutchouc, vers Liverpool, Brême et Paris ;

Le piment rouge, vers Liverpool ;

Le piassava (fibres), vers Liverpool ;

La cire, vers Liverpool ;

Le camwood (bois de teinture), vers Liverpool ;

Le gingembre, vers New-York et Liverpool ;

Les kolas du Pongo, de Mellacorée et de Sierra-Léone, au Sénégal, en Gambie et en France, etc.

Les différentes espèces de marchandises indigènes circulant au Soudan, sont (à part celles de l'agriculture déjà nommées) : le sel, les monnaies, les noix de kola, l'ivoire, le natron, la poudre d'or, les plumes d'autruches, les produits de l'industrie indigène, les chevaux et les bestiaux, enfin les esclaves.

## LE SEL

Le sel est, en Afrique, un des principaux produits d'échange. Il se rencontre en barre ou en vrac : le premier est d'origine indigène, tandis que le second est d'exportation européenne. Le sel en barre vient des gisements de sel en roches des pays de l'Adar et de Taoudéni, il est colporté dans l'intérieur du Soudan, et quoique très impur revient à des prix très élevés. Le sel en sac est d'une manipulation très peu facile et est exposé à des déchets considérables par suite de l'humidité, des déchirures des sacs, et il peut être même entièrement perdu pendant le transport. Ce sel en vrac, acheté aux maisons de commerce du littoral, n'alimente que les régions voisines de la côte, cependant on voit des caravanes prendre du sel à Boké pour Kadé (170 kil.), Toubah (200 kil.), et même pour le pays des Tendas, sur la moyenne Gambie (295 kil.).

Le sel est une substance de première nécessité pour les besoins des Noirs, mais par suite de l'énormité des distances et de la situation souvent troublée des



BARRE DE SEL

régions du Sahara comme du Soudan, les arrivages sont très irréguliers, et dans beaucoup de contrées les populations sont presque toujours dépourvues de sel; elles doivent alors s'ingénier à y remédier par divers moyens; elles obtiennent, par le lavage des cendres de certaines plantes, quelques parcelles de soude naturelle ou de potasse dont la saveur piquante peut, dans une certaine mesure, tromper leur besoin, mais dont l'effet ne peut nullement remplacer celui du sel et doit au contraire exercer une action nuisible sur l'économie.

Pour faire parvenir le sel européen sur les marchés de l'intérieur, il est donc nécessaire d'arriver à soustraire cette substance aux causes qui jusqu'ici en ont empêché l'importation. Ce moyen vient d'être trouvé par un procédé dû aux recherches de M. l'ingénieur Vincent, et aujourd'hui le sel condensé en barre de 25 kilos peut aisément être transporté dans toute l'Afrique sans aucun déchet.

MM. Madrolle et Baillat ont eu recours à ces barres qui du reste ont rempli le but que son auteur poursuivait : qualité, facilité de transport et résistance à toutes les intempéries.

“ Le sel en barre subit une préparation spéciale qui permet de le condenser en blocs très compacts, et analogues en apparence au marbre blanc ; on donne à

ces masses la forme et les dimensions des barres de sel exploitées par les Maures, parce qu'elles se prêtent mieux aux transports longs et difficultueux. La barre que je pris à Boké fut transportée jusqu'à Kadé et malgré sa chute dans un des affluents du Cogon, le voyage et les changements de température pendant près d'un mois et demi de marche, elle était encore intacte lorsque je dus la partager avec mes gens, les porteurs faisant défaut. Je venais de parcourir près de 300 kilomètres sur la terre ferme sans compter les voyages par eau, le plus souvent en pirogues (1) ".

Il est probable que l'importation en Afrique du sel en barres aura une heureuse influence sur la question du trafic des esclaves. Un des principaux moyens d'échange des Noirs qui vont chercher le sel natif du Sahara est l'esclave. Lorsque les Noirs de l'intérieur pourront s'approvisionner de sel dans les comptoirs européens ils auront tout avantage à délaisser le sel du Sahara et par suite le honteux trafic dont il est l'objet diminuera.

Dans le Soudan central le prix du sel peut être évalué :

A Kano, à 1 fr. 50 le kilo;
A Zezzaou, à 1 franc;
A Nouffé, à 35 centimes.
Il est au contraire de :
35 centimes à Kadé;
80 centimes à Djenné.

Chaque année, dans le Soudan central, une grande caravane ou *airi*, formée de Touareg Kel Oui, Tagama, Daguerne, Kel Gherers, Itissien et Alouminden avec près de 15,000 chameaux se forme à Kano, et se rend à l'oasis de Bilma pour en rapporter du sel.

L'itinéraire de la caravane est généralement l'Au; dans ce pays les caravanes coupent de l'herbe en grande quantité, la font sécher au soleil et l'emportent sur leurs animaux pour servir de nourriture à ceux-ci entre l'Au et Bilma, séparés par un désert sans eau et sans végétation qu'on traverse en quinze jours, en marchant dix-huit heures par jour.

Du Soudan, les caravanes emportent du doura, des étoffes de coton indigène, du felfel, du beurre, etc.; elles rapportent de Belma du sel et des dattes.

L'itinéraire du retour est le même que celui de l'aller : à Au, les caravanes attendent celles qui viennent de Rhat et rentrent avec elle au Soudan. C'est là aussi que les Kel Gheress, les Itissien, les Aloumiden quittent l'Aïri, pour se diriger sur Agadhès puis, par l'Adar, sur Sokoto et le Zampara. Cependant le gros de la caravane gagne plutôt le pays de Zinder, d'où les Togana rejoignent

(1) Cl. M., — *Notes de voyage.*

le Damerghou. Les Kel-Oui eux, continuent sur Katsena, Daoura, Kazaouri et Kano pour fournir le sel aux populations haouassas et foubbé du bassin moyen du Niger et du Tchad.



## MONNAIES

Le commerce se fait principalement par échange; cependant il existe des monnaies indigènes : au Soudan central c'est surtout le Bou-Thira, pièce d'argent à l'effigie de Marie-Thérèse et dont la valeur variable est d'environ 4 fr. 75; la monnaie turque, les pièces de cinq francs de l'Union latine (1) et le douro ont cours dans les postes du Fezzan, dans la Tripolitaine, au Maroc et dans le Sahara.

Au Soudan occidental et surtout dans le Fouta-Diallo la pièce française de cinq francs est commune et acceptée par tout le monde.

Cependant la monnaie généralement connue sur les rives du Niger est plutôt le cauri (coquillage), importé de l'Océan indien et dont la valeur est des plus variables.

Dans certaines régions il faut 10,000 cauris pour 5 francs, à Sokoto elles valent 10 francs; au Bornou, 12 francs; à Djenné, 14 francs.

L'éloignement des places commerciales des lieux de production ou de vente en fait seul changer le cours.



## NOIX DE KOLA

La noix de Kola (1), appelé en d'autres pays noix de gouro, se récolte sur les rives du Rio Pongo, de la Mellacorée, de la Rokelle et dans le Kissi. La qualité dite de Sierra-Léone est la plus recherchée.

(1) Les Touaregs n'acceptent que les pièces de 5 francs ayant une tête de roi ou d'empereur ; au Fouta-Diallo, au contraire ce ne sont que les pièces de la République avec trois personnages (la force et deux femmes) qui soient les seules admises.

(2) Voir chapitre des Végétaux.

Viennent ensuite les produits du Niger, ainsi classés :

Le Laboudji du Nouffé dont un cent vaut une esclave ou deux cents francs en espèces. Sa mastication laisse dans la bouche un parfum d'essence de rose ; cette variété croît surtout près de Babba.

L'Ahéras, dont l'arbre pousse dans le pays des Achantis, est surtout vendu par les commerçants de Lagos.

L'Ilbi se récolte dans le Nouffé et dans l'Hauri ; il est très recherché des Noirs à cause des excitations qu'il leur procure.

D'autres variétés de noix remplacent encore le Kola, tels que :

L'Annouroua qui provient du Nouffé et de l'Hauri ;

Le Gazari qui vient du Nouffé ;

Et le Dillaka qui se récolte dans les pays voisins du Nouffé.

Le Kola est un excitant de la nature du café ou du thé. C'est un fruit très recherché et dont la vente est toujours assurée, pourvu qu'il ait été bien empaqueté et mis à l'abri de la chaleur.

Les Noirs mâchent la noix par mastication lente et prolongée, le Kola colore la salive ; il est d'un goût amer qui persiste assez longtemps. Après l'absorption il répand dans la bouche une fraîcheur agréable et rend la plus mauvaise eau excellente.

A Kano, le cent de Laboudji vaut 200 francs, tandis que le Dilaka ne se paie que de 2 à 4 francs.

A Kadé, le cent de Kolas s'achète 4 francs et à Djenné 5 francs.



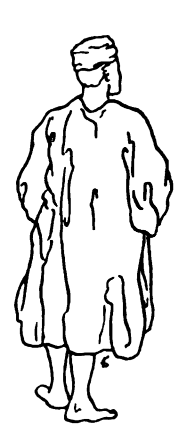
## LA POUDRE D'OR

L'or existe dans tout le Soudan, cependant il est mal exploité et toujours mal recueilli.

On le rencontre, à l'état de filon dans des roches plus ou moins tendres, mélangé à la terre, et parfois en paillette dans le lit de quelques rivières.

Les pays les plus productifs et les plus connus des Européens sont le Bouré (Tankisso), le Baoulé (côte de l'Ivoire) et le Makana (Falémé). " C'est un pays aurifère extrêmement important, dit le docteur Bayol. J'ai vu, de mes yeux vu,

des femmes ramasser du sable, le laver et obtenir, au bout de quelques minutes de l'or. D'après les renseignements qui m'ont été donnés, l'or ne se récolterait qu'au mois de janvier. A cette époque, toutes les productions des champs, le riz, le maïs, etc., sont rentrés, et pendant un mois, les habitants vont au milieu des bois chercher de l'or. Les femmes lavent le sable, les hommes cassent les cailloux, les roches qui sont dans la forêt. On en trouve assez peu, cependant dans les roches; il est plus abondant dans le sable. D'après les calculs auxquels je me suis livré, la production de l'or à Mamakono serait à peu près de 300.000 francs par an. Ils l'exploitent à Bakel et au Fouta-Djallon. La population du village est peu élevée, et je ne crois pas que plus de 400 personnes se livrent, pendant un mois, à la recherche de l'or. Mais cette région, au point de vue du climat, est fort malsaine pour les Européens; elle est extrêmement fiévreuse. "



## LES PRODUITS DU SÉNÉGAL

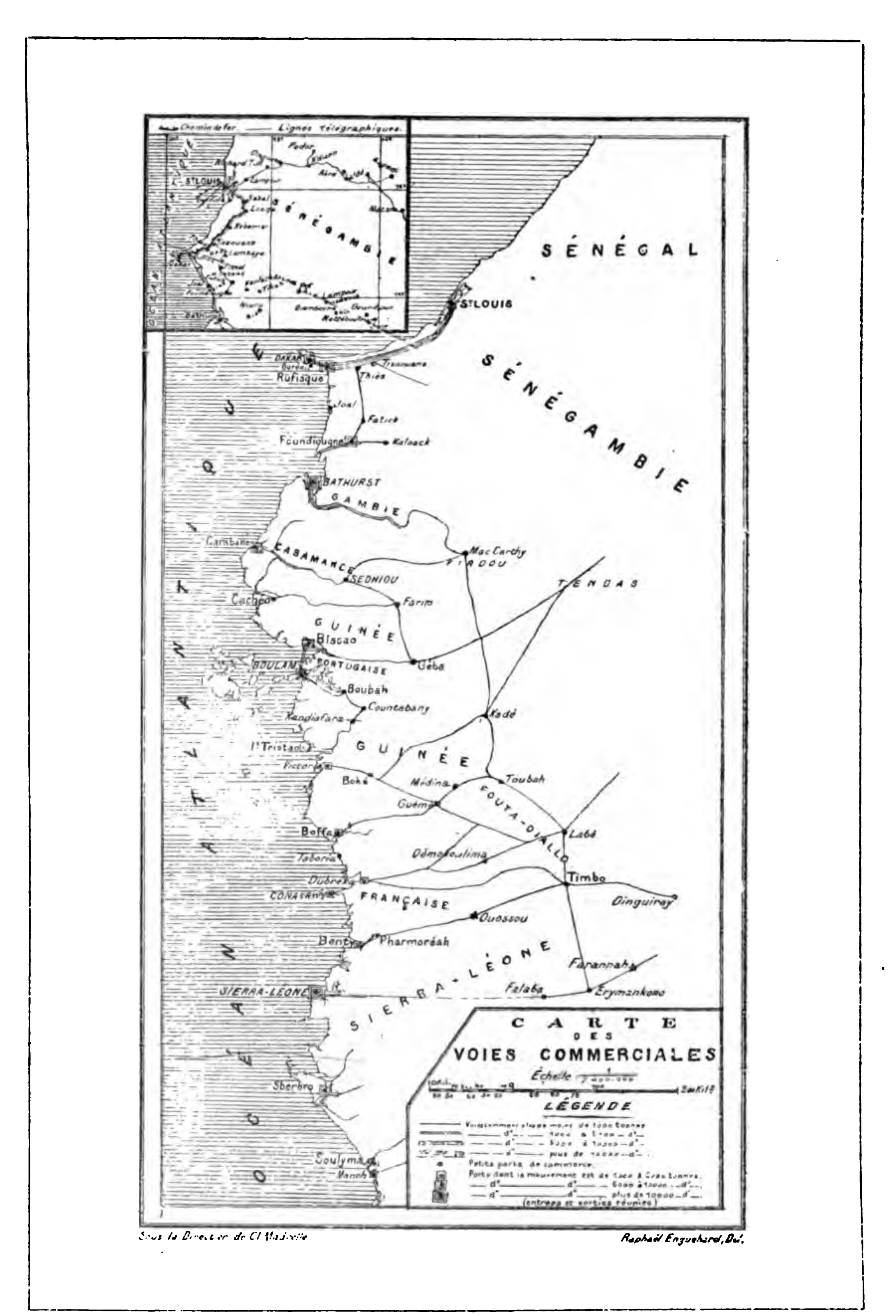
En dehors du fleuve Sénégal qui produit de la gomme, et de la Casamance qui exporte du caoutchouc, le seul produit indigène de la colonie du Sénégal est l'arachide.

Les graines d'arachide se divisent en un certain nombre de qualités différentes suivant leur provenance. Les plus recherchées sont les arachides dites de Rufisque, dont l'huile sert presqu'exclusivement à la fabrication du beurre de margarine. Puis viennent ensuite les arachides du Baol, du Sine, du Saloum, de Joal et enfin celles de Casamance.

La Casamance exceptée, les arachides s'achètent au Sénégal contre espèces.

Suivant les prix payés pour la graine et qui sont un rapport avec ceux des marchés de l'Europe, le Noir reçoit plus ou moins pour la même quantité.

Lorsque les marchés européens sont en baisse, le prix d'achat au Sénégal diminue et les Noirs recevant moins d'argent restreignent leurs approvisionnements en marchandises européennes. D'où une diminution des importations de la Colonie et un appauvrissement général.


SÉNÉGAL
St LOUIS
SÉNÉGAMBIE
Rufisque
Thiès
Joal
Fatick
Foundiougne
Kaolack
BATHURST
GAMBIE
Mac Carthy
FIRDOU
CASAMANCE
SEDHIOU
TENDAS
Farim
Cacheo
GUINÉE
Biscao
PORTUGAISE
BOULAM
Géba
Boubah
Countabany
Kandiafara
Kadé
GUINÉE
Boké
Médina
Toubah
FOUTA-DIALLO
Labé
Timbo
Dinguiray
FRANÇAISE
Ouossou
Pharmoréah
SIERRA-LÉONE
Falaba
Sherbro
Soulyma
CARTE
DES
VOIES COMMERCIALES
Échelle
LÉGENDE
Raphaël Enguehard, Del.

C'est ce qui se passe en ce moment. Par suite de la concurrence de l'Inde et des grosses récoltes des dernières années, la valeur de l'arachide a sensiblement baissé en Europe.

On peut dire que l'arachide est un produit pauvre. Que pour une cause ou pour une autre l'industrie européenne vienne à délaisser l'arachide, on se demande ce que deviendrait le Sénégal dont cette partie est la seule et l'unique ressource.

C'est là un danger dont on ne s'est malheureusement pas préoccupé.

Il y a quelques années, un pharmacien de la Marine, M. le docteur Castaing avec un dévouement dont il n'a pas été tenu assez compte, s'est efforcé de propager dans la Colonie la culture du ricin dont l'industrie européenne pour les teintures en rouge peut absorber des quantités considérables. Tous ses efforts ont échoué devant l'incurie des Noirs, la routine des maisons de commerce et le peu d'empressement du gouvernement local.



## VOIES COMMERCIALES

Les principales routes de caravanes, depuis la Gambie jusqu'à la Rokelle, sont celles :

du Firdou à Sedhiou ;
des Tendas à Géba et à Farim par le Pâquisse ;
du Pâquisse à Mac-Carthy et à Sedhiou ;
de Kadé à Boké par Mahmadou Guimi ;
de Kadé à Timbo par Toubah et Labé·
de Toubah à Boké par Madina ;
de Labé à Boké par Guémé ;
de Bambaya au rio Pongo ;
de Timbi Toumi au Pongo ou au Dubréka par Koussi ;
de Timbo au Dubréka par Démokhoulima ;
de Timbo à Farannah (Niger) ;
de Timbo en Mellacorée par le Tamisso ;
de Timbo à Sierra-Léone par Falaba ;
du Niger à Sierra-Léone par Falaba, etc.

A ces itinéraires, généralement suivis par un grand nombre de caravanes, il faut ajouter les rivières qui sont d'un grand secours pour le transport des marchandises.

Parmi les principales, nous citerons : le Sénégal, la Gambie, la Rokelle, la Casamance, le Nunez, le Rio-Cachéo, le Rio-Grande, etc.

# MAISONS DE COMMERCE



Les maisons de commerce, sur toute la côte d'Afrique, sont aujourd'hui très nombreuses. On en rencontre depuis le Cap-Blanc jusqu'aux frontières du Libéria, sur une étendue de plus de 2.000 kilomètres. La liste de toutes les factoreries serait trop longue, nous ne citerons que les principales maisons :

La Compagnie Française de l'Afrique Occidentale (ancienne maison Verminck) de Marseille.

La Compagnie Commerciale et Agricole de la Casamance (de Paris).

La Société Blanchard et Cie (de Marseille).

La Compagnie Commerciale et Agricole des Iles Tristao (de Paris).

La Société Flers-Exportation (de Flers).

La Société du Soudan Occidental.

La Maison Maurel et Prom (de Bordeaux).

La Maison Maurel frères (de Bordeaux), etc.

Cependant nous ne nous occuperons que des six premières maisons, celles-ci étant les seules maisons françaises à posséder en Casamance, en Guinée portugaise ou française, ou dans le Sierra-Léone, des établissements commerciaux (1).

### COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'origine de cette Compagnie remonte à 1854, date à laquelle M. Verminck, négociant-armateur de Marseille, créa son premier comptoir commercial à Bathurst (Gambie anglaise).

Ayant donné une grande extension à ses affaires commerciales, M. Verminck céda en 1881 ses comptoirs à une société nouvellement formée, à la tête de laquelle il resta encore quelques années.

(1) Pour étudier les maisons étrangères, voir à chaque pays le chapitre traitant du Commerce.


VUE DE BONTHE (SHERBRO)

Un des premiers actes de la nouvelle Compagnie fut de s'établir sur une vaste échelle dans le bassin du Niger et celui de la Bénoué. Elle prévoyait dès cette époque l'importance que pouvaient avoir ces cours d'eau pour la pénétration vers le Tchad. Deux maisons françaises luttaient au Niger contre la concurrence effrénée des maisons anglaises déjà syndiquées sous le nom de British and African Niger C°. La Compagnie du Sénégal ne pouvant obtenir aucune assistance du Gouvernement français, se vit bientôt dans l'impossibilité de continuer la lutte dont la France se désintéressait. Elle céda, au cours de l'année 1884, ses marchandises, ses établissements et sa flotille à la Compagnie anglaise.

Quelques mois après, en 1885, la conférence de Berlin accordait à l'Angleterre, les droits que l'on connaît et la puissante Royal Niger C° était fondée.

En 1887, la Compagnie du Sénégal se reconstitua et devint la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, au capital de 7.000.000 de francs. Le siège de la Société est à Marseille ; des succursales sont établies à Paris, Liverpool et Manchester. En Afrique, deux directions générales (Rufisque et Sierra-Léone) se répartissent la surveillance des nombreuses agences, sous-agences, factoreries et sous-factoreries que l'on rencontre sur la côte et les rivières depuis Saint-Louis jusqu'au Libéria.

L'importance des opérations commerciales de la Compagnie F. A. O. a été chaque année grandissante; les importations et les exportations réunies, qui étaient de 5.500.000 francs en 1886, se sont élevées progressivement jusqu'à 11 millions en 1892 et 12 millions en 1893.

Les importations proviennent d'Europe et d'Amérique; elles consistent principalement en tissus, vêtements, spiritueux, produits alimentaires, tabac, sel, poteries, matériaux de construction, charbons, etc.

Les exportations sont les produits africains : graines oléagineuses (arachides, palmistes, sésames, etc.), huile de palme, caoutchouc, gomme arabique et gomme copale, cuirs, gingembre, bois de teinture ; et en moindres

chez les indigènes, les cultures et les productions propres à cette partie de l'Afrique Occidentale.

En 1891, la Compagnie acheta 770.000 kilos d'arachides, et l'année suivante environ 3.000.000 de kilos.

Pour la production du caoutchouc, les différences sont encore remarquables, puisque sa part contributive fut de près de 50.000 kilos en 1891, de 164.000 en 1892, et 210.000 en 1893.

Ce fut par le décret du 14 août 1889, modifié par celui du 14 décembre de la même année, que M. Albert Cousin acquit, pour une durée de 50 années, les territoires de la rive gauche de la Casamance, et, à l'exclusion de tout autre concessionnaire, le droit d'exploiter les remarquables forêts vierges de cette colonie.

Sur plusieurs points, des champs d'expériences ont été créés pour encourager les cultures indigènes, et on remarque déjà dans les jardins de Mangakounda, des plants de café, de ricin, de kolas, etc., qui paraissent très bien s'acclimater ; à Sindone, un concessionnaire y a aussi établi un champ de cultures, où l'arbre caoutchouc du Para a été introduit, ainsi que des plants de café et différentes essences forestières.

La qualité exceptionnelle des terres de la Casamance, paraît donc être une ressource considérable pour l'avenir de cette société.

Au point de vue commercial, la Compagnie C. A. C. exporte, en outre des palmistes, des bois, des oiseaux, des plumes, des peaux de bœufs, de la cire, de l'ivoire, etc.

Tous ces produits sont exportés vers la France, où ils trouvent de faciles débouchés.

## BLANCHARD ET Cie

La Maison Blanchard et Cie, fondée en 1838, est actuellement la plus ancienne société commerciale de la Guinée.

Marseille est le siège de la direction, et Gorée, sur la côte du Sénégal, le centre de ses opérations sur le continent africain.

La Maison Blanchard est presque l'unique représentant de la France en Guinée portugaise (1) : elle y possède des comptoirs dans toutes les rivières et fait à elle seule presque la moitié du commerce de cette colonie.

Dans l'île de Boulam et à l'estuaire du Rio-Grande, cette maison possède de nombreuses et belles propriétés et un grand nombre de factoreries pour la culture et les achats de graines oléagineuses.

Depuis la baisse des arachides sur les marchés d'Europe, elle s'est efforcée

(1) Maurel et Prom et la Société de Flers-Export, ont des représentants à Bissao et à Boulam.

d'introduire, en Guinée portugaise, des plants de caféïers, de cacaoyers, de cocotiers, de kolatiers, de cannes à sucre, du gingembre, etc., qui paraissent parfaitement réussir à Bambaïa, et dans ses terres de Bissao et de Jabadah (rio Grande).

Sa flottille comprend 75 goélettes, côtres ou chaloupes de divers tonnages, occupe un nombreux personnel de marins et sillonne les diverses rivières de la Guinée pour apporter aux factoreries les marchandises nécessaires à son troc et enlever les produits traités.

Bambaïa est la principale factorerie de la Guinée portugaise, elle est située en face Boulam, au milieu d'un fond de verdure, dans un endroit que les naturels appellent Pointe des Palmiers.



FACTORERIE DE BAMBAYA (BLANCHARD ET C[ie])

(Guinée portugaise)

La Maison Blanchard a exporté dans ces dernières années près d'un million de kilos de palmistes et près de deux millions de kilos d'arachides. Elle a expédié en 1893, près de 60 tonnes de caoutchouc. Ce produit a pris depuis quelques années un grand développement.

Les diverses rivières de la Guinée, riches et peuplées, produisent des arachides, du riz, du mil, de la cire, du caoutchonc, des palmistes, de la gomme copale, etc. ; les caravanes viennent y déposer encore de l'ivoire, des cuirs secs, des pagnes de fabrication indigène.

En résumé, la Société Blanchard et C[ie], malgré les vexations et les pillages consécutifs que cette maison a subis de la part des chefs indigènes et en particulier des Biaffades, en 1891, tient encore, grâce à son énergie, la première place, parmi toutes les maisons établies en Guinée portugaise.

## COMPAGNIE COMMERCIALE ET AGRICOLE DES ILES TRISTAO

Les îles Tristao forment à l'embouchure du Coumpony ou Cogon un petit archipel qui est d'une importance stratégique et commerciale incontestable.

" Il fut fait concession, en 1889, à M. Gaston Faidherbe, aux clauses et conditions et sous les réserves indiquées dans le cahier des charges, du droit d'exploiter pendant cinquante ans les îles Tristao (île Aube, île Robert, île Galibert) (1) ".

Peu de temps après, un groupe d'actionnaires se réunit pour former la Compagnie C. A. des îles Tristao, acquérir la concession et la mettre en valeur.

Comme Société commerciale, elle a élevé en peu d'années une factorerie et des entrepôts à Franceville (île Aube) et placé des traitants au Cassini, vers le Coumbindian et le Coumpony.

Elle exporte des arachides, des amandes de palme, du caoutchouc et importe des alcools, des tissus, etc.

La Compagnie possède un bateau à voiles qui fait un service mensuel vers Conakry.

La position unique des îles Tristao en fait pour l'avenir l'entrepôt obligé de la Guinée portugaise méridionale et du Coumpony ; malheureusement l'accostage des bâtiments est rendu très difficile par suite des nombreux bancs de sable qui obstruent les passes et les canaux.

## FLERS-EXPORTATION

La Société de Flers-Exportation a été fondée il y a quelques années par les principaux manufacturiers et commerçants de la petite ville normande de Flers.

Elle a créé de nombreux comptoirs en Indo-Chine, en Nouvelle-Calédonie, le long de la côte occidentale de l'Afrique et vient d'acquérir (20 août 1894) une partie de la rive gauche du Rio Coumpony ou Cogon : " D'après le cahier des charges, il est fait concession à la Société " Flers-Exportation ", aux clauses et conditions ci-après de la libre disposition, en jouissance pleine et entière, durant une période de trente années consécutives, de tous les territoires du domaine colonial dans le bassin du Rio Coumpony dans un périmètre limité à l'est, au nord et à l'ouest, par la rivière Coumpony ou Cogon, jusqu'à son confluent avec la rivière Tamalagba ; au sud, par la rivière Tamalagba jusqu'à sa source ; de ce point par une ligne allant rejoindre le confluent du Cogon et du Téliri.

Cette concession est faite en vue d'une exploitation commerciale, industrielle et agricole ; à ce titre et pour rémunérer les services que doit rendre à la colonie

(1) Décret du 26 décembre 1889.

# ORGANISATION

DES

# TERRITOIRES DE L'OUEST AFRICAIN

---

La France a acquit en Afrique occidentale des territoires immenses, d'une valeur incontestable pour son avenir politique, commercial et financier.

Ces immenses régions ne sont pas encore effectivement occupées, mais avec le temps et la persévérance nous saurons, grâce aux moyens de communication, les rendre voisins de la Métropole et en faire des débouchés commerciaux. C'est vers ce but que nous devons constamment marcher.

La première puissance qui puisse rendre les premiers services et assurer le succès de notre vaste empire africain est l'administration coloniale. C'est d'elle en effet que dépendra le commerce et la fortune, en un mot l'avenir économique de nos colonies. C'est elle qui attirera les industriels et les commerçants, les sociétés et les capitaux, répandra par ses renseignements justement contrôlés les ressources du pays, fera connaître les régions minières, les terrains de grande culture, les pays de pâturage, les voies navigables et commerciales, toutes choses enfin utiles à l'économie politique, voire même sociale, de notre empire ouest-africain.

Mais quelle chose faut-il pour arriver à ce but?

Faire comme la nature l'a fait elle-même. Réunir en un seul tous nos établissements disséminés depuis le cap Blanc jusqu'au Niger, et leur donner une direction unique.

N'a-t-on pas suivi la même règle en France, et malgré les divergeances de races et d'opinions, Bretons, Flamands, Gascons, Provençaux, etc., ne sont-ils pas tous devenus avec le temps et par la force même des choses, des citoyens dévoués de leur patrie et connus sous le titre seul de Français ?

Donc aujourd'hui que nos zones d'influence africaines sont délimitées, il faut que sous une direction unique tous nos établissements disséminés ne forment plus qu'un tout compact et défini.

Le Fouta-Diallo par sa position au centre des états soudanais, au milieu de populations musulmanes et intelligentes, sous un climat plus salubre et voisin

du littoral, paraît-être le seul pays capable de posséder la capitale future de notre empire africain.

Le Soudan est classé dans les colonies d'exploitation, il doit donc être composé d'hommes plus commerçants qu'administrateurs, plus aventureux et plus explorateurs que bureaucrates.

C'est donc dans cet ordre d'idées que nos dirigeants devraient se rallier.

Actuellement cinq pouvoirs différents se partagent le Soudan depuis Saint-Louis jusqu'à Say :

Le Sénégal avec la Casamance qui tend à s'administrer séparément ;

La Guinée française avec le Fouta-Diallo comme arrière-pays ;

La côte de l'Ivoire avec le pays de Kong ;

Le Dahomey avec Say et le moyen Niger ;

Le Soudan français avec la partie septentrionale de la boucle du Niger, et le territoire militaire de Timbouctou qui tend à devenir une lieutenance particulière.

Que peut-on espérer de tant de gouvernements si nombreux où les intérêts particuliers priment constamment les intérêts généraux ? et où il n'est jamais tenu compte des besoins régionaux ?

Sans prôner exagérément certaines régions, il est reconnu qu'à part les pays voisins des côtes, nos conquêtes dans l'intérieur soudanais n'ont servi jusqu'à présent qu'à des expéditions ruineuses, sans avoir encore donné un seul bénéfice commercial.

L'avenir seul saura peser l'enseignement ici présenté, mais j'ai la conviction que mon jugement sera bientôt appliqué.



# TERMES

## EN USAGE DANS LES PAYS DE GUINÉE

**Alkali**

Titre que portent certains chefs mandingues. Au Sénégal, c'est le nom du chef de la police indigène.— (*Alkati*).

**Almamy**

Titre que porte le chef du Fouta-Diallo. Chez les Foulahs il est souverain pontife et roi du pays.

**Alpha**

Nom donné au gouverneur des provinces du Fouta-Diallo.

**Besherbro**

Titre porté par des chefs mandingues et soussous de la Guinée française.

**Boubou**

Pièce d'étoffe pliée en deux ; les laizes sont cousues ensemble, mais on laisse dans le haut des ouvertures pour passer les bras, puis une autre dans le pli pour passer la tête. C'est un genre de chasuble, sans col et sans manche.

**Bour**

Synonyme de roi. Titre du chef du Djolof (Sénégal).

**Calebasse**

Espèce de gourde; les Noirs s'en servent comme d'un pot ou d'un vase, parfois aussi comme bouteille pour recueillir le vin de palme.

**Caravane**

Groupe de Noirs visitant les factoreries pour y vendre leurs produits.

**Cauri**

Petite coquille univalve qui tient lieu de monnaie.

**Chérif**

Musulman descendant de la famille de Mahomet.

**Coran**

Voir *Koran*.

**Couscous**

Au Sénégal, en Gambie, il se compose de riz assaisonné et de poulet ; dans quelques pays on entend par couscous une espèce de bouillie faite avec du mil.

**Coussabe**

Voir *Boubou*.

**Coutume**

Droits que paient les commerçants ou traitants indigènes aux chefs Noirs pour avoir le droit de faire le commerce.

**Damel**

Synonyme de roi. Titre du chef du Cayor (Sénégal).

**Escale**

Marché, sur le fleuve du Sénégal, pour la vente des marchandises des Maures.

**Fodé**

Distinction honorifique chez les Marabouts, qui correspond au grade de docteur de théologie.

**Griot**

Musicien et chanteur public ; correspond au troubadour du moyen-âge.

**Guinée**

Toile de coton bleue originaire des Indes ; les pièces ont parfois 16 mètres (32 coudées).

**Koran**

L'Al-Koran (le livre) est pour les Musulmans le recueil des dogmes et des préceptes de leur religion, en même temps qu'un code civil, criminel, politique et militaire. Mahomet déclare que ce livre est divin, qu'il est l'œuvre de Dieu et qu'il lui a été transmis par l'ange Gabriel ; cependant il est facile de remarquer que c'est un mélange de doctrines juives et chrétiennes unies aux traditions orientales. Le Coran fut mis en ordre deux ans après la mort de Mahomet (an 13 de l'hégire, 634 de Jésus-Christ), par Aboubekr.

**Laptots**

Matelots indigènes. Au Sénégal, au Congo et au Dahomey on emploie un grand nombre de laptots pour le service des embarcations et des avisos des stations locales.

**Layot**

Petite banne en paille, qui sert à vanner la farine pour en extraire le son.

**Lougan**

Champ cultivé.

**Marabout**

Prêtre musulman. Trois classes : Talibé, Arphan et Fodé.

**Marigot**

Bras de mer ou canal, situé dans le cours inférieur d'une rivière, et sujet au mouvement de la marée.

**Masse de verroterie**

Chaque masse est composée de quarante cordes ou colliers.

**Miliciens**

Noirs enrôlés pour servir d'escorte aux administrateurs des colonies françaises et faire la police des villages indigènes. Le temps de service des miliciens n'est pas déterminé.

**Modi**

Terme honorifique employé par les Foulahs envers un supérieure c'est l'équivalent de Monseigneur.

**Moule**

Mesure qui équivaut à peu près à deux litres.

**Muezzin**

Musulman annonçant la prière.

**Pagne**

Étoffe de coton de fabrication indigène ou européenne. Un pagne se compose généralement de cinq bandes de cinq pouces de largeur, et de trois coudées de longueur.

**Palabre**

Réunion publique des indigènes pour discuter une affaire politique et commerciale.

**Pileuse**

Nom donné à celle qui prépare le repas des Noirs. La femme pile le mil ou le riz non décortiqué dans un mortier pour en retirer la farine ; elle vanne ensuite le tout dans un loyot, afin d'en extraire le son.

**Salam**

Prière.

**Sangué**

Espèce de bouillie faite de farine de mil ou d'autre grain.

**Tabaski**

Dernier jour du Ramadan ; on peut l'assimiler au jour de Pâques.

**Tapade**

Espèce de clayonnages faits en roseaux et attachés les uns aux autres. Certains peuples fortifient leurs villages au moyen de plusieurs lignes circulaires de bambous, de roseaux ou de branches d'arbres.

**Tata**

Réduit fortifié dont les murailles sont construites en terre.

**Tête de tabac**

On nomme ainsi trois feuilles de tabac.

**Toucouleur**

Peuple issu du mélange des Foulahs avec les tribus Noires.

# BIBLIOGRAPHIE

SUR LES PAYS DE GUINÉE

---


*Annuaire du Sénégal depuis 1850.*

BARRET. — *L'Afrique occidentale. — La nature et l'homme.* — Paris, Challamel, 1888.

BÉRENGER-FÉRAUD. — *Les peuplades de la Sénégambie.* — Paris, Faivre, 1879.

BLYDEN. — *Report on the expedition to Falaba.* — (*The Proceedings of the Roy. Géogr. soc.*, 1872, tome XVII).

BOUTEILLER. — *De Saint-Louis à Sierra-Léone.* — Paris, Challamel, 1891.

CAILLIÉ. — *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale.* — 3 vol., Paris, 1830.

DUBOIS. — *La vie au Continent Noir.* — Paris, Hetzel, 1893.

CLARKE. — *Specimens of Dialects.* — London, 1849.

DREVON. — *Contributions à la Géographie médicale.* — (*Archives de Médecine navale et coloniale*, 1894).

FAIDHERBE. — *Étude sur les langues de l'Afrique occidentale.*

GALLIENI. — *Campagnes au Soudan Français.* — (*Tour du Monde*, 1886-88).

GRIMAL DE GIRAUDIN. — *Étude sur les langues de l'Afrique.* — Vienne, 1869.

HECKEL. — *Des Kolas français.* — (*Bulletin de la Soc. de géogr. de Marseille*, avril-mai-juin, 1883).

HECQUARD. — *Voyage sur la côte et dans l'intérieur de l'Afrique occidentale.* — In-4°, Paris, 1853.

HERKLOTS. — *Additamenta ad ounam carcinologicam Africæ occidentalis.* — In-4°, Lugduni Batavorum, 1851.

HODGSON. — *Notice sur les Foulahs.*— (*Bulletin de la Soc. de géogr. de Paris*, IX, janvier, 1838).

HORTON. — *Physicaland medical climate and meteorology of the West coast of Africa.* — In-8°, Edinburgh, 1867.

HOVELACQUE. — *Les nègres de l'Afrique sus-équatoriale.* — In-8°, Paris, 1889.

INFERNET. — *Éléphantiasis du scrotum observée au Sénégal.* — In-4°, thèse, Montpellier, 1874.

JADIN. — *Herborisations sur la côte occidentale d'Afrique pendant les années* 1845, 1846, 1847, 1848. — In-12, Paris, 1851.

JOMARD. — *Remarques et recherches géographiques sur le voyage de Caillié* (*Bulletin de la Soc. de géogr. de Paris*, 1830).

KERHALLET DE ET LEGROS. — *Instructions nautiques sur la côte occidentale d'Afrique.* — In-8°, Paris, 1871.

KOBÈS (Mgr). — *Principes de la langue wolofe.* — In-8°, Dakar, 1855.

D° *Dictionnaire français-wolof.* — Dakar, 1855. — *Grammaire*, etc.

KOELLE. — *Polyglotta Africana, or a comparative vocabulary of neurly three hundred words and phrases, in more than on hundred distinct Africain languages.* — In-folio, London, 1854.

KORPER. — *Mission agricole et zootechnique dans le Soudan occidental.* — In-8°, Paris, Challamel, 1882.

KRAUSE. — *Note su i Fuli e la loro origine.* — (Exploratore, 1883, Ausland, 1883).

D° *Ein Betrag zur Kenntnis der fulischen sprache in Afrika* (*Mitteilungen der Riebeckschen Niger Expedition*). — Leipzig, 1884.

LABAT. — *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale.* — 5 vol. in-12, Paris, Giffart, 1728.

LAFFON DE LADÉBAT. — *Rivière et pays de Mellacoury.* — (*Revue Coloniale*, VI, 374, 1845).

LAING. — *Travels in the Timannee, Kooranko and Soolimana.* — London, 1825. — Traduction française, Paris, Delaforest, 1826.

LAMBERT. — *Voyage dans le Fouta-Djalon.* — (*Tour du Monde*, 1er septembre 1861, et *Revue Marit. et Colon.*, II, 2, 1861).

LAMOISE. — *Grammaire et dictionnaire sérère.* — 1873.

LANESSAN (DE). — *L'Expansion Coloniale de la France.* — In-8°, Paris, 1886.

LANG. — *La culture du café au Rio-Nunez.* — (*Revue Marit. et colon.*, XXX, 228, 1870).

LANIER. — *Afrique.* — *Lectures géographiques.* — Paris-Berlin, 1889.

LAUMANN. — *A la côte occidentale d'Afrique.* — Paris, Firmin-Didot, 1894.

LÉONARD — *Observations recueillies au poste de Sedhiou (Cazamance), pendant l'année* 1863-64. — Thèse, Paris, 1869.

LUCY-FOSSARIEU (DE). — *La religion des nègres.* — (Congrès international d'ethnographie, Paris, 1878).

MAC BRAIR. — *Grammar of the fulah language.* — London, 1854.

D° — *A grammar of the mandingo language with vocabularies.* — London.

D° — *The Africans at Home.* — London, 1861.

MADROLLE. — *Notes d'un voyage en Afrique occidentale.* — Paris, Le Soudier, 1893.

D° — *La France et l'Angleterre au Combo.* — (*Revue de géogr.*, 1894).

D° — *L'Apertado.* — (*Revue de géogr.*, 1894).

MATHEWS. — *Reise langst d. westl. Küste von Afrika von Capo Blanco bis Sierra-Leone, und Reisen nach Guinea.* — 3 vol., Leipzig, 1768. — Nouvelle édition, Halle, 1878.

D° — *Voyage à la rivière de Sierra-Léone*, — Traduit de l'anglais, par Bellart, Paris, 1789.

*Mellacorée et la colonie de Sierra-Léone.*

*Memoria sobre as colonias de Portugal situadas na costa occidental d'Africa.* — Paris, 1839.

*Memoria sobre os Felups.* — (*Jornal la Societad dos amigos das Letras*, III, 65.

MERLE. — *Les possessions anglaises et françaises sur la côte occidentale d'Afrique, au Nord de Sierra-Léone.* — *Revue de géogr.*, février 1885.

*Missions évangéliques de la côte occidentale d'Afrique.* — *Sierra-Léone.* — *Gambie.* — *Côte-d'Or et Dakar.* — (*Revue colon.*, X, 11, 1846).

MOLLIEN. — *Voyage aux sources du Sénégal et de la Gambie.* — Paris, 1820.

D° — *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique.* — 2 vol., Paris, 1822.

MONDIÈRES. — *Les Nègres chez eux.* — (*Revue d'anthropologie*).

MONTEL. — *Dictionnaire et grammaire Bambara.* — 1886.

MUNGO-PARK. — *Voyages et découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*, par HOUGHTON et MUNGO-PARK. — Paris, an VI.

D° — *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique.* — Paris, 1820.

NOIROT. — *A travers le Fouta-Diallon et le Bambouc.* — Paris, 1885.

NORTON. — *A résidence at Sierra-Léone.* — London, 1849.

NOURY. — *Contribution à l'étude de la flore de la Sénégambie et du nord du Fouta-Djallon.* — (*Archives de Médec. navale*, 1889).

PAROISSE. — *Rio-Pongo.* — *Bulletin de la Soc. de géogr. commerciale.* Paris, 1892).

D° — *Kou-Kouré.* — *Bulletin de la Soc. de géogr. commerciale.* Paris, 1893).

PRÉDOUR. — *Description de la côte occidentale d'Afrique, depuis le cap Naze jusqu'au cap Roxo.* — Paris, 1828.

QUINTIN. — *Étude ethnographique.* — (*Bulletin de la Soc. de géogr. de Paris*, 1881).

RAFFENEL. — *Voyage dans l'Afrique occidentale.* — (*Revue Coloniale*, IV, 1844).

RECLUS. — *Géographie Universelle*, tome XII. — Paris, Hachette, 1887.

REICHARDT. — *Primer in the Fulah language.* — Berlin, 1859.

REY. — *Notes sur les établissements portugais de la Sénégambie.* — *Archives de Médecine navale.* XXVIII, 1877).

ROCHEBRUNE (DE). — *Faune de la Sénégambie.* — Paris-Bordeaux, 1883.

ROUSSIN. — *Mémoire sur la navigation aux côtes occidentales d'Afrique, depuis le cap Bojador jusqu'au mont Souza.* — Paris, 1827.

ROUZAUD. — *Voyage au Rio-Cachéo.* — *Guinée Portugaise.* — (*Bulletin de la Soc. de géogr. de Marseille*, 1884).

SANDERVAL (DE). — *De l'Atlantique au Niger par le Fouta-Djallon.* — Paris, 1883.

D° — *Kahel.* — Paris, Alcan, 1893.

PARIS. — IMP. CHARLES SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ



# CARTES
ET
# GRAVURES

---

## CARTES



## PLANS



### CARTES EN COULEURS



---

E



F



G



H



I



J



K



L



M


120
OCEAN A
ÉAN ARCTIQUE
bérie
Sibérie
RUSSIE
CHINE
Pékin
INDES
Calcutta
Bombay
Mahé
I de Ceylan
Sumatra
Equateur
OCÉAN INDIEN
Guinée
AUSTRALIE
Brisbane
Sidney
Adelaïde
Melbourne
I Tasmanie
RALIE
Amsterdam
St Paul
Kerguelen
Colonies ou pays de langue fran
Câbles sous-marins à l'état ou aux compagnies françaises
Lignes françaises subventionnées par l'état
à services réguliers, mais libres
services maritimes à dates fixes
Au moment du tirage de la carte, le câble Lisbonne-Açores a été retiré à la Cie française des câbles sous-marins et la concession donnée par le gouvernement portugais à une Cie anglaise.
120
géographique de Berne.
1894.

FEUILLE

s derniers traités et les plus récentes découvertes

20° 40° 50° 40°

SERBIE
MONTENEGRO
M. ADRIATIQUE
Rome
Naples (Napoli)
Brindisi
Tarente
Otrante
Palerme
Sicile
Catane
Syracuse
Malte (Angl.)
Corfou
Zante
TU
GR
RUSSIE
Batoum
Trébizonde
MER CASPIENNE
Bakou
PERSE
Damas
Jérusalem
Benghasi
Tolmeita
Grande Syrte
Plateau de Barka (Cyrénaïque)
Misrata
Lebda (Leptis)
Désert de la Syrte
Oasis de Djalo
Dj-es Soda (Mont. Noires)
FEZZAN
TRIPOLITAINE
Golfe d'Aden
Aden
Obock
Tadjourah
Zeila
Berbera
Côte Occid.
Côte Orient.
Mts Sangeli
Côte des Somalis
Harrar
Ogaden
Pays des Somalis
Rahanouine
Berbera
Magdocho
Merka
Guardafui
OCÉAN INDIEN

de Cl. Madrolle, par Raph

RIQUE

olle.

FEUILLE a-Diallo, 1892-93)

s les derniers traités et les plus récentes découvertes.




de Cl. Madrolle, par Raph

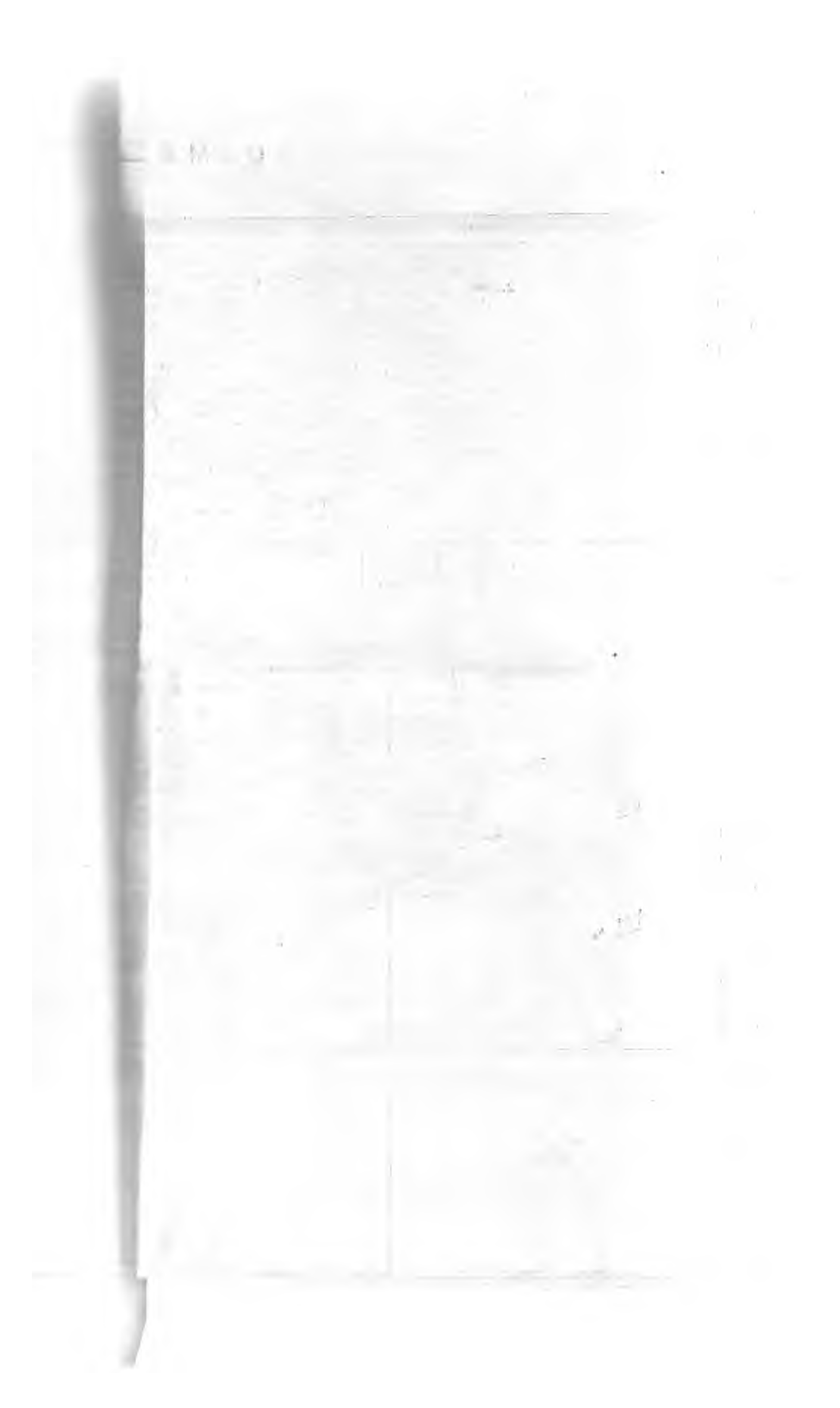
OCC

TUGAISE -

R CL. MA




Cl. Madrolle, par Raph




STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES
LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891

